LE MONDE SANS VISA : Taiwan réforme sa dictature

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 13018 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 6 DÉCEMBRE 1986

La décision du gouvernement après les manifestations des étudiants et des lycéens

La réforme universitaire sera débattue par l'Assemblée nationale dès la semaine prochaine

M. Jacques Chirac a réuni, le vendredi matin 5 décembre, pendant une heure à l'hôtel Matignon, les ministres responsables de l'éducation nationale, MM. Monory et Devaquet, le président et le rapporteur des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, ainsi que les représentants de la majorité. Il a été décidé que M. René Monory prononcerait à 20 heures sur les trois chaînes de télévision une « déclaration gouvernementale ». Au cours de la réunion, il a été convenu de ne pas retirer le projet de loi Devaquet, mais de présenter dès la semaine prochaine à l'Assemblée nationale une « nouvelle rédaction » des articles contestés. Dès le mardi 9 décembre, la commission des affaires culturelles pourrait être saisie du texte.



Maladresses

par Daniel Vernet

La fête s'est terminée dans la violence. Le gouvernement peut être tenté de croire que l'isolement des extrémistes, la lassitude de la grande masse des lycéens et des étudiants, le pourrissement du mouvement et... les vacances de Noël finiront par laisser le champ libre à la *réforme universitaire*. A court terme, cette tactique peut se révéler payante ; à moyen terme, elle méconnaît le sens d'une révolte qui dépasse largement l'hostilité au projet somme toute anodin de M. Devaquet. Aussi le gouvernement serait-il bien avisé de ne pas ajouter à ses maladresses une erreur d'appréciation.

Liée par ses promesses électorales et poussée par une minorité qui rêve non d'un ravalement de façade mais d'un grand chambardement à l'Université, la majorité a balayé les bonnes intentions, prudentes et pragmatiques, annoncées par M. Monory lors de sa prise de fonction. Comment ne pas céder à la tentation, qui a pourtant fait tomber presque tous les ministres de l'éducation nationale, d'attacher son nom à une réforme de l'enseignement, même si au mieux elle reste lettre morte ou – au pis – accroît la gabegie qu'elle est censée supprimer ?

Pour remettre de l'ordre dans leurs affaires, les universités avaient peut-être besoin d'une loi ; elles n'avaient pas besoin du projet Devaquet pour continuer à fonctionner cahin-caha, à tel point que, si le texte avait été retiré, les conséquences pratiques auraient été quasiment nulles dans les facultés. Sans doute un gouvernement ne peut-il céder trop visiblement à la pression de la rue, bien que les artifices abondent pour transformer les reculades les plus grossières en preuve de virtuosité politique.

(Lire la suite page 4.)

L'Europe des jeunes

Paris, bien sûr, mais aussi Rome, Madrid et Bruxelles : la fronde universitaire et lycéenne prend de l'ampleur en Europe occidentale. Une jeunesse que l'on disait amorphe et convertie aux charmes de l'individualisme retrouve le chemin de l'action collective et les vertus de la solidarité militante, à la grande surprise des gouvernants, qu'ils soient conservateurs en France ou socialistes en Espagne.

Le malaise de la jeunesse européenne n'est pas simplement, comme certains voudraient le croire, une bouffée de corporatisme étroit qui ne survivra pas à la trêve des confiseurs. Si la contestation du système d'enseignement et le refus de la sélection pour entrer à l'université ont déclenché les mouvements de ces dernières semaines, d'autres thèmes sont de nature à cristalliser un mécontentement diffus : c'est le cas en République fédérale d'Allemagne, où l'opposition à la course aux armements et à la dégradation de l'environnement mobilise les jeunes. La colère récente des jeunes Bâlois, à la suite d'inadmissibles négligences des industriels qui ont pollué le Rhin pour une décennie, en est un autre témoignage.

Libérés des fantasmes idéologiques qui minaient les révoltes juvéniles de la fin des années 60, les étudiants et lycéens d'aujourd'hui redécouvrent les quelques valeurs éthiques qui fondent la civilisation occidentale.

La liberté bien sûr, dont ils veulent voir l'élargissement rendu possible par les nouvelles techniques de communication, mais aussi l'égalité – trop vite vilipendée au nom de l'anti-égalitarisme par des « libéraux » bornés – et la solidarité devant les dangers majeurs : la guerre, la maladie, la destruction de la nature par la surindustrialisation.

Ce nouvel humanisme, incarné par ces mouvements quelque peu désordonnés de la jeunesse européenne, se traduit également par une opposition résolue aux résurgences racistes et xénophobes qui émergent ici ou là : la lutte pour la défense du droit d'asile en RFA et la « bronca » subie par M. Jean-Marie Le Pen devant l'Assemblée nationale en sont la preuve.

Les gouvernements ont-ils pris la mesure de cet état d'esprit ? Sont-ils bien convaincus que la seule fermeté face aux diverses contestations ne saurait suffire à désamorcer les conflits à venir ?

On pourrait en douter si l'on considère ce qui vient de se passer à Bruxelles. L'ambitieux projet Erasme d'une Europe des universités prévoyait l'ouverture progressive d'une sorte d'espace universitaire européen incitant les étudiants à sortir de leur pays pour acquérir des formations dans d'autres nations de la Communauté grâce à une harmonisation des cursus et des diplômes. Ce projet vient d'être abandonné devant l'opposition des ministres de l'éducation de France, de RFA et de Grande-Bretagne, peu soucieux de voir les universités prendre une trop grande autonomie sur le plan international.

Il eût été pourtant de bonne politique d'opposer à la revendication étudiante du maintien des diplômes nationaux la proposition de les élargir à l'ensemble de l'Europe.

Les chefs d'Etat et de gouvernement réunis pour le sommet de Londres pourraient donner un nouvel élan à cette Europe de l'avenir...

Palestiniens contre chiites au sud du Liban

La bataille de Magdouché

Le mouvement chiite Amal a accepté, le jeudi soir 4 décembre, un projet de cessez-le-feu d'origine iranienne destiné à mettre un terme à la « guerre des camps » palestiniens. Cependant, vendredi matin, les combats continuaient à Beyrouth comme dans le sud du Liban.

MAGDOUCHÉ (sud du Liban)
de notre envoyée spéciale

L'immense statue de bronze de la « Vierge de l'attente » qui se dresse sur la colline de Magdouché est trouée de balles, mais tient bon, symbole d'une présence chrétienne dans les environs immédiats de Saïda qui pourrait bientôt n'être plus qu'un lointain souvenir. En attendant, ce village de 6 000 âmes est déserté par la plupart des habitants, à l'exception de 200 familles prisonnières des combats, essentiellement dans la zone tenue par la milice chiite Amal.

Les Palestiniens qui lui font face occupent les trois quarts du village, et l'état des maisons, criblées de balles, trouées d'obus, comme les milliers de douilles qui jonchent le sol témoignent de l'âpreté des combats pour la prise de cette position stratégique. Magdouché domine, en effet, tout à la fois le camp palestinien de Aïn-Héloué, le plus grand du Liban (70 000 habitants), et celui de Mieh-Mieh, sur la route côtière entre Beyrouth et le sud, cordon vital pour les chiites.

Charif, les yeux rougis par la fatigue, explique : *« J'étais l'un des premiers à atteindre la statue de la Vierge. Nous sommes parfois montés à genoux à flanc de colline, mètre par mètre. »* Aujourd'hui, une route militaire hâtivement tracée par des bulldozers, droit sur la colline, permet d'atteindre Magdouché directement du camp d'Aïn-Héloué.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 10.)

Un portrait du ministre de l'intérieur

La légende de don Pasqua

par Philippe Boggio et Alain Rollat

L'humeur de Charles Pasqua, en cette fin d'après-midi, ressemblait à l'atmosphère ambiante. Morose. Dehors, il pleuvait, une pluie froide de novembre. La nuit était tombée sur la petite cour pavée de la place Beauvau. Devant la grille, les gardiens de la paix battaient la semelle, engoncés dans leurs gilets pare-balles...

Une lumière d'antichambre, incertaine, éclairait son bureau lambrissé. Debout devant sa table de travail – celle de l'ancien consul Cambacérès, – le ministre de l'intérieur jouait négligemment avec une pile de dossiers, l'air taciturne, la mine renfrognée, affichant ce masque tragique, privilège, les jours de deuil, des visages taillés dans les rondeurs de la jovialité méridionale. Charles Pasqua – « Charlie » pour les intimes, « Chéri-Bibi » pour les ingrats – soupira : *« Ah ! si vous saviez ce qu'il y a dans ces dossiers... »*, avec, dans le ton, une pointe de regret de n'en pouvoir dire davantage. Puis, lentement, sa haute silhouette, légèrement voûtée, enferma à double tour les lourds secrets d'Etat dans le coffre-fort doré décorant la pièce trop vide.

Charles Pasqua venait de vivre quarante-huit heures difficiles. Georges Besse avait été assassiné. Les terroristes n'étaient pas terrorisés. L'affaire Chalier, à la manière d'un boomerang trop bien lancé, venait frapper bruyamment son ministère. Il avait même été, une fois de plus, obligé de *« défendre son honneur »*, au palais de justice, contre l'une de ces mauvaise rumeurs marseillaises qui émaillent sa biographie officieuse et que Michel Polac avait réveillées. Impossible, dans ces conditions, de savourer, fût-ce un instant, l'aval accordé la veille par le Conseil constitutionnel à son nouveau découpage électoral. Le ministre s'installa pesamment dans un fauteuil, étendit ses jambes sous un guéridon. Le grognard paraissait fatigué.

Mais nous étions prévenus : à force d'être comparé à don Camillo, ou aux acteurs de Pagnol, don Pasqua puise volontiers dans le répertoire provençal. L'enflure volontaire, agrémentée de clins d'œil roublards, la faconde rythmée *avé l'assent*, le lyrisme sentimental, les colères feintes, les coups de sang pour le plaisir des coups de gueule, il joue de tout et pour tous les publics.

On nous l'avait répété : le rôle qu'il affectionne par-dessus tout, c'est celui du bonasse déprimé, cousin germain du héros triste de *la Femme du boulanger*, du cocu moqué par les copains, calomnié par les coquins. Dans ces moments-là, nous avait-on dit, il faut vraiment se méfier de lui. Car il use de la mélancolie comme d'un piège à sympathie, pour endormir l'allié ou affaiblir l'adversaire.

Le numéro, en préambule, était donc prévisible. N'était-il pas question, après tout, de lui tirer le portrait ? D'ailleurs, en quelques minutes, facette après facette, formule après formule, il répéta, comme une mise en bouche, les gammes variées d'un personnage complexe.

Le gaulliste en religion : *« Je me serais fait tuer pour le général de Gaulle. S'il m'avait demandé de me faire communiste je serais devenu communiste. »* Le général d'armée sorti du rang : *« On ne comprend rien de moi si l'on ne comprend pas que je suis un militant. »* Le fonceur : *« Je suis l'homme des bouleversements, la routine m'emmerde. »* Le chiraquien des mille besognes : *« J'avais de quoi attaquer Mitterrand dans l'affaire Greenpeace, j'avais les preuves pour le faire* (dit-il en montrant le coffre) *mais je ne l'ai pas fait. Mitterrand le sait, comme il sait que j'aurais pu l'embêter sur un autre dossier... »*

La morosité servie d'entrée devenait soudain une galéjade. L'acteur donnait sa pleine mesure. Malicieux et redoutable. *Don Pasqua tel qu'en lui-même.* Inimitable. Tel que l'aiment et le fêteront les militants du RPR, les 6 et 7 décembre, pour le dixième anniversaire du mouvement. Charles le fataliste, aussi, n'éludant aucune question, s'accommodant depuis longtemps du vertigineux métronome qui l'oblige sans cesse à osciller entre sa vérité et *sa réputation*. Prisonnier de ce pendule exaspérant qui le rend, aujourd'hui comme hier, et parfois même pour ses propres amis, aussi indispensable qu'encombrant.

(Lire pages 28 et 29.)

هكذا من الأصل

La manifestation à Paris

M. Chirac a réuni, vendredi matin 5 décembre, les ministres concernés et les représentants des groupes de la majorité ainsi que le président et le rapporteur de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale. Il a été convenu que le projet de loi Devaquet serait présenté la semaine prochaine à l'Assemblée nationale et que M. Monory prononcerait une *« déclaration gouvernementale »*, vendredi soir sur les trois chaînes de télévision. De nouvelles manifestations de lycéens ont eu lieu vendredi dans plusieurs villes de province et à Paris, et les étudiants ont reconduit la grève à Rennes et à Saint-Etienne. La coordination nationale des étudiants en grève doit faire, samedi après-midi à Paris, le bilan des assemblées générales.

La manifestation parisienne du 4 décembre, forte de quelque 500 000 étudiants et lycéens, s'est déroulée pendant cinq heures dans un climat bon enfant, de la place de la République à l'esplanade des Invalides. Elle a basculé dans la violence en début de soirée lorsqu'un petit groupe a tenté d'entraîner la première vague du cortège vers l'Assemblée nationale dont l'accès était barré par la police.

Pendant ce temps, une première délégation était reçue à l'Assemblée par les groupes parlementaires RPR, UDF, PS et PCF, ainsi que par la commission des affaires culturelles ; une seconde délégation rencontrait, rue de Grenelle, MM. Monory, ministre de l'éducation nationale, et Devaquet, ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur.

L'entrevue ne devait durer que quarante-cinq minutes. M. Monory rappelant la position définie dimanche dernier par le premier ministre tandis que les étudiants, s'appuyant sur leur mobilisation, maintenaient leur exigence d'un retrait pur et simple du projet de loi sur l'enseignement supérieur et se refusaient à toute négociation. Le compte rendu de l'échec de cette rencontre, fait

Le printemps du 4 décembre

« T'as vu un peu le peuple ? » Juché sur le toit d'un abri d'autobus, un lycéen contemplait, incrédule, le spectacle de la vague humaine qui allait l'emporter à travers Paris avec des centaines de milliers de ses contemporains. Tout avait commencé par une arrivée en fanfare dans des rames de métro bondées accueillies à chaque station par de nouvelles acclamations. En surface, le défilé se mettait en place depuis la Seine jusqu'au fond de la place de la République sur une longueur de près de 3 kilomètres : avant même d'avoir fait un seul pas, les manifestants remplissaient l'espace d'un défilé syndical classique.

A 14 heures tapantes, la tête du cortège s'ébranlait. Lorsqu'elle arrivera en vue de l'esplanade des Invalides, à la tombée du jour, les derniers marcheurs quitteront la Bastille, à 8 kilomètres en amont, laissant derrière eux les échos d'une immense rumeur.

S'il ne fallait retenir que quelques images de ce vaste monôme, ce serait d'abord celle de la foule espiègle des étudiants et lycéens promenant mille effigies bien peu respectueuses des responsables de l'éducation nationale. M. Monory était représenté tantôt sous les traits d'une *« vache qui monorit »* brandissant une baguette menaçante, tantôt comme un ivrogne au nez écarlate – *« Monory, arrête le beaujolais »*, – tantôt en énorme « sumotori » piétinant les lycéens, ou en clochard jetant sa réforme dans une poubelle déjà pleine des textes de ses prédécesseurs. Guère plus gâté, M. Devaquet apparaissait en vampire ou en toréro excitant la foule des jeunes.

Ajoutons l'image d'étudiants enjoués dansant des sambas effrénées au rythme de quelques tambours et sifflets, entraînant le service d'ordre dans d'interminables farandoles. Celle des centaines de petits morceaux de papiers, feuillets d'éphémérides lâchés d'un balcon, virevoltant dans un ciel bleu de décembre sous les acclamations des manifestants. Et puis la vision de ces badauds aux mines réjouies, jeunes grands-parents venus voir défiler « les petits » ou vieux soixante-huitards ravis de ce bain de jeunesse inespéré. L'émotion aussi, devant l'Institut des jeunes aveugles, d'où s'échappait, d'une fenêtre ouverte sur le défilé, un air de jazz joué en sérénade et repris en chœur par les étudiants.

Comme le jeudi précédent, les manifestants rivalisaient d'invention pour faire passer leur message d'égalité et de justice scolaire. Les thèmes adjacents – hostilité aux expulsions d'immigrés, à la réforme du code de la nationalité, aux bavures policières et aux offensives anti-drogués – se sont éclipsés devant la revendication unique de cette longue marche : le retrait pur et simple du projet de réforme des universités. Un objectif trop évident pour donner matière à la moindre tergiversation : *« Aucu, aucu, aucune hésitation... »* aura encore été l'une des scies du cortège.

Contre-pub

Mais en une semaine la démonstration aura pris du relief, notamment grâce aux importants renforts de créativité venus des écoles d'art et des délégations de province. Les étudiants-artistes, bardés de seaux et de bombes de peinture, ont colorié le bitume, laissant sur leur passage des traînées phosphorescentes. Leurs banderoles « croquaient » MM. Monory et Devaquet sous les traits les plus repoussants avec des légendes appropriées – *« les ministres boivent, les lycéens trinquent »*. D'autres calicots muets offraient seulement aux regards d'élégantes frises baroques destinées à démontrer la nécessité de maintenir dans les lycées les options artistiques menacées par la « réforme Monory ».

L'hostilité aux universités concurrentielles, à l'augmentation des droits d'inscription et à la sélection était déclinée sur tous les registres de la culture jeune des années 80. Une fois encore, la palme est nettement revenue à la publicité. La manifestation était parsemée d'une multitude de « spots » anti-réforme : *« Mamivaquet, les étudiants ne te disent pas merci »* (les yaourts), *« T'as le ticket fric, t'as le ticket fac »* (RATP) ou *« 1968, 1986 : les grèves qui font aimer la grève »* (la bière), tandis qu'une pancarte *« Devaquet, c'est flou »* laissait apparaître la silhouette d'une bouteille d'eau minérale.

Parmi les « tubes » chantés de la manifestation, se détachait : *« Toi, toi ta loi, on n'en veut pas »*, sur l'air de *« Toi, toi mon toi »*. Le cinéma était présent avec *« la Grande Embrouille (dernière semaine) »* et *« les Frères pétard »* dont MM. Monory et Devaquet sont évidemment les vedettes. Le défilé fourmillait aussi d'allusions à la bande dessinée – *« du goudron et des plumes »* (pour les ministres), ; ou de référence anglo-saxonnes, comme *« fac off »*, *« projet Devaquet : no future »*. Quelques touches de culture classique aussi avec *« lycée Calvin contre la Réforme »* ou *« lycée Descartes : je pense donc j'y suis »*.

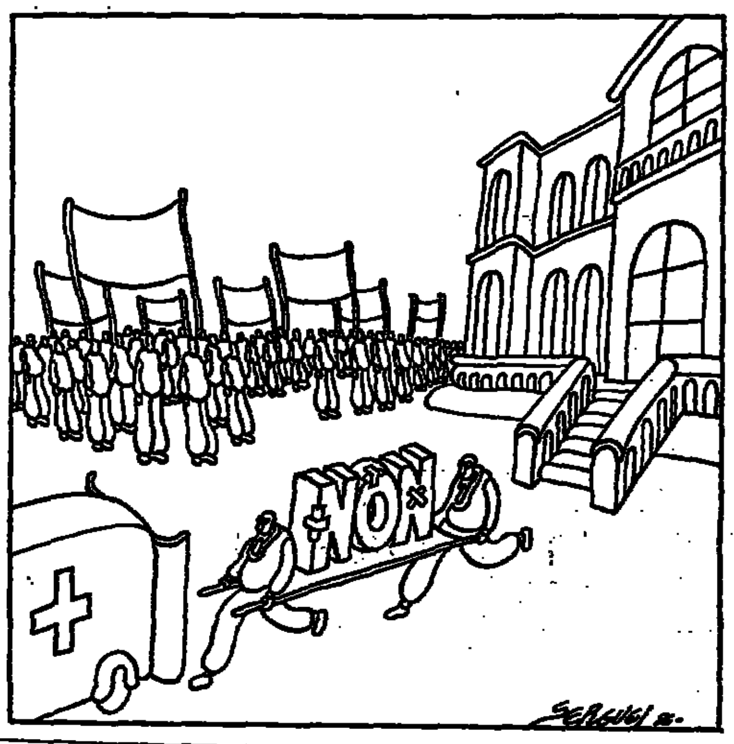
Les comiques professionnels et hommes politiques étaient associés pour le meilleur et pour le pire : *« Coluche, Le Luron... Devaquet. Le dernier comique va-t-il disparaître ? »* La fin des projets de réforme, si ardemment souhaitée, était symbolisée par plusieurs corbillards – *« sans aucun regret éternel »*, – lorsque leurs auteurs ne pendaient pas au bout de potences symboliques.

Quelques centaines d'enseignants s'étaient bien sagement rangés tout à fait en queue de cortège derrière les banderoles de la FEN, dont le secrétaire général, M. Jacques Pommatau, ne défilait pas, préférant assister à l'événement en spectateur devant les grilles du jardin des Plantes. Mais la plupart des professeurs présents avaient choisi de se mêler aux lycéens et étudiants pour observer de l'intérieur le phénomène encore assez mystérieux qu'est ce « décembre 86 ».

Les professeurs de lycées du SNES protestaient contre le projet de réforme du second cycle, aux côtés de leurs élèves, apparemment peu troublés par la lettre d'avertissement adressée par les proviseurs aux parents des grévistes. Les lycéens du technique, particulièrement nombreux cette fois encore, s'étaient mobilisés *« contre la réduction des horaires d'atelier »*, mais aussi contre les réformes incessantes et la sélection : *« Laissez-nous étudier, nous ne sommes pas des jouets »*, *« Laissez-nous réussir, on n'est pas des fils de prince, on n'est pas des bébés Nobel »*.

Grisés par l'ambiance de la rue, que beaucoup découvraient, persuadés d'avoir défilé en aussi grand nombre que les partisans de l'école privée en 1984, les manifestants s'étaient convaincus qu'il suffisait de marcher, de chanter et de crier encore et encore pour obtenir l'annulation du projet de loi. Le regard bienveillant des passants les avait confortés. L'évidence de leur force avait achevé de les convaincre : le gouvernement ne pouvait que rempocher ses funestes projets.

« En 1988, tous ces jeunes voteront : Chirac ne peut pas les provoquer », analysait un étudiant. *« S'ils ne cèdent pas, ça va dégénérer »*, prévoyait un autre manifestant. Lorsqu'ils ont aperçu leur premier CRS, ils ont crié d'instinct : *« Avec nous, vos enfants sont concernés ! »* Mais, un peu plus tard, ivres de fatigue, ils ont pénétré sur l'esplanade des Invalides pour apprendre que rien n'avait changé. La colère, la stupeur et quelques provocateurs se sont chargés du reste.



Sous l'œil des parents

Scène insolite : les parents qui, jeudi après-midi, regardaient place Denfert-Rochereau les lycéens et les étudiants manifester. Bon public, ils applaudissaient à l'originalité des uns, à l'enthousiasme des autres ; ils s'extasiaient devant l'originalité des banderoles, s'esclaffaient devant le comique des slogans.

« Avec nous les parents », criaient les lycéens en dansant. *« On est avec vous »* reprenaient les spectateurs, qui n'hésitaient pas à donner de temps à autre un coup de main aux services d'ordre débordés devant des automobilistes têtus cherchant à tout prix à forcer les barrages. Quelques-uns essayaient sans trop en avoir l'air et surtout sans insister de donner des conseils : *« Resserrez vos rangs ou le cortège va être coupé »*...

Ch. Ch.

Les comptes de la police

Selon la préfecture de police, les manifestants à Paris étaient deux cent mille. Ce chiffre – très éloigné de celui qu'ont avancé les organisateurs de la manifestation – a été établi par le bureau des évaluations, placé sous la direction du directeur adjoint des renseignements généraux parisiens, M. Eugène Nougue-Sans.

Le défilé du 4 décembre a été observé par dix-huit fonctionnaires des renseignements généraux, placés à trois points de passage du parcours : la gare d'Austerlitz, la place Denfert-Rochereau et le boulevard des Invalides, à la hauteur de la rue Oudinot. Ces fonctionnaires comptent le nombre de rangs. Connaissant la longueur totale du cortège (ici, 6 526 mètres), la largeur des rues traversées (de 31 à 40 mètres), la durée d'écoulement (4 heures), ils en déduisent le nombre des participants.

Les chiffres donnés par la préfecture de police ont varié en cours de journée : la raison, explique M. Nougue-Sans, tient à ce que les journalistes comme les responsables du maintien de l'ordre voulaient une évaluation rapide, dès le départ de la manifestation. Or il a ensuite fallu tenir compte des groupes qui ont rejoint le cortège en cours de défilé et des 20 000 étudiants qui l'attendaient place des Invalides.

« Cette manifestation est l'une des plus grandes des dix dernières années », assure M. Nougue-Sans. Son service avait évalué à 850 000 le nombre des participants à la manifestation de juin 1984 en faveur de l'école privée. Les organisateurs avaient avancé le chiffre de un million et demi de personnes.

G. M.

La comète Lang

Alors que la tête du cortège n'a pas encore paru, un petit mouvement de foule prend naissance sur le boulevard des Invalides. Jack Lang surgit, rayonnant, la pochette avantageuse, mitraillé par les photographes. *« Hé ! Jack ! »*, lancent les lycéens, goguenards. Un mauvais coucheur l'injurie : *« Socialistes, enculés, vous ne faites pas mieux que la droite ! »* Le ministre, impassible et toujours souriant, traverse l'esplanade. Il accorde une interview à une radio libre, pendant que les photographes se rabattent sur Daniel Gélin. Il salue des vendeurs de sandwiches, qui lui offrent un soda.

Au sommet d'un escalier, il se fait photographier avec des Beurs ravis de l'aubaine. Des applaudissements fusent. D'autres persiflent : *« Un autographe, Jack, pour accrocher au-dessus de mon lit ! »*, ou encore *« Salut, Léo ! »*. Certains étudiants sont perplexes : *« Qu'est-ce qu'on peut crier quand on est pour ?... »* La comète Jack Lang passe, vibrionnante de photographes et de groupies. Mais les troupes qui arrivent sur l'esplanade s'intéressent davantage aux horions qui commencent à s'échanger sur le quai d'Orsay avec le CRS, ou bien elles s'agglutinent autour du camion-sono qui, par à-coups, diffuse d'incertains décibels.

A la nuit tombée, l'ancien ministre se retrouve dans l'anonymat fiévreux du service d'ordre de la manifestation, qui s'efforce de maintenir un cercle étanche autour de la sonorisation. Le spectacle est ailleurs. Jack Lang se retire.

Les députés font salon sur les terrasses et s'empoignent dans l'hémicycle

Une charge des forces de l'ordre peut dégager l'esplanade des Invalides, mais la volonté du gouvernement et de sa majorité ne suffit pas à contraindre l'Assemblée nationale à délibérer, comme si de rien n'était, pendant que défilent des milliers de jeunes dans les rues de Paris ou qu'éclatent des incidents à quelques centaines de mètres du Palais-Bourbon. La droite, avant le 16 mars, en avait fait, à de nombreuses reprises, l'éclatante démonstration : une minorité déterminée dispose des moyens d'empêcher tout débat parlementaire. La gauche a retenu la leçon ; elle l'a mise d'autant plus facilement en œuvre, jeudi, que tout au long de la journée les députés socialistes étaient physiquement majoritaires dans l'hémicycle. Résultat : à coups de rappels au règlement et de suspensions de séance (neuf en tout : huit pour le PS et une pour le PC), seul a pu être discuté et adopté le « marronnier » annuel sur l'augmentation des loyers commerciaux, M. Pierre Joxe refusant que soit débattu le projet sur « diverses mesures d'ordre social » avant que M. Monory ou M. Devaquet ne soit venu s'expliquer devant les députés. Bien entendu, ni l'un ni l'autre ne l'a fait.

Le Palais-Bourbon, jeudi, ressemblait à un bunker : barrages policiers fermement dressés à tous les coins des rues menant à l'Assemblée nationale ; portes encore plus surveillées que d'habitude ; volets de fer hermétiquement clos à toutes les fenêtres. La Chambre donnait l'impression de vouloir se renfermer sur elle-même comme pour ignorer les événements extérieurs.

Pourtant, dès l'ouverture de la séance, à 15 heures, M. Pierre Joxe a fait pénétrer dans l'hémicycle les bruits de la rue. Jusqu'à minuit, jusqu'à ce que de guerre lasse la présidence renvoie les députés chez eux, ils ne cessèrent d'y être présents. Le président du groupe socialiste prévient d'entrée qu'il souhaite que le ministre de l'éducation nationale vienne rendre compte à l'Assemblée des conclusions qu'il tirerait de son entretien avec la délégation des étudiants et des lycéens. La gauche exige ensuite que les délégués étudiants soient reçus non par le seul M. Barrot, président de la commission des affaires culturelles, mais par la commission au grand complet.

Suspensions en série

Fidèle à son habitude de se poser en porte-parole de la majorité tout entière, M. Jacques Toubon (RPR) profite de l'absence de M. Barrot (CDS) pour donner « son » explication : c'est au nom de l'UDF et non en tant que président de la commission que M. Barrot s'apprêtait à recevoir les jeunes en colère. Moins d'une heure plus tard, les propos du secrétaire général du RPR sont démentis. Arrivé en courant dans l'hémicycle, après une première suspension, le secrétaire général du CDS explique la réalité : *« Les étudiants ont demandé à être reçus par la commission. Conformément à la tradition, le bureau de celle-ci et le rapporteur du projet contesté les recevront. »* MM. Pierre Joxe et Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine) s'indignent : *« Seule la majorité est représentée dans ce bureau ; recevoir les représentants des étudiants n'est pas l'affaire de la seule majorité. »*

« Il faut au moins qu'un représentant de chaque groupe politique participe à la délégation de la commission », demandent d'une même voix socialistes et communistes. M. Barrot ne veut rien entendre. La « punition » arrive : nouvelle suspension de séance. A 16 h 35, enfin, le dossier des baux commerciaux peut être ouvert. Il sera clos à 18 h 20 sans autre incident qu'une troisième suspension de séance.

Mais dans les couloirs les bruits de la rue sont toujours aussi présents. Très vite (trop vite) les entourages ministériels et les députés de droite annoncent *« l'échec »* de la manifestation : *« Ils sont bien moins nombreux que prévu. »* M. Jacques Toubon s'explique sur une opinion exprimée à 15 h 10 et qui, à 20 heures, prend une curieuse signification : *« les justes revendications des étudiants »*. La terrasse de « l'annexe » du 101, rue de l'Université devient le dernier salon où l'on cause, où l'on tente de voir. De l'un à l'autre les visions sont bien divergentes : certains ne perçoivent qu'une foule clairsemée, d'autres des cortèges qui arrivent en masse.

Des étudiants ont tout de même réussi à pénétrer dans le Palais. Non seulement le bureau de la commission mais aussi les groupes RPR, UDF, PS et PC reçoivent des délégations qui leur remettent leur motion. Les socialistes s'efforcent d'expliquer que les réformes de structures des universités prévues par le projet rendant le pouvoir aux *« mandarins »* sont aussi *« inquiétantes »* que celles qui concernent les étudiants directement. Pour détendre l'atmosphère, M. Barrot accepte une première : il vient devant le groupe socialiste rendre compte de son propre entretien avec les étudiants. Le PS s'oppose malgré cela à ce que les travaux puissent reprendre après l'adoption du projet sur les baux. Mais la tension monte dans l'hémicycle. M. Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais) montrant les bancs de la gauche parle des *« charlots de Charlety [qui] sont de retour »*. M. Gabriel Kaspereit (RPR, Paris) dénonce les *« palinodies de M. Joxe »* et la façon dont M. André Billardon (PS, Saône-et-Loire) préside les débats. M. François Bachelot (FN, Seine-Saint-Denis) affirme : *« Il n'y a plus de gouvernement »*, et accuse les socialistes de déshonorer le Parlement.

Pourquoi pas le président ?

Pendant l'heure du dîner, la terrasse du 101 est plus occupée que le restaurant. Les nuages des bombes lacrymogènes ne masquent pas les affrontements. A 21 h 30, à la reprise de la séance, M. Roland Dumas le reconnaît : *« Il faut tout faire pour éviter ce qui demain pourrait être regretté. »* Il demande la venue immédiate de M. Monory ou de M. Devaquet. M. Philippe Séguin, présent avec son escouade au complet (ministre délégué et secrétaires d'Etat), prévient qu'il n'en est pas question. Suspension de séance pour donner aux socialistes le temps de réfléchir. Nouvelle demande à 22 h 15 de M. Joxe, qui annonce : *« Nous n'avons pas l'intention de délibérer sur le projet portant diverses mesures d'ordre social tant que nous n'aurons pas entendu le gouvernement nous faire part de ses intentions. »* Sur les bancs de la droite et de l'extrême droite, où les partisans de la suppression du remboursement de l'avortement sont particulièrement nombreux, la tension monte d'un cran : ils veulent ouvrir ce dossier comme cela était prévu. Pas question pour les socialistes. Nouvelle suspension. N'ayant réussi à joindre ni M. Monory ni M. Devaquet, M. Joxe demande cette fois la venue de M. Jacques Chirac. M. Séguin s'étonne : *« Allez-vous, la prochaine fois, nous demander la venue du président de la République ? »*

A 23 h 50, tout est terminé dans la rue. M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret) déclame : *« Une génération a été humiliée par votre gouvernement, elle ne l'oubliera pas. »* M. Dumas constate : *« Une jeunesse pacifique est venue les mains vides. Elle projetait d'entendre de la musique ; elle n'a entendu que les bruits des grenades lacrymogènes et des grenades offensives. »* Nouvelle demande de suspension, et la séance est levée.

La pièce n'est pas achevée pour autant. Le PS a envisagé une motion de censure, mais il redoute de ressouder ainsi une majorité qu'il estime divisée. M. Dumas a évoqué une commission d'enquête sur les incidents. Pour la suite, M. Joxe a prévenu : *« Nous utiliserons tous les moyens constitutionnels et réglementaires pour nous opposer au vote du projet de M. Devaquet. »* La contestation dans la rue a trouvé un puissant relais au Palais-Bourbon. Le gouvernement doit compter avec l'une et l'autre.

THIERRY BRÉHIER.

des étudiants et des lycéens

peu après 20 heures devant les manifestants, devait déclencher leur colère, encore attisée par l'annonce par la préfecture de police du chiffre de deux cent mille participants (les organisateurs annonçaient un million).

Simultanément, les forces de l'ordre tentaient de dégager les abords du pont Alexandre-III, délogeant même le podium où un spectacle musical devait avoir lieu. Des affrontements sporadiques devaient se poursuivre dans la soirée.

Vers 22 heures, une dizaine de milliers de manifestants, spectateurs ou acteurs, se mesuraient à la police. Jets de pavés, bâtons, bouteilles et engins incendiaires du côté des manifestants, jets de grenades lacrymogènes parfois à tir tendu du côté des CRS et des gendarmes.

Peu avant 23 heures, une ultime et plus violente charge des forces de l'ordre dégageait totalement l'esplanade des Invalides. Le dernier carré des manifestants tentait en vain de se replier sur le quartier Latin, interdit par un important dispositif policier, pour finalement se disperser dans les quartiers sud de la capitale après deux derniers heurts.

Parmi les forces de l'ordre, vingt policiers ont été tranportés à l'hôpital. Cent quarante-neuf personnes ont été interpellées, dont quatre-vingt-treize étaient toujours gardées à vue vendredi matin. Parmi lesquelles 25 personnes interpellées dans l'après-midi aux abords de la faculté d'Assas.

Quarante et un manifestants ont été hospitalisés. Parmi les plus gravement atteints, un homme de vingt-huit ans a eu une main arrachée et devait être opéré vendredi matin à l'hôpital Laënnec. Un autre manifestant a perdu un œil et est hospitalisé dans le service de neurochirurgie de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Esplanade de la colère

Cela avait commencé par des chansons. Et ça s'est terminé par des larmes. Celles provoquées par la pluie de grenades lacrymogènes lancées, peu après 20 heures, par les forces de l'ordre décidées à faire évacuer l'esplanade des Invalides. Mais aussi les larmes de rage de beaucoup de jeunes, effondrés de voir d'un coup basculer les espoirs intenses et confus qu'ils avaient placés dans ce mouvement.

Que certains soient venus pour en découdre avec la police, c'est incontestable. Avant même que le cortège des manifestants parvienne sur l'esplanade, une foule de lycéens, étudiants et loubards mélangés est agglutinée devant le mur de défense établi par la police entre la Seine et le ministère des affaires étrangères. On s'apostrophe d'abord gentiment : *« CRS avec nous, vos enfants sont étudiants ! »*. Au fur et à mesure que le soleil décline, embrasant les fenêtres de la rive droite, le ton monte : *« On veut étudier pour ne pas être CRS ! »*, scandent les étudiants encore sages.

Mais voici que des loubards escaladent le bâtiment annexe du Quai d'Orsay pour jeter les premiers projectiles sur les gendarmes mobiles qui attendent, l'arme au pied. Vers 17 heures, les canons à eau entrent en action, salués par des huées. La clameur attire toujours plus de monde vers cet angle du quai qui, toute la soirée, servira d'abcès de fixation.

Les gendarmes mobiles se contentent d'abord de monter à leur tour sur le toit du petit bâtiment pour en déloger les manifestants acrobates. Ils s'efforcent visiblement de ne pas brusquer les choses, leur tendant même parfois une main secourable pour leur éviter de tomber de la corniche. Mais la seule vision des uniformes suffit à déclencher les huées, accompagnées de boîtes de bière, de pierres et de manches de pancarte. Ce qui n'est d'abord qu'un ballet comique prend vite un tour agressif. Injures et projectiles divers pleuvent.

Vers 19 heures, les canons à eau bombardent les manifestants. On oublie Monory et Devaquet, pour s'en prendre désormais à Chirac et à Pasqua, dont la démission est réclamée avec insistance. Des manifestants, se servant de barrières, continuent à escalader le bâtiment qui surplombe la position des gendarmes mobiles. On commence à jeter des pierres et des bouteilles qui, parfois, atteignent les manifestants du premier rang. Les premiers blessés sont emportés, sous l'œil navré d'un service d'ordre étudiant complètement débordé. La plaque de rue de l'angle du quai est arrachée et remplacée par un bombage : *« Rue de la colère. »*

La première charge

Vers 19 h 20, la sono annonce dans l'indifférence générale qu'une délégation est reçue au ministère de l'éducation nationale. Des casseurs ont apporté une barre à mine pour dépaver la chaussée. Les jets d'eau pleuvent périodiquement sur les manifestants, toujours plus nombreux au fur et à mesure que le cortège emplit l'esplanade. *« Pasqua, enculé ! »*, et *« Pasqua terroriste ! »* sont les slogans les plus repris, assortis du médium tendu vers le ciel.

Retour des négociateurs. Chacun fait son compte-rendu. L'étudiant qui explique l'entrevue avec la commission des affaires culturelles s'interrompt soudain : *« Formez des chaînes, formez des chaînes ! »*, hurle-t-il. A quelques dizaines de mètres, les CRS chargent les premiers rangs étudiants. Du coup, les partisans d'un affrontement avec la police l'emportent sur les manifestants anti-Devaquet. *« Ta gueule ! Descends de ton podium ! »*, crient-ils à l'orateur. Flottement partout. Le service d'ordre étudiant en vient aux mains avec les « inorganisés ». Les chaînes qu'ils tentent de former se brisent aussitôt. *« Je ne suis pas venue de Montpellier pour rentrer chez moi par le dernier métro ! »*, lance une étudiante. La foule scande : *« Chirac, salaud, le peuple aura ta peau ! »*

Finalement émerge de la confusion un mot d'ordre : *« Tous au quartier Latin ! »*. Mais les casseurs occupés avec les gendarmes mobiles du Quai d'Orsay veulent en découdre sur place. Les uniformes se déploient donc, et commence alors un feu d'artifice de grenades lacrymogènes et déflagrantes. Pierres et bouteilles pleuvent sur les boucliers, parfois aussi un cocktail Molotov. Dans les rangs des CRS, on entend le mot d'ordre *« Tir tendu ! »*. Les fusils lance-grenades s'abaissent et tirent à ras des têtes. A trois reprises, un étudiant s'approche des rangs policiers en formation de tortue et lance pavé ou brandon enflammé. La foule exulte. Il reçoit une grenade à bout portant.

Dès lors, sur l'esplanade dominée par la tour Eiffel illuminée, encadrée par la façade des Invalides et les verrières du Grand Palais, on assiste à une véritable bataille rangée, noyée dans la fumée des gaz lacrymogènes et des feux de camps allumés, de-ci de-là, par des étudiants au bivouac. La sonorisation émerge de la confusion comme d'un camp retranché que défendent avec rage les manifestants encerclés de trois côtés. CRS et gendarmes mobiles tirent des salves de grenades, tantôt vers le ciel, tantôt en rase-mottes sur les manifestants. Les ambulances emportent à grand-peine les blessés. Mais les rangs des étudiants restent toujours aussi compacts, car le vent rabat la fumée lacrymogène sur les forces de l'ordre...

Le dernier carré

Vers 22 heures, une cohorte de manifestants quitte l'esplanade, à l'opposé du champ de bataille du quai d'Orsay et du pont Alexandre-III. Sur leur passage, avenue de La Motte-Piquet, ils mettent le feu aux poubelles et cassent les abribus. D'autres se dirigent vers le quartier Latin. Cependant, quelques-uns, restés sur l'esplanade, font voler en éclats les vitres du terminal d'Air France.

Contemplant le mur du Quai d'Orsay couvert de bombages, un étudiant commente : *« Les murs ont fleuri. C'est tout ce qu'il y a de positif ce soir... »*

Bientôt l'esplanade est désertée. Sur la barricade improvisée du côté du Quai, trois carcasses de voitures noircies que contemplent quelques attardés au visage grave. *« La fête est bien finie, la manifestation, c'était l'humour, maintenant c'est la guerre »*, constate avec une déception qui se veut lucide un étudiant du lycée Duperret (Paris). Quelques heures plus tôt, pourtant, un de ses compagnons de marche avait lancé un *« CRS-SS! »*. Lui et ses copains, avaient contre-attaqué en riant : *« CRS une chanson ! »*. *« Notre originalité, c'était notre force tranquille. Maintenant on va perdre notre cohésion. Il nous faut les ouvriers, les syndicats. C'est devenu politique. »*

Un sentiment de gâchis

Depuis 22 heures, rien ne sera plus pareil : sur l'esplanade et dans ses environs il y a eu une cinquantaine de blessés, un jeune a perdu une main, un autre un œil. Les CRS, *« nous on les aimait tout à l'heure ! »* Une trentaine de jeunes gens sous bonne escorte attendant avec une anxiété qui se veut discrète d'être embarqués au commissariat.

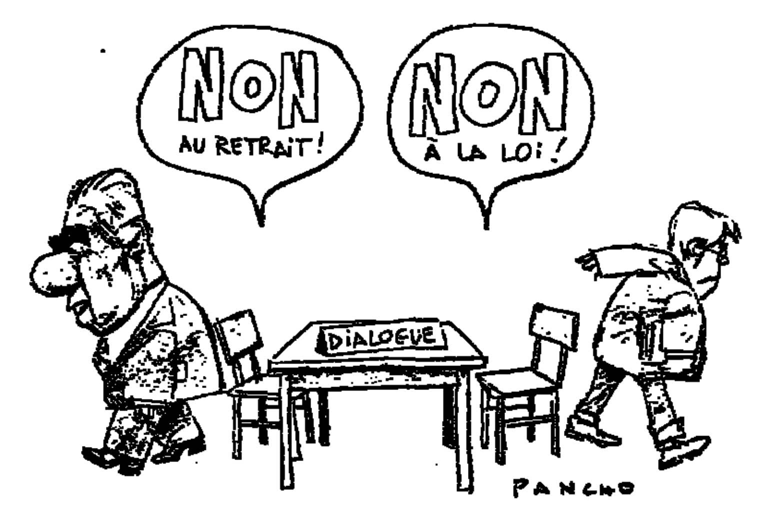
Dès lors le bateau ivre de la fin de manifestation a commencé à dériver lentement. Contournant les Invalides, deux à trois mille manifestants ont regagné Montparnasse, se sont engagés rue de Rennes, pour tenter de gagner le quartier Latin, se sont trouvés bloqués par un barrage de police, ont reflué vers le boulevard Edgar-Quinet avant d'échouer vers minuit sur la place Denfert-Rochereau. Un dernier carré de la coordination nationale des étudiants voyait, épuisé, se disperser les dernières troupes. Les brutalités policières permettraient de sauver la face, mais le sentiment de gâchis et d'échec était visible et pesant.

Au même moment, commençait à la faculté de Tolbiac une assemblée générale tendue, houleuse, qui allait se prolonger tard dans la nuit. *« Ce n'est pas la peine d'y aller, ce qui se passe est sans intérêt, c'est absurde et débile »*, prévient un étudiant écœuré. A l'intérieur, deux cents étudiants, dont une partie des membres de la coordination nationale, ont du mal à s'écouter. La dynamique des états généraux d'il y a seulement quinze jours s'est tendue jusqu'à craquer. *« Samedi, je demanderai la révocation du bureau des quatorze membres élus mardi dernier. Ils avaient la responsabilité des mots d'ordre de fin de manif, et cette responsabilité ils ne l'ont pas prise ! »*, crie un délégué de Saint-Denis. *« Ils ont sciemment amené à l'affrontement. Ils ont cassé le mouvement. Ils nous ont trahis ! »*, hurle un autre.

« Ecoutez, il faut que nous sortions quelques chose de cette réunion pour pouvoir discuter avec nos assemblées générales demain », essaie de proposer un troisième, pour calmer les esprits. Une bonne partie de l'amphi crie à la récupération du mouvement, à son détournement, quand est proposé un projet *« d'appel à la population »*, à manifester activement sa solidarité avec les étudiants. Un excité propose une nouvelle manifestation nationale la semaine prochaine. Il est conspué. *« Il n'y aura personne à une manif. Les étudiants et encore plus les lycéens auront peur et cette peur est légitime. Ils ont vu leurs copains matraqués. »* Les vagues de propositions radicales viennent se heurter à l'écœurement de bon nombre des présents. *« L'AG actuelle n'a aucune légitimité pour décider quoi que ce soit. Ce n'est pas la peine de poursuivre ce débat stérile. Il faudra faire le point dans chaque université et que les étudiants soient tous là pour déterminer quelle attitude on adopte. »*

Beaucoup sont déroutés. Et le réveil sera douloureux.

Reportage de Roger CANS, Gérard COURTOIS, Danielle ROUARD et D. SCHNEIDERMANN.



En attendant le défilé

Jeudi matin, dans la cour Villiers du lycée Carnot, feutres de couleur et bombes de peinture à la main, ils s'affairent autour de grandes toiles blanches posées à même le sol.

11 h 30 : « AG ». Un élève s'empare du mégaphone et scande : *« AG ! AG ! »* Ils sont une cinquantaine. Déception. *« Y en a plein qui ne veulent pas sécher les cours »*, déclare, gravement, une lycéenne. Certains élèves se régroupent en haut d'un escalier pour regarder. *« Venez, venez avec nous*, hurle le mégaphone. *Ne restez pas là à nous regarder comme des veaux »* Que faire ? *« Prochaine AG à 12 h 30 et départ pour la manif »*, annonce le haut-parleur brutalement.

Toujours peu de monde. *« Y'en a plein dans les cafés »*, lance une fille. *« Va vite les chercher »*, réplique une autre. On cloue, on punaise, sur une fine baguette les toiles que l'on vient d'achever de peinturlurer. Un volontaire va chercher du pain. *« Les prépas HEC doivent venir avec nous. »* Indifférents à tout ce remue-ménage, quelques élèves tapent dans un ballon et ignorent superbement la galère d'à côté.

12 h 30 sonne. Fin des classes. Aussitôt le mégaphone retentit. *« AG, AG ! »*. Une longue cohorte d'élèves se dirige vers la sortie. *« Tous à la manif, venez avec nous, cela vous concerne »*, hurle la brunette dans son haut-parleur. *« J'étais là jeudi dernier ; maintenant je n'y vais plus ; c'est politique »*, dit un lycéen en gagnant la sortie. Peu de monde à l'« AG ». *« Venez, venez, hurle toujours le mégaphone ; nous sommes apolitiques »*. Quelques quolibets lui répondent. N'est pas pasionaria qui veut.

Finalement, ils seront près d'une centaine à quitter le lycée. *« Nous ne sommes pas nombreux »*, dit l'un des participants au cortège. Peu importe. Il faut y aller. Ils partent sous l'œil goguenard des opposants, qui sont eux aussi en petit nombre.

JEAN PERRIN.

Salut les artistes...

Premier tir groupé de lacrymogènes. *« Ollé ! »* crient les étudiants rassemblés devant le podium installé par la coordination devant le pont Alexandre-III. *« Oh, la belle orange »*. Mais un nuage blanc qui s'élève dans la foule en fait reculer plus d'un. Sur le podium, les ordres d'appel au calme se transforment en consignes de sécurité : *« Faites des chaînes, restez soudés pour ne pas être piétinés. »*

Il est 20 h 45. Et les milliers de jeunes jusque-là patients et impatients d'assister au concert se lèvent et reprennent en cœur : *« Chirac, démission ! on n'est pas au Chili ! »* Les plus vieux conseillent aux novices de faire des feux pour lutter contre les gaz. Une fille que deux copains consolent pleure ; une ambulance traverse la foule, quatre manifestants transportent un de leur blessés. *« En fait de concert, c'est une pluie de grenades »*, commente nerveusement une étudiante de Bordeaux, qui met pour la première fois les pieds à Paris. Plusieurs artistes, dont Renaud, devaient distraire la foule pendant que les délégations lycéennes et étudiantes étaient reçues à l'Assemblée. Mais, dès le début, le spectacle a trébuché sur des fausses notes.

La foule avait fait rapidement comprendre à une chanteuse disco qui commençait un effeuillage qu'elle n'aimait pas ce genre de cinéma. Même sort à un groupe rock. Un chanteur, interrompu par les organisateurs qui informent les militants sur ce qui se passe à l'Assemblée, s'énerve. En mal d'inspiration : il bredouille *« Un jour, Devaquet s'en ira. » « On s'en doute »*, crient hilares, des étudiants de Dauphine. Cette fois c'en est trop. Les manifestants-spectateurs se lèvent et « sortent » l'artiste.

Les CRS viennent de recevoir l'ordre de disperser les jeunes sur l'esplanade. On évacue en catastrophe le podium et la sono. Des milliers d'étudiants partent à travers Paris.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

De la Canebière à la Réunion

Des dizaines d'autres manifestations

Selon une estimation de l'agence France Presse, quelque 300 000 personnes ont manifesté, le jeudi 4 décembre, dans différentes villes de province.

A Marseille, un cortège de 20 000 étudiants et lycéens a mis plus de deux heures pour descendre la Canebière, aux cris de *« Devaquet démission, sinon c'est la révolution »*. Ils se sont rendus sans incident à la préfecture de région, quadrillée par d'importantes forces de police.

A Lyon, les manifestants étaient un peu moins nombreux que le jeudi précédent — 25 000 environ — mais 2 500 étaient partis le matin, en cars ou par TGV, vers Paris. Etudiants et lycéens étaient aussi 25 000 dans les rues de Toulouse. Une jeune fille a été blessée par une voiture qui, sur la route nationale Béziers-Narbonne, franchissait un barrage de lycéens réclamant un franc par voiture.

10 000 manifestants ont également défilé à Montpellier, parmi lesquels on comptait nombre de représentants de la FEN, du SNES et du SGEN. Place Kléber à Strasbourg, un mannequin en carton haut de trois mètres, représentant M. Devaquet, a été brûlé sous les huées d'une foule de 5 000 à 6 000 étudiants.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, plus d'une vingtaine de manifestations ont réuni 15 000 personnes au total. Dans l'Ouest, ils étaient 90 000, dont 16 000 à Nantes et 10 000 à Saint-Brieuc. A Saint-Nazaire, une immense banderole avait été confectionnée à partir de cinq cents draps offerts par la population.

« Laissez passer l'enterrement de Devaquet », chantaient les manifestants ,à Bordeaux, tandis qu'à Pau, la température aidant, 5 000 personnes ont terminé leur défilé par un pique-nique au centre-ville. Un froid glacial a freiné les ardeurs à Nancy où l'on ne notait que 2 500 manifestants.

Notre correspondant à Limoges nous signale que plusieurs milliers d'étudiants de la toute jeune université (née en 1968) ont défilé dans les rues de la ville. *« Petite fac pas chère à vendre : s'adresser agence Devaquet »*, lisait-on sur les banderoles.

Des rassemblements ont eu lieu aussi à Nice, à Grenoble, à Rouen, à Dijon, à Orléans, etc. Et même à la Réunion, où notre correspondant nous signale que 3 000 lycéens ont défilé dans les rues de Saint-Denis et de Saint-Pierre dans le calme et... sous un soleil écrasant.

A la Martinique, 2 500 à 3 000 étudiants, lycéens et élèves de collèges ont participé dans les rues de Fort-de-France à une manifestation, nous indique notre correspondant. La grève était totale sur le campus universitaire de Schoelcher et le taux d'absentéisme aux cours dans les quatre lycées du département très important.

Etat de siège à Assas

A Assas, jeudi, on avait aussi la fièvre. Mais une fièvre obsidionale, reposant sur la conviction que, de toutes les universités parisiennes, seule Assas pouvait arborer à ses fenêtres la banderole « provocatrice » en ce jour de défilé : *« Paris-II, non à la grève ! »* Mais pas question cette fois de laisser s'approcher les *« bolchos, trotskards et autres gauchistes »*.

Sur le parvis de la faculté, des étudiants en treillis déploient leur arsenal : casques frappés de la croix celtique, manches de pioche et projectiles divers dissimulés dans des sacs de sport ou des housses de guitare. Les militantes se contentent d'arborer un autocollant *« Les étudiants contre la grève politique PC-PS »*. A l'entrée de l'immeuble, les appariteurs procèdent à un filtrage strict : ne sont admis que les étudiants munis de leur carte... et débarrassés de leurs « sacs de sport »...

Mais il y a encore plus royaliste que le roi. Les militants du GUD (Groupe union défense) ont convoqué une conférence de presse dans le sous-sol d'un café pour mettre les points sur les « i » : *« Pas question pour nous d'attaquer la manif*, affirment-ils. *Nous sommes nationalistes, pas briseurs de grève. Nous sommes pour la sélection des élites, mais pas par l'argent. Nous ne voulons rien avoir à faire avec les syndicats barbouzards du genre UNI ou CELF, ces jaunes de Devaquet. Notre position, c'est Assas, point final. »*

Cette position, ils n'auront pas besoin de la défendre. Aucun « trotskard » ne se montrera de la journée. Les CRS, au demeurant, ont fermé l'accès de la rue avec leurs camions. Les « nationalistes » seront donc seulement privés de manifestation. Mais les plus excités se rattraperont le soir...

R.C.

L'avenir du projet Devaquet

La vaine rencontre entre M. Monory et les étudiants

« Dans le fond, on était d'accord sur tout... sauf, bien sûr, sur le retrait de la loi... » Le collaborateur de M. Monory qui a assisté à l'entretien avec la délégation étudiante s'étonne encore qu'on en soit arrivé là. Le gouvernement a clairement fait entendre qu'il était prêt à discuter sur tous les points soulevés par les étudiants. M. Monory l'a encore répété devant la presse : *« Nous avons toujours pris en compte ce que les jeunes demandaient »*, et il a ajouté que des *« modifications tout à fait importantes »* seraient faites au texte de loi.

Ces modifications donneraient satisfaction aux étudiants sur les principaux points soulevés par eux : les droits d'inscription, les diplômes nationaux et la sélection. Sur ce point en particulier, le ministre a précisé que *« tout bachelier pourrait entrer en université ou dans une formation post-baccalauréat »*. M. Devaquet a ajouté qu'il *« n'avait jamais parlé de sélection »*, son souci étant simplement d'améliorer l'orientation des étudiants, une fois qu'ils sont entrés à l'Université, afin qu'ils aillent dans les filières correspondant à leurs goûts et à leurs aptitudes.

Pour donner plus de poids à son argumentation, M. Monory a repris l'idée lancée par M. Chirac, lors de l'émission télévisée du 30 novembre, d'un *« plan d'accompagnement »* pour garantir l'accès de tous les bacheliers à l'enseignement supérieur, là où les capacités d'accueil risquent d'être insuffisantes, en particulier dans la région parisienne. On se refusait toutefois, jeudi au ministère, à donner davantage de précisions sur la nature, l'ampleur et le calendrier de ce *« plan d'avenir »*, qui devrait normalement se concrétiser par des constructions ou des aménagements de locaux et des dotations en personnel.

Attendue comme le point d'orgue de la journée, la rencontre « historique » entre les représentants du mouvement et les ministres (qu'avait précédée une première entrevue avec une délégation de non-grévistes) n'aura donc abouti qu'à un dialogue de sourds. Les caméras des télévisions étaient massées dans la cour du ministère dans l'attente des « plénipotentiaires », annoncés pour 18 h 15. Retardés par les embarras de circulation, ceux-ci – au nombre de seize – ne sont arrivés qu'à 19 heures, fatigués et un peu héberlués par l'éclat des projecteurs. Que s'est-il passé ensuite ?

Selon un membre du cabinet de M. Monory, la discussion fut courtoise mais tourna rapidement court, les représentants des manifestants ayant déclaré, par la bouche de David Assouline (étudiant en troisième cycle d'histoire à l'université de Paris VII) qu'ils n'avaient qu'un seul mandat : exiger le retrait du projet. M. Monory leur ayant fait remarquer qu'il ne pouvait en être question, la conversation ne pouvait aller bien loin.

A ce moment toutefois, une des déléguées aurait indiqué que leur mandat durait jusqu'à la fin de la manifestation et que l'attitude des étudiants pour la suite serait déterminée dans les assemblées générales qui auraient lieu dans les universités dès vendredi. Cette intervention laissait-elle entendre que les étudiants pourraient revoir leur position à la lumière de la situation nouvelle créée par le refus du gouvernement de céder ? C'est apparemment ce qu'ont cru comprendre à la fois M. Monory, qui y vit le signe d'une ouverture possible, et M. David Assouline, membre de la Ligue ouvrière révolutionnaire (groupuscule trotskiste dissident de la Ligue communiste révolutionnaire), qui crut y percevoir l'amorce d'un recul et n'ouvrit plus la bouche.

A la sortie, c'est lui toutefois qui annonça devant les caméras que les étudiants se réuniraient dès vendredi matin en assemblées générales.

De son côté, M. Monory expliquait aux journalistes que la délégation qu'il avait reçue n'avait pas la même composition ni la même tendance que celle qu'il attendait, laissant entendre que l'extrême gauche y exerçait une influence déterminante et qu'elle était donc peu représentative de l'ensemble du mouvement.

En fait la délégation avait la composition suivante : 10 membres de l'UNEF-ID (dont 7 du PS, 2 de la Ligue communiste révolutionnaire et 1 du parti communiste internationaliste) ; un membre de la Ligue ouvrière révolutionnaire ; 3 de l'UNEF-SE (dont 2 communistes et 1 oppositionnel) et 2 indépendants.

FRÉDÉRIC GAUSSEN
et GÉRARD COURTOIS.

La logique du gouvernement : barrer la route au PS

Empêcher à tout prix la jonction entre le PS et le mouvement des étudiants et des lycéens, c'est l'unique préoccupation de MM. Jacques Chirac, Charles Pasqua et René Monory. En aucun cas le débat parlementaire sur le projet de loi Devaquet ne doit permettre aux députés socialistes de devenir les porte-parole ou les relais du combat mené contre ce texte par la jeunesse des lycées et des universités. La méthode qui a été employée, à cette fin, le jeudi 4 décembre, est simple et banale : *provoquer pour diviser*.

Le gouvernement a laissé venir la manifestation, en n'annonçant aucune décision qui lui retirât son objet. Il l'a encouragée, ce qui est plus singulier, M. Chirac en flattant la contestation *« anti-technocratique »*, M. Alain Devaquet en assurant que le sort de son projet dépendrait de l'ampleur et de la nature de la mobilisation.

Massif et fidèle à lui-même, le mouvement s'est entendu signifier jeudi soir, par l'intermédiaire d'une organisation minoritaire de droite, reçue la première, puis par le ministre lui-même, la décision de celui-ci : le projet ne serait pas retiré. Après quoi, on a donné aux CRS l'ordre de charger contre le service d'ordre et les premiers rangs de la manifestation.

L'argumentation de MM. Chirac et Monory a les apparences de la logique. Puisque les étudiants et les lycéens s'opposent à trois dispositions du projet de loi que le gouvernement accepte de remettre en cause, le reste du projet peut être maintenu ; seul un jusqu'au-boutisme suspect a pu inspirer aux représentants du mouvement l'exigence pure et simple du retrait du texte. MM. Chirac et Monory n'ont pas voulu leur concéder cette première manche symbolique. Cinq cent mille étudiants rentrant chez eux en chantant *« on a gagné ! »*, et c'en aurait été fini de l'autorité du gouvernement ?

Cette analyse surprend certains membres de la majorité. Parmi les responsables du groupe UDF, il en est qui regrettent, au moins, que M. Monory n'ait pas jugé utile de s'adresser plus directement aux étudiants et aux lycéens, jeudi soir, par le moyen des radios, pour leur expliquer la position du gouvernement. Opposer une simple fin de non-recevoir à une délégation, *cela* sentait l'incompréhension ou la volonté d'humilier.

Cette intention n'est peut-être pas absente de l'esprit des responsables gouvernementaux. Non plus que celle d'offrir à la France profonde quelques images de violence entre policiers et manifestants, propres à rendre le mouvement beaucoup moins sympathique. Cela au service d'un objectif : démontrer que les étudiants et les lycéens ne mènent pas le combat qu'ils croient et défendent une cause qui n'est pas la leur.

Pourquoi demanderaient-ils, sinon, le retrait intégral d'un texte dont seule une partie les concerne ? Le mouvement aurait-il un motif avoué – le refus de la sélection par l'argent – et un but inavouable : faire échec au renforcement du pouvoir des professeurs, que la loi Savary avait affaibli ? Si tel est le cas, les étudiants et les lycéens ont servi de masse de manœuvre dans un affrontement entre les syndicats d'enseignants et le gouvernement.

Les socialistes ne peuvent, eux, se désintéresser de cet affrontement. Ils y sont, de fait, engagés par leurs liens avec la FEN, confirmés lors de la manifestation du 23 novembre. Peuvent-ils, dès lors, accepter, sans tenter d'y faire obstruction, la discussion du projet Devaquet, amputé de ceux de ses articles que rejettent les étudiants ?

Vendredi matin, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a reçu une délégation de la coordination étudiante et demandé que la commission des affaires culturelles se réunisse. Celle-ci doit, selon lui, procéder à des auditions avant de se prononcer sur le texte du gouvernement, amendé par celui-ci. A quoi M. Jacques Barrot, président de la commission et secrétaire général du CDS, répond : auditions, pourquoi pas ? obstruction, non.

Les socialistes mettent, aussi, en cause la tactique du gouvernement en demandant la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les consignes données à la police par M. Pasqua. Ils tentent, ainsi, de déplacer le débat, ou d'en ouvrir un autre.

PATRICK JARREAU.

M. André Bergeron suggère au gouvernement de « tout remettre à plat »

Dans un message qu'il a fait remettre à M. Jacques Chirac avant la réunion gouvernementale, vendredi 5 décembre, M. André Bergeron, secrétaire général du syndicat Force ouvrière, lui conseille de *« prendre en compte l'idée de M. Edgar Faure de* « tout remettre à plat »*, pour ensuite essayer de définir des règles recueillant, autant que faire se peut, l'accord des parties intéressées »*.

Cette proposition, écrit M. Bergeron, *« me paraît sage. Elle permettrait de calmer les passions et d'éviter d'autres conséquences dont personne ne peut aujourd'hui prévoir la dimension »*.

M. Jospin : « Entièrement solidaires »

Le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, qui était jeudi 4 décembre à Angers, a notamment déclaré : *« Dans son refus, son espérance, son angoisse, ce mouvement est tourné vers nous. Nous aurons à prendre la mesure de ce cri tranquille que vient de jeter la jeunesse à la face du pays. (...) Notre rapport avec ce mouvement, en tant que Parti socialiste, est un rapport de respect. Il n'est fait d'aucune timidité car nous n'avons aucune gêne à dire que nous sommes entièrement solidaires (...). Nous n'avons pas à régenter ce mouvement, à le récupérer car son message est clair (...). Que M. Chirac, qui est un homme politique averti, mesure ce qui s'est passé ce jeudi. S'il ne retire pas ce projet dont les jeunes ne veulent pas et s'il prend la décision de ruser, alors il prendra la responsabilité de ce qui pourra se produire. »*

Maladresses

(Suite de la première page.)

Paradoxalement, l'équipe de M. Chirac est ferme sur la forme et conciliante sur le fond alors que tout, maintenant, est une question de forme. Ce n'est pas – ou plus – le contenu du projet Devaquet qui soulève la colère des étudiants mais le symbole de ce qu'il représente. Une loi est-elle vraiment indispensable pour réaffirmer la modicité des droits d'inscriptions, la valeur nationale des diplômes et l'ouverture de l'enseignement supérieur à tous les bacheliers ; de beaux et bons principes qui n'ont pas attendu M. Devaquet pour être proclamés ni l'actuelle majorité pour être bafoués ?

Une simple loi, surtout rédigée à la hâte entre deux échéances électorales, ne suffit pas à surmonter la contradiction dans laquelle se débat depuis plus de vingt ans l'enseignement supérieur français : permettre au plus grand nombre l'accès à une culture universitaire et former des cadres pour des emplois que la crise économique a encore raréfiés. Ni la démagogie, ni le laxisme, ni l'élitisme, fût-il baptisé « républicain », ne peuvent résoudre la quadrature du cercle.

On ne saurait reprocher au gouvernement de M. Chirac de n'avoir pas apporté la solution miracle que ses prédécesseurs n'avaient pas trouvée ; ou de n'avoir pas compris le sens d'une révolte réfractaire à l'explication rationnelle et que personne n'avait vu venir. Mais s'ils ne cherchaient à contenir un mouvement de ras-le-bol que par des finasseries tactiques, les hommes politiques, adonnés aux délices et poisons de la cohabitation et trop occupés à en déjouer les pièges, commettraient certainement une lourde faute.

DANIEL VERNET.

et les revendications des étudiants

Dans la presse parisienne

Pages assombries

Il y a une semaine, les images étaient joyeuses et fleuraient bon le printemps. Mai en novembre. Mais dans les journaux les photos de matraques, de casques, de boucliers et de visages ensanglantés ont recouvert celles de la fête et celles de la foule.

Les titres et les éditoriaux soulignent ce changement de climat et le tournant du mouvement. *« La manif dégénère »*, insiste *France-Soir*. *« La fête est finie »*, titre aussi *le Quotidien de Paris*. *« Historique »*, s'enflamme *l'Humanité*.

« Le mouvement de jeunes est entré hier dans une phase politique, écrit Philippe Tesson. *C'était inévitable. La fête est finie. Commence la guerre. »* Le directeur du *Quotidien de Paris* ajoute que *« le texte Devaquet a catalysé une ré-idéologisation de la jeunesse »*.

Appréciation plus nuancée dans l'éditorial du *Figaro*, qui note que *« les durs toujours prêts à jouer leur va-tout – la rue contre la légitimité gouvernementale – n'ont pas réussir à pourri la journée d'hier »*. Mais pour *le Quotidien* *« la solution est entre les mains des étudiants. Leurs assemblées générales doivent dire s'ils sont disposés à se laisser entraîner par quelques poignées de minoritaires que s'apprêtent à manipuler des agitateurs de métier »*.

Pas un mot de l'attitude du gouvernement, dont *Libération* souligne, en dix pages, le *« raidissement »*. Laurent Joffrin parle carrément de *« cynisme »*. Face à la *« popularité »* du mouvement dans l'opinion, écrit-il, *« Jacques Chirac et ses conseillers ont choisi une tactique aussi rance que dangereuse : briser les espérances pour durcir la protestation, en tablant sur le trouble et les incidents qui ne manqueront pas de s'ensuivre pour retourner l'opinion »*.

Même idée dans *le Matin de Paris*, dont l'éditorialiste Christian Fauvet stigmatise le *« coup du mépris »* de la part du gouvernement.

Etudiants manipulés ? Ministres cyniques ? Histoire de rappeler des souvenirs, *Minute* titre *« la chienlit »*...

L'emploi pour les jeunes diplômés

Les postes de cadre deviennent inaccessibles

« Chez nous, le niveau d'un cadre, aujourd'hui, c'est bac + 4 », lâche ce directeur du personnel d'un grand groupe encore nationalisé qui emploie 8 000 cadres. A l'autre bout de la table, son homologue d'une compagnie d'assurances acquiesce et s'inquiète. On assiste, dit-il, à la montée des niveaux de formation exigés et, en même temps, on voit des jeunes diplômés occuper des postes subalternes ou sans réelle qualification. *« C'est casse-cou »*, prédit-il, depuis cette pièce climatisée, perchée en haut d'une tour de la Défense. Et l'un et l'autre de poursuivre, à force d'exemples. *« Un type qui a une maîtrise, on n'embauche pas. On préfère son équivalent sorti d'une grande école ». Une société pétrolière en est à ne pas recruter un sup de co de province au rang de cadre... »*

Plus à l'abri du chômage que les jeunes sortis du système scolaire sans ou avec peu de formation, les jeunes diplômés du secondaire ou de l'enseignement supérieur éprouvent cependant des difficultés grandissantes. Leurs perspectives d'emploi se sont déplacées vers des postes moins attractifs, et la lutte devient acharnée, y compris pour les meilleurs.

Neuf mois après leur sortie définitive du système scolaire, selon l'enquête emploi de mars 1983, 34 % des jeunes gens ayant obtenu un baccalauréat ont un emploi, 16 % sont au chômage et 41 % au service militaire. Au même moment, 54 % des bachelières ont un emploi et 30 % sont au chômage. Pour ceux qui sortent de l'enseignement supérieur 45 % des jeunes gens occupent un emploi, 9 % sont au chômage et 41 % sont au service militaire. Chez les jeunes filles, 81 % occupent un emploi et 10 % sont au chômage.

Un rapport d'une rare sévérité

Quant aux activités exercées, elles sont moins brillantes qu'il y a quelques années. 3 % des jeunes bacheliers seulement deviennent cadres (6 % pour les bachelières), mais 13 % apparaissent comme ouvriers qualifiés et même 11 % comme ouvriers non qualifiés (60 % d'employées chez les bachelières). Avec un niveau supérieur au baccalauréat, 30 % des jeunes gens trouvent un emploi de cadre (19 % pour les jeunes filles), 18 % sont employés (23 % pour les jeunes filles) et 5 % encore sont ouvriers qualifiés. A chaque fois, heureusement, les professions intermédiaires absorbent entre 30 et 58 % de ces anciens élèves.

Alors même que l'on constate une augmentation du nombre des diplômés, cette évolution, préoccupante, tient à plusieurs raisons. Si, depuis dix ans, le flux de sortie du système scolaire est demeuré à peu près constant (un peu moins de 800 000 jeunes par an), la capacité d'assimilation par le marché du travail s'est considérablement réduite.

En 1973, tandis que les entrées dans les entreprises étaient évaluées à 4,161 millions d'embauches, les recrutements à la sortie du système scolaire étaient de 627 000. En 1983, les embauches auraient globalement été de 2,611 millions, dont 287 000 pour les seuls sortants de l'école ou de l'université (hors apprentissage). Parallèlement, on sait que 241 100 jeunes ont quitté l'enseignement supérieur en 1983.

Mais les données économiques ou statistiques n'expliquent pas tout. Il y a deux ans, un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), sur « l'emploi des jeunes en France » (1) avait tenté d'en trouver les causes plus profondes, qu'il attribuait largement au système éducatif.

Passé relativement inaperçu à l'époque, ce document était d'une rare sévérité. Le chômage des jeunes, était-il affirmé, *« n'est pas seulement la conséquence de la crise économique mondiale ; elle découle également de problèmes structurels auxquels l'économie et la société française sont confrontées »*. Le système d'enseignement *« est conçu de manière à venir en aide à ceux qui sont doués pour les études. Il s'agit en fait d'un système fortement sélectif qui élimine les élèves les plus faibles à chaque niveau et qui tend à les désigner d'avance comme les perdants »*.

Fortement « élitiste », ce fonctionnement se poursuit jusqu'aux échelons les plus élevés et entraîne l'aggravation du moindre handicap. Les abandons, la sélection par l'échec, les diplômes dévalués (notamment le baccalauréat) ont tous des résultats catastrophiques sur le passage dans l'emploi, les formations n'étant pas toujours adaptées.

En conclusion, les experts de l'OCDE redoutaient la dérive vers un système scolaire dualiste, dont les effets négatifs sont sensibles aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Ils lui préféraient un système unifié, *« vieux rêve social-démocrate »*. *« Un large système d'enseignement et de formation de haute qualité serait plus important pour la restructuration de l'économie française dans les années à venir qu'un système élaboré et très sélectif »*, ajoutaient-ils.

ALAIN LEBAUBE.

(1) *OCDE, 1984, 45 F.*

PUBLICATION JUDICIAIRE

ARRÊT de la 4e chambre, section A de la cour d'appel de PARIS, en date du 3 FÉVRIER 1986.

ENTRE :

– La S.A.R.L. NORBERT ALEXANDRE, 30, rue du Fg Poissonnière, PARIS (10e).

– M. Norbert Chalom NAKACHE

ET :

– La Société des fourrures ALEXANDRE, 376-378, rue Saint-Honoré, PARIS (1er), représentée par M. Georges CONSTANT, son PDG.

PAR CES MOTIFS

Confirme en toutes ses dispositions le jugement du tribunal du grande instance de PARIS (3e chambre – 2e section) du 9 novembre 1984, condamnant la société NORBERT ALEXANDRE pour contrefaçon de la marque enregistrée sous le no 956.976 dont est titulaire la société des fourrures ALEXANDRE PARIS et concurrence déloyale.

Précise toutefois que l'interdiction sous astreinte faite à la Sté NORBERT ALEXANDRE d'utiliser la dénomination ALEXANDRE et l'image de la Panthère noire, éléments caractéristiques de la marque, doit s'entendre de l'utilisation même séparée de l'emblème ou du nom ALEXANDRE.

Constate la poursuite par la Sté NORBERT ALEXANDRE de l'utilisation du nom ALEXANDRE et de l'image d'une panthère noire.

Condamne la société NORBERT ALEXANDRE à payer à la société des fourrures ALEXANDRE PARIS une indemnité supplémentaire de 50 000 F.

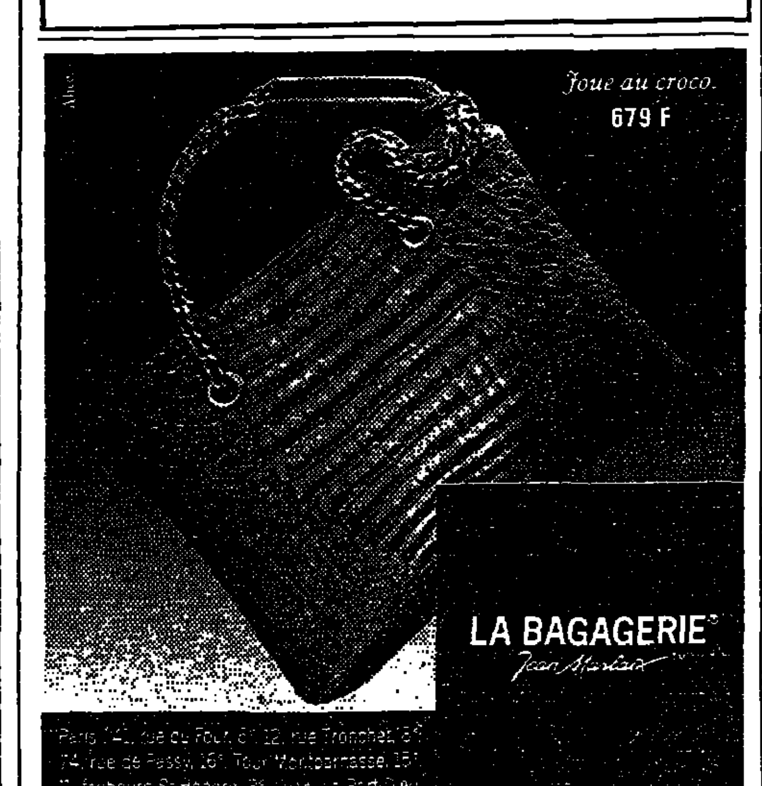
Ordonne la publication du dispositif du présent arrêt dans trois journaux ou revues au choix de la société des fourrures ALEXANDRE PARIS et aux frais de la société NORBERT ALEXANDRE, le coût global de ces publications ne devant pas excéder 18 000 F.

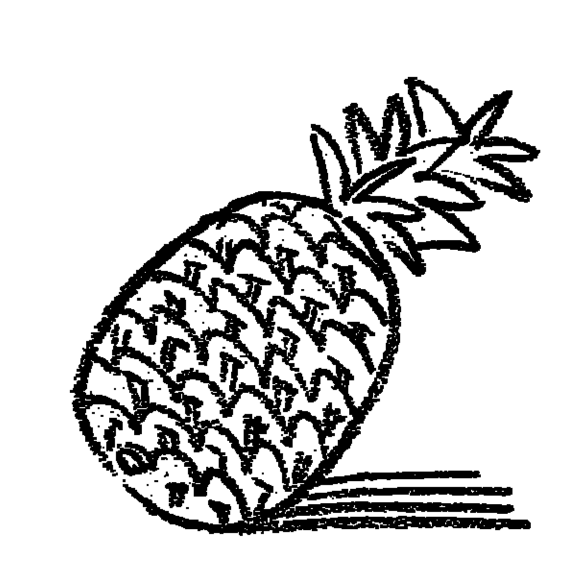
Condamne les appelants en tous les dépens d'appel.

Dit que la S.C.P. BERNABE, titulaire d'un office d'avoué, pourra recouvrer directement contre eux ceux des dépens dont elle a fait l'avance sans avoir reçu provision.

POUR EXTRAIT.







Débats

L'UNIVERSITÉ EN TRANSES

La manifestation nationale des étudiants et des lycéens du 4 décembre a marqué un temps fort dans l'histoire de la contestation des jeunes. Daniel Amson espère que les pouvoirs publics ne renonceront pas face à ces démonstrations. De son côté, Evry Schatzman prend prétexte du débat pour s'interroger sur les missions de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Un gouvernement légitime ne cède pas devant la rue

La droite n'est pas tenue de répéter les erreurs de la gauche et de s'incliner devant la pression des manifestants

par DANIEL AMSON (*)

COMME notre démocratie est vulnérable ! Parce que les étudiants et les lycéens manifestent dans la rue contre un texte qui n'apporte pas de changements profonds à l'Université, le gouvernement envisage de le modifier bien qu'il dispose de la confiance de ses représentants de la nation élus il y a neuf mois. Comment ne pas voir qu'il admet ainsi que les pouvoirs publics peuvent céder à la presson de la rue et qu'il ne suffira plus désormais qu'un projet de loi soit adopté par le Parlement, mais qu'il faudra en plus – et peut-être d'abord – qu'il ne donne pas lieu à des manifestations hostiles ? Qui ne comprend que le gouvernement de la République risque de donner droit de cité à un pouvoir qui n'en est pas un et qui, d'ailleurs – au cas d'espèce, – regroupe un grand nombre de jeunes filles et de jeunes gens qui n'ont pas l'âge de la majorité civique ?

Pourquoi demain d'autres groupes – qui seraient peut-être moins innocents – n'auraient pas, à leur tour, la tentation d'occuper la rue et d'y prendre une revanche de la défaite que leurs représentants auraient subie au Parlement ? Et pourquoi même, à la limite, ne pas organiser demain une manifestation contre le paiement de l'impôt sur le revenu, en faisant valoir qu'il entraîne une charge trop lourde pour diverses catégories de citoyens ?

Certes, si l'actuel gouvernement s'inclinait devant la rue, il ne ferait que suivre l'exemple donné par celui de M. Mauroy qui, après la manifestation du 24 juin 1984, retira le projet de loi sur la liberté de l'enseignement, déjà adopté pourtant par l'Assemblée nationale.

Mais un tel exemple – bien fâcheux – ne saurait constituer un précédent. La droite n'est pas tenue, en effet, de répéter les erreurs de la gauche et de sacrifier la dignité de l'Etat à la pression des manifestants.

Ce qui est en cause ici dépasse – et de loin – le « projet Devaquet ». Un texte, en démocratie, n'est jamais définitif et peut toujours être adapté aux circonstances nouvelles. Ce qui est en cause, c'est une certaine conception de la République selon laquelle il ne peut suffire de manifester en masse pour empêcher la représentation nationale de s'exprimer.

On a célébré, il y a quelques semaines – à la hâte, – le seizième anniversaire de la mort du général de Gaulle. Puisse-t-on méditer, dans les jours qui viennent, les propos qu'il tenait devant l'Assemblée constituante le 31 décembre 1945 : « *Si vous ne tenez pas compte des nécessités absolues d'autorité, de dignité et de responsabilité du gouvernement, vous irez à une situation telle qu'un jour ou l'autre, je vous le prédis, vous regretterez amèrement d'avoir pris la voie que vous aurez prise.* »

(*) Avocat à la cour.

La sélection par l'échec

La possibilité pour un étudiant de choisir son université indépendamment de ses aptitudes ne peut être considérée comme un droit

par EVRY SCHATZMAN (*)

IL y a une donnée sur laquelle règne le consensus. La compétition internationale est un fait et, d'une façon ou d'une autre, elle se reflète dans la vie française, et cela de bas en haut de l'échelle, et en particulier de l'école à l'université et de l'université aux organismes de recherche. Cette compétition produit un effet de sélection impitoyable, qu'il s'agisse de la réussite commerciale et industrielle, de l'entrée dans les grandes écoles ou les IUT, des concours de recrutement de différents ordres ou dans l'un de ces innombrables établissements privés qui délivrent à prix d'or une formation professionnelle.

Cette sélection est admise, reconnue dans de nombreux cas, et, après tout, si elle est acceptée lorsqu'il s'agit de la constitution des équipes sportives participant aux grandes compétitions internationales (football !) ou du choix des candidats aux concours internationaux de musique, pourquoi ne serait-elle pas nécessaire ailleurs ? Soyons clair, le système actuel, qui finalement rejette deux étudiants sur trois après la première année de premier cycle et au total quatre étudiants sur cinq à la fin du premier cycle, est une sélection par l'échec. Il vaut mieux, il vaudrait mieux une sélection intelligente, mettant en valeur les talents, les capacités et les ressources que cette sorte de jungle qui laisse derrière elle des jeunes gens déçus, aigris, malheureux.

Il paraît nécessaire de faire sérieusement face au problème posé par la question du droit des bacheliers à entrer dans l'enseignement supérieur. Quel enseignement supérieur et pour quoi faire ? Les étudiants ne refusent pas d'être conseillés. Leur réaction traduit l'effroi devant un système qui réglemente et ignore une exigence fondamentale des jeunes gens d'aujourd'hui : le besoin d'être respectés en tant que personnes, en tant qu'êtres humains. C'est là tout le sens du lien entre le mouvement SOS-Racisme et les manifestations étudiantes d'aujourd'hui : « *Nous pouvons nous tromper, mais nous voulons être respectés, nous voulons que chacun de nous ait droit à l'erreur.* »

Cependant on ne peut éviter l'introduction d'une orientation à l'entrée à l'université. La possibilité pour un étudiant de choisir son université et sa filière, indépendamment de ses capacités et de ses aptitudes, ne peut être considérée comme un *droit*. L'admettre rendrait l'organisation d'un bon enseignement impraticable.

Une formation ouverte, l'acquisition d'une culture de base, seront nécessaires aux générations montantes dans une société où les changements techniques sont si rapides qu'il sera nécessaire de changer de métier tous les dix ans. La capacité de faire face au changement est liée à la possession de connaissances générales, si bien que la nécessité de professionnalisation de l'enseignement supérieur pour faire face à la demande des nouvelles générations est en fait contradictoire avec la nécessité d'une formation générale permettant l'adaptation à une société en rapide évolution. Sans résoudre pour autant ici le problème, cela implique l'existence de premiers cycles donnant une formation en soi, à la fois générale et professionnelle, à côté d'autres préparant à une formation longue.

Deux nécessités conflictuelles

La professionnalisation a toujours été présente dans l'enseignement supérieur. Autrefois, il y a quarante ou cinquante ans, cela était très net avec la dominante en science et en lettres de la préparation (*via* la licence d'enseignement) aux concours de recrutement de l'enseignement et la fonction de grande école des facultés de médecine et de pharmacie, préparant aux professions correspondantes.

La structure actuelle est née du besoin de diversifier les formations, de tenir compte de la multiplication des professions où les distinctions entre les grandes branches classiques s'effacent, les sciences se mêlant aux lettres, le droit aux techniques et aux mathématiques, la médecine aux sciences humaines et sociales, la pharmacie à la biologie. Professionnalisation et universalité sont deux nécessités conflictuelles. Le système de fédération prévu par la loi, en donnant la préférence, dans l'organisation universitaire, à la spécialisation, risque d'être un retour vers le passé, une sorte de refus de regarder l'avenir.

L'évocation de l'orientation vers la recherche amène au problème des organismes de recherche et, en particulier, du CNRS.

Il y a quarante ans, Henri Laugier disait : « *La guerre se gagne d'abord dans les laboratoires.* » Aujourd'hui, paraphrasant Henri Laugier, nous devrions dire : « *La compétition internationale se gagne d'abord dans les laboratoires* ».

Les candidats actuels sont excellents, mais les « coups d'accordéon » budgétaires sont une catastrophe, car ils découragent les vocations et arrêtent les programmes de recherche. Le fonctionnement de la recherche n'a rien à voir avec la pose d'une voie ferrée : on pose des rails, si les crédits manquent on arrête et on reprend quand ils reviennent. Les variations importantes des ressources en personnel et en moyens ont pour effet de faire perdre la partie dans la compétition internationale.

Toutes les cartes ne sont pas entre les mains de l'Etat. Il y a en effet une interaction insuffisante entre les milieux de la recherche et les milieux industriels, entre le secteur public et le secteur privé. Certains scientifiques brillants, capables d'une adaptation rapide à des situations nouvelles trouvent aisément à s'employer dans le secteur privé, avec des salaires beaucoup plus élevés que dans le secteur public. Ce sont souvent les chercheurs qu'on aimerait le mieux garder au service de la recherche fondamentale.

Insuffisante mobilité

Ces passages du secteur public au secteur privé sont très peu nombreux. Cela reflète un problème de société : le secteur privé dans son ensemble se méfie des chercheurs professionnels. La mobilité des chercheurs ou enseignants-chercheurs n'est pas à la hauteur des besoins de la nation à l'échelle de la situation internationale.

La définition des missions de l'enseignement supérieur, la mise en valeur des aptitudes et des talents, un système de sélection qui ne soit pas une insulte à la personne humaine, le choix des compromis nécessaires entre professionnalisation et formation générale, la stabilité indispensable de la reproduction du système de la recherche, sont des questions majeures qui se posent à la France d'aujourd'hui.

(*) Astrophysicien, membre de l'Académie des sciences.

COURRIER DES LECTEURS

Etudes et grève

Le cours normal des études n'est pas, cela va de soi, très sérieusement perturbé par une grève *ponctuelle* des étudiants, organisée le temps de faire une « belle manif ». Mais il en va tout autrement lorsqu'il s'agit d'une grève s'étendant sur une quinzaine de jours ou plus. Dans ce cas le programme de l'année ne peut plus être couvert ou ne peut l'être qu'à la diable. S'il n'est pas couvert, les examens, s'ils ont lieu, conduisent à des diplômes délivrés au rabais. Dans le contexte économique et social de notre époque, délivrer à nos étudiants des diplômes « au rabais » (et qui seraient, bien sûr, immédiatement connus comme tels) serait le pire des torts que nous pourrions leur faire...

BERNARD D'ESPAGNAT,
professeur à la faculté des sciences d'Orsay (Paris XI).

Absence de concertation

De quel esprit de concertation M. Devaquet peut-il se prévaloir ? A-t-il tenu compte des réticences maintes fois formulées par la conférence des présidents ? S'est-il préoccupé des motions votées par les conseils d'administration de nombreuses universités, notamment par celui de l'université de Rouen, auquel j'appartiens ? Que fait-il du vote négatif des syndicats enseignants lors de la dernière réunion du Conseil supérieur des universités ?

Cette absence de concertation ne peut être masquée en prétendant que le mouvement de grève est politisé. La formation politique à laquelle appartient notre ministre n'est-elle pas signataire d'une certaine « plate-forme de gouvernement » qui veut libéraliser les universités ? Qui va distribuer des tracts favorables au projet de loi ? Comment peut-on affirmer que les milliers d'étudiants en grève appartiennent de près ou de loin au Parti socialiste ? (...)

Il n'est pas écrit qu'un bachelier ne pourra pas s'inscrire où bon lui semblera... *mais* les universités détermineront les conditions d'accès en première année. La liste est longue de ces contradictions qui nourrissent l'inquiétude des étudiants. (...)

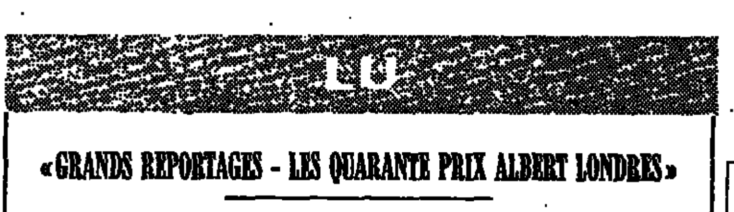
LAURENT CHEVREL
membre (élu étudiant) du conseil de l'université de Rouen.

Chances et diplômes

Tous les bacheliers doivent pouvoir suivre les mêmes études. Ainsi, une inégalité dans les droits d'inscription des universités irait à l'encontre de ce principe en créant une université des riches et une université des pauvres. Sur ce point, la loi Devaquet est condamnable (*cf.* art. 17). Corollaire de ce principe, chaque bachelier a droit à une place dans une université. C'est prévu par M. Devaquet : le recteur inscrit le bachelier dans une université s'il n'est accepté nulle part.

A partir du moment où chacun a les mêmes chances au départ, il n'y a aucune injustice à ce que certains diplômes soient reconnus meilleurs que d'autres, et que seul un petit nombre les obtiennent. (...)

JEAN-FRANÇOIS MOULIN,
étudiant en troisième année de droit à Paris-X-Nanterre.



« GRANDS REPORTAGES - LES QUARANTE PRIX ALBERT LONDRES »

L'irremplaçable écrit

« QUAND tout le monde demande à tout le monde : « *Qu'est-ce que tu as vu aujourd'hui ?* », on peut simplement répondre : « *J'ai vu mourir.* » Cette phrase extraite de *Carnets de route au Bengale*, de notre ami Jean-Claude Guillebaud, on pourrait la trouver dans la plupart des quarante-trois textes que les éditions Arléa ont eu l'heureuse idée de rassembler sous le titre *Grands reportages*. La guerre constitue en effet le plus souvent la toile de fond de ces articles ou de ces livres qu'a couronnés, chaque année depuis la Libération, le prix Albert Londres.

Albert Londres, au temps où le déplacement hors d'Europe était une aventure réservée à un tout petit nombre, fut le prototype du grand reporter. Sa mort, en 1932, dans le naufrage du *Georges-Philippar* rappelle ce qu'étaient alors les risques du métier. « *L'avion et les clubs ont beau avoir*, comme l'écrit Henri Amouroux dans sa préface, *pasteurisé et banalisé le voyage* », les risques n'ont guère diminué. C'est par dizaines que l'on compte les journalistes morts en service commandé, comme René Puissesseau, ancien du *Monde* disparu en 1971 au Cambodge et qui reçut le prix Albert Londres pour un récit étincelant sur les *Pauvres Blancs*, Français oubliés des Caraïbes.

Rares sont les textes ici réunis qui ne nous entraînent pas, comme celui-là, à l'autre bout du monde. Nos drames, fussent-ils décrits de main de maître, comme l'a fait Jean-Marc Théolleyre à propos du procès de Marie Besnard, paraissent bien minces à côté de tous ces conflits qui, de l'Asie du Sud-Est à l'Amérique centrale en passant par le Proche-Orient et l'Afrique, ont ensanglanté durant un grand quart de siècle, et continuent d'ensanglanter, le tiers-monde.

Il est vrai que, pour parler familièrement, nous sortions d'en prendre : qu'elles évoquent un procès d'épuration à la Libération ou la découverte de Buchenwald, les pages du correspondant de guerre Marcel Picard, premier lauréat en 1946, nous replongent tout d'un coup dans un enfer trop oublié. C'est tout au long du recueil au demeurant que l'histoire, dont de savants ouvrages sont habiles à décrypter les cheminements, prend son poids de souffrance et d'horreur. Et l'on mesure ici, quelle que soit la force de pénétration de la photo et des films, à quel point l'écrit est irremplaçable.

On ne saurait trop recommander, joli morceau de finesse et d'esprit au milieu de tant de sang et de larmes, le récit par Alix d'Unienville de ce qu'était en 1950 la vie d'une des premières hôtesses de l'air. Lisez-le la prochaine fois que vous prendrez l'avion : il n'est pas de meilleure manière de voir à quel point notre monde a changé. On dit bien « notre » monde, celui des nantis, car pour ce qui est de celui des paumés, autrement dit de la grande majorité de l'humanité, le fardeau quotidien ne s'est guère allégé...

ANDRÉ FONTAINE.

★ Grands reportages - Les quarante prix Albert Londres (1946-1986). Ed. Arléa, 540 p., 140 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex. 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.N.C., 45-45 39 th street. L.I.C., N.Y. 11104.

ETATS-UNIS : l'affaire des ventes d'armes à l'Iran

Les deux Chambres du Congrès ont formé leurs commissions d'enquête

Les chefs de file démocrate et républicain du Congrès se sont mis d'accord, jeudi 4 décembre, sur la constitution prochaine d'une commission spéciale d'enquête dans chacune des deux Chambres pour tenter de faire la lumière sur l'affaire des ventes d'armes à l'Iran et ses ramifications. A la Chambre des représentants, la commission sera composée de quinze membres (neuf démocrates, six républicains). Au Sénat, elle comprendra onze parlementaires (six démocrates, cinq républicains). Ces deux commissions se mettront en place en janvier à l'ouverture du nouveau Congrès.

En attendant, la commission du renseignement du Sénat poursuit ses investigations. Jeudi, elle a entendu le directeur adjoint de la CIA, M. Robert Gates, ainsi que divers responsables non identifiés impliqués dans des opérations clandestines. Son président, M. Durenberger (républicain), a déclaré que ces témoignages avaient permis aux sénateurs de recueillir *« de nombreuses informations intéressantes »*. Nul n'a invoqué le cinquième amendement de la Constitution qui permet à une personne de ne pas témoigner contre elle-même, comme l'avaient fait précédemment l'amiral Poindexter, ancien conseiller pour les questions de sécurité nationale, et son collaborateur, le lieutenant-colonel North.

« Une bêtise »

La commission pourrait décider d'entendre prochainement le directeur de la CIA, M. Casey, le secrétaire d'Etat, M. Shultz, et le secrétaire à la défense, M. Weinberger. Des auditions de ces personnalités et de quelques autres auront lieu aussi dans les jours qui viennent devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants.

L'un des points obscurs, que les investigations en cours et à venir vont s'efforcer d'éclaircir, concerne le circuit des fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran. A ce sujet, une source gouvernementale a confirmé, mercredi, les informations du *Washington Post* selon lesquelles des millions de dollars ayant pour origine ces transactions et transférés ensuite aux « contras » nicaraguayens avaient transité par un compte suisse contrôlé par la CIA et également utilisé pour l'aide clandestine aux résistants afghans.

Le journal est revenu sur ce point, jeudi, avec de nouveaux détails. Citant un haut responsable non identifié, le *Post* précise que ce serait par suite d'une *« bêtise »* d'un employé de l'agence de renseignements que les ressources des ventes d'armes à Téhéran ont bel et bien été créditées sur un compte de la CIA en Suisse, sur lequel étaient déjà déposés des fonds américains et saoudiens s'élevant à environ 500 millions de dollars et destinés aux Afghans.

Selon cette source, l'agent en question n'aurait pas voulu attendre les quelques jours nécessaires à l'ouverture d'un nouveau compte bancaire. Ces informations, si elles étaient confirmées, prouveraient que, contrairement à la thèse officielle, la CIA était au courant et a participé à des transferts de fonds au bénéfice des « contras ».

En dépit de la gravité de ce scandale, un important dirigeant démocrate, M. Tip O'Neill, speaker sortant de la Chambre, a estimé jeudi qu'il n'y aurait pas un *« nouveau Watergate, à moins qu'il y ait beaucoup de choses là-haut que nous ignorions »*. Il a toutefois indiqué que l'époque d'une politique étrangère bipartisane était révolue.

Dans l'opinion, la baisse de popularité de M. Reagan se confirme. Selon un sondage de la chaîne ABC, 48 % des Américains estiment que le président devrait démissionner s'il se révèle qu'il a été mis au courant de toute cette affaire plus tôt qu'il ne le prétend. Vingt-huit pour cent seulement des personnes interrogées par une autre chaîne de télévision approuvent la manière dont M. Reagan conduit la politique étrangère des Etats-Unis. Toutefois, 50 % des Américains continuent d'apprécier la façon dont le président s'acquitte d'une façon générale de sa tâche.

La démission de M. Speakes

L'annonce dans ce climat du prochain départ du porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, est assurément une coïncidence fâcheuse. Cette démission était toutefois attendue depuis plusieurs semaines et elle est, apparemment, sans relations avec l'« Irangate ». M. Speakes quittera ses fonctions le 1er février pour devenir vice-président chargé de la communication dans la compagnie de courtage new-yorkaise Merrill Lynch. Il avait été nommé porte-parole de la présidence en mars 1981. Il a assuré aux les journalistes *« avoir toujours dit la vérité »*.

Au cours de sa première rencontre avec la presse, jeudi, M. Carlucci, le nouveau conseiller présidentiel pour les questions de sécurité nationale, a indiqué qu'il pourrait communiquer directement avec M. Reagan sans passer par le secrétariat de la Maison Blanche.

A Paris, M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a déclaré que le gouvernement français était *« très attentif à tout ce qui se passe aux Etats-Unis »*, ajoutant que Paris ne voulait pas *« s'inscrire dans un problème intérieur »*. Le ministre des affaires étrangères, M. Raimond, a affirmé que la France était *« à l'abri »* d'une situation semblable à celle du gouvernement de M. Reagan.

Le gouvernement maintient son procès contre un réseau de ventes illégales d'armes à Téhéran

Washington *(AFP)*. – Malgré l'affaire des livraisons de matériel militaire à l'Iran par les Etats-Unis, le gouvernement américain entend poursuivre le procès qu'il a intenté à New-York à dix-sept personnes accusées d'avoir tenté de fournir illégalement des armes à ce pays, a indiqué, jeudi 4 décembre, un responsable du département de la justice.

Les procureurs estiment que leur dossier est assez solide et que les accusés, notamment le général israélien à la retraite Avraham Bar-Am, n'étaient en rien liés à l'opération secrète du gouvernement, a précisé ce responsable, qui a demandé à garder l'anonymat.

Les avocats des accusés ont demandé que des documents officiels sur cette opération soient produits devant le tribunal et que certains responsables américains soient assignés à comparaître.

Ce procès concerne dix-sept personnes inculpées d'avoir tenté de livrer à l'Iran, en dépit de l'embargo de 1981 sur les ventes d'armes à ce pays, pour près de 2,5 milliards de dollars de matériels perfectionnés, notamment des chasseurs F-4 et F-5, des missiles antichars TOW, des chars M-48 et des hélicoptères Bell.

Depuis 1981, le gouvernement américain a engagé plus de quarante poursuites judiciaires contre des personnes accusées d'avoir livré ou tenté de livrer des armes à Téhéran.

SUÈDE

Tensions dans les services chargés de l'enquête sur l'assassinat d'Olof Palme

STOCKHOLM
de notre correspondant

Neuf mois après l'assassinat d'Olof Palme, la police est toujours persuadée que les meurtriers du premier ministre seront retrouvés... Mais l'optimisme inébranlable du préfet de police de Stockholm, M. Hans Holmér, commence à faire sourire les Suédois, qui ne croient plus tellement à toutes les spéculations plus ou moins fantaisistes qui circulent dans leurs journaux à intervalles réguliers, surtout les jours d'actualité creuse. Depuis mai, les enquêteurs refusent systématiquement de faire le point et de fournir des détails sur leurs recherches.

Le mois dernier, M. Holmér s'était quand même exprimé, par lettre, dans la presse pour expliquer qu'une enquête de ce genre, *« la plus difficile des annales judiciaires de la Suède »*, exigeait la discrétion. Mais il admettait aussi, pour la première fois, que la police avait commis des erreurs le soir du crime, en omettant par exemple de boucler le quartier où le premier ministre avait été tué.

A l'heure actuelle, cent quarante policiers participent aux recherches et, au bout de neuf mois, faute de résultats concrets, des tensions apparaissent entre les différents services engagés, notamment la brigade criminelle, la brigade de répression de la violence et la police de sécurité. Mercredi 3 décembre, on apprenait que douze détectives, chargés de filer certains suspects, avaient demandé à être déchargés de leurs fonctions dans l'affaire Palme et à retourner à leur travail ordinaire à la brigade des stupéfiants. Ces hommes, qui possèdent de dix à vingt ans d'expérience professionnelle, se plaignent de travailler « dans le vide » et affirment à deux journaux que leurs rapports de mission ont été déformés. Mais ces critiques sont une fois de plus rejetées par les responsables de l'enquête. Selon M. Holmér, *« les policiers avaient été reconnus et ils ne pouvaient donc pas poursuivre leur travail. De temps à autre, il est nécessaire et normal de modifier la composition de l'équipe. »* Ces explications n'ont convaincu personne.

Par ailleurs, le procureur général du royaume, M. Bengt Hamdahl, constate, dans un rapport rendu public le 4 décembre, que les relations entre M. Holmér et le magistrat instructeur nommé au début de l'enquête ont été conflictuelles, ce qui n'a pas créé une bonne ambiance de travail.

Ces rivalités et les divergences de vues qui existent, au sein de la police, sur la façon de mener les investigations donnent de plus en plus l'impression que l'on est dans l'impasse. La police a bien entendu des soupçons, une *« piste privilégiée »*, mais aucune preuve suffisante pour motiver des inculpations. L'arme du crime n'a toujours pas été retrouvée. Les hommes politiques, qui avaient jusqu'à présent évité de s'exprimer sur l'affaire *« pour permettre à la police de travailler dans le calme »*, commencent depuis le début du mois à s'impatienter et à réclamer des informations. Mme Karin Ahrland, député libéral, conseille à M. Holmér de prendre quelques semaines de vacances *« pour réfléchir »*. Le ministre des affaires étrangères, M. Sten Andersson, a déclaré le 4 décembre que les informations faisant état de démissions et de divisions au sein de la police étaient *« inquiétantes »*.

ALAIN DEBOVE.

SUISSE : tenants des thèses révisionnistes sur le nazisme

MM. Roques et Guillaume sont interdits de séjour pour trois ans

BERNE
de notre correspondant

Pour avoir illégalement pris la parole à Genève, M. Henri Roques, auteur d'une thèse remettant en cause l'existence des chambres à gaz nazies, annulée en France par le ministère de l'éducation, vient d'être interdit de séjour en Suisse pour une durée de trois ans. La même mesure, prise jeudi 4 décembre par le ministère public de la Confédération à Berne, s'applique à un autre ressortissant français, M. Pierre Guillaume, responsable de la librairie La Vieille Taupe à Paris.

Dans le sillage de l'affaire Paschoud, du nom de cette enseignante de Lausanne provisoirement suspendue de ses cours d'histoire pour avoir cautionné les allégations de M. Roques, les deux hommes s'étaient rendus le 6 novembre à Genève pour exposer les thèses dites révisionnistes.

Malgré l'interdiction de s'exprimer qui leur avait été signifiée par la police genevoise, MM. Roques et Guillaume avaient quand même tenu leur réunion dans le sous-sol d'un café, en compagnie de quelques sympathisants et journalistes.

A la suite d'une enquête ouverte, à la demande du département de justice de la police du canton de Genève, les deux orateurs français ont été reconnus coupables de *« violation de l'arrêté fédéral de 1948 sur les discours politiques des étrangers »*.

Commentant cette décision, un membre du gouvernement genevois, M. Bernard Ziegler, a expliqué que les autorités fédérales avaient admis que *« derrière un discours prétendument historique, les révisionnistes tenaient un discours politique d'extrême droite. Leurs propos n'ont rien à voir avec l'histoire, et la Suisse ne saurait leur servir de base de repli pour répandre leur propagande »*.

Les remous suscités par l'affaire Paschoud ont également fait apparaître les lacunes du droit suisse, qui n'est pas suffisamment équipé pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et certaines falsifications de l'histoire. Le gouvernement suisse envisage de proposer au Parlement de ratifier la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Dans le canton de Vaud, les doutes sur l'existence des chambres à gaz, publiquement émise par Mme Mariette Paschoud, ont donné lieu à l'ouverture d'une enquête administrative. Dans la mesure où Mme Paschoud est également capitaine de l'armée et juge militaire, les responsables de la défense helvétique ne pouvaient pas non plus rester indifférents aux remous suscités par ses prises de position. Ainsi, le département militaire fédéral a confirmé qu'elle ne commandera pas l'année prochaine, comme initialement prévu une école de recrues du service complémentaire féminin.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

SURINAME

L'armée lance des opérations de « nettoyage »

L'ancien président du Suriname, M. Chin A Sen, a donné, jeudi 4 décembre à Amsterdam, une conférence de presse au cours de laquelle il a dénoncé les violations des droits de l'homme commises, selon lui, par le régime de Paramaribo. M. Chin A Sen, de retour de la Guayane française, d'où il était rentré clandestinement au Surinam pour y rencontrer le leader de la guérilla, Ronnie Brunswijk, a précisé que l'armée nationale surinamienne, soutenue par soixante-cinq Libyens, se livrait à des épurations sanglantes dans l'est du pays. Il a fait état de dizaines de morts par jour et, selon lui, le paludisme et la malnutrition gagnent du terrain dans cette région.

A Paramaribo, un porte-parole militaire a affirmé que l'armée nationale est en train de *« nettoyer rapidement »* les zones contrôlées par la guérilla. Les vols de Paramaribo à Albina et Mungo, dans l'est du pays, qui étaient interrompus depuis le mois d'octobre, ont repris mercredi, d'après le porte-parole. Des avions de la ligne aérienne nationale, la Surinam Airways, auraient transporté des médicaments et des aliments dans cette région où les supermarchés ont rouvert leurs portes. Il a toutefois précisé que l'armée n'avait pas encore repris le contrôle de la mine de bauxite de Mungo, essentielle pour l'économie du pays, dont l'accès est coupé par la guérilla depuis quinze jours.

On estimait à Paramaribo que la faible capacité offensive de l'armée nationale, dans la zone particulièrement hostile de la forêt vierge, et le manque de moyens militaires, face à la parfaite connaissance du terrain de la guérilla et à l'appui populaire qu'elle reçoit dans les villes, semblent condamner le Suriname à s'installer pour longtemps dans une situation d'affrontements. La lutte actuelle met en effet aux prises une armée de deux mille à trois mille jeunes conscrits, dont seulement trois cents considérés comme professionnels, mal encadrés et faiblement équipés, et quelque deux cents rebelles armés de fusils-mitrailleurs et de plusieurs tonnes de dynamite récupérées lors des attaques ou volées dans les centres miniers. La guérilla dispose en outre de deux petits avions, dont elle s'est emparée en octobre dernier, l'armée nationale en possède quatre, et une quarantaine de chars assez anciens et au demeurant peu efficaces dans la jungle. – *(AFP.)*

LA GRENADE

Les responsables de l'assassinat de Maurice Bishop sont condamnés à mort

Saint-George's. – M. Bernard Coard, l'ancien vice-premier ministre de la Grenade, et treize autres personnes ont été déclarées coupables du meurtre de l'ancien premier ministre Maurice Bishop (octobre 1983) et ont été condamnés à mort par pendaison. Les conclusions du tribunal sont intervenues jeudi 4 décembre au terme d'un long procès, ouvert formellement le 27 juin 1985, puis ajourné jusqu'en mars 1986 et émaillé depuis de multiples incidents. Depuis trois jours, les mesures de sécurité ont été renforcées à Saint-George's dans la crainte d'incidents lors de l'annonce des conclusions du jury, et des renforts sont arrivés dans l'île en provenance des pays voisins membres du Système régional de sécurité des Caraïbes, à la demande du premier ministre, M. Herbert Blaize (élu le 3 décembre 1984).

C'est le 19 octobre 1983 que Maurice Bishop, qui dirigeait un gouvernement révolutionnaire d'inspiration marxiste-léniniste, avait été tué. Cet assassinat avait eu lieu cinq jours après le coup d'Etat dirigé par M. Bernard Coard, considéré comme prosoviétique. Assigné à résidence, le premier ministre avait été libéré par une foule de manifestants et tué au cours d'une fusillade déclenchée par l'armée. Le 25 octobre, des « marines » américains et des soldats de six pays des Caraïbes (Antigua, la Barbade, Dominique, Jamaïque, Sainte-Lucie et Saint-Vincent) débarquaient sur l'île, officiellement à l'appel du gouverneur général, Sir Paul Scoon.

L'« opération de sauvetage », selon les termes du président Reagan, avait pris fin le 3 novembre, après quelques combats menés notamment contre les conseillers cubains présents à la Grenade. Depuis l'assassinat de Maurice Bishop, la population réclamait le jugement et la condamnation des coupables. Parmi ceux-ci, outre M. Coard, figure son épouse Phyllis, et le général Hudson Austin, éphémère leader d'une conseil militaire révolutionnaire mis en place après l'assassinat. – *(AFP.)*

Europe

RFA : en marge de la lutte antiterroriste

Les autorités réagissent avec vigueur devant le développement des actes de violence

BONN
de notre correspondant

Deux accidents de chemin de fer ont été évités de justesse, mardi soir, sur la voie ferrée Nuremberg-Regensburg, en travers de laquelle deux arbres avaient été abattus. Un des deux trains a pu s'arrêter à temps, l'autre a percuté le tronc, sans qu'il y ait de blessés. Trois actes de sabotage contre la Bundesbahn avaient déjà été signalés le week-end dernier en Bavière, après l'interdiction d'un congrès du mouvement antinucléaire à Regensburg, qui a donné lieu pendant deux jours à une véritable partie de cache-cache émaillée d'accrochages entre les militants antinucléaires et les forces de l'ordre.

La violence tend à s'institutionnaliser en Allemagne fédérale où on ne compte plus, parallèlement aux assassinats de la Fraction armée rouge et aux attentats à l'explosif contre des installations industrielles, les actes de sabotage en tous genres. Le ministère de l'intérieur bavarois avait recensé la semaine dernière 113 sabotages de pylones électriques depuis le début de l'année dont 39 en Bavière, et 30 sabotages contre des installations de la Bundesbahn.

Interventions musclées

Face à ce développement de la violence, le plus souvent attribué à des groupes marginaux antinucléaires ou autonomes qui ne font pas partie de la mouvance terroriste, les autorités ont eu de plus en plus tendance ces derniers mois à réagir elles-mêmes par la manière forte. Autour du centre de retraitement nucléaire en construction de Wackersdorf, en Bavière, ou à Hambourg, les forces de l'ordre se sont à plusieurs reprises signalées par leur engagement musclé sans trop distinguer entre manifestants pacifistes ou non. Depuis quelques semaines, on assiste en outre à une multiplication des opérations coup de poing contre des répères supposés de la contestation violente.

Après l'assassinat du directeur politique du ministère des affaires étrangères, tout un quartier de Dusseldorf avait ainsi été bouclé pour permettre à la police d'effectuer des perquisitions aux domiciles de personnes suspectées d'appartenir à la mouvance terroriste. Parfois cependant, les objectifs paraissent moins clairs. Mardi dernier à Göttingen, ville universitaire de Basse-Saxe, d'importantes forces de l'ordre ont brusquement fait irruption dans un centre de jeunes, ne relâchant les quatre cents personnes présentes qu'après les avoir fouillées au corps et les avoir une à une photographiées.

Ces opérations ne se passent d'ailleurs pas toujours sans réaction. Au mois d'octobre, une intervention musclée de la police hambourgeoise contre des squatters semi-légaux du port – sous prétexte de rechercher des terroristes – avait conduit dans les heures qui suivaient à des actions de vandalisme dans plusieurs villes de RFA.

Ces méthodes, qui n'ont pas jusqu'ici donné de résultats connus sur le plan de la lutte antiterroriste, ne font pas l'unanimité dans tous les Länder. Une violente polémique a éclaté récemment entre le ministre-président de Bavière, M. Strauss, et le gouvernement de Hesse, accusé de ne pas avoir su empêcher les débordements lors d'une manifestation contre les installations industrielles nucléaires de Hanau. Le gouvernement de Hesse est dirigé par une coalition réalisée entre le Parti social-démocrate et les Verts.

Les partisans de la manière forte vont désormais pouvoir compter sur les nouvelles lois antiterroristes qui doivent être adoptées dans les prochains jours par le Bundestag pour élargir leurs possibilités d'action. Aux termes de ces nouvelles lois, tous les actes de sabotage contre les moyens de transport et les pylones électriques doivent être assimilés à des actes de terrorisme. En outre – ce dont vient de s'émouvoir l'Union des libraires qui craint pour la liberté d'opinion, – la diffusion de livres et de revues incitant à des actes répréhensibles sera dorénavant passible de poursuites. Jusqu'à présent, seule l'était la diffusion de textes prônant le terrorisme.

HENRI DE BRESSON.

Diplomatie

Le conseil européen à Londres

La politique l'emporte sur l'économique

MM. François Mitterrand et Jacques Chirac étaient attendus ce vendredi 5 décembre en fin de matinée à Londres, pour y prendre part au conseil européen qui doit s'achever samedi en début d'après-midi. Le président de la République et le premier ministre sont accompagnés du ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond. Le sommet des Douze, placé sous l'autorité de Mme Thatcher – président en titre du conseil européen jusqu'à la fin de l'année, – devait s'ouvrir par un déjeuner offert aux chefs d'Etat et de gouvernement par la reine Elizabeth au palais de Buckingham. Après une première session, une série d'entretiens informels devaient être suivis d'un dîner de travail. Samedi, M. Mitterrand prendra son petit déjeuner avec le chancelier Kohl avant de participer à la deuxième et dernière session du conseil européen puis au déjeuner de clôture.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Cohabitation oblige : en étant représentée au sommet des Douze par le chef de l'Etat et par celui du gouvernement, la France ne peut bénéficier que d'un strapontin pour son ministre des affaires étrangères et a dû renoncer à faire venir à Londres son ministre des affaires européennes, M. Bernard Bosson, la tradition voulant que chaque délégation n'ait que deux sièges à part entière autour de la table de négociation. Le membre du gouvernement spécialiste du dossier doit ainsi se contenter de suivre de son bureau parisien les échanges de vues des dirigeants politiques de la Communauté...

Il est vrai que cette fois-ci le paradoxe est plus apparent que réel : les grandes questions propres à la CEE ne doivent guère figurer au « menu » des entretiens de Londres (*le Monde* du 5 décembre) et ceux-ci seront largement dominés par des consultations sur les sujets diplomatiques du moment, ainsi que sur différents dossiers ponctuels. Ce renvoi général de l'examen des problèmes spécifiques européens à des rencontres ultérieures, notamment le sommet de Bruxelles à la fin du mois de mars prochain, s'explique par la volonté britannique et française de ne pas gêner le chancelier Kohl à sept semaines des élections législatives ouest-allemandes, le 25 janvier prochain.

Au demeurant, si la communauté veut exister – aussi – sur le plan politique, l'actualité diplomatique lui donne d'excellents sujets de réflexion. A commencer, bien sûr, par la rencontre Reagan-Gorbatchev de Reykjavik. Les Etats membres de la CEE, en tout cas les plus importants d'entre eux, restent préoccupés par le risque de voir, à plus ou moins brève échéance, les Etats-Unis se rallier à l'idée d'un démantèlement des euromissiles de l'OTAN si ceux du pacte de Varsovie faisaient l'objet d'une mesure symétrique. Cette « option zéro » transposerait au seul plan des armes non nucléaires le débat sur la défense de la partie occidentale du continent. Or c'est là un terrain où le déséquilibre est particulièrement flagrant en faveur de l'Est.

Mais les Douze n'ont pas une position homogène sur cette question ; M. Craxi est manifestement très séduit par « l'option zéro » (c'est du moins l'impression qu'a laissée sa récente visite à Paris), alors que, du côté français notamment, si l'on n'ose la critiquer ouvertement, on n'y est manifestement pas favorable. Certaines craintes ne sont pas entièrement apaisées par les assurances données ces jours derniers par le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, sur le thème : il n'y aura pas de découplage Etats-Unis-Europe en matière de défense. Ni par celles que le président Reagan a fournies à Mme Thatcher lors de la récente visite du premier ministre britannique à Washington. Il est donc plus que probable que la question soit de nouveau évoquée ce vendredi, en particulier lors de la conversation « au coin du feu » de la soirée, et encore samedi matin. D'autant plus que la situation personnelle de M. Reagan – et celle de bon nombre de figures marquantes de son administration – ne peut, elle aussi, que préoccuper ses alliés européens.

La lutte contre le terrorisme

La lutte contre le terrorisme devait également faire partie des sujets évoqués à Londres. Sur l'attitude à adopter vis-à-vis des pays soupçonnés de commanditer le terrorisme, tout a déjà été dit – y compris pour montrer assez cruellement les limites de la concertation européenne à cet égard. Il devrait donc plutôt s'agir de mesures périphériques, comme la politique de contrôle des visas dans laquelle s'est lancée la France après la dernière vague d'attentats. Et aussi – on y insiste en particulier dans l'entourage de M. Chirac – l'amélioration de la coordination des polices, notamment par la mise en commun de fichiers informatisés.

« *Les Européens doivent se serrer les coudes* », dit-on à l'Elysée. Différents autres dossiers techniques pourraient donner aux participants au sommet de Londres l'occasion de mesurer jusqu'à quel point ils sont disposés à le faire. Ainsi de la lutte contre la drogue, au sujet de laquelle un plan précis pourrait être soumis par les Britanniques, contre le cancer – un bilan de l'opération Eurespoir pourrait être dressé pour la circonstance – et contre le SIDA, thème auquel Mme Thatcher accorde une importance particulière.

On mesure bien dans différentes délégations le risque d'un tel sommet : celui de donner le sentiment à l'opinion publique européenne qu'il ne s'y est rien décidé d'important pour le fonctionnement de la mécanique communautaire au sens strict. Mais on affiche aussi la conviction que l'Europe des Douze doit également servir à de tels échanges d'idées, d'analyses et d'informations. Et qu'elle n'a rien à perdre, bien au contraire, à apparaître de temps à autre pour ce qu'elle est : une communauté non pas seulement *économique*, mais aussi, de plus en plus, *politique*.

BERNARD BRIGOULEIX.

Le SIDA à l'ordre du jour

LONDRES
de notre correspondant

Signe des temps, le SIDA est à l'ordre du jour du sommet européen. Il ne s'agit que d'une concertation initiale, mais le fait n'en est pas moins sans précédent dans une conférence internationale à un tel niveau.

En sa qualité de présidente en exercice, Mme Thatcher a tout récemment ajouté la question au programme des délibérations du conseil, après avoir rapidement consulté plusieurs autres gouvernements, dont celui de la France. Cette initiative correspond à un effort soudain et spectaculaire des pouvoirs publics en Grande-Bretagne, alors que la maladie semblait jusqu'à présent relativement peu étendue dans ce pays. Mais elle s'y est développée de façon très inquiétante au cours des derniers mois. Selon les chiffres communiqués le 2 décembre par le ministre de la santé, 599 cas de SIDA ont été répertoriés au Royaume-Uni (dont 296 décès) ; 34 nouveaux malades et 18 décès ont été dénombrés durant le seul mois de novembre. Les estimations officielles font état de 30000 porteurs de virus, mais plusieurs médecins jugent cette donnée nettement sous-évaluée.

Début novembre, un porte-parole du Parti travailliste avait déploré les carences de l'action gouvernementale et, au même moment, un sondage d'opinion avait indiqué que 66 % des personnes interrogées la considéraient comme très insuffisante, notamment dans le domaine de la prévention. Le 21 novembre, le ministre des affaires sociales, M. Norman, Fowler, annonçait le lancement d'une vaste campagne d'information, dont le budget – 20 millions de livres (200 millions de francs) – venait d'être tout à coup doublé.

« *Le SIDA n'a pas de préjugés, il peut tuer n'importe qui.* » Tel est l'un des slogans qui, depuis quelques jours, s'étale sur une page entière de tous les quotidiens britanniques. En encadré, quelques conseils : « *Tenez-vous en à un seul partenaire ou bien utilisez un préservatif* » ; et celui-ci, à l'intention des drogués : « *Ne vous piquez pas, mais si vous le faites, ne partagez pas* » (les seringues).

Quelques médecins, tout en approuvant vivement le principe, ont considéré que cette campagne était trop « *brusque* » et « *sans nuances* » ; elle risque, selon eux, d'alarmer inutilement une majorité de la population qui n'est pas « *préparée* », et qui n'est pas menacée ou l'est peu. Mais M. Fowler est convaincu qu'il est nécessaire de pratiquer une « *mobilisation* » afin de préparer le pays à d'autres « *mesures* ». Toutefois, M. Fowler a déclaré que le gouvernement était opposé à un contrôle systématique aux frontières visant les personnes venant de pays à haut risque.

FRANCIS CORNU.

Deux sociétés françaises participent à l'étude d'une défense anti-missiles en Europe

Cinquante et une entreprises européennes et nord-américaines, parmi lesquelles deux sociétés françaises – le groupe Aérospatiale et le groupe Thomson, – ont reçu des contrats des Etats-Unis, d'une valeur de 14 millions de dollars, pour étudier la conception d'un système de défense anti-missiles tactiques adapté à l'Europe. L'annonce de cet accord a été faite, jeudi 4 décembre, à Bruxelles, par le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, qui participait à une réunion de l'OTAN.

L'armée de terre américaine, dont des unités sont installées en Europe, a lancé (*le Monde* du 18 juillet) un appel d'offres qui vise à rédiger une pré-étude, dite d'architecture, destinée à préparer un plan de déploiement, en Europe, d'un système de défense contre les missiles soviétiques de 1 000 kilomètres de portée, comme les SS-21, SS-22 et SS-23. La première étude concerne l'évaluation de la menace et la seconde cherchera à définir les systèmes aptes à y faire face. Sept contrats, d'une valeur, chacun, de 2 millions de dollars, ont été confiés à la société ouest-allemande MBB, à la société italienne SNIA-BPD SpA, au tandem français Aérospatiale-Thomson-CSF et aux compagnies américaines LTV, RCA, Hughes et Lockheed. La maîtrise des contrats est assurée par l'un des commandements de l'armée de terre américaine.

Ces études d'architecture, a expliqué M. Richard Perle, secrétaire adjoint américain à la défense pour les questions de sécurité internationale, ne sont pas assimilables au concept de l'Initiative de défense stratégique (IDS), le projet américain de bouclier anti-missiles intercontinentaux dans l'espace. Mais il peut y avoir des développements de technologies utilisables dans les deux cas, et le système européen n'est pas incompatible avec le traité ABM (Anti-Ballistic Missiles) entre Moscou et Washington, qui n'interdit pas la défense anti-missiles tactiques. « *Nous espérons*, a affirmé M. Richard Perle, *que ces contrats donneront un coup d'accélérateur à la coopération américano-européenne.* »

Tant avant qu'après mars dernier, en France, aucun responsable gouvernemental n'a empêché des sociétés françaises de répondre à des sollicitations des Etats-Unis pour participer, à un titre ou à un autre, à un effort de recherche commun en la matière.

● **Le Prix des droits de l'homme *la Croix-l'Evénement*.** – Le quotidien catholique *la Croix-l'Evénement* a attribué son cinquième Prix international des droits de l'homme à l'Association française de solidarité, une organisation qui soutient un village du Cambodge. Le jury a attribué une « *mention spéciale* » au Père Mansour Labaky, prêtre à Beyrouth, en reconnaissance du travail d'accueil et de soins qu'il mène auprès des enfants victimes de la guerre, orphelins ou handicapés. Ce prix, d'une valeur de 100 000 F, sera remis le 8 décembre à Paris. Il veut récompenser une personne ou un groupe de personnes dont « *l'action peu connue et peu aidée est significative d'une volonté de faire respecter les droits de l'homme ou de lutter contre leur violation* ».

Afrique

Les entretiens de M. Chadli avec MM. Kadhafi et Bourguiba

Alger s'efforce de réconcilier Tunis et Tripoli

Venant de Tripoli, le président algérien Bendjedid Chadli a fait, jeudi 4 décembre, une escale de trois heures à Tunis pour s'entretenir avec le président Bourguiba et les principaux membres du gouvernement avant de regagner Alger (*le Monde* du 5 décembre).

TUNIS
de notre correspondant

Selon les milieux politiques de Tunis, les conversations ont porté sur la coopération bilatérale, qui doit connaître prochainement de nouveaux progrès, principalement dans le domaine économique, et sur la conjoncture internationale, avec un intérêt tout particulier pour la situation en Méditerranée et dans la région arabe et maghrébine. Le président Bendjedid Chadli a été amené aussi, bien évidemment, à évoquer avec ses interlocuteurs les entretiens qu'il venait d'avoir avec les responsables libyens, d'autant plus que, ces derniers mois, les dirigeants algériens se sont efforcés de favoriser une réconciliation entre Tunis et Tripoli, qui ont rompu toutes relations depuis septembre 1985.

Si la normalisation entre les deux pays paraît encore éloignée, le climat s'est incontestablement amélioré depuis quelque temps, au point que des experts tunisiens vont se rendre, pour la première fois depuis dix-huit mois, à Tripoli dans les prochains jours pour étudier les dossiers d'indemnisation des quelque trente mille travailleurs tunisiens dont l'expulsion durant l'été 1985 a été à l'origine de la crise. Dans une phase ultérieure, Tripoli devra aussi rembourser les exportateurs et les chefs d'entreprise tunisiens dont les marchandises et les services n'ont jamais été réglés. Manifestation de bonne volonté : les Libyens ont déjà accepté de débloquer 5 des 8,5 millions de dinars (1) qu'ils retenaient depuis quelques années.

Les campagnes de presse contre la Tunisie ont complètement cessé, et, cette semaine à Tunis, le représentant libyen à la réunion des ministres arabes de l'intérieur s'est livré à un tel dithyrambe à propos de la Tunisie que nombre de participants, se souvenant des injures et des accusations d'hier, avaient peine à conserver leur sérieux.

MICHEL DEURÉ.

(1) Le dinar tunisien vaut environ 8 francs.

● **Un démenti de Tunis au sujet des fils de M. Mzali.** — A la suite de la conférence de presse tenue à Paris par Mᵉ Jean-Pierre Lussan (*le Monde* du 4 décembre), les milieux autorisés tunisiens ont démenti catégoriquement que MM. Rafik et Hathem Mzali, fils de l'ancien premier ministre, aient subi des sévices lors de leur interrogatoire. Les mêmes milieux, qui se déclarent *« indignés »*, s'étonnent que de telles accusations soient avancées sans aucune preuve et plus de deux mois après la remise en liberté de ces deux personnes. On rappelle aussi à Tunis que la Fédération internationale des droits de l'homme, bien que maintes fois sollicitée par l'ancien premier ministre *« à court d'arguments »*, s'est abstenue de reprendre à son compte de telles allégations, dont seul Mᵉ Lussan s'est fait l'écho. — *(Corresp.)*

ÉGYPTE

Des officiers inculpés pour complot contre l'Etat

LE CAIRE
de notre correspondant

Trente-trois maximalistes musulmans, dont quatre officiers de l'armée, ont été déférés, le jeudi 4 décembre, devant le Tribunal supérieur de la sécurité de l'Etat *« pour formation d'une organisation visant à renverser le régime par la force »*. Les peines requises vont de la prison aux travaux forcés à perpétuité. Les inculpés ont été appréhendés en avril dernier.

C'est la première fois depuis l'assassinat de Sadate, en octobre 1981, que des militaires sont officiellement accusés d'appartenir à une organisation extrémiste musulmane. Les officiers, dont les grades vont de lieutenant à commandant de réserve, ont volé des armes et des munitions pour les fournir aux autres membres de l'organisation. Ces derniers, conduits par Ahmad Mohamed Ahmad, un ingénieur, avaient fait de la mosquée Fathma Al Zahraa, dans le quartier populaire de Choubra, au Caire, leur quartier général. Selon des sources policières, le chef de l'organisation estimait que le président Moubarak *« n'a pas tiré la leçon de la fin de Sadate puisqu'il n'a pas fait preuve d'attachement à la religion »*. Les membres du groupe se présentaient ouvertement comme des disciples du commandant Abboud el Zommor, un des principaux accusés dans l'attentat contre Sadate et qui purge actuellement une peine de travaux forcés à perpétuité.

Toujours selon les mêmes sources, l'organisation cherchait *« à contrôler progressivement l'armée »* et à recevoir un entraînement militaire en Iran ou en Libye pour perpétrer des attentats contre des personnalités du régime.

Il semble toutefois que les enquêteurs, qui ont disposé de plusieurs mois pour vérifier dans quelle mesure les islamistes s'étaient infiltrés dans les rangs de l'armée, ont conclu que l'affaire n'était pas aussi grave qu'il y paraissait au premier abord.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● **TCHAD. — Les Libyens accusés d'utiliser des gaz toxiques.** — Le directeur de cabinet de M. Goukouni Oueddeï, M. Kailan Ahmet, qui effectue actuellement une tournée dans plusieurs capitales africaines, a accusé, jeudi 4 décembre, l'armée libyenne d'utiliser des gaz toxiques et des bombes à fragmentation, dans le nord du pays, pour *« tenter de briser la résistance »* des Forces armées populaires (FAP), qui se réclament de l'ancien président du gouvernement national de transition (GUNT), retenu prisonnier en Libye après sa brouille avec le colonel Kadhafi. — *(AFP.)*

● **ZIMBABWE : libération de cinq détenus politiques.** — Trois membres de la ZAPU, dont M. Dumiso Dabengwa, proche collaborateur de M. Joshua Nkomo, ont été libérés jeudi 4 décembre, ont annoncé les autorités.

Deux Blancs incarcérés depuis cinq ans pour intelligence avec l'Afrique du Sud ont également été élargis. Il s'agit de MM. Hartlebury et Evans, anciens agents des services de renseignement du Zimbabwe, mais de nationalité britannique. — *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Destitution du ministre des affaires étrangères

Islamabad *(AFP)*. — Le ministre des affaires étrangères afghan, M. Shah Mohammed Dost, a été destitué jeudi 4 décembre, a annoncé Radio-Kaboul. M. Dost détenait le portefeuille des affaires étrangères depuis l'arrivée de M. Babrak Karmal à la tête du Conseil révolutionnaire, l'instance suprême de l'Etat, à la faveur de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, en décembre 1979. M. Karmal a lui-même été remplacé, le 23 novembre dernier, par M. Mohammad Tsamkani, à la tête de ce conseil. La radio officielle afghane a déclaré que le Conseil révolutionnaire avait décidé de nommer M. Abdul Wakil en remplacement de M. Dost, qui a lui-même été nommé ambassadeur permanent de son pays aux Nations unies.

Par ailleurs, le général Mohammed Rafi, un officer formé dans les unités armées soviétiques, a été nommé ministre de la défense, a ajouté la radio. Ancien ministre de la défense jusqu'en septembre 1981, il avait été envoyé en Union soviétique et son poste, laissé temporairement vacant, avait été ensuite occupé par le général Abdul Qader, qui a lui-même été nommé cette année ambassadeur en Pologne. — *(AFP.)*

Hongkong

Décès du gouverneur

Hongkong. — Le gouverneur de Hongkong, Sir Edward Youde, qui joua un rôle-clé dans les négociations sino-britanniques sur l'avenir de la colonie britannique, est décédé à Pékin, dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 décembre, a annoncé le gouverneur par intérim Sir David Akers-Jones.

Sir Edward, qui était âgé de soixante-deux ans, et souffrait d'une maladie cardiaque, se trouvait dans la capitale chinoise, à la tête d'une délégation commerciale, depuis quatre jours et devait regagner Hongkong ce vendredi.

Gouverneur de Hongkong depuis le 20 mai 1982, Sir Edward Youde avait succédé à Sir Murray Maclehose au moment où la Chine annonçait sa volonté de retrouver sa souveraineté sur Hongkong en 1997. Il avait rencontré à plusieurs reprises les dirigeants de Pékin lors des négociations sino-britanniques qui aboutirent à la conclusion de l'accord du 19 décembre 1984 prévoyant la restitution du territoire à la Chine le 1ᵉʳ juillet 1997. Né à Penarth, au Pays de Galles, Sir Edward était un ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Pékin. — *(AFP.)*

République sud-africaine

Revlon se retire à son tour

Le fabricant américain de produits de beauté Revlon a annoncé, jeudi 4 décembre, sa décision de se retirer d'Afrique du Sud. Revlon, l'un des principaux groupes de cosmétiques dans le monde, vendra *« avant la fin de l'année »* sa filiale sud-africaine en raison, précise un communiqué, des *« incertitudes économiques et politiques créées par l'absence de progrès dans le démantèlement du système d'apartheid »*. Le conseil d'administration a parallèlement décidé de lancer un programme de promotion *« pour les Noirs et les autres minorités dans l'entreprise »*. La société informatique américaine Honeywell a confirmé, de son côté, la vente de sa filiale, qui emploie cent soixante-quinze personnes, à un groupe sud-africain, Murray and Roberts. Depuis janvier 1985, plus de soixante compagnies américaines, dont plus de vingt-six en 1986, ont quitté le pays.

Proche-Orient

SUD-LIBAN : les premiers retraits de « casques bleus » français

« Vous partez, mais la France reste... »

NAQOURA
de notre envoyé spécial

« Vous partez, mais la France reste... » Sur la place d'armes, face à la mer, le général Michel Zeisser s'adresse à une quarantaine de « casques bleus » fantassins et sapeurs. Dans quelques instants, il épinglera sur chaque poitrine la médaille des Nations unies. Les trois drapeaux — libanais, onusien et tricolore — claquent dans le vent.

La cinquantaine chaleureuse et dynamique, le nouveau patron, depuis un mois, du contingent français de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) exhorte ses hommes, avant cette brève cérémonie d'adieu, à témoigner au retour dans leur foyer *« du rôle et de la présence de la France qui se poursuivent au Liban »*. Parmi ces jeunes soldats, certains n'ont passé que deux mois au pays du Cèdre.

Plus tard, dans l'après-midi, en ce jeudi 4 septembre, les quelque 170 partants du jour écouteront, leur paquetage au pied, leur colonel parler de *« fierté »* et de *« mission accomplie »*. Au cours de la nuit, à l'aéroport de Tel-Aviv, ils embarqueront à bord des avions venus acheminer leurs remplaçants suédois. A l'aube, ce sera Toulouse et la fin du voyage.

En quatre rotations, d'ici au 15 décembre, 750 « casques bleus » français auront pris congé du Liban. A cette date, le rapatriement par la France de près des deux tiers de ses effectifs sera chose faite. Cinq cent quarante hommes seulement — sur 1380 — resteront sur place. Conformément à la décision annoncée le 26 novembre à New-York, ces militaires stationneront à Naqoura. Ils entretiendront les véhicules et veilleront à la défense du quartier général de la FINUL.

Plus question pour la France, qui perdit quatre « casques bleus » en septembre, d'exposer inutilement la vie de ses soldats. En zone d'opérations, ceux-ci cèdent la place, pour l'essentiel, à des éléments finlandais et ghanéens. A Naqoura, ils passent partiellement le relais à des unités logistiques suédoises. Déjà réduit fin septembre à quelques kilomètres de montagnes autour de Jouaya, le « territoire » des « casques bleus » français aura disparu dans dix jours. Le contingent français, qui fut longtemps, et de très loin, le plus gros de la FINUL se retrouvera en nombre à l'avant-dernier rang.

Un goût amer

Le général Zeisser, pourtant, n'a pas l'âme d'un liquidateur. Ce « para » connaît bien la FINUL où il servit à deux reprises en 1980 et 1982. Pour lui, *« ce qui prime, c'est que la France reste »*. Ainsi continue-t-elle d'apporter à la FINUL, par sa seule présence, même réduite, la caution du Conseil de sécurité de l'ONU dont elle est un membre permanent. En outre, le fait d'avoir reformé à Naqoura un bataillon logistique français à part entière atteste, dit-on ici, la volonté politique de demeurer engagé au sein de la FINUL. Le général Zeisser reste d'ailleurs le numéro deux de la force, au côté du général finlandais Hagglund, et le « responsable opérationnel » dans l'ensemble de la zone.

L'amputation du contingent français aura pour effet secondaire d'améliorer le climat de ses relations avec les autres bataillons. Car il n'était sans doute pas très sain, à la longue, que l'une des forces l'emportât trop nettement en effectifs sur les autres. On l'a vu après les incidents de l'été, lorsque certains « casques bleus » marquaient leurs distances avec leurs collègues français en dessinant de petits drapeaux nationaux sur les véhicules uniformément blancs de la FINUL.

Pour les Français qui partent, l'expérience des derniers mois aura tout de même laissé un goût amer, celui de l'impuissance face à une mission devenue impossible. Comment oublieraient-ils que leur déploiement, puis leur rapatriement procèdent d'un constat d'échec ? Ceux qui restent ont la chance de connaître depuis quelques semaines une période de grand calme.

La « guerre des camps » qui fait rage au nord entre Palestiniens et miliciens du mouvement chiite Amal explique largement l'actuelle tranquillité de la zone. Depuis les toits de Naqoura, on distingue les contours du camp de Rachidiyeh, au sud de Tyr. Amal y maintient un blocus et en interdit même l'entrée aux délégués locaux du Comité international de la Croix-Rouge.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

A Bir-Zeit, en Cisjordanie

Deux étudiants palestiniens ont été tués lors d'un affrontement avec l'armée israélienne

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'université palestinienne de Bir-Zeit, au nord de Ramallah, en Cisjordanie, a vécu jeudi 4 décembre une journée sanglante. Au cours d'un violent affrontement avec l'armée israélienne, deux étudiants ont été tués par balles et douze autres blessés, dont un grièvement. Jawad Abu Selmi et Saeb Abu Dahab, tous deux originaires de la bande de Gaza, ont été mortellement atteints, l'un au cœur et l'autre à l'abdomen, au cours du plus sérieux incident survenu à Bir-Zeit depuis que l'établissement obtint le statut d'université en 1973.

Tout commença dans la matinée, lorsque l'armée établit un barrage routier interdisant l'accès à Bir-Zeit. C'était la neuvième fois depuis le début de l'année universitaire, le 20 octobre, que les soldats israéliens recouraient à ce procédé. De tels barrages — non motivés par les autorités — entraînent à l'ordinaire de graves perturbations, voire l'annulation des cours, et provoquent une fermeture *de facto* de l'établissement.

Etudiants, professeurs et employés tentèrent alors de gagner à pied le campus mais en furent empêchés par l'armée qui ordonna ensuite la dispersion d'un sit-in, arrêtant un enseignant et plusieurs élèves. Les affrontements débutèrent une heure plus tard sur l'ancien campus. Selon un porte-parole de l'armée, environ deux cents étudiants érigèrent des barrages, brûlèrent des pneus et jetèrent des pierres sur les soldats. Ceux-ci affirment avoir ensuite lancé des grenades lacrymogènes avant de respecter les sommations d'usage, tirant en l'air puis visant les jambes des manifestants. Les étudiants contestent cette version en assurant que l'armée se mit très vite à tirer sur tout ce qui bougeait.

Un bastion du nationalisme

Ces incidents ont provoqué une vive tension dans la ville voisine de Ramallah. Un garde-frontière et un civil israélien auraient été blessés par des jets de pierres. L'armée a déclaré l'hôpital « zone militaire », en interdisant l'accès à tout civil et notamment à des familles venues aux nouvelles après que les étudiants eurent emporté avec eux les corps de leurs camarades tués. Elle a multiplié les patrouilles et les contrôles entre Ramallah et Jérusalem. Après la tombée de la nuit, les étudiants restés sur le campus purent quitter les lieux une fois levé le siège de l'université.

Le dernier grave incident de ce genre à Bir-Zeit remonte à novembre 1984. Un étudiant avait été tué et sept autres blessés lors d'un affrontement avec l'armée, au terme d'une marche de soutien à M. Yasser Arafat. Célèbre bastion du nationalisme palestinien — et foyer d'agitation aux yeux des autorités, — Bir-Zeit accueille deux mille quatre cents étudiants. Ses mésaventures ont été nombreuses : arrestations d'enseignants et d'étudiants, tracasseries administratives, mesures de fermeture. L'an dernier, l'accès à l'université fut interdit, trente-six fois par des barrages.

Il reste que les soldats ont fait preuve jeudi d'une particulière fermeté en réprimant rapidement et violemment la manifestation étudiante. Au moment où les combattants palestiniens du Liban, toutes tendances confondues, luttent côte à côte sur le terrain, et où les étudiants de Cisjordanie sont incités à suivre cet exemple en resserrant eux aussi les rangs sur les campus, les autorités israéliennes semblent vouloir briser dans l'œuf toute expression de nationalisme, fût-ce en usant de la provocation.

A la Knesset, l'opposition de gauche a vivement critiqué le comportement de l'armée.

J.-P. L.

● **« Vive préoccupation » de Paris.** — Dans un communiqué diffusé ce vendredi, le Quai d'Orsay a fait savoir la *« vive préoccupation »* du gouvernement français *« devant les incidents sanglants qui ont entraîné la mort »* des deux étudiants, ajoutant que Paris *« déplore vivement l'enchaînement des actes de violence et de répression qui rappelle combien il est urgent de rechercher un règlement de paix d'ensemble, juste et durable, du conflit du Proche-Orient »*.

La bataille de Magdouché

(Suite de la première page.)

Pour l'emprunter, les Palestiniens utilisent l'un des quatre M. 113, transporteurs de troupes blindés récupérés dans les premiers jours des combats sur l'armée libanaise. Une précaution utile si l'on en juge par le bruit des balles qui ricochent sur le blindage quand la route n'est plus à couvert.

Le matin, avec le ravitaillement des combattants, trois chrétiens, deux hommes et une jeune fille, montent récupérer quelques affaires dans leur maison hâtivement abandonnée. Ils redescendront trois heures plus tard chargés de ballots, bric-à-brac indescriptible que des combattants aideront à transporter.

Dans le village règne une intense activité militaire et la canonnade est incessante, aux armes légères, mitrailleuses lourdes, lance-roquettes. Depuis quatre jours environ, les positions n'ont pratiquement pas bougé, mais les échanges de tirs sont continus. A chaque détour, dans le dédale des chemins tracés à travers maisons et jardins pour éviter les francs-tireurs, des combattants sont en place et veillent. A quelle organisation appartiennent-ils ? *« Nous sommes palestiniens*, répondent-ils toujours en chœur. *Nous défendons notre peuple.* »

Que beaucoup soient revenus depuis un an n'est plus un mystère. Ahmed, Tunisien rencontré à Tripoli (nord du Liban) lors de l'expulsion de Yasser Arafat en décembre 1983, est de nouveau en première ligne après quelques mois passés à Tunis. Abou Yasser, responsable militaire du Fath, a, lui, fait un détour par le Yémen du Nord avant de regagner Saïda après le départ de l'armée israélienne, en février 1985.

Si tous les combattants sont unis et si un comité militaire commun conduit les opérations, le Fath de Yasser Arafat tient incontestablement le haut du pavé et savoure discrètement la justesse de ses analyses. *« Il n'y a pas de solution possible sans Arafat*, dit Abou Yasser, *et nous continuerons la bataille au moins pour créer une zone de protection de nos camps.* »

La prise totale de Magdouché par les Palestiniens paraît toutefois relever d'une décision politique. Est-elle liée au sort du camp de Chatila, à Beyrouth, encerclé depuis dix jours par les miliciens d'Amal ? Peut-être. En tout cas, sur ce sujet, toutes les organisations sont d'accord : *« Si Chatila tombe, nous descendrons sur la mer »*, affirme un membre du Front populaire de Georges Habbache ; tandis qu'un fidèle d'Arafat rétorque : *« Nous brûlerons tout. »*

Pour le représentant du Front de lutte de Samir Goshe, composante du Front de salut national palestinien (prosyrien), *« la politique, c'est fini »*. *« Amal*, dit-il, *n'est pas contre Arafat et le FSNP, mais contre le peuple palestinien. »* Et la Syrie ? *« La politique syrienne n'est pas claire*, répond-il un peu gêné, *mais jusqu'à maintenant nous restons avec elle car la Syrie est contre Israël. »*

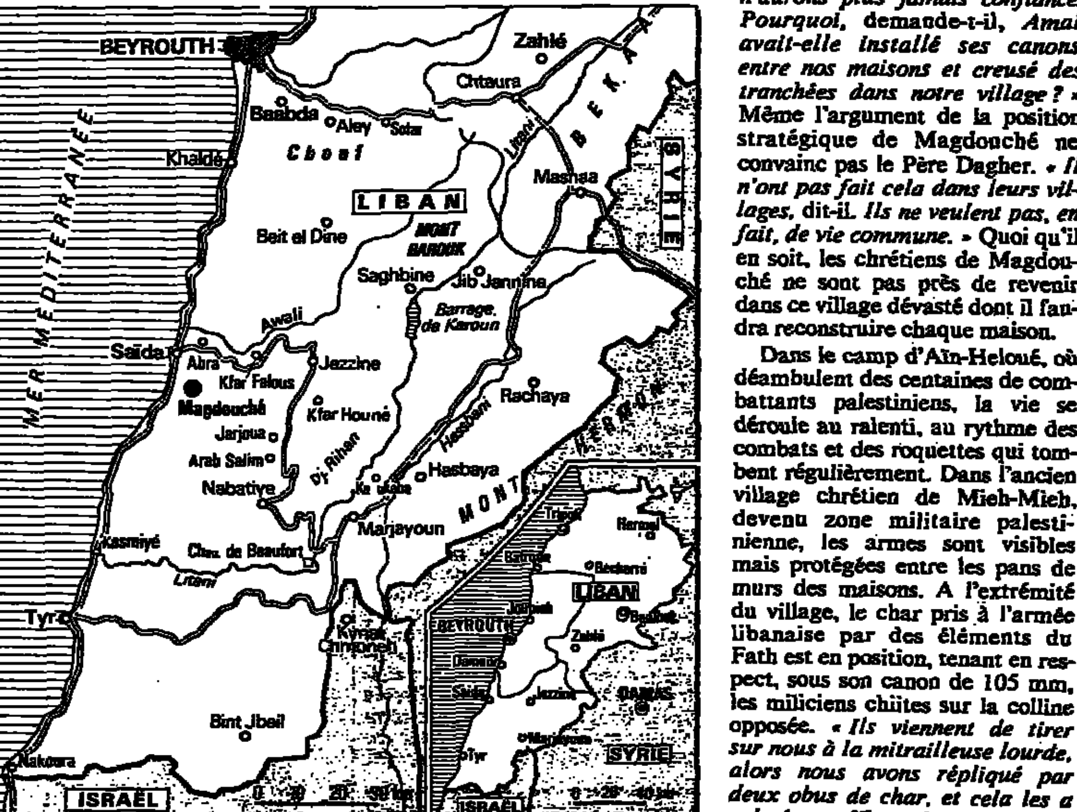
Une affirmation que contestent ses compagnons, évoquant les trois vedettes israéliennes qui, pendant une petite demi-heure, le jeudi 4 décembre, ont bombardé Mieh Mieh sur la colline de Sirob, occupée par les Palestiniens. Croisant près des côtes et visibles depuis Aïn Héloué, les trois vedettes ont tiré avec la régularité d'un métronome des centaines de roquettes sans toutefois faire de victimes ni de dégâts importants. Mais cette incursion israélienne, la deuxième depuis le début de la bataille de Magdouché, renforce l'argument palestinien sur la « *collusion* » entre Amal et les Israéliens.

Le jeu d'Amal

L'enjeu de cette bataille de Magdouché est à plusieurs facettes. Ces combats, les plus violents de tous ceux qui opposent depuis 1985 Amal aux Palestiniens au Liban (la bataille a déjà fait plus de 200 morts et près de 700 blessés) n'ont pas seulement montré une fois de plus l'unité palestinienne. Ils ont aussi pratiquement fait éclater le FSNP, cette coalition palestinienne prosyrienne, dont la direction à Damas ne peut plus ignorer les réalités sur le terrain.

Le principal membre du FSNP, Georges Habbache, chef du Front populaire, pourra-t-il même retourner à Damas, dont on dit ici qu'il l'a quitté avec sa famille après ses rencontres avec le responsable militaire du Fath, Abou Jihad, et ses violentes condamnations de la poursuite de cette guerre ? La question se pose d'autant plus que l'on affirme à Saïda que le Front populaire avait, peu avant le début de ces combats, reçu d'importantes quantités d'armes syriennes dans le but de provoquer des luttes inter-palestiniennes pour réduire l'influence d'Arafat. Or celles-ci se sont retournées contre le principal allié libanais de Damas, Amal.

Pour la milice chiite, engagée depuis plus de deux mois contre les Palestiniens, au sud de la région de Tyr, et maintenant à Beyrouth, les combats de Saïda ne sont-ils qu'un gage ? S'agirait-il d'obtenir un départ des Palestiniens du du sud Liban vers Saïda, ville sunnite ? Les témoignages sur la situation autour de Tyr confirment, en tous les cas, que la plupart des Palestiniens vivant hors des camps ou dans des petites concentrations ont été chassés de chez eux ; selon le Front démocratique, Amal a brûlé plusieurs de leurs maisons à Ras el Aïn, au sud du camp de Rachidieh, et à El Baas, à l'entrée de Tyr. Beaucoup d'entre eux se terrent ou ont déjà réussi à gagner Saïda où ils forment le noyau le plus important des 8 000 familles



déplacées recensées par les organisations non gouvernementales.

Les chrétiens de Magdouché qui ont fui les combats se tournent plutôt vers le sud, Nabatieh, Tyr ou des villages chrétiens encore épargnés. En principe, Amal les empêche de quitter le sud mais certains réussissent à passer vers Beyrouth. Au foyer de la Providence, sur les hauteurs de Saïda, le curé grec catholique de Magdouché, le père Saba Dagher, a du mal à se remettre de ses émotions. *« J'ai passé deux semaines sous terre*, affirme-t-il, *et pendant ce temps, il n'y a pas eu une minute de calme. Ce n'était qu'une pluie de roquettes antichar, d'obus, dont certains étaient tirés de la Bekaa. »*

Il semble, en effet, que la première brigade de l'armée libanaise, stationnée dans une zone contrôlée par les Syriens, ait tiré à partir de ses positions de la Bekaa pour venir en aide à Amal. Certains éléments de cette brigade auraient d'ailleurs été acheminés à Beyrouth. *« Les gens d'Amal, que nous connaissions, ont été progressivement relevés*, raconte encore le père Dagher, *et ce sont des hezbollahs prêts à mourir qui les ont remplacés. » « Avec eux, il n'y a plus de dialogue »*, ajoute-t-il.

Malgré la position officielle du hezbollah (extrémistes chiites pro-iraniens) qui a réitéré mercredi, dans un communiqué, son opposition au désarmement palestinien, principale revendication avancée par Amal, et a nié son engagement dans la « guerre des camps », certains de ses membres ont participé et participent encore aux côtés d'Amal et d'éléments de l'armée libanaise aux combats contre les Palestiniens.

« Magdouché n'est plus, dit tristement le Père Dagher. *Nous n'aurons plus jamais confiance. Pourquoi*, demande-t-il, *Amal avait-elle installé ses canons entre nos maisons et creusé des tranchées dans notre village ? »* Même l'argument de la position stratégique de Magdouché ne convainc pas le Père Dagher. *« Il n'ont pas fait cela dans leurs villages*, dit-il. *Ils ne veulent pas, en fait, de vie commune.* » Quoi qu'il en soit, les chrétiens de Magdouché ne sont pas près de revenir dans ce village dévasté dont il faudra reconstruire chaque maison.

Dans le camp d'Aïn-Heloué, où déambulent des centaines de combattants palestiniens, la vie se déroule au ralenti, au rythme des combats et des roquettes qui tombent régulièrement. Dans l'ancien village chrétien de Mieh-Mieh, devenu zone militaire palestinienne, les armes sont visibles mais protégées entre les pans de murs des maisons. A l'extrémité du village, le char pris à l'armée libanaise par des éléments du Fath est en position, tenant en respect, sous son canon de 105 mm, les miliciens chiites sur la colline opposée. *« Ils viennent de tirer sur nous à la mitrailleuse lourde, alors nous avons répliqué par deux obus de char, et cela les a calmés »*, affirme le responsable pour justifier les deux coups qui ont ébranlé l'atmosphère.

Les cessez-le-feu peuvent se multiplier mais la paix ne semble pas pour demain et, chaque jour, la liste des victimes s'allonge. *« Si cette guerre facilite l'unité de nos rangs*, conclut, philosophe, un combattant palestinien, *elle n'aura pas été inutile. »*

A la nuit tombée, une gigantesque flamme embrase la colline de Magdouché, témoignant de la poursuite de la lutte.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **Les otages du Liban : deux Américains en mission à Beyrouth.** — Deux musulmans américains venus au Liban pour essayer d'obtenir la libération d'otages étrangers ont rencontré, lundi 1[er] décembre, un responsable chiite, Cheikh Mohammed Mehdi Shamseddine, vice-président du Conseil suprême chiite. Mohammed Mehdi et Dale Shaheen, qui appartiennent tous deux au Conseil national des affaires musulmanes basé à New-York, sont arrivés dimanche à Beyrouth pour tenter de prendre contact avec les ravisseurs des otages. — *(Reuter.)*

L'affaire Naccache

Jerusalem refuse d'extrader l'auteur d'un meurtre commis en France

JERUSALEM
de notre correspondant

William Naccache est un homme libre. Il devait quitter sa prison ce vendredi 5 décembre, après un an et demi de détention. Le ministre de la justice, M. Avraham Sharir, a en effet décidé jeudi de ne pas autoriser l'extradition vers la France de ce meurtrier israélien âgé de vingt-cinq ans et condamné à la prison à vie par contumace par la cour d'assises de Besançon pour avoir tué un Algérien en 1983. Peu après les faits, Naccache avait émigré clandestinement en Israël où il avait acquis aussitôt la nationalité de ce pays en vertu de la loi du retour. Au début de 1985, il avait été arrêté alors qu'il participait à la préparation d'un hold-up, forfait pour lequel il n'a d'ailleurs jamais été inculpé.

En septembre, la cour suprême avait statué sur le cas, rejetant l'argument de la défense selon lequel le meurtrier aurait agi pour des motifs politiques et se serait trouvé en danger de mort au cas où il aurait dû purger sa peine dans une prison française. Entre-temps, un projet de loi visant à permettre aux criminels condamnés à l'étranger et devenus ensuite Israéliens, d'accomplir leur peine en Israël, — dit, d'ailleurs, « loi Naccache » — n'a jamais été votée.

Le dernier mot revenait à M. Sharir, qui dispose du droit discrétionnaire, en dernier ressort, d'extrader ou non un criminel. D'où un dénouement paradoxal : la justice israélienne, qui ne veut pas l'extrader, ne peut rien contre Naccache, car il était Français et non Israélien à l'époque des faits.

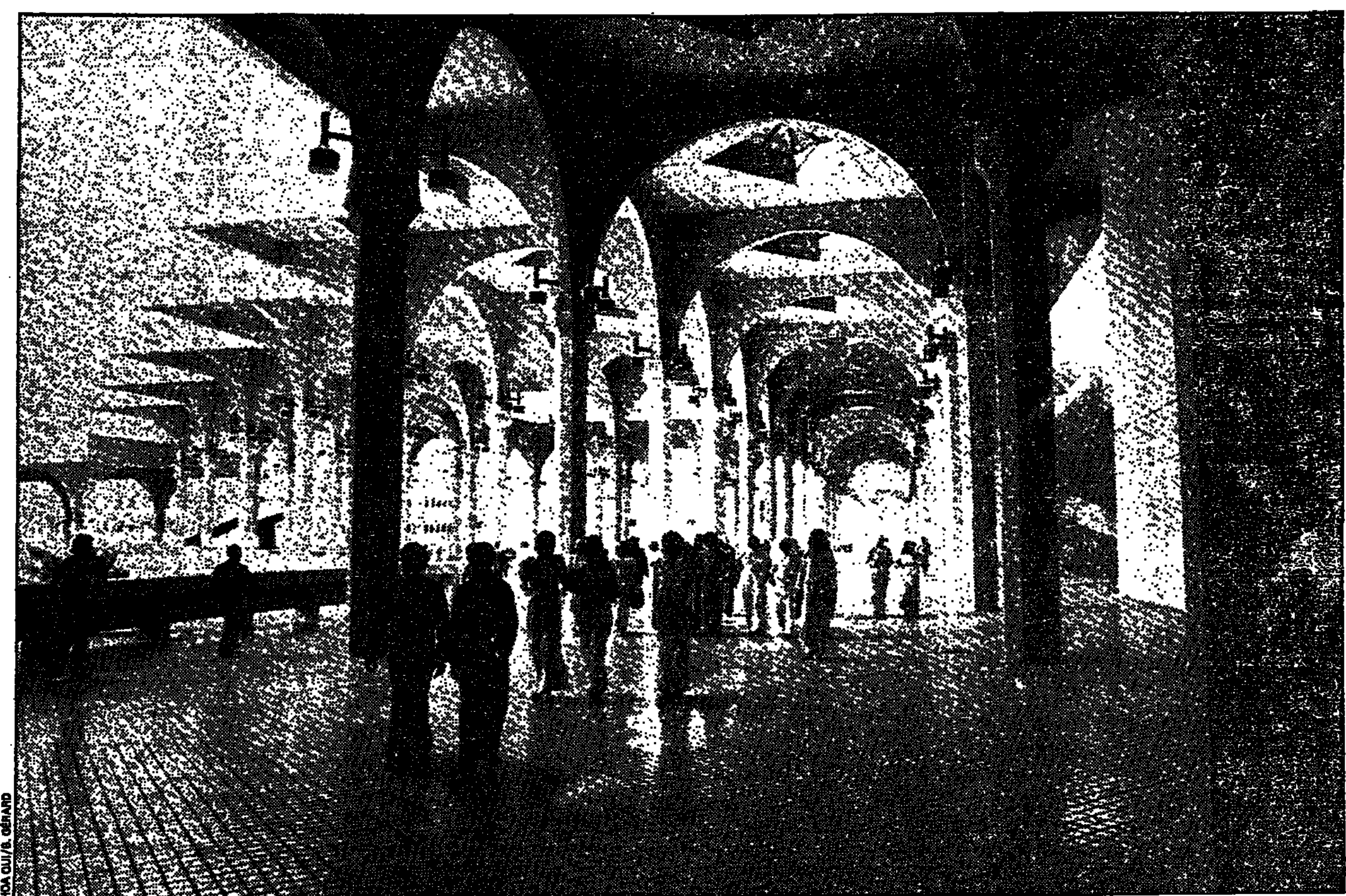
La décision de M. Sharir a été favorablement accueillie par l'extrême droite qui avait fait de Naccache un *« héros juif »*.

J.-P. L.

[L'ambassade de France à Tel-Aviv a rappelé, ce vendredi, dans l'attente d'une notification de leur décision par les autorités israéliennes, que *« Naccache, citoyen français, a tué un autre homme sur le territoire français »* et qu'après sa fuite, *« son extradition avait été demandée, pour qu'il soit jugé de nouveau, conformément aux pratiques généralement admises du droit international »*.]

ARABIE SAOUDITE

Pour corriger une image de marque qu'elle estime trop souvent « caricaturée », *l'Arabie saoudite présente, à Paris, au Grand Palais, du 11 au 21 décembre, une exposition intitulée* « Le prodige saoudien : Ryad d'hier à aujourd'hui ». *Objectif : montrer que la fortune héritée du pétrole n'a pas été dilapidée en projets-gadgets ou dépenses de prestige, et retracer, disent les organisateurs, une* « expérience unique » : « en quinze ans seulement, ce royaume du passé (...) s'est hissé au rang des pays les plus modernes du monde, sans perdre son identité, et en restant profondément attaché à l'islam et à ses traditions ». *L'exposition présente plusieurs facettes de cette réalité, du désert à la technologie, en passant par le palais du roi et la ville sainte de La Mecque.*


HOA QUI/B. GÉRARD

L'UNIVERSITÉ ROI SAOUD

LA DIALECTIQUE DE L'OR NOIR ET DU CORAN

COMME chaque jour de la semaine, le prince Salman tient son Majlis. Assis tout au fond d'un interminable salon rose, cape brodée et silhouette sévère, le gouverneur de Ryad, frère du roi Fahd et l'un des principaux dirigeants du royaume, écoute les doléances de ses concitoyens. Ce matin-là, ils sont une cinquantaine venus soumettre leurs requêtes : conflits de propriété, dossiers bloqués par la bureaucratie, prêts en attente, parents en difficulté. Les plaintes sont multiples. Mais chacun sait qu'il pourra parler, que pour rien au monde le gouverneur ne manquerait à cette tâche essentielle qu'est le Majlis, assemblée tenue au moins une fois par jour et ouverte à tous dans la maison des princes de la famille royale.

Car c'est là une des institutions importantes du royaume, un rouage fondamental de ce *« système des Saoud »* qui régente le pays depuis que le roi Abdelaziz (1880-1953) unifia l'Arabie au début des années 30. Pour tout Saoudien, quelle que soit son origine, le Majlis, c'est la possibilité de s'adresser directement au pouvoir, un *ombudsman* en permanence à sa disposition. Pour la monarchie, c'est le moyen de ne pas être coupée de ses sujets, la caisse de résonnance idéale des préoccupations des quelque cinq millions d'habitants du pays.

« Il ne faut pas s'y tromper, ce n'est pas du folklore », commente un observateur occidental. Le Majlis fait partie de ces coutumes qui ont permis à la monarchie des Saoud de continuer à gouverner plus ou moins *sereinement* un pays qui vient de vivre une série de transformations violentes de nature à ébranler plus d'un pouvoir : la baisse brutale des revenus pétroliers après dix à quinze années d'une expansion tout aussi brutale. L'expérience est à peu près unique en son genre et a profondément marqué les Saoudiens, qui divisent en deux phases leur histoire contemporaine : il y a eu le « boom », puis « l'après-boom ». Le boom culmina en 1980-1981, lorsque le baril de pétrole dépassait les 30 dollars et que les revenus annuels du royaume étaient supérieurs à 100 milliards de dollars. Depuis dix-huit mois, les temps sont moins fastes ; le budget de l'an passé n'a pas dû dépasser les 30 milliards de dollars, et les recettes de la prochaine loi de finances – non encore publiée – devraient tourner autour des 25 milliards. Chute vertigineuse qui fait dire à l'un des dignitaires du régime que *« peu de pays ont eu à subir de pareils chocs »*.

Apparemment ils ont été amortis sans traumatisme majeur, si l'on excepte, pour les années du boom, les événements de La Mecque de novembre 1979 (1). A vrai dire, sur le thermomètre des frayeurs du régime, on avait déjà frôlé l'ébullition quelques mois plus tôt, lorsque l'imam Khomeiny mit un terme, à Téhéran, au pouvoir des Pahlavi. Dans les ambassades occidentales, comme dans les palais des princes, l'heure était alors aux scénarios catastrophe : les fragiles pétro-monarchies de la rive ouest du Golfe, à commencer par celle des Saoud, allaient être submergées par la révolution iranienne. Les mêmes causes devaient produire les mêmes effets : l'enrichissement d'une classe, l'industrialisation accélérée, l'« occidentalisation » des mœurs, allaient déstructurer et bouleverser les sociétés arabes du Golfe et, comme ce fut le cas en Iran, provoquer la révolte de populations arrachées à leur système de valeurs traditionnel.

Peu de pays ont eu à subir de pareils chocs : dix ans d'une expansion exponentielle suivie d'une chute brutale des revenus pétroliers

Jusqu'à preuve du contraire, il en a été différemment. La « maison des Saoud » a montré qu'elle reposait sur *« une fondation plus solide »*, pour reprendre l'expression d'un dignitaire saoudien. Elle dispose, il est vrai, d'une légitimité souvent sous-estimée : ce sont les Saoud qui ont unifié le royaume (notamment ses deux provinces antagonistes, le Hejjaz, à l'ouest, et le Nejd, à l'est) ; eux encore qui, au dix-huitième siècle, se sont alliés au cheikh Mohamed Abdel Wahab, tenant d'une interprétation rigoriste du Coran – le wahabisme – qui a plus que jamais cours dans le royaume ; eux aussi qui se sont imposés comme gardiens des lieux saints de l'islam, La Mecque et Médine. Autant d'éléments qui ont contribué à imbriquer l'un dans l'autre pouvoir religieux et pouvoir politique.

« La mosaïque des pouvoirs »

Il en est résulté un système de gouvernement complexe. Si celui du chah d'Iran était autocratique, le roi Fahd, en revanche, rend des comptes – aux oulémas, les dirigeants religieux, comme à la multitude des prince du régime (ils seraient de trois mille à cinq mille) qui représentent autant de « circonscriptions », de réseaux d'intérêts, de clientèles, et, d'une certaine manière, de contre-pouvoirs.

L'ensemble fait de la gestion du royaume un délicat exercice de maintien des équilibres. Au sommet, le roi, bien sûr, et cinq de ses frères *dominent la vie politique* : Sultan (ministre de la défense), Abdel Rahman (vice-ministre de la défense), Naïf (intérieur), Salman (gouverneur de Ryad) et Ahmad – connus sous l'appellation des « frères Soudairi », car tous fils d'une des épouses favorites du roi Abdelaziz, Husa Soudairi. Le prince héritier Abdallah, chef de la Garde nationale, est le représentant d'une autre branche de la famille.

Microcosme de cette mosaïque des pouvoirs du royaume, le conseil des ministres est aussi composé de membres de la famille Al Cheikh, descendants de Mohamed Abdel Wahab (ils détiennent, tout naturellement, l'éducation, la justice, le ministère des biens religieux) et d'une demi-douzaine de roturiers, représentant les plus hautes sphères de la technocratie et dont le porte-drapeau le plus éminent fut, jusqu'à sa chute, le 29 octobre dernier, Ahmed Zaki Yamani, en charge du pétrole. S'il doit y avoir un jour une redistribution du pouvoir au sein des cercles dirigeants, elle se fera vraisemblablement sous la pression des technocrates désireux d'exercer une plus grande influence.

Plus fondamental, sans doute, est l'attachement proclamé du royaume à la stricte pratique de l'islam wahabite. Même si la réalité fournit bien des exemples d'arrangements, la Constitution, c'est le Coran, et la loi, la charia. Si l'on oublie cela, *« il est encore plus inopérant de chercher à comparer le royaume avec l'Iran des Pahlavi »*, indique un prince, ajoutant : *« Nous, nous n'avons jamais fait jouer des pièces de théâtre pendant le ramadan. »*

ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 15.)

(1) Plusieurs centaines d'insurgés retranchés dans la Grande Mosquée affrontèrent, durant plusieurs jours, les forces de l'ordre. Ils entendaient protester contre *« la corruption du régime et la dégradation morale »*.

CHIFFRES

2 150 000 kilomètres carrés, cinq à six millions d'habitants, plus deux millions de travailleurs étrangers.

L'Arabie saoudite disposerait de plus de 25 % des réserves de pétrole connues.

Le revenu moyen par habitant reste un des plus élevés au monde avec près de 9 000 dollars.

La capitale, Ryad, compte un million d'habitants, de même que Djeddah, le grand port sur la mer Rouge. Damman, sur le Golfe, est le second port de commerce du royaume.

VIVRE A RYAD

LA CAVERNE AUX TRÉSORS SOUS L'ŒIL DU MUEZZIN

LA course annuelle de chameaux, l'une des rares distractions à Ryad, n'a rien d'une folle fantasia dans le désert. La sobriété du spectacle détourne plutôt le regard vers les tribunes où le roi, le prince héritier, les grands princes dégustent leur thé. Plus loin, les spectateurs occidentaux ont eux aussi leur estrade, isolée du public saoudien par un grillage épais et surveillé. Cette ligne de démarcation, un jeune homme en longue thobe immaculée, la tête ornée du traditionnel keffieh à carreaux blancs et rouges, réussira pourtant à la franchir.

Il se faufile jusqu'au centre d'un groupe de blondes Européennes. Bientôt, les plaisanteries fusent. Le ton est badin. Dans une ville aux strictes frontières entre les sexes, où il est difficile, voire périlleux, de se promener dans un lieu public avec une femme autre que son épouse, sa fille, ou une proche parente, la scène devient croustillante. Mais cette incursion sera éphémère pour le jeune homme. Bien vite, un officier lui demande courtoisement mais fermement de retourner chez les siens, au-delà du grillage...

Pour les esprits les plus religieux, les Occidentaux peuvent avoir une influence dangereuse car susceptible de contaminer la nation saoudienne. D'où le cordon sanitaire érigé autour des Américains et des Européens afin que la morale islamique ne souffre d'aucun égarement ouvert. Transformée en gigantesque caravansérail cosmopolite par un développement économique sans précédent, Ryad n'en demeure pas moins austère et puritaine. Pas question pour la ville d'offrir des spectacles de danses du ventre frénétiques pour retenir les nomades en quête de pétrodollars. La vente d'alcool reste interdite. Les femmes ne peuvent pas sortir dans la rue sans porter l'abaya, voile noir qui les enveloppe de la tête aux pieds. Le port de bijoux est peu recommandé aux hommes.

Etrangers ou non, l'islam wahabite (1) s'impose à tous, même si près de la moitié du million et demi d'habitants de Ryad sont des expatriés. Les Ajanib sont seulement de passage, il est vrai, et la récession a fait partir nombre d'entre eux. Le quatrième plan quinquennal prévoit le départ de six cent mille immigrés entre 1985 et 1990.

Une escale pour l'étranger

Ryad entend rester ainsi la capitale du provisoire, une simple escale pour les caravanes de migrants attirés dans ses sables par la perspective de salaires élevés. Témoin, les légions d'ouvriers sud-coréens, thaïlandais ou philippins qui débarquent de l'avion, casque de chantier à la main et déjà revêtus de leur tenue de travail. Ils se mettent immédiatement à la tâche sur l'un des grands ouvrages de la cité, ne sortent presque jamais de leur campement et repartent sitôt les travaux achevés.

Certes, tous les étrangers n'ont pas le même statut. La nationalité des expatriés mais aussi la taille et l'origine de leur entreprise se conjuguent pour produire un extrême morcellement des situations individuelles. Malgré de nombreuses exceptions, la masse des Asiatiques et des Yéménites est au bas de l'échelle sociale. Les Arabes non saoudiens occupent les positions intermédiaires.

Quant aux Occidentaux, ils forment le clan des privilégiés. Pour nombre d'Américains, de Britanniques ou de Français, la douceur de vivre à Ryad n'est pas un mirage. Les salaires gonflent deux ou trois fois par rapport à la métropole : 200 000 F à 300 000 F par mois selon le cours du rial, dit-on, pour le directeur d'une grande banque. A quoi il faut ajouter divers avantages : voiture de fonction, logement et voyages payés ; trois aller-retour vers la France, chaque année, ne sont pas rares pour les célibataires, un ou deux pour les familles. Bien entendu, la récession a rogné le pactole. Elle a cependant entraîné une heureuse chute des loyers.

Prenez une petite ville américaine alignant des maisons à jardin et semblables les unes aux autres. Entourez cette cité d'un mur fortifié du type de ceux des anciennes médinas arabes. Vous obtenez le « *compound* », la « base type », où habitent une grande partie des étrangers de la capitale. A l'intérieur de ces camps retranchés, tout est disponible sur place : supermarché, piscine, tennis, club. Idéal pour la vie en vase clos. « *Je n'en sors jamais car je n'aime pas aller en ville* », avoue un technicien français. A l'abri de ces hauts murs, la rigueur et les interdits de la morale islamique semblent soudain loin. On peut y danser toute la nuit au son du disco, et l'alcool y coule volontiers. Une banale bouteille de whisky coûte cher, elle se négocie 1 000 F à 1 500 F au marché noir. Résultat, certains n'hésitent pas à transformer leur maison en distillerie. Fabrication de bière pour les Anglo-Saxons, de vin à base de jus de raisin pour les Français, tradition oblige. Les autorités sont tolérantes pourvu que ces activités restent discrètes.

La ronde des « muttawas »

Gare également aux « muttawas », les membres des « comités pour le commandement de la vertu et la lutte contre le vice », une sorte de milice religieuse. Badine de bambou en main, ils se chargent de faire respecter l'ordre coranique. Derrière leur barbe blanche, les muttawas veillent avec une particulière attention sur les femmes. Pour avoir laissé jouer en public un match de tennis féminin, l'un des responsables d'un grand hôtel a été emprisonné puis expulsé l'année dernière. D'une façon générale, la mixité est interdite même sur les lieux de travail. Les femmes ont un compartiment spécial, à l'arrière des bus. Un espace protégé des regards leur est imparti dans les restaurants. Des heures exclusives leur sont réservées dans les piscines, salles de sport, jardins publics... Pas de pardon pour celui qui enfreint ces règles.

Seules oasis de mixité, les supermarchés, les centres commerciaux, les souks, sont souvent inspectés par les muttawas. Il y en avait un devant chaque caisse du grand Euromarché de la ville certains soirs de ramadan. Les palais de la consommation sont des sorties fort prisées en soirée. Pas de café ou de club. Aucun cinéma, théâtre, concert. Que faire d'autre le soir à Ryad ? Pratiquer un sport, se recevoir entre amis. ? Bien sûr, mais la grande distraction demeure la télévision et le magnétoscope. Les magasins de vidéo ne manquent pas. Et il n'est pas rare de regarder deux ou trois films par jour en famille.

Les jeunes Saoudiens fument le narguilé ou s'installent sur les trottoirs longeant les terrains vagues de la ville. Là, ils jouent aux cartes ou aux dominos en discutant et en buvant du thé. Les week-ends ? Pique-niques dans les dunes somptueuses des alentours de Ryad. Une course à pied dans le désert est même organisée par un groupe de Britanniques, chaque vendredi, jour de repos en terre d'islam.

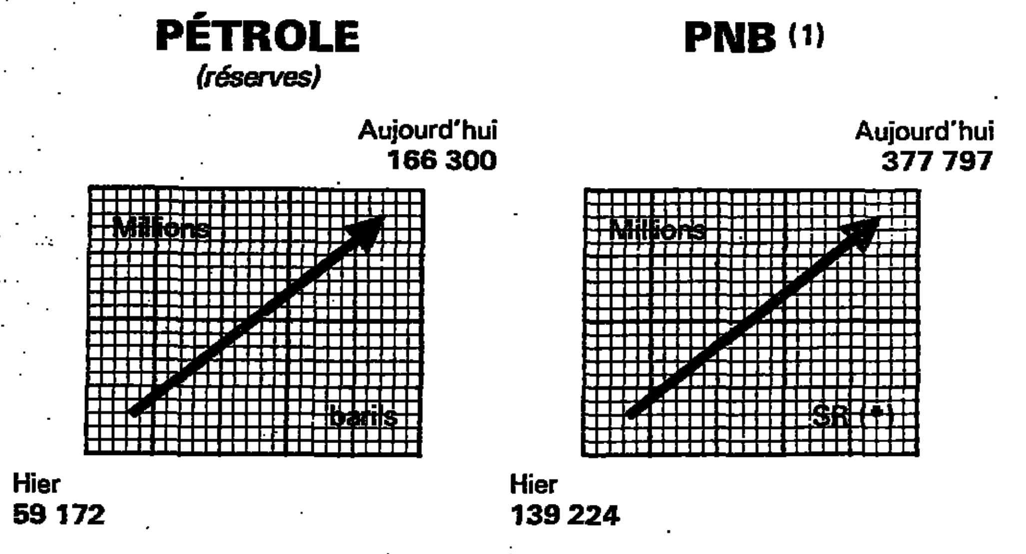
Ryad, cité de passage où la vie n'est pas toujours facile, est pourtant une ville où l'on revient. Les jeunes Saoudiens, qui font de longues études à l'étranger, apprécient de revenir vivre chez eux. Quant aux Occidentaux... acclimatés, certains restent huit, dix ans, voire plus, et ne partent que contraints et forcés. D'autres, enfin, y trouvent les charmes d'une vie toute de calme et de sérénité, aux portes du désert.

PATRICK FERRANTE.

(1) Abdel Wahab, fondateur d'un courant prônant le retour aux valeurs originelles de l'islam, s'allia au dix-huitième siècle à la famille des Saoud.

L'Arabie saoudite d'hier à aujourd'hui :

une croissance singulière et des réalisations uniques dans l'histoire des nations



COMMERCE EXTÉRIEUR

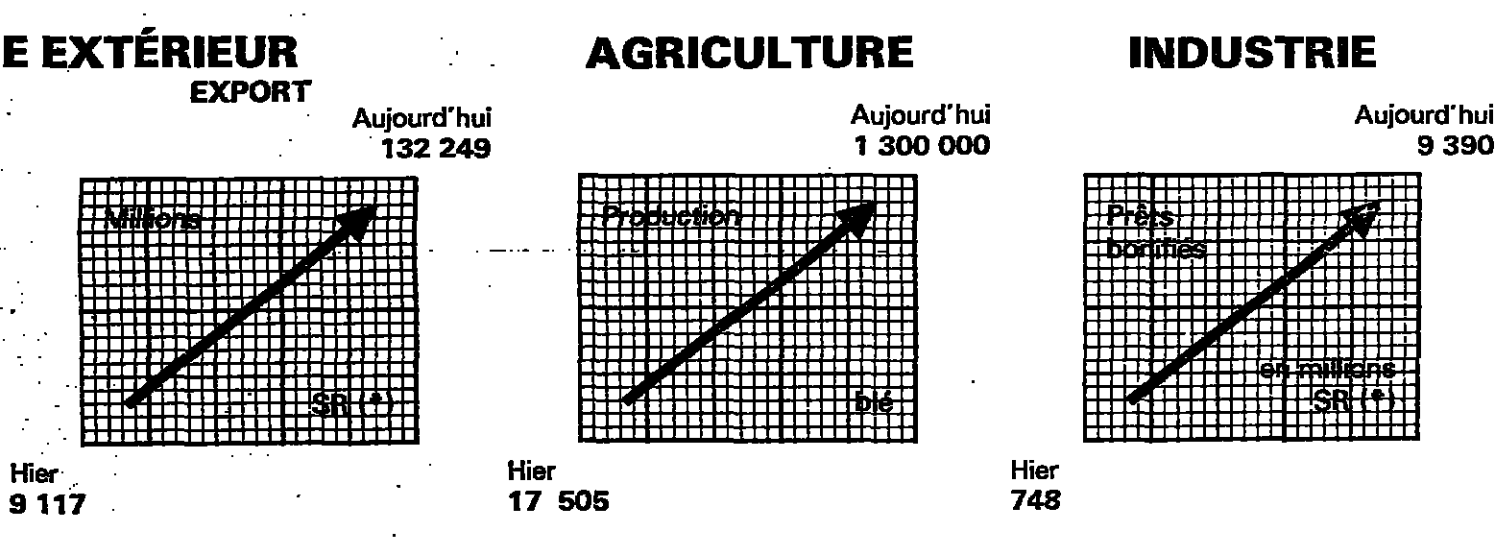
IMPORT

Aujourd'hui 118 736

Millions

SR (*)

Hier 2 578



INFRASTRUCTURE

Aujourd'hui 81 881

Kilomètres de routes

construites

Hier 16 924

ÉDUCATION

Aujourd'hui 1 748 568

Nombre

d'inscriptions

Hier 1 181 053

SANTÉ

Aujourd'hui 26 410

Lits

hôpitaux

Hier 11 968

SÉCURITÉ SOCIALE

Aujourd'hui 3 477 385

Nombre

d'adhérents

Hier 3 137 906

(1) Produit national brut.

(*) SR : Saudi Riyal (1 $ = SR 3,75).

AL SAUDI BANQUE

PARIS : 49-51, avenue George-V, 75008 PARIS – Tél. : 47-23-00-55 - Telex : 630349 - Telefax : 47-20-81-05.
LONDRES : 52-60 Cannon Street, London EC4P 6 AN – Tél. : 236-65-33 - Telex : 8813438 - Telefax : 489-09-54.
LONDRES : 31 Berkeley Square, London W1 A4ZN – Tél. : 493-89-42 - Télex : 23875.
BAHREIN : OBU Kanoo Tower, Al Tijar Road, PO Box 5820, Bahreïn – Tél. : 257-319 - Telex : 8969 - Telefax : 261-685.
GENÈVE - Filiale : SAUDI FINANCE CORPORATION - SAUDIFIN SA : 2, rue Thalberg, PO Box 901, 1211 Genève 1 – Tél. : 32-64-00 - Telex : 289751 - Telefax : 31-86-64.
SOCIÉTÉ APPARENTÉE : SAUDI INVESTMENT GROUP, PO Box 16273, Ryad - Tél. : 46-58-960 - Télex : 403049.

L'UNIVERSITÉ ROI-SAOUD

OBJECTIF : «PRODUIRE DE LA MATIÈRE GRISE»

A la sortie de Ryad, dressée au beau milieu du plateau désertique, une arche de marbre noir en forme de Coran entrouvert : sur une des parois, gravé en lettres d'or, un verset du Livre appelle les fidèles à la lecture et à l'étude. Le monument marque l'entrée du campus de l'université Roi-Saoud. Campus est un mot qui rend mal compte de la réalité ; car, en contrebas, sur des centaines d'hectares, c'est une véritable cité scientifique qui s'étend, un des plus importants centres universitaires de tout le Proche-Orient.

A leur façon, qui n'est pas vraiment ennemie du faste, les Saoudiens ont vu grand et somptueux. L'ensemble, conçu par des architectes américains et japonais, a été réalisé par la société française Bouygues : bâtiments ocre, fondus dans le paysage, alignements de colonnades avec ouvertures sur le désert, envolées d'arches savamment suspendues, patios, jardins intérieurs, fontaines, sols de marbre ou de moquette et lumières filtrées. Pas une affiche sur les murs, pas un graffiti, pas un mégot à terre. Ce pourrait être d'un luxe tapageur, une débauche de clinquant. En fait, de l'intérieur se dégage une impression de sobriété quasi monacale : l'ambiance est studieuse, silencieuse, rien de l'aimable décontraction d'un campus à la californienne – d'autant qu'aucun cours n'est mixte et que les quelque huit mille filles (sur un total de trente-cinq mille étudiants) de l'établissement disposent de facilités bien séparées.

Ce complexe – achevé il y a trois ans et qui représente 1 million de mètres carrés couverts – fait de l'université Roi-Saoud une des plus réputées du pays (il y en a six autres). Son gigantisme illustre un des objectifs du royaume : *« Produire de la matière grise »*, comme dit le ministre chargé des universités, M. Abdelaziz Orayer ; devenir un grand pays d'études pluridisciplinaires au Proche-Orient. Ce n'est jamais évoqué ouvertement, mais c'est souvent sous-entendu dans les propos des Saoudiens : il y a là, dans ce domaine, comme un complexe à surmonter, une image à briser, celle d'une Arabie saoudite peuplée de cheikhs milliardaires, en villégiature à Marbella, cependant que comptables libanais, professeurs égyptiens, ingénieurs palestiniens et une armée de manœuvres yéménites et asiatiques édifient le pays.

Aux portes de Ryad, une véritable cité scientifique témoigne de l'effort éducatif du royaume.

Aussi le royaume consent-il un effort particulier en matière d'éducation, un domaine qui représente 15 % à 20 % du budget national, selon M. Orayer.

« Evidemment, tout est gratuit, explique le doyen de l'université Roi-Saoud, le docteur Mansour Turri ; *chaque Saoudien qui pénètre sur ce campus bénéficie d'une bourse couvrant la plupart de ses frais, logement, alimentation, livres, etc. On lui fournit, en plus, 300 dollars d'argent de poche par mois et, s'il n'habite pas Ryad, on lui paie ses aller et retour à la maison. »*

S'il n'est pas payé pour étudier comme son collègue saoudien, l'étudiant étranger (il y a 25 % de non-Saoudiens à l'université Roi-Saoud) dispose, lui aussi, de nombreuses facilités. Près de 90 % des étrangers ont une bourse ; pour beaucoup, ils viennent du monde arabe, mais aussi d'Asie et d'Afrique, et même d'Europe et des Etats-Unis. Au total, soixante-dix nationalités différentes sont représentées sur le campus ; le groupe d'enseignants (un pour treize étudiants) est tout aussi cosmopolite (1), ce qui fait de l'université Roi-Saoud un établissement bilingue (anglais-arabe).

De son vaste bureau modern-style – mobilier cossu et moquette fondante, – le doyen Turki détaille fièrement la « carte » de son établissement : l'université compte une centaine de départements, représentant la gamme complète des sciences humaines, l'architecture, l'ingénierie, la médecine (le campus abrite deux centres hospitaliers universitaires), deux écoles de commerce, un département informatique ; la bibliothèque aligne plus d'un million de volumes. Le modèle d'enseignement est directement inspiré des Etats-Unis, et l'université travaille en collaboration étroite avec de nombreux établissements américains et aussi britanniques.

Le ministre des universités explique ses problèmes du moment : *« La priorité, c'est de favoriser les filières techniques, l'ingénierie, la pétrochimie, l'informatique, toutes les disciplines dont nous avons besoin pour saoudiser les cadres de l'économie. »*

Avec ses sept universités (dont deux à dominante théologique), le pays compte, au total, quelque quatre-vingt-treize mille étudiants. Il y en avait sept mille il y a quinze ans. Cette année, quinze mille diplômés sortiront des campus (2). *« En 1950,* raconte l'ambassadeur du royaume à Paris, M. Jamil Al Hejailam, *j'étais l'un des neuf étudiants saoudiens ayant terminé leurs études à l'université du Caire avec une bourse d'Etat. »*

AL. Fr.

(1) Dont huit Français. Les Français sont aussi présents à l'université du pétrole de Daharan.

(2) Il y a aujourd'hui plus d'un million d'écoliers dans le primaire et le secondaire en Arabie saoudite.



Le prince Sultan premier astronaute arabe

« LE matin, je vole aux commandes d'un F-15 et le soir, comme tout le monde en ce moment dans le royaume, je participe aux prières qui sont dites afin que vienne la pluie. » Cet emploi du temps édifiant – cette double confiance, en la science et dans l'au-delà – résume assez bien la personnalité du prince Sultan Ben Salman ben Abdelaziz Al-Saoud. A trente ans, le prince, pilote de chasse, est l'archétype de l'idéal saoudien, l'incarnation presque parfaite de ce qu'entend devenir le royaume : une société de haute technologie qui resterait fidèle aux valeurs traditionnelles de la religion et de la famille.

L'homme est bâti en force. Fine moustache barrant un visage tout à la fois sérieux et souriant, il porte avec une élégance décontractée la thobe (tunique) blanche et le keffieh traditionnels. Petit-fils du grand roi Abdelaziz Al-Saoud, qui unifia le royaume à coups de batailles à l'escopette contre les tribus du désert, et fils du prince Salman, le gouverneur de Ryad, Sultan aurait pu choisir de vivre comme beaucoup d'autres jeunes Saoudiens de son rang : affaires faciles – fruit du miracle pétrolier – fonctions honorifiques et distractions fastueuses à l'étranger. Il est plus ambitieux. Le 14 juin 1985, après six mois d'entraînement intensif à la NASA, le prince Sultan devenait le premier astronaute arabe. Aux côtés du Français Patrick Baudry, il participait au vol de la navette spatiale Discovery, celle qui mit sur orbite le satellite de télécommunications Arabsat.

« Je n'ai fait que suivre une tradition »

Un ressort profond

L'histoire, convient Sultan, va bien au-delà de l'exploit personnel ou technique – aussi réussi qu'ait pu être le lâcher d'Arabsat. Elle a touché un ressort plus profond et sensible dans la région ; la participation du prince Sultan à ce vol ce fut aussi un coup porté à l'image d'un monde arabo-islamique incapable d'affronter les défis de la modernité, replié sur des siècles d'échecs après avoir été, à l'origine, une civilisation d'architectes, de sociologues et de savants les plus en avance sur leur époque. De ce point de vue, il n'est pas indifférent que le premier astronaute arabe appartienne à une famille qui se veut gardienne des lieux saints de l'islam.

« Après tout, dit Sultan, *je n'ai fait que suivre une tradition, car il y a une tradition scientifique arabe et elle ne s'est manifestée qu'avec l'avènement de l'islam. »* Dans une aile du palais familial, le bureau déborde sous les maquettes de fusées, avions de chasse et engins futuristes ; fièrement exposée dans un coin de la pièce, la « Space flight medal » de la NASA, aux côtés d'un diplôme d'honneur de l'aéro-club de France décerné au duo « Baudry-Al-Saoud », et du passeport que le prince emmena à bord de Discorery dûment frappé des deux visas obligatoires – ceux du Sénégal et de l'Espagne (pays choisis par la NASA pour accueillir la navette en cas d'atterrissage forcé pour cause de problèmes techniques).

Au beau milieu de la bibliothèque, trône un immense tableau que ne renierait aucun surréaliste : le prince y est présenté en combinaison de vol, regard braqué sur l'horizon ; il se tient aux pieds de la navette Discovery, avec, inscrites en toile de fond, dans une calligraphie majestueuse, sur un ciel noir et tourmenté, les deux phrases qui résument le message de l'islam : *« Il n'y a d'autre dieu que Dieu et Mahomet est son prophète. »*

Un héros national

Diplômé de l'université de Denver, commandant dans l'armée de l'air, le prince multiplie tournées et conférences en Arabie saoudite, comme ailleurs dans le monde arabe, particulièrement à la demande des universités. *« Espace et monde arabe, ça n'avait rien à voir, c'était presque antinomique, et les gens ont une foule de questions à me poser. »* Il y a un tournant à ne pas manquer, assure le petit-fils d'Ibn Saoud : *« La technologie spatiale doit faire partie de notre développement ; nous devons être définitivement impliqués dans ce domaine, qui n'est après tout qu'une extension de la grande tradition des astronomes arabes. »*

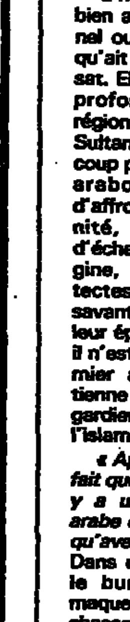
Au sein de l'ASCO (Arab Satellite Communication Organization, créée par la Ligue arabe en 1975 et très largement financée par Ryad), le prince anime une équipe de chercheurs de haut niveau. *« On est en passe de susciter une génération de scientifiques »,* poursuit-il, assurant que des pays comme l'Arabie saoudite devront nécessairement maîtriser les technologies de l'espace dans leurs applications les plus diverses.

La politique, le conflit israélo-arabe ? Le prince est ici moins prolixe. Il se réfugie dans un prudent *« il faut trouver une solution juste, qui seule sera durable ».* Il parle plus volontiers de la société saoudienne et du développement de ces quinze dernières années. *« On n'a pas vraiment réalisé ce qui s'est passé,* dit-il ; *d'une certaine manière, ma mission dans l'espace a symbolisé cet incroyable bond en avant »* qu'a vécu l'Arabie saoudite. Il en perçoit les dangers : *« A trop vouloir imiter l'Occident, nous risquons de perdre notre identité. »*

Plus gravement, il ajoute : *« Nous sommes une génération à qui tout a été donné, qui s'est réveillée avec des universités à sa disposition ; demain, ce sera plus dur » ;* demain, c'est-à-dire quand la manne pétrolière ne sera plus aussi généreuse. Prince modèle, homme chaleureux et adulé dans le royaume, il se refuse à spéculer sur les fonctions auxquelles il pourrait être un jour appelé : *« Ce n'est pas à moi de décider. »*

Pour l'heure, le prince-astronaute savoure son aventure, à sa façon, réfléchie et distante : *« C'est tout de même pour moi un sentiment incroyable, quand l'après-midi je fais du jogging en survêtement dernier cri, dans la banlieue de Ryad, à quelques mètres de Diriya. »* Diriya, berceau de la famille, petit village de boue séchée d'où son grand-père partit à dos de chameau, au début du siècle, pour conquérir le royaume.

AL. Fr.





LA DIALECTIQUE DE L'OR NOIR ET DU CORAN

(Suite de la page 11.)

Fahad Al Harthy, directeur du plus grand hebdomadaire politique et culturel du royaume, *Al Yamahma*, explique : *« Parce que ce pays est celui où le Prophète est né et où le Coran lui a été révélé, les Saoudiens ont une responsabilité énorme vis-à-vis du monde musulman. »*

Cette responsabilité, si certains ont pu être tentés de l'oublier quelque peu au temps où les pétro-dollars coulaient à flot, ce n'est plus le cas depuis quelques années – et c'est peut-être là la vraie influence de la révolution iranienne. La réponse de la monarchie face au prosélytisme des ayatollahs, c'est une pratique encore plus rigoureuse de l'islam, un retour *aux valeurs originelles*, évolution que les Saoudiens estiment parfaitement compatible avec la poursuite du développement économique.

Ryad est le reflet de cette double ambition, l'expansion dans le respect des valeurs traditionnelles. La capitale a des allures de banlieue chic de Los Angeles : tours de verre (souvent très réussies), villas cossues, rocades, autoroutes à six voies; univers aseptisé où l'on ne quitte la fraîcheur de son véhicule climatisé que pour celle d'un parking souterrain ou d'un supermarché tout aussi climatisé.

Mais seul le décor est à l'américaine. Ryad – ascèse wahabite oblige – ne compte pas une salle de cinéma, pas un théâtre, pas un lieu de concert public. La mosquée est le seul lieu de culte autorisé – la cité diplomatique devant accueillir prochainement toutes les ambassades de la capitale en aura une douzaine... Haut-parleurs à pleine force, les muezzins, quatre fois par jour, une fois la nuit, appellent à la prière, obligeant commerçants et boutiquiers à fermer leurs portes sous l'œil vigilant des *muttawas*, la police religieuse.

Des gages aux religieux

Dernier en date de ces « signaux », qui sont autant de gages donnés aux oulémas et ferment, en principe, la porte à une éventuelle opposition intégriste : le roi se fait dorénavant appeler *« Sa Majesté, gardienne des lieux saints »*. Le directeur du *Yamahma*, un intellectuel d'une quarantaine d'années, titulaire d'un doctorat en Sorbonne (« Poésie arabe et islam des origines »), est convaincu de cette *« cohérence du système »* : *« Le grand danger pour la société saoudienne*, dit-il, *serait de se laisser aller à des concessions sur les règles fondamentales de l'islam. »* Ce sont, selon lui, ce strict respect des traditions et cette approche extrêmement prudente de la modernité à l'occidentale qui, durant les années du « boom », ont protégé l'identité du royaume.

Il faut y ajouter – autre élément de stabilité – la faiblesse de la population, qui a autorisé une diffusion de la richesse évidemment beaucoup plus égalitaire que dans nombre d'autres pays pétroliers. Avec une moyenne de 9 000 dollars de revenu annuel, le Saoudien est sans doute un des citoyens les plus riches du monde. L'Etat-providence, ici, n'a rien à envier à la plus social-démocrate des monarchies scandinaves : médecine, enseignement, eau, électricité sont autant de prestations publiques quasi gratuites. Au royaume d'Arabie saoudite, la population active est largement étrangère (pour la moitié, dit-on) et le prolétariat à 100 % : Sud-Coréens, Thaïlandais, Philippins, Sri-Lankais, Indiens, Pakistanais, Yéménites, etc. Ce furent eux les premiers touchés par la « récession » des derniers mois.

Reste à évaluer l'impact de la baisse des revenus pétroliers sur une société saoudienne qui a eu le temps de s'habituer à des modes de consommation que l'Europe et les Etats-Unis ont mis des années à atteindre. Le leitmotiv dans les milieux dirigeants – désir de se rassurer? – est qu'il y a des *« bons côtés »* à la récession. *« Que le rythme de développement se ralentisse, c'est d'une certaine manière une évolution positive car on ne pouvait vivre en permanence dans un climat de surchauffe »*, assure le directeur du *Yamahma*. *« On a vécu sur un volcan pendant dix ans »*, commente un prince; *« la situation est aujourd'hui plus saine, obligeant à plus de rationalité économique »*, affirme le vice-ministre du commerce, M. Zamil.

La réaction des Saoudiens serait sans doute plus angoissée si le royaume n'avait bénéficié d'une circonstance favorable : la baisse des revenus est intervenue à un moment où l'Arabie saoudite avait achevé la plupart des travaux d'infrastructure prévus par les deux Plans précédents – aéroports, ports, communications (télex et téléphone omniprésents), écoles (trois par jour ces dernières années), hôpitaux (deux par mois), routes (30 000 kilomètres goudronnés et 40 000 kilomètres de pistes carrossables). C'est évidemment un atout considérable, même si la maintenance de pareilles réalisations va représenter des coûts énormes.

Dans le même temps, le pays s'est doté d'une base industrielle – pétrochimie, notamment – devant lui permettre de ne plus dépendre exclusivement de la vente du pétrole brut. Erigés en un temps record, les complexes pétrochimiques de Yanbo (sur la côte ouest) et de Jubail (sur le Golfe) sont au cœur de cet effort industriel et, d'ores et déjà, l'Arabie exporte leur production.

Une ambition : poursuivre le développement tout en s'attachant au maintien des valeurs traditionnelles.

Un pari sur le « privé »

Cette politique a été mise en œuvre presque exclusivement par le secteur public. Or la baisse des revenus pétroliers imposera une réduction des dépenses de l'Etat et les dirigeants reconnaissent que la croissance ne se poursuivra que si le secteur privé prend le relais. Il faut mobiliser l'énorme épargne privée saoudienne (qui a plutôt tendance à être investie à l'étranger) et developper l'esprit d'entreprise dans un pays sans véritable tradition industrielle : tels sont les paris de l'avenir, envisagés avec confiance par les dirigeants, et parfois avec plus de scepticisme chez les observateurs occidentaux.

M. Zamil est résolument optimiste : *« Des centaines de projets ont été réalisés dans le secteur non pétrolier ou sont en voie de l'être »* : la baisse de la manne pétrolière, poursuit-il, a imposé de *« rogner les coûts, de tailler dans l'inutile et le superflu »*. Elle ne devrait pas, pour le moment, entamer les acquis sociaux hérités de la période du « boom » ; le gouvernement est récemment revenu sur un projet de tarification de l'électricité domestique.

La plupart des experts occidentaux en conviennent : le pays aborde cette phase de réduction drastique de ses recettes en étant doté d'une infrastructure solide, d'une base industrielle cohérente et d'une agriculture en expansion. Mais le tableau ne doit pas faire oublier un point noir, qu'on n'aborde pas volontiers à Ryad : l'Arabie saoudite connaît une crise des paiements qui, pour n'être peut-être que problème d'ajustement conjoncturel, n'en paraît pas moins sérieuse.

De nombreuses sociétés, saoudiennes et étrangères, enregistrent des retards de paiements. Sans doute peut-on voir là une des explications du départ de M. Yamani. Sa stratégie de reconquête à long terme du marché pétrolier, en maintenant le baril à bas prix, allait directement à l'encontre des besoins immédiats d'un certain nombre de ministères dépensiers ayant à régler de lourdes factures.

Les dirigeants saoudiens répondent que s'il y a des retards de paiement, c'est d'abord parce que les contractants n'ont pas rempli leurs obligations. L'explication n'est pas toujours prise au sérieux par les experts. Ils font valoir que les difficultés de trésorerie du royaume – conséquence de la chute de ses revenus – ne sont pas étonnantes : en août dernier, une étude de la National Westminster Bank estimait que l'Arabie saoudite avait enregistré en 1985 un déficit record de sa balance des paiements de quelque 20 milliards de dollars.

Mais tel n'est pas le sujet de préoccupation immédiate des Saoudiens. S'ils sont confiants *dans leur avenir économique*, ils redoutent, avant tout, la poursuite de l'interminable conflit irano-irakien, cette guerre qui fait rage à leur porte. Le royaume ne pourrait rester étranger à une extension des combats au Koweït. Il a dû considérablement renforcer *son effort de défense*.

Impossible d'oublier la guerre : sur la route de l'aéroport de Ryad, des panneaux publicitaires appellent les jeunes à « signer » dans la marine et dans l'aviation; et, en sortant du paisible Majlis du prince Salman, les habitants de la capitale venus soumettre leurs requêtes au gouverneur pouvaient, comme chaque jour, observer les évolutions des avions-radar Awacs, en perpétuel vol d'entraînement au-dessus du plateau du Nejd.

ALAIN FRACHON.

Ça roule toujours pour Al Ajda

LA récession ? Quelle récession ? Sur une des principales artères de Ryad, la maison Al Ajda fait aussi bonne figure qu'au cours des années passées. En vitrine : une Ferrari (à 65 000 dollars environ), une Aston Martin Lagonda (150 000 dollars), une limousine Bentley (160 000 dollars), quelques Rolls Royce de calibre plus modeste (à partir de 90 000 dollars). *Il y a pénurie* de Lamborghini; *« toutes déjà parties »*, indique, attristé, le vendeur qui annonce en avoir livré dix cette année.

Au cours des douze derniers mois, Al Ajda, propriété d'une princesse d'un royaume où les femmes n'ont pas le droit de conduire, a vendu une centaine de ces véhicules de grand luxe, machines-symboles de la richesse des monarchies pétrolières.

« Le marché reste ferme », poursuit le vendeur, qui explique : *« Ici, on paie* cash *ou avec un chèque certifié par la banque ; à la commande, lorsque le véhicule n'est pas immédiatement disponible, c'est 50 % d'avance. »* La clientèle est mixte : *« Les femmes ont une préférence pour la couleur crème, les hommes pour le blanc. »*

Toutes les voitures sont importées avec les « spécifications saoudiennes » requises, les rendant aptes à supporter les six mois de fournaise que connaît chaque année le plateau du Nejd, une des régions les plus chaudes de la terre et, *a priori*, les moins propices à l'épanouissement de ces délicates merveilles. Mais les « spécifications saoudiennes », comme dit le vendeur, ne relèvent *pas que de la technique*. En général, la clientèle insiste aussi pour que soient incorporées un minimum de facilités : système vidéo, télévision, stéréo et mini-bar.

Avec quelques vendeurs de Beverly-Hills, Al Ajda est probablement un des plus importants importateurs de voitures de haut de gamme. La firme dispose d'ateliers de réparation où sont employés les mécaniciens des constructeurs.

Par l'intermédiaire de Dubaï, elle exporte aussi au Japon. Mais c'est le marché saoudien qui reste son fief : les droits de douane pour ce type de voiture y sont sans doute les plus bas du monde, 7 %, l'équivalent d'un taux de TVA pour produit de grande consommation...

AL. Fr.

Politique

Le dixième anniversaire du RPR

Les cadres du mouvement appartiennent à l'élite

A quels signes distinctifs reconnaît-on un militant RPR d'un militant d'un autre parti politique ? C'est la question que se sont posée MM. Pierre Bréchon, Jacques Derville et Patrick Lecomte, enseignants à l'Institut d'études politiques de Grenoble et membres du Centre de recherche sur le politique, l'administration et le territoire, dépendant de cette université. Ils ont ainsi analysé les résultats d'un questionnaire distribué à tous les militants devant participer aux assises du «rassemblement», qui se sont déroulées à Grenoble en novembre 1984 (1).

Le dépouillement de cette enquête fait apparaître que la composition sociologique du RPR n'échappe pas à certaines règles communes à toutes les formations politiques. Ainsi le nombre de femmes est-il aussi faible (de l'ordre de 20 % des effectifs) qu'ailleurs. En outre, les responsabilités qui sont confiées à celles-ci s'amenuisent d'autant plus que l'on s'élève dans la hiérarchie du parti. Autre lieu commun : les militants du RPR sont essentiellement des citoyens d'âge actif (entre trente et soixante-quatre ans), insérés professionnellement et socialement.

Si le mouvement «chiraquien» a des difficultés à recruter des adhérents auprès des ouvriers et des employés (10 % des délégués faisaient partie de cette catégorie en 1984), il est au contraire particulièrement bien représenté auprès des cadres supérieurs, des professions libérales et des travailleurs indépendants.

Les cadres supérieurs et les professions libérales sont surreprésentés au sein des instances du RPR, par rapport à leur poids dans la société française : 35 % des militants, contre 4,7 % de la population totale, appartiennent à cette catégorie professionnelle. En outre, leur importance s'est encore accrue depuis les élections de 1981 avec l'adhésion de nouveaux militants. La répartition professionnelle au sein de cette catégorie fait apparaître que les cadres du RPR proviennent des *« élites économiques »* plutôt que des *« élites du savoir »*. Ces dernières, selon les auteurs de l'étude, sont plus attirées par le Parti socialiste.

« Privilégiés »

Les professions libérales sont solidement implantées parmi les dirigeants du mouvement, ce qui n'est pas le cas des commerçants et artisans qui, s'ils représentent 12 % des militants RPR (contre 4 % de la société française), voient leur importance diminuer d'autant plus que l'on s'élève dans la hiérarchie.

Il apparaît d'autre part que *« les délégués RPR aux assises ne sont pas seulement des privilégiés par leurs appartenances socio-professionnelles ». « Ils le sont aussi par leur milieu culturel »*, estiment les auteurs. Ainsi 53 % d'entre eux sont issus de la *« bourgeoisie traditionnelle »* contre 25 % d'origine populaire. En outre, les adhérents du mouvement néogaulliste sont également favorisés du point de vue de leur niveau d'études. Alors que 8 % de la population française ont obtenu un diplôme supérieur au bac, ce taux s'élève à 39 % chez les militants RPR.

Les convictions des militants RPR ne sont pas homogènes. Leur conception de la *« politique politicienne »* est identique, certes, quelle que soit leur profession. En matière économique, les cadres supérieurs expriment des positions plus libérales tandis que les catégories populaires penchent en faveur d'un certain dirigisme, notamment pour la protection sociale. Des différences apparaissent également en fonction de l'âge, quoique de façon plus floue. Les jeunes générations se classent plutôt à droite et sont davantage libérales que les anciennes, qui se sentent plus proches du centre et sont réceptives aux objectifs sociaux, gardant sans doute en mémoire la politique du général de Gaulle dans ce domaine.

. Il reste, que si le RPR conserve une certaine diversité sociale et géographique en ce qui concerne ses représentants aux assises, il n'a pas le caractère de grand rassemblement populaire recherché par M. Jacques Chirac lors de sa création en décembre 1976. Ses structures sociales l'apparentent aujourd'hui davantage à un « parti de notables » dont la tendance à l'élitisme s'amplifie.

V. D.

(1) Le compte rendu de leurs travaux sera publié au début de l'année prochaine, aux éditions Economica, dans la collection dirigée par M. Bertrand Badie.

Un auto-portrait-robot du parti

Le RPR se flatte d'être le seul parti politique à avoir fait établir une sorte de radioscopie de ses adhérents au moyen d'un sondage effectué par l'Institut Louis-Harris du 17 au 29 octobre 1986 auprès d'un échantillon *« de mille adhérents représentatifs »*.

Réalisé à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation du RPR – qui sera célébré le samedi 6 et le dimanche 7 décembre au palais du CNIT à la Défense, – ce sondage montre bien que le RPR est avant tout le parti de M. Jacques Chirac et qu'il se situe dans la filiation gaulliste.

En effet, près de 80 % des militants ont adhéré depuis la création du mouvement avec une accélération sensible après la victoire de la gauche de 1981 à 1983. Il y a donc peu d'«archéo-gaullistes» dans le parti d'aujourd'hui. D'ailleurs, ce trait se retrouve dans les mobiles qui ont poussé à l'adhésion. Pour 62 %, la personnalité de Jacques Chirac a été la raison déterminante, pour 60 %, la «volonté de combattre la gauche» et pour 57 %, la personnalité du général de Gaulle. Le fort rejet de la gauche, qui a été une constante de tous les mouvements gaullistes, s'est illustré surtout pendant l'époque du gouvernement Mauroy.

Il n'est pas étonnant que le portrait que les militants tracent de M. Chirac soit flatteur puisqu'ils lui attribuent les qualités suivantes en ordre décroissant : intelligent (pour 65 %), compétent (63 %), dynamique (62 %), sympathique (57 %), ferme (56 %), ouvert sur le monde extérieur (44 %), moderne (42 %), habile (39 %), ambitieux (38 %), proche des préoccupations des gens (35 %), autoritaire (26 %).

Qui sont les militants RPR ? Selon la formule de l'institut Louis-Harris, *« le temps de l'insertion professionnelle est aussi le temps du plus fort militantisme »*. Cela explique que la tranche d'âge entre trente-cinq et soixante-quatre ans soit davantage représentée parmi les militants que dans l'ensemble de la population française (70 % contre 45 %). En conséquence, les jeunes et les plus âgés sont sous-représentés.

Cependant, le RPR compte parmi ses adhérents 24 % de retraités (contre 27 % pour l'ensemble de la population), 20 % de cadres (contre 8 %), 19 % d'artisans, de commerçants et de chefs d'entreprise (contre 6 %), 11 % d'employés (contre 10 %) et 5 % d'ouvriers (contre 23 %). Toutefois, la désaffection des ouvriers très forte dans les années 70 a sensiblement diminué depuis 1980. 16 % des militants sont bacheliers, 23 % ont plus que le bac, 53 % moins et 6 % sont sans diplôme.

Un relais

Au total, 63 % des adhérents du RPR sont des hommes et 37 % des femmes, ce qui, selon l'institut Louis-Harris, est *« un taux exceptionnellement élevé et qui ne cesse de s'accentuer depuis 1981 »*.

Ils sont répartis sur l'ensemble du pays avec toutefois une sur-représentation dans la région parisienne, dans le Sud-Ouest et sur la côte méditerranéenne par rapport à l'ensemble de la population et une sous-représentation dans l'est, dans l'ouest et dans le nord de la France.

Les militants RPR lisent de préférence des livres d'histoire (43 %), des romans historiques (37 %), des récits ou des Mémoires (34 %) et des romans policiers (26 %). Chaque jour, 58 % lisent leur quotidien régional, 35 % lisent *le Figaro* et 9 % *le Monde*. Chaque semaine, ils préfèrent *le Figaro Magazine* (24 %), *Paris-Match* (18 %) et à égalité *l'Express* et *le Point* (15 %).

Ces militants militent-ils réellement ? Si 37 % reconnaissent ne pas consacrer de temps au militantisme, 2 % y passent plus de six heures par semaine, 23 % de une à cinq heures et 30 % moins d'une heure. 40 % de cette activité est consacrée aux réunions, 20 % au recrutement de nouveaux adhérents et 36 % à l'affichage et à la distribution de tracts.

Parmi les fonctions que doit remplir le RPR, ses adhérents énumèrent : faire entendre au gouvernement l'opinion des Français (33 %), soutenir le gouvernement (24 %), expliquer sa politique (23 %) et proposer des idées au gouvernement (13 %). Le parti est donc pour eux un relais dans les deux sens. La sensibilité idéologique des adhérents est précise puisque en dehors du RPR, ils se sentent plus proches du Parti républicain (40 %), du Front national (15 %), du CDS (6 %) et du Parti radical (3 %).

Le chômage, la sécurité, la drogue, sont leurs inquiétudes principales. On constate aussi que les militants RPR acceptent volontiers (61 %) que les filles prennent la pilule avant leur majorité et que les mères ne se consacrent pas entièrement à l'éducation de leurs enfants (51 %). Mais ils trouvent en majorité que les tribunaux ne sont pas assez sévères avec les jeunes délinquants (61 %), que l'avortement n'est pas un acte médical banal (60 %), et ils sont à 77 % contre l'abolition de la peine de mort. Enfin, lorsqu'on leur demande d'appliquer un qualificatif à leur propre parti, viennent en ordre décroissant ceux de dynamique, efficace, moderne, rassemblement, avenir, compétent, conviction et ouvert. Et, pour caractériser le RPR de l'an 2000, ils choisissent : jeune, réussite, majorité.

Ils auraient pu tout aussi bien retenir «confiance et optimisme» puisque tels sont les sentiments qu'à travers ce sondage expriment les militants chiraquiens pour leur dixième anniversaire.

A. P.

M. Michel Rocard et l'emploi

Une petite musique venue d'ailleurs

A en croire le sondage instantané de la SOFRES, M. Michel Rocard aurait réussi une prouesse, le 3 décembre, pendant l'émission « L'heure de vérité ». Ses quelques propos sur le chômage auraient convaincu, ce qui n'était jamais arrivé à un homme politique avant lui, paraît-il.

Qu'a-t-il pu déclarer de si extraordinaire pour que les minitels enregistrent un frémissement ? Rien d'exceptionnel en fait, si ce n'est une petite musique différente, aux accents venus d'ailleurs.

« Un nouveau contrat social devrait maintenant inclure un échange, le risque contre la participation », a expliqué M. Michel Rocard. Puisque les entreprises doivent être *« plus mobiles, plus flexibles »*, pour s'adapter à une crise durable, il faut en contrepartie que les travailleurs puissent *« se faire mieux entendre s'ils acceptent plus de risques »*. La modulation du temps de travail ou la fragilisation du licenciement devraient pouvoir être accordées en échange de la possibilité d'avoir son mot à dire *« sur les programmes d'investissement et surtout la formation »*. *« J'imagine un contrat salarial où les aspects, toute la durée, toutes les qualifications au travail, d'une part, et tout le droit à la formation, d'autre part, soient intégrés dans la négociation »*, a poursuivi l'ancien ministre. Manifestement, ses références s'inspiraient du modèle allemand, sans que le mot cogestion ne soit jamais prononcé.

La même idée, étendue à une *« négociation entre les partenaires sociaux et l'Etat sur les grands enjeux de la croissance »*, a certainement séduit. Elle introduit la notin de partage, de *« donnant-donnant »*, où les facilités accrues des uns sont compensées par davantage de pouvoir pour les autres. Elle offre un espace de responsabilité dont les salariés et les syndicats pourraient se saisir. Elle ouvre la perspective d'un consensus, toujours espéré, que M. Rocard a caressé en se déclarant favorable *« à l'évolution de notre pays par le contrat, par la négociation »*.

En proposant, par ailleurs, que la période de formation, pour chaque jeune, soit étalée dans la période d'activité et fonctionne à la manière d'un crédit venant corriger les inégalités d'origine, M. Rocard a également repris une réflexion qui fait partie de l'air du temps. En la formulant, sur fond de manifestation estudiantine, il lui a donné un autre éclat, peut-être jusqu'à devenir persuasif. De même, n'a-t-il fait que populariser une autre proposition déjà connue, celle du salaire minimum social, pour rassurer les chômeurs de longue durée.

Sa capacité de conviction, si elle se confirmait, viendrait donc du sérieux et du réalisme de l'exposé, à un moment où la population se lasse de revendications et de remèdes miraculeux, puis commence à regarder le monde extérieur pour y prendre des solutions moins franco-françaises. Le mérite de M. Michel Rocard serait là et moins dans les explications techniques du chômage, ou dans la présentation de nouveaux dispositifs de lutte pour l'emploi. Pour une fois, un homme politique s'est gardé du couplet larmoyant sur *« ce cancer »*. Une leçon à retenir.

A. Le.

● **M. Longuet : « Chirac et Léotard sont complémentaires ».** – Dans un entretien à *Paris-Match* daté du 12 décembre, M. Gérard Longuet déclare que si M. François Léotard est le candidat de l'UDF à l'élection présidentielle, *« il apparaîtra comme le candidat d'un courant d'idées, d'un projet, d'un message et d'une génération »*, qui le montrera comme *« complémentaire »* à M. Chirac *« parce qu'ils sont sur deux registres différents »*. Quant à la candidature de M. Raymond Barre, le ministre délégué chargé des P et T estime que *« si le gouvernement bénéficie d'une large confiance, son jeu sera difficile. Si le gouvernement échoue, M. Barre peut être un recours »*.

● **Le nouveau virage de M. Pierret.** – M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, vient d'être critiqué par l'ensemble des membres du courant B (courant Mauroy) de la Fédération des Vosges du PS, devenue à majorité mauroyiste en 1983 sous l'impulsion de l'ancien rapporteur général du budget.

M. Christian Pierret a récemment rejoint les rangs du courant A (Mitterrand-Fabius) et, lors d'une réunion de ce courant à Créteil, le 29 novembre dernier, accompagné de M. André Labarrère, autre transfuge également séduit par M. Fabius, il a fait une apparition remarquée. Au même moment, à Epinal, le courant B de la Fédération du PS des Vosges décidait à l'unanimité de ne pas suivre M. Christian Pierret dans son nouveau virage politique. – *(Corresp.)*

● ***PCF* : vingt sept mille assemblées populaires.** – Au cours du point de presse hebdomadaire du PCF, M. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat du comité central, a annoncé la tenue prochaine de vingt sept mille assemblées populaires qui prolongeront la campagne de huit cents débats organisés actuellement par la direction du parti. Analysant la politique du gouvernement, M. Gayssot a estimé que *« c'est la réaction sur toute la ligne »* et a souligné que *« ça va mieux pour le parti communiste »*.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

C'EST au moment où, à raison autant qu'à tort, sont évoqués les accents de mai 1968 que le RPR célèbre son dixième anniversaire. Si l'on n'était, à une occasion aussi délicieuse, tenu de participer à la joie générale, la tentation serait grande de rappeler encore une fois un slogan de 1968, scandé contre de Gaulle, revenu en 1958 : *« Dix ans, ça suffit ! »*

Est-ce que cela suffit vraiment ? Ou bien, au contraire, cela ne fait-il pas maigrichon, commerçant clamant trop tôt sa réussite, face à un Parti socialiste qui peut (et doit) remonter à Jean Jaurès *via* Léon Blum ; ou même face aux radicaux, si nombreux qu'ils se sont coupés en deux pour ne pas paraître hégémoniques, et dont les premières heures se confondent avec celles de la IIIe République ?

Mais le bambin qui symbolise aujourd'hui les réjouissances du RPR aurait tort de rougir de sa jeunesse. A l'instar de Vichnou, il a, sous des avatars nombreux, une longue histoire.

Sous le nom d'UNR (Union pour la nouvelle République), d'UNR-UDT (Union démocratique du travail), d'UDR (Union pour la défense de la République), ou même d'UD-Ve (Union des démocrates pour la Ve République), pour ne citer là que des sigles avoués, il a beaucoup agi, beaucoup gouverné et laissé plus d'une empreinte. Il a richement pourvu l'Etat de ces lois destinées au bonheur des peuples qui avaient nom loi anti-casseurs, Cour de sûreté de l'Etat et autres joyeusetés.

Sans oublier la vacillante légalité de la restauration gaullienne. Sans oublier la guerre d'Algérie, qui ne dura pas moins sous la Ve que sous la IVe, alors que la fin des hostilités était l'une des justifications du rappel du général. Sans oublier le développement sans frein des bonnes affaires. Sans oublier des affaires d'un autre genre, l'assassinat de Mehdi Ben Barka ou les morts de Charonne (1), qui font paraître anodins le sordide Carrefour du développement, si ce n'est le minable *Rainbow-Warrior*.

Plus loin encore – sous la IVe République, que honnissent officiellement les gaullistes de 1986, – le RPR était baptisé « républicains sociaux » et rassemblait pour *« aller à la soupe »*, comme s'en plaignait de Gaulle. C'était là les restes d'un RPF défunt et dissous, dissous par son chef faute d'avoir, cette fois-là, ramené au pouvoir le grand homme, qui l'avait quitté en se faisant des idées.

∴

IL serait en effet logique que les gaullistes aient tiré du gaullisme le plus visible de leur arbre généalogique. Gaullistes ? Quels gaullistes ? Le sont-ils quand ils s'allient (et parfois se soumettent) à ceux qui étaient les adversaires et les ennemis de de Gaulle (Lecanuet et quelques autres) ou bien à ceux qui l'ont abattu (Giscard d'Estaing, Poher et consorts) ?

Sans que sa disparition fasse tout pardonner à de Gaulle, sans que la mort, cette indulgente blanchisseuse, le lave des péchés et des fautes qui lui étaient imputés de son vivant, sans que les critiques d'alors se muent aujourd'hui en défenseurs, comment ne pas se demander si cet homme n'est pas un accident de la droite plutôt que l'origine première du RPR ?

De Gaulle récusait la puissance de l'argent et déplorait que les siens l'aimassent trop. La solution pécuniaire est de nouveau la réponse universelle. De Gaulle voulait réconcilier le capital et le travail. Le premier triomphe aux dépens du second. De Gaulle voulut les nationalisations et ses fils prétendus opèrent, c'est le cas de le dire, les privatisations. De Gaulle était soucieux de l'enrichissement national. Ses héritiers songent à l'épanouissement des fortunes privées. De Gaulle exaltait le Plan, et voici qu'on l'enterre.

Parfaisant le tout, M. Chirac, qui a plus de générosité qu'il n'en laisse voir, s'entoure de troupes qui ne pensent pas comme lui, mais qu'il prétend conduire. Le gaullisme régnant n'était pas exempt de ces contradictions. M. Chirac donne l'impression d'en vivre. C'est son gaullisme à lui.

∴

POURQUOI faudrait-il s'arrêter à de Gaulle dans la recherche des ancêtres du RPR ? Si les Français d'aujourd'hui ne cessent pas d'être le produit de leur histoire, il n'en va pas différemment des courants de pensée qui, reflétant la division des Français, ont traversé l'histoire intacts.

Maintenant que, la gauche ayant gouverné, la droite accepte d'être désignée par son nom, c'est du côté de l'histoire de la droite qu'il faut rechercher la filiation de l'enfant RPR.

Avatars

L'HISTOIRE de la droite, pour ce qui touche à la vie des hommes, c'est le primat patronal contre les lois sociales (ce que certains patrons découvrirent avec horreur en 1936), les enfants au travail, où ils accompagnaient leurs mères, l'*imperium* de l'Eglise contre la laïcité, les anti-dreyfusards contre ceux qui soutenaient le capitaine, le prêtre contre l'instituteur, le catéchisme contre l'instruction civique, les précepteurs contre l'enseignement obligatoire, l'esclavage et la peine de mort contre leur abolition, la religion dynastique contre le principe républicain, le « parti des ducs » contre celui du peuple, la monarchie contre la Révolution : le parti de la résistance contre celui du mouvement, pour reprendre une distinction que personne, ni à droite ni à gauche, ne récuse.

En revanche, l'interdiction du travail des enfants, l'adoucissement de celui des mères, les conventions collectives, les congés payés, les lois syndicales, le droit d'association, l'Eglise rendue à elle-même et César libéré de Dieu, ce n'est tout de même pas la droite qui va en revendiquer l'héritage, dire qu'elle a « voulu cela » lorsqu'elle portait un autre nom.

A quoi le RPR serait fondé à répliquer bruyamment qu'il est pour la République, puisque c'est sa marque déposée, pour la laïcité, comme on le vit en 1984, pour Dreyfus, pour l'instituteur, pour les lois sociales, etc. Assurément. Assurément. Cinquante, cent ans après, qui ne le serait ? Qui avouerait le contraire ? Mais à l'époque ? Et le RPR à l'époque du RPR, quelle est sa philosophie ?

Les lois sociales bientôt dénoncées comme adversaires de l'expansion, le secteur public regardé comme un malfaiteur, les plus petits contraints de payer les banques pour dépenser leur salaire, l'industrie revendiquant pour privé tout ce qui peut faire profit, jusqu'aux prisons de l'Etat, afin de faire place aux toxicomanes qui y sont promis, les étudiants voués à l'eugénisme intellectuel mais la télévision à son contraire, enfin les bronzés qui sont requis de se faire blanchir. Voilà le futur passé du RPR (et de l'UDF) lorsqu'ils s'appelleront autrement et que leurs successeurs dénieront que ce passé est leur.

∴

INAUGURÉ on ne sait combien de fois – lundi, les présidents ; mardi, les ministres de la culture ; le même jour, le maire de Paris et sa troupe, – le Musée d'Orsay a moins retenti de cris esthétiques discordants que d'exclamations politiques unanimes.

Ah ! cette continuité de la République ! Mitterrand et Giscard se tenant par le petit doigt sous l'œil attendri de Chirac ! On aurait dit un livre de Delly (qui n'a en mémoire le célèbre *Cœurs ennemis*, publié en 1928 ?) s'essayant à la politique en gardant sa veine des romans à l'eau de rose.

C'était, pour parler vrai, un étrange spectacle que ces deux présidents côte à côte, s'appréciant pour ce qu'ils valent politiquement mais ne s'aimant pas, l'un qui déteste, l'autre qui méprise, rêvant d'une « belle » qui effacerait le jeu égal des présidentielles ; si différents physiquement, l'un trapu, l'autre long, l'un « potée », l'autre « petits légumes », l'un qui mijote, l'autre qui flambe ; celui-ci qui affiche son Maupassant et celui-là qui révise son Zola ; mais célébrant tous deux un dix-neuvième siècle dont il faut souhaiter qu'il ne soit pas le même pour chacun ; hypocritement réunis pour nuire très sincèrement au troisième larron, qui les suivait pas à pas, un pas pour trahir, un pas pour faire élire.

Continuité du bâtiment républicain, ce Musée d'Orsay ? Sans doute. Mais un exemple unique, en 1986. La règle en ces matières est à la rupture. Et si cela n'est pas cru, on l'ira dire au Louvre. Au Grand Louvre, précisément, contre lequel le ministre d'Etat prépare un meurtre d'autant mieux élaboré qu'il est même impossible d'en annoncer la nouvelle. M. Chirac sut imposer Beaubourg à M. Giscard d'Estaing, qui n'aimait pas cette grosse chose. Il ne veut pas déplaire à M. Balladur, qui aime tant son bureau.

∴

M. MICHEL BAROIN, ci-devant haut fonctionnaire de la police, à la DST puis aux renseignements généraux, président de sept sociétés en France, de deux aux Etats-Unis et d'une en Espagne et en Italie, administrateur de quelques autres, maire de Nogent-sur-Seine, est depuis le 15 septembre dernier « président de la mission de la célébration du bicentenaire de la Révolution française et de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ».

Interrogé à ce (long) titre, mardi 25 novembre, sur Canal Plus, M. Baroin a notamment répondu, sur le coup de 13 h 55 : *« Il ne s'agit pas de commémorer des génocides. »* On repeint beaucoup la Révolution ces temps-ci, de préférence aux seules couleurs du sang.

(1) Mehdi Ben Barka, leader en exil de l'opposition marocaine, fut enlevé à Paris en octobre 1965 par deux policiers français et son corps jamais retrouvé. Lors d'une manifestation anti-OAS organisée par le PC et six syndicats, neuf manifestants étaient morts étouffés au métro Charonne par le fait des charges de police.

Politique

Débat le 18 décembre sur les prisons privées

La discussion du projet de loi sur les prisons privées a été repoussée. Elle devait commencer le 9 décembre au palais du Luxembourg, mais elle ne débutera en principe que le jeudi 18 décembre, un délai qui sera mis à profit par M. Albin Chalandon pour « dialoguer » avec les sénateurs, a indiqué le garde des sceaux, mercredi 3, à l'Assemblée nationale.

« *S'agissant des fonctions de surveillance*, a déclaré M. Chalandon, *deux points essentiels restent à discuter, et ils feront l'objet du dialogue entre le gouvernement et le Parlement : l'usage de la force et le pouvoir disciplinaire* ». « *Tout doit être fait et sera fait*, a ajouté le garde des sceaux, *pour que l'Etat en garde le contrôle, l'exercice et les modalités. La discussion est ouverte au Sénat* [sous-entendu avec la commission des lois] *pour déterminer selon quelles modalités ces principes pourront être appliqués.* »

M. Chalandon n'en a pas dit plus, mais il a l'intention d'amender son projet. Le garde des sceaux souhaite, en effet, que les gardiens du privé, en contact direct avec les détenus et disposant à leur encontre d'un pouvoir de coercition, soient des fonctionnaires détachés (*le Monde* du 3 décembre).

Cette concession paraît insuffisante aux communistes, qui ont réuni, jeudi 4 décembre, une conférence de presse au palais du Luxembourg. « *Quelle garantie offre l'Etat à un fonctionnaire détaché au service d'un patron privé ?* » a demandé M. Charles Lederman, sénateur du Val-de-Marne. Les communistes ont exprimé leur opposition « *résolue* » au projet Chalandon, tandis que M. François Asensi, député de Seine-Saint-Denis, faisait remarquer que l'inflation carcérale qu'invoque M. Chalandon pour justifier son projet était « *le résultat d'une politique qui fait de la répression la seule réponse au développement de la délinquance et de la criminalité* ».

Au Sénat

La discussion budgétaire

Après avoir adopté les crédits destinés au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, le Sénat a approuvé le budget du ministère de l'intérieur au cours de sa séance du mercredi 3 décembre.

Ministère Janus, l'intérieur possède sa face sécurité et sa face collectivités locales. Pour la première, les crédits pour 1987 ne provoquent de critiques acerbes qu'à gauche, même si un RPR comme **M. Paul Masson** (Loiret) constate que beaucoup reste à faire pour assurer la sécurité des Français. En revanche, pour la seconde, le budget de 1987 n'est pas jugé entièrement satisfaisant. La gauche soupçonne la majorité de réserver un mauvais sort à la décentralisation, tout en sachant que l'impulsion donnée est « *irréversible* », comme le reconnaît **M. Daniel Hoeffel** (Bas-Rhin), président du groupe de l'Union centriste.

L'augmentation de manière globale des dotations aux collectivités locales, la promesse de libération des tarifs publics locaux au 1er janvier 1987, ne sont pas parvenues à effacer la proposition du gouvernement de faire peser sur les collectivités une partie du coût du renflouement de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) : « *Triste affaire* », pour **M. Jean-François Pintat** (RI, Gironde), « *douloureuse épine* » pour **M. Jean Colin** (Un. cent., Essonne), la hausse des cotisations des employeurs aboutirait à une hausse de la fiscalité locale d'environ deux points. Encore s'agit-il là d'une moyenne qui laisse prévoir une forte pénalisation pour les collectivités ayant le plus grand nombre d'agents.

Quand la gauche avait fait ajouter en 1985 dans son projet de budget pour 1986 un mécanisme de surcompensation à celui de compensation existant depuis 1974, la droite avait crié au « *hold-up* » puisqu'était ainsi instauré un dispositif de transfert entre régimes spéciaux de salariés allant des plus riches aux plus démunis. Revenue dans l'opposition, la même gauche critique sur le terrain la ponction qu'auraient à subir les collectivités locales en raison des décisions du gouvernement et de sa majorité. Le Landernau majoritaire sénatorial proche de ses grands électeurs particulièrement irrités de cette « mauvaise foi » entend tirer de la discussion budgétaire quelques apaisements sonnants et trébuchants.

Du coup, non seulement les socialistes et les communistes, mais encore les centristes demandent que le principe de la surcompensation disparaisse de la législation. Pas question pour le gouvernement d'accepter un cadeau évalué à quelque 4,5 milliards de francs. Reste aussi à savoir qui doit endosser le refus d'un « geste » en direction des collectivités locales. Négociations et discussions menées depuis plusieurs semaines ont finalement abouti *in extremis* jeudi avec la demande de réserve de discussion de ces amendements de suppression... jusqu'au samedi 6 décembre.

Il est évident que, ancien sénateur lui-même, M. Charles Pasqua n'a nulle envie d'être celui qui opposera une fin de non-recevoir à des amis. D'autant que la solution de conciliation imaginée par la commission des finances ne lui paraissait pas déraisonnable. Mais... le ministère des finances reste jusqu'à maintenant sourd aux solutions transactionnelles.

En remettant à samedi la discussion de ces amendements, le Sénat, et plus particulièrement les centristes, ont certes fait une fleur au ministre de l'intérieur mais ils obligent M. Edouard Balladur à prendre le risque d'une impopularité auprès des élus locaux. Si les revendications n'étaient pas satisfaites, il ne resterait plus au gouvernement qu'une solution : le recours au vote bloqué qui lui permet de ne retenir dans sa loi de finances que les amendements qu'il aurait acceptés.

A. Ch.

A l'Assemblée nationale

Le renouvellement des baux commerciaux

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, le jeudi 4 décembre, le projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux pour 1987. Ce projet de loi, voté par le RPR, l'UDF et le Front national, a pour objet de fixer le coefficient de renouvellement des baux commerciaux. Prenant en compte le ralentissement du taux d'inflation, l'article unique de ce texte prévoyait initialement un coefficient de 2,05 %. Après amendement de la commission des lois, ce coefficient a été ramené à 2 %.

Le rapporteur de la commission des lois, **M. Alain Lamassoure** (UDF, Pyrénées-Atlantiques), a souligné le fait que ce coefficient était accepté par les organismes de bailleurs et de preneurs, et qu'il était, en outre, très proche du coût de la construction. Le député UDF a également proposé l'insertion, après l'article unique de ce texte, d'un article additionnel instituant progressivement la liberté de fixation des baux à renouveler d'ici au 1er janvier 1991, date à laquelle les parties en présence (bailleurs et locataires de baux à usage commercial) retrouveraient la liberté de ces loyers sous le contrôle du juge. M. Lamassoure a, en effet, expliqué à la tribune que si la commission acceptait, cette année encore, de « *sacrifier au rite* » de la fixation par la loi du taux de révision des loyers commerciaux pour la douzième année consécutive, elle souhaitait en revanche pour l'avenir « *organiser le retour progressif à la liberté des loyers commerciaux* ».

Le ministre délégué, chargé du commerce, de l'artisanat et des services, **M. Georges Chavannes**, tout en admettant le bien-fondé de l'analyse de M. Lamassoure — « *ce système est compliqué et peu satisfaisant* », — a rappelé que le gouvernement souhaitait obtenir l'agrément de tous par la négociation avant de favoriser une libération des loyers en 1991. « *Il faut agir sans provoquer de traumatisme* », a expliqué le ministre. C'est pourquoi l'article additionnel voulu par la commission a été rectifié par des sous-amendements du gouvernement : le système transitoire (1988/1991) établi par le député UDF des Pyrénées-Atlantiques a été supprimé dans l'attente du résultat des négociations que le ministre veut engager. En outre, la libération de 1991 ne s'appliquera qu'au terme des baux (neuf ans) et pas au moment de leur révision triennale, comme le souhaitait le rapporteur.

Nouvelle-Calédonie : un double échec

LE gouvernement s'emploie, depuis trois jours, à minimiser le revers diplomatique qu'il vient d'essuyer devant l'Assemblée générale de l'ONU avec l'adoption de la motion réinscrivant la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires ayant vocation à l'indépendance.

Le ministère des affaires étrangères fait preuve d'un optimisme de commande quand il considère ce résultat comme « *satisfaisant* » dans la mesure où cette résolution a recueilli moins de suffrages que prévu. Le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons, recourt à la même dialectique pour retenir uniquement qu'« *il y a eu soixante-dix pays, à l'ONU, qui ont refusé de cautionner cette résolution.* »

Pour un peu, le gouvernement se féliciterait que la France ait remporté à New-York une demi-victoire...

A quoi rime un tel camouflage ? La Nouvelle-Calédonie a trop souffert, par le passé, de l'aveuglement des uns et des autres pour que le refus de voir les choses en face puisse être aujourd'hui érigé en règle de conduite. Les seules chances de salut, si elles existent encore pour ce territoire, passent au contraire par la lucidité.

Relatif ou pas, c'est bel et bien un échec que la France vient d'enregistrer à l'ONU. La contre-offensive de charme menée depuis le changement de majorité auprès des pays du Pacifique par le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Didier Bariani, et surtout par le secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, M. Gaston Flosse, n'a pas eu les effets escomptés, malgré les signes de détente constatés, en particulier lors de la dernière réunion, en novembre, à Tahiti, de la commission des pays de la région. L'annonce d'une augmentation des crédits français de coopération n'a pas constitué un argument assez convaincant.

Crispations

Sans doute cette contre-offensive a-t-elle été engagée trop tard pour faire changer d'avis les adversaires traditionnels de la présence française dans cet océan sur le bien-fondé de la nouvelle politique conduite en Nouvelle-Calédonie.

La contre-campagne dirigée, au nom des Mélanésiens anti-indépendantistes, par le sénateur RPR du territoire, M. Dick Ukeiwé, n'a pas contrarié la démarche opportuniste suivie par le chef du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou. Le vote de cette résolution représente un grand succès personnel pour le porte-parole du mouvement indépendantiste qui trouve là la consécration d'une stratégie internationale développée depuis deux ans avec une détermination accrue. Démuni de moyens sur le territoire, le FLNKS dispose maintenant d'un statut quasi diplomatique qui renforce sa position face au pouvoir central.

La première conséquence apparaît évidente : l'organisation du référendum d'autodétermination théoriquement prévu avant le 31 juillet 1987 sera encore plus aléatoire qu'on ne pouvait le craindre. Sa revendication d'indépendance bénéficiant du label « onusien », le FLNKS sera encore moins porté qu'avant au compromis. Même si ses dirigeants acceptent d'entamer des négociations avec M. Pons, qui leur rendra visite du 8 au 13 décembre, il est peu probable qu'un accord intervienne sur la composition du corps électoral appelé à participer au prochain scrutin. Entre la position du gouvernement, dictée par la Constitution, et celle du FLNKS, qui ne s'estime pas concerné par les institutions françaises et qui se réfère, lui, à la charte des Nations unies pour réclamer que le droit de vote soit exclusivement réservé aux « *colonisés* », c'est-à-dire aux Canaques, trouver un moyen terme relève de la quadrature du cercle.

Et quelle valeur aurait une consultation à laquelle la plupart des Canaques — indépendantistes à 80 % — refuseraient de participer ?

Officiellement, les indépendantistes continuent de souhaiter l'organisation d'un référendum, mais leurs représentants à Paris ne cachaient pas, jeudi 4 décembre, que si le gouvernement persistait dans sa « *rigidité* », « *c'est à lui qu'incomberait la responsabilité de l'impasse* ».

La deuxième conséquence du vote de l'ONU sera de crisper davantage la communauté d'origine européenne, naturellement portée au repliement et ulcérée de longue date par l'ostracisme des populations voisines du « caillou ».

Ce succès international du FLNKS risque ainsi de provoquer de nouvelles réactions de la part de l'extrême droite locale. Le coup de pouce que l'ONU vient de donner à M. Tjibaou complique donc les choses. Il modifie artificiellement le rapport de forces en faveur des indépendantistes, mais on voit mal quel bénéfice ceux-ci peuvent espérer en retirer concrètement dans le territoire.

Chacun s'en trouvant conforté davantage dans ses attitudes radicales, c'est toute la Nouvelle-Calédonie qui est perdante. La paix civile dépend plus que jamais de la détermination de l'Etat à assumer sur place les fonctions de juge de paix.

ALAIN ROLLAT.

BIBLIOGRAPHIE

«Géopolitiques des régions françaises», sous la direction d'Yves Lacoste

L'Hexagone au plus près

Comme la banlieue de Paris, le Midi rouge a changé de coloration et la Bretagne blanche n'est plus ce qu'elle était. Il y a d'autres clichés à corriger dans le paysage français tel qu'il est inscrit dans nos mémoires.

Une occasion s'offre de le revisiter en détail et de le redécouvrir, sinon de le découvrir. Elle est fournie par l'impressionnant travail réalisé par une quarantaine de géographes, auxquels sont associés des historiens, des sociologues et des économistes, sous la direction d'Yves Lacoste. Sous le titre général *Géopolitiques des régions françaises*, ce monument en trois tomes vient de paraître ; le premier est consacré à «la France septentrionale» (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Paris-Ile-de-France, Centre, Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace), le second à «la Façade occidentale» (Basse-Normandie, Haute-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Limousin, Aquitaine, Midi-Pyrénées) ; le troisième à «la France du Sud-Est» (Rhône-Alpes, Franche-Comté, Bourgogne, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse).

Pour composer ce « *grand tableau de la France et des Français* », selon la formule d'Yves Lacoste, la région a été retenue comme premier niveau d'analyse « *afin de pouvoir ensuite appréhender méthodiquement au sein de chacune d'elles la spécificité de plus petits territoires* ». Il est vrai qu'avec l'augmentation de leurs pouvoirs et l'élection de leurs assemblées au suffrage universel les régions ont connu la consécration d'une réalité politique déjà bien assise. Ce n'est pas dans ce journal que l'on contestera l'émergence de ce «territoire politique», depuis longtemps considéré et traité comme tel dans ces colonnes, à travers des approches tantôt économiques, tantôt culturelles, mais aussi, lors des grandes consultations nationales, électorales.

La somme proposée par le collectif d'auteurs réuni par Yves Lacoste va, évidemment, au-delà de l'actualité. Dans le premier tome, Béatrice Giblin-Delvallet, maître de conférences à l'université de Paris-VIII, note que « *c'est la première fois que la géographie électorale de la France, dans son ensemble, est analysée à l'échelle régionale* ».

Ce travail, souligne-t-elle, fait apparaître le danger des généralisations abusives et des explications simplistes. Certes, les ouvriers votent plus souvent à gauche..., sauf dans certaines régions industrielles (la région lyonnaise et la Lorraine). Les paysans ne font pas les mêmes choix selon qu'ils vivent en Normandie, en Bretagne et dans les Pays de la Loire, ou dans le Limousin et en Aquitaine. Le catholique de Bretagne se distingue de celui de Vendée, de même le protestant des Cévennes de celui d'Alsace.

La diversité historique de l'espace géographique national s'enrichit encore des différences enregistrées dans la manière de réagir à des transformations qui touchent l'ensemble de la société française. Les mêmes causes n'ont pas toujours les mêmes effets.

Béatrice Giblin-Delvallet souligne, à ce sujet, l'influence des représentations idéologiques mises en œuvre par les appareils politiques et les mouvements culturels. Elle observe que la Vendée n'est pas la seule à vivre le présent avec une mémoire délibérément exaltée : malgré la réduction du nombre des mineurs, « *la mine reste le référent essentiel dans le Nord-Pas-de-Calais* », note-t-elle, en connaissance de cause puisqu'elle est aussi l'auteur de l'analyse géopolitique de cette région.

La notion de géopolitique ne conviendrait pas s'il ne s'agissait que de commenter des statistiques électorales. Les auteurs prennent en compte d'autres phénomènes : l'environnement socio-économique, bien sûr, mais aussi les particularismes locaux, les différenciations religieuses, les affinités et dissensions entre les composantes de chaque région (départements, villes, bassins de main-d'œuvre), le poids de l'immigration, le rôle des personnalités politiques, le jeu des stratégies locales, tous ces facteurs qui contribuent à modeler la physionomie de la région et à façonner les comportements.

Ils ont accordé « *une attention particulière aux résultats du Front national, extrême droite pour une part populaire, phénomène nouveau sur la scène politique* » et ils ont mis en lumière « *l'importance stratégique de la politique municipale du logement* » dans les fluctuations de l'électorat communiste. L'ouvrage amorce « *une analyse politique des principales décisions d'aménagement* », car, écrit Béatrice Giblin-Delvallet, « *derrière les discours rationnels et argumentés de l'aménagement du territoire se trame l'action politique, menée au coup par coup, où interfèrent à la fois les ambitions et les projets de quelques grands serviteurs de l'Etat et ceux, plus pragmatiques, plus complexes, des élus locaux. L'aménagement du territoire résulte aussi de cela. Raconter comment se prennent les décisions, c'est accroître pour chaque citoyen la transparence politique, ce que l'attribution de pouvoir accru aux institutions régionales rend encore plus nécessaire.* »

Rastignac au pays

Pour donner un autre exemple de la richesse du contenu de ce travail, on plongera dans les études sur Paris et l'Ile-de-France, dues à Jean-François Deneux, maître de conférence, à l'université Paris-X, Jean-Claude Boyer, professeur à l'université Paris-VIII, et Pierre Merlin, polytechnicien et urbaniste (mais on pourrait citer une autre région).

On y apprend que, devant le tarissement des traditionnels apports provinciaux — les Rastignacs restent de plus en plus au pays, — les élites parisiennes doivent se reproduire sur place avec des filières de formation appropriées. « *On comprend mieux ainsi*, écrit Jean-Claude Boyer, *l'écho qu'avait rencontré en Ile-de-France la campagne de 1983-1984 en faveur de l'école privée, alors que la région figure parmi les plus déchristianisées du pays.* »

Les accusations de « *nivellement par le bas* » portées contre l'enseignement public se sont appuyées, dans cette région, sur l'importance de la part faite aux enfants étrangers : 32 % des élèves du primaire, contre 8 % dans le privé ; 17 % dans le secondaire, au lieu de 7 % dans les autres établissements.

Comme toute les analyses, dans des domaines où l'action humaine est présente et complexe, celles-ci peuvent donner lieu à discussion. Mais s'il en est ainsi, c'est bien parce qu'elles remplissent un vide en fournissant la matière d'une connaissance « décentralisée » de la France et une vision éclatée de sa diversité.

ANDRÉ LAURENS.

★ *Géopolitiques des régions françaises*, sous la direction d'Yves Lacoste. Tome I, «la France septentrionale», 1 114 pages, 350 F. Tome II, «la Façade occidentale», 1 372 pages, 390 F. Tome III, «la France du Sud-Est», 1 159 pages, 350 F. Ed. Fayard.

La Banque islamique de développement finance deux projets éducatifs

Un représentant de la Banque islamique de développement (BID) et le délégué de l'association islamique de Nouméa, M. Moussa Hadj Bokc, ont signé samedi 29 novembre à Djeddah (Arabie saoudite) deux accords portant sur le financement de la construction d'une école et celui de l'équipement d'une autre en Nouvelle-Calédonie, deux projets élaborés par la communauté calédonienne de confession musulmane (*le Monde* du 14 mai).

Le premier accord, portant sur 143 000 dollars, vise à financer l'édification de salles de classe, d'un bloc administratif et d'une bibliothèque. Le deuxième, de 187 000 dollars, sera consacré à l'achèvement de la construction et de l'équipement de l'école islamique de Nouméa.

La BID, dont le siège est à Djeddah, participe au financement de projets de développement dans plusieurs Etats musulmans et octroie des aides à différentes associations islamiques dans le monde.

● **GUADELOUPE : l'ARC revendique les attentats.** — L'Alliance révolutionnaire Caraïbes (ARC), organisation clandestine indépendantiste, officiellement dissoute en avril 1984, a revendiqué, dans une lettre datée du 1er décembre, dix-neuf des vingt attentats à l'explosif commis en Guadeloupe depuis la nuit du 24 au 25 novembre. Ce texte, rédigé en créole, indique, en revanche, que l'attentat qui a visé la maison de campagne du président socialiste du conseil général, M. Dominique Larifla, « *n'est pas une action qui cadre dans sa stratégie* ». — *(Corresp.)*

Culture

ARTS

Les relations entre France et Russie au Siècle des Lumières

Histoires d'amour sur la Néva

Une exposition, au Grand Palais montre l'importance des liens tissés au XVIIIe siècle entre Paris et Saint-Pétersbourg.

Automne 1778. Voltaire est mort il y a à peine six mois. Catherine II, la Grande Catherine, impératrice de toutes les Russies, monarque absolu autant qu'éclairé, écrit ses volontés au baron Grimm, son honorable factotum. La bonne reine veut souscrire pour cent exemplaires à l'édition des *Œuvres complètes* de Voltaire qu'imprime Panckoucke. Elle veut encore acheter la bibliothèque de l'écrivain. Et elle exige les plans du château de Ferney, avec détails de situation et description de la façade et des appartements. Par curiosité ? Par souci d'exactitude plutôt, puisque la souveraine désire alors édifier dans son parc de Tsarkoïe-Selo la réplique exacte de Ferney et y installer les livres et même le bibliothécaire de Voltaire.

Cet accès de fétichisme n'eut pas de suite. Mais il reste au musée de l'Ermitage la maquette confectionnée en France afin de guider l'architecte russe, parfaite illustration de près d'un siècle d'amour fou. C'est simple : aux yeux d'un aristocrate russe de Saint-Pétersbourg vers 1760, il n'est d'auteur, d'historien, de portraitiste, d'architecte ou d'orfèvre que de Paris. Ou, faute de mieux, formé par un maître parisien, par un de ces mercenaires-pédagogues que la Russie importe à tout prix.

Sans doute connaît-on de longue date quelques éléments de l'idylle. L'équipée de Diderot, la correspondance de Voltaire et les tableaux de la vie *« russienne »* (sic) du peintre Leprince sont autant de symptômes. Ce que l'exposition actuelle permet de mesurer, c'est la durée et l'ampleur du phénomène. Elle démontre savamment que littérature et beaux-arts russes doivent leur vigueur à l'exemple français. Et que littérature et, plus encore, beaux-arts français du Siècle des Lumières doivent une part de leur lustre au zèle et aux commandes des francophiles de la Néva.

Le jeu d'échange trouve ses règles lentement dans la première moitié du siècle. Pierre Ier vient à Paris visiter le régent, Oudry le dessine et Nattier le peint, tous deux en 1717. Ce tsar venu des confins inimaginables de l'Asie a tant de noblesse et d'esprit que l'Académie des sciences en fait un de ses membres sur-le-champ. Lequel membre meurt huit ans après, occasion pour Fontenelle de prononcer et de rédiger son éloge funèbre. Cette politesse vaut à son auteur un bonheur presque historique : celui d'être l'un des premiers écrivains français à se retrouver imprimé en cyrillique. Il inaugure de la sorte une tradition dont bénéficient à sa suite Lesage, Montesquieu, Diderot, Voltaire et Rousseau.

Le mouvement amorcé, malgré la guerre de Succession d'Autriche et les inimitiés diplomatiques, la curiosité l'emporte sur toutes les défiances, les voyages deviennent habituels, la route du Nord n'effraie plus guère. Elle effraie si peu qu'à la création de l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, un contingent d'artistes français vient occuper les chaires et la direction. Ce ne sont point des peintres de second ordre, des médiocres en quête de places, mais des dessinateurs comme Moreau le Jeune ou des artistes fameux comme Lagrenée. S'ils restent peu de temps, ils n'en parviennent pas moins à susciter des disciples, ces Losenko, Rokotov ou Levitskii que l'on découvre aujourd'hui avec effarement, très honnêtes portraitistes des altesses et princesses.

Catherine II achète

Mais ce n'est point assez aux yeux de Catherine II. Elle en appelle à des architectes – et Vallin de La Mothe travaille au Petit Ermitage. A des sculpteurs – et le grand Falconet se charge d'exécuter sur place un monument à Pierre Ier, et Houdon lui succède dans les commandes impériales. Les autres, tous ceux qu'elle ne peut attirer, elle achète leurs œuvres, en France ou en Allemagne. A en juger par le fragment de ses collections qui a été reconstitué au Grand Palais, sa campagne fut irrésistible. Des Hubert Robert, un grand Chardin, un Greuze avec ses esquisses, un Vernet, des Van Loo, des Perronneau : voilà les achats qu'elle rassemble, si bien qu'à la fin du siècle ses collections de « contemporains » valent mieux que celles du roi de France.

A quoi s'ajoutent les meubles, les porcelaines, les tapisseries et les costumes, nécessaires accessoires de la mode qui partent par bateaux entiers pour les palais d'Hiver et d'Été de l'Empire.

Vient la Révolution française. Les émigrés forcés succèdent aux émigrants volontaires. C'est en fini de la Russie francophile, et pour longtemps.

PHILIPPE DAGEN.

★ Grand Palais, jusqu'au 9 février. A noter qu'un catalogue excellent de clarté et d'organisation accompagne l'exposition et légitime sa présentation (492 pages, 200 F).

CINÉMA

« L'Enjeu », de Frank Capra

La politique américaine au microscope

Katharine Hepburn et Spencer Tracy sur le tournage.

Rarement cinéaste des deux côtés de l'Atlantique a analysé avec une telle précision les aléas de l'ambition politique. Frank Capra signe ici une de ses œuvres les plus mordantes.

Peu connu en France, pas toujours accessible même en Amérique, *l'Enjeu* reparaît sur nos écrans dans des conditions presque idéales, son et image impeccables, tirage parfait des copies nous restituant le velouté, le fini technique, les qualités propres au studio producteur, la MGM de la belle époque. Et, derrière tout cela, une signature inimitable, le dernier film totalement indépendant de l'auteur, selon ses propres dires, avant qu'il ne se vende au commerce et disparaisse englouti par la machine hollywoodienne.

Frank Capra porte à l'écran une pièce à succès sur le Parti républicain, avec des éléments directement empruntés aux élections présidentielles de 1940 et de 1944, qui virent deux fois de suite la déconfiture du candidat républicain Wendell Wilkie, face à Franklin Roosevelt, le candidat démocrate. *L'Enjeu*, achevé à la veille des conventions républicaine et démocrate de 1948, enthousiasma le président Truman qui, selon un de ses porte-parole, y trouva des raisons supplémentaires de se battre alors qu'on le donnait perdant contre John Dewey, son adversaire aux élections de novembre.

Spencer Tracy, dans un rôle taillé sur mesure, joue un *self-made man* qui a fait fortune dans l'industrie aéronautique et qu'un politicien républicain, Adolphe Menjou, à l'instigation de la jeune propriétaire d'une importante chaîne de journaux (parfaite Angela Lasbury), va lancer comme une nouvelle voiture. La force de la pièce comme du film repose sur un double imbroglio, politique et domestique. Spencer Tracy a une liaison avec la directrice de journal qui le prend en main, néglige sa femme Katharine Hepburn, et leurs deux enfants. Parti plein d'idéal, il se laisse progressivement absorber par la cuisine électorale, défend tout et son contraire.

Le titre original anglais, *State of the Union* (l'état de l'Union) renvoie aussi bien au bilan annuel du pays qu'aux rapports faussés du couple. Battue et naïve au départ, Katharine Hepburn met par terre le beau château de cartes des hommes politiques et fait triompher l'amour, la lucidité, la passion contenue, dans une de ces envolées dont elle a le secret et qui nous ramène aux plus grands moments des *Quatre filles du docteur March* et de *Vacances à Venise*.

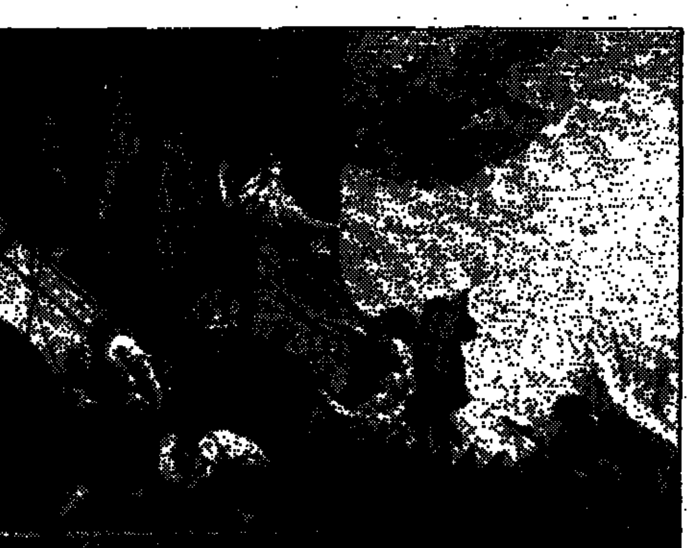
Dernier élément non négligeable, pour tous ceux qui ont admiré Frank Capra, *l'Enjeu*, après tant d'autres œuvres du réalisateur, dénonce la corruption avec une violence inégalée et en même temps affirme une foi désespérée en l'homme. Ce film magistral mérite au moins un détour dans l'une des deux salles qui le programment. Son actualité reste totale.

L. M.

Deux expositions en marge d'Orsay

Les bonnes œuvres des mairies de Paris

« Le triomphe des mairies » au Petit Palais, Hittorff au musée Carnavalet, deux façons de savourer le retour en grâce d'un dix-neuvième siècle plein de parfums imprévus.



Eugène Thirion : « Les Industries du XIIe arrondissement, l'Instruction et l'Assistance publiques » (1880).

Plusieurs expositions font actuellement écho au musée d'Orsay. On a déjà eu l'occasion d'évoquer l'austère et virile parade des Grands Prix de Rome à l'Ecole nationale des beaux-arts *(le Monde* du 6 novembre). Mais, pour conforter l'image cohabitationniste d'Orsay, et pour sceller la réconciliation du ministère de la culture avec ses homologues politiques de la Ville de Paris, ces derniers proposent actuellement deux beaux ensembles bien dans l'esprit du nouveau musée. L'un s'est caché au fond du musée Carnavalet. Il est consacré à Jacques-Ignace Hittorff, architecte né en 1792 à Cologne, qui fait l'essentiel de sa carrière à Paris et meurt en 1867 : cela lui laisse, on le voit, juste une petite fin de carrière pour avoir droit à l'estime du musée du dix-neuvième siècle, dont le départ officiel est fixé à 1848.

L'autre s'est plus abondamment déployé au Petit Palais. Espace démesuré, vraiment, pour une présentation de maquettes dont l'intérêt relève du pittoresque et de l'histoire des symboles républicains plus que du génie de la peinture. L'exposition malgré cela s'est donné pour très modeste titre « Le triomphe de mairies », une manière simple d'attirer le client, tout en laissant fuser un léger nuage d'ironie. Pour que le triomphe soit complet, on l'a doté d'un catalogue de près de 500 pages, travail respectable, et même considérable, qui ne nous épargne rien des vingt et une mairies de Paris (Hôtel de Ville compris) ni des communes du département de la Seine.

Dans les salles les plus secrètes

Ces maquettes raviront les collectionneurs et frustreront les plus chineurs d'entre eux. Les amateurs de pompiéro-symbolisme, déjà tout ragaillardis par le tribut que leur verse Orsay, se serviront de l'exposition et du pavé qui l'accompagne pour s'introduire par effraction dans les salles les plus secrètes des mairies, là où reposaient, jusqu'à présent anonymes et méconnues, les œuvres auxquelles ont donné lieu les maquettes du Petit Palais. Enfin les autres, le commun des mortels en somme, se rappeleront l'état de leurs jarrets sortant de l'exposition des esquisses qui accompagne celle des Grands Prix des beaux-arts : douloureusement tétanisés.

Retour d'enfer

Ils s'en souviendront d'autant mieux qu'ils trouveront ici et comme là-bas quelques signatures communes. Abondent en effet les Grands Prix de Rome (Besnard, Merson, Ferrier, Danger, Commerre, Schommer, Blanc, Espouy, Bramtot, Boulanger...), et les seconds Grands Prix de Rome (Mathieu, Bin, Layraud, Vimont, Bonnat, Bourgeois...). Il y a certes un Delacroix, mais il s'appelle Henri. Les vraies célébrités, outre Besnard et Bonnat, s'appellent donc Gervex, Puvis de Chavannes, Cormon... C'est dire si l'on revient de loin, dans la catégorie retour d'enfer.

Mais qu'une postérité désinvolte vous ait effacé des circuits mous de la mémoire collective ne signifie pas, on le sait, que cela soit mérité. Il n'est qu'à voir l'œuvre et la vie de Hittorff, assez généralement oublié quand Paris lui doit les aménagements présents de la place de la Concorde, la promenade des Champs-Elysées, la place de l'Etoile, le Cirque d'hiver, l'église Saint-Vincent-de-Paul, la gare du Nord, la salle Favart... et la mairie du premier arrondissement. Il est vrai que l'ombre tentaculaire d'Haussmann laisse peu de place à ces architectes qui ont donné à Paris l'essentiel de son visage. Hittorff est de ceux-là, et, comme bien d'autres, il eut du fil à retordre avec l'impatience du grand baron.

L'exposition du musée Carnavalet a pu avoir lieu grâce à la ville de Cologne et au musée Wallraf-Richarz, auquel l'architecte avait légué le fond de ses dessins. Outre les remarquables dessins du constructeur, elle peut ainsi présenter ceux, pleins de finesse et d'érudition, qu'il exécuta pour laisser la trace de l'architecture grecque d'Italie et de Sicile. Tout au long de sa vie, en effet, il poursuivit sans interruption ce travail qui, sous le titre *l'Architecture antique de la Sicile*, devait voir sa dernière et complète édition peu de temps (1870) après sa mort.

Chercher la Grèce, dans les œuvres de Hittorff, c'est trouver un grand architecte qui, pour être soucieux de classicisme, sut se tenir à respectable distance de ses propres modèles. On ne se sent pas particulièrement proche de Sélinonte ou de Taormina que ce soit place de la Concorde ou à la gare du Nord. Mais c'est trouver aussi le plus zélé propagandiste de la polychromie, si joliment présente, elle, au Cirque d'hiver. Elle l'est aussi, nécessairement, tout au long d'une exposition d'architecture qui n'a pas l'austérité habituelle de ses pareilles. Il ne lui manque que l'espace, peut-être un peu de cet espace si généreusement attribué au « Triomphe des mairies ». En revanche, le catalogue ne nous cache rien de l'homme ni de son œuvre. Il restera comme référence.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ « Le triomphe des mairies ». Commissaires : Th. Burollet, D. Imbert, F. Folliot. Catalogue : 180 F. Musée du Petit Palais, jusqu'au 18 janvier.

★ *Hittorff*. Commissaires : T. von Joest et C. de Vaulchier. Catalogue : 190 F. Musée Carnavalet, jusqu'au 4 janvier.

● **Les grands prix SACEM.** – La SACEM a décerné jeudi 4 décembre ses prix annuels. Le Grand Prix audiovisuel a été attribué à Jean-Baptiste Mondino, réalisateur de clips, le Grand Prix de la chanson à Claude Lemesle et à Francis Lemarque, le Grand Prix du jazz à Michel Petrucciani, celui d'interprétation de la musique française à la pianiste Yvonne Loriot et celui de la musique symphonique au compositeur Claude Ballif.

● **Le Grand Prix (« Toucan d'or ») du 3e festival du cinéma de Rio-de-Janeiro** a été attribué à l'unanimité à *My Beautiful Laundrette*, de Stephen Frears. Le prix de la meilleure interprétation féminine est allé à Sabine Azéma dans *Mélo*, d'Alain Resnais.









Culture

LETTRES

A l'Académie française

Election de M. Jean-Louis Curtis

L'Académie française a élu jeudi 4 décembre l'écrivain Jean-Louis Curtis, soixante-neuf ans, au fauteuil de Jean-Jacques Gautier, au premier tour de scrutin. Au fauteuil de Marcel Arland, l'élection a été déclarée « blanche » après trois tours de scrutin.

Echange d'appels à peine discrets : en 1972, à la question : *« Entreriez-vous à l'Académie française »*, Jean-Louis Curtis répondait : *« Il faut beaucoup d'orgueil pour s'y refuser. Mais je me passe facilement des honneurs. (...) Ecrire me paraît la tâche la plus urgente. Le reste vient, s'il doit venir, par surcroît. »* La même année, l'Académie française lui entrouvrait la porte avec son Grand prix de littérature.

Faut-il « situer » M. Curtis ? *« Il a toujours mené de front une double carrière de professeur à laquelle il doit une large ouverture sur les lettres anglo-saxonnes et d'écrivain régulièrement laborieux bien qu'il aime à se dire paresseux »*, écrivait Pierre-Henri Simon. Résultat de cette paresse laborieuse : une trentaine de volumes d'une grande diversité. Il faut prendre les romans de M. Jean-Louis Curtis comme ils se sont présentés, comme ils se présentent toujours, de même (et surtout) s'ils sont datés, s'ils mettent en scène des adolescents aux prises avec des problèmes inhérents à leur époque et font appel à des événements déjà enregistrés dans l'Histoire. C'est dire que les circonstances d'ordre social ou politique qui président à la destinée des quatre personnages réunis sous le simple titre de *Jeunes hommes* (Julliard 1945) ont une influence prépondérante sur leur comportement. Au demeurant ce quatuor vraiment dissonant est soumis à une féroce vivisection.

La chronique des années noires s'élargit avec *les Forêts de la nuit* (Julliard, prix Goncourt 1947), qui font revivre la période de l'Occupation. La passion politique des uns et des autres, des collaborateurs ou des résistants, estime M. Curtis, obéit à des motifs complexe, obscurs. A ce récit de la vie d'une petite ville française à cheval sur la ligne de démarcation a succédé *les Justes Causes*, (Julliard 1954), qui se passe, lui, dans le Paris de la Libération, entre 1945-1950. Ce qui a interéssé ensuite le romancier, dont le regard est toujours fixé sur l'événement, c'est le spectacle d'une civilisation moribonde en passe d'être remplacée par une nouvelle qui ne s'est pas encore définie, qui s'installe par à-coups.

JEAN-MARIE DUNOYER.

[M. Jean-Louis Curtis (pseudonyme de Louis Laffitte) est né le 12 mai 1917 à Orthez (Pyrénées-Atlantiques). Agrégé d'anglais, il a été longtemps enseignant, notamment à Bayonne, à Paris et à Philadelphie. Pendant la dernière guerre, il était dans l'armée de l'air. En 1944, il s'était engagé dans les corps francs pyrénéens, puis passé dans la Ire armée et séjourné avec les troupes d'occupation dans le Wurtemberg et le Palatinat. Parmi ses nombreux ouvrages : *Siegfried* (1946), *l'Echelle de soie* (Julliard, 1956), *A la recherche du temps posthume* (Fasquelle, 1957), *la Parade* (Julliard, 1960), *Gobineau* (1964), *Un jeune couple* (1967), *Un miroir le long du chemin* (1970), *La Chine m'inquiète*, pastiches (Grasset, 1972), *l'Etage noble*, récits (1978), *la Moitié du chemin* (1980), *La France m'épuise* (1982), *le Mauvais Choix* (1984), *Une éducation d'écrivain* (1985) (tous chez Flammarion). Il a adapté plusieurs de ses œuvres pour la télévision, ainsi que *les Célibataires*, de Montherlant et, au théâtre — par la Comédie-Française, *Adrien VII*, de W. Rolfe et P. Luke, *Richard III*, de Shakespeare, *Périclès prince de Tyr*, d'après Shakespeare.]

● **PRÉCISION.** — La réception solennelle de Bertrand Poirot-Delpech sous la coupole, qui n'a pu avoir lieu le 27 novembre en raison de l'Etat de santé d'Alain Decaux — qui doit le recevoir, — a été fixée au 29 janvier 1987. Bertrand Poirot-Delpech a cependant déjà lu, le 20 novembre, en séance privée son « remerciement », ce qui lui donne le droit de vote.

NOTES

« Le Passé défini » de Jean Cocteau

Le rideau noir s'est levé et, dans la pénombre, le public a entendu Jean Cocteau, récipiendaire de l'Académie française, grincer en direction des Immortels : *« La poésie est un cheval sauvage et peu commode. »* Pendant une heure et demie, Danielle Volle, seule ou presque, promène le spectateur dans un décor de conte de fées kitsch, l'enlace de ses beaux sourires pour lui faire découvrir celui qui se considérait comme *« le plus visible des hommes et le plus invisible des poètes »*. Pari difficile.

Le spectacle, mis en scène par Anne Revel, n'a rien d'exhaustif, heureusement. Il s'agit de douze séquences, montées à partir d'extraits *(la Machine infernale, Plein Chant)* ou de condensés *(le Bel Indifférent*, que jouaient à l'origine Edith Piaf et Paul Meurisse durant une heure et demie, a été réduit à vingt minutes).

La voix de Danielle Volle fait glisser les mots sur des inflexions soyeuses, et c'est du contraste entre sa féminité et la grande misogynie des textes que naît le trouble. Charnelles, les images se drapent d'une pudeur sensible : *« Rien ne m'effraie plus que la douce accalmie d'un visage qui dort. »*

A la fois sereine et fougueuse, Danielle Volle, qu'on sent parfaitement à l'aise (c'est elle qui a sélectionné les textes), ne déclame rien, même lorsqu'elle doit multiplier les acrobaties verbales (dans *le Sphinx*, et surtout *le Mensonge*, qui réjouira les fidèles de Devos). Hélas ! l'émotion retombe un peu quand l'actrice, qui a étudié le chant classique, prend le micro. Le quart d'heure flamenco nous entraîne dans un dancing dévasté, tandis que le refrain sur l'amitié transforme le malheureux Cocteau en parolier de colonie de vacances.

Dans le premier tome du *Passé défini*, il soupçonnait déjà les dérapages incontrôlés de son fan-club : *« Il n'existe pas d'auteur aussi connu, inconnu, méconnu que moi... »*

LAURENCE BENAIM.

★ Gaîté-Montparnasse.

Mois de la danse au Théâtre de la Ville

Le Théâtre de la Ville, établissement à vocation populaire, n'est pas précisément un lieu d'avant-garde. Mais son directeur, Gérard Violette, a su ouvrir la scène aux jeunes compagnies de danse qu'il suit avec une attention sourcilleuse. Moyennant quoi, il a élargi considérablement la moyenne d'âge de son public.

Cette année, il a décidé de consacrer le mois de décembre à neuf chorégraphes français, valeurs sûres et jeunes espoirs confondus. Philippe Decouflé a ouvert la série. Ce grand escogriffe fantasque et bourré d'humour, venu de l'écurie Chopinot, a inventé avec *Codex* un univers aussi diversifié que les Schtroumpfs, avec ses rites, ses comportements, sa drôle de gestuelle.

Mathilde Monnier et Jean-François Duroure font éclater les conventions du pas de deux pour y projeter (les influences de Pina Bausch et de François Verret aidant) les désirs contradictoires qui les habitent *(Pudique acide* et *Extasis)*.

Bouvier/Obadia sont passés du couple à la tribu sans jamais sortir d'un monde clos. Avec *Derrière le mur*, ils s'enfoncent encore plus profondément dans le mirage des civilisations perdues et se transforment en rêve de pierre.

Karine Saporta aime les contrastes. Mais, qu'il s'agisse du délire à blanc des *Pleurs en porcelaine* ou de *Passion*, duo incandescent et d'annunzien dansé dans le cadre insolite de l'hôtel Meurice, il s'agit toujours d'amour.

Jean-Claude Gallotta est présent à travers deux regards, deux films : *Daphnis é Chloé*, de Claude Mourièras, *Mammame*, de Raoul Ruiz.

Jean-Christophe Maillot fut soliste chez John Neumeier avant de diriger le Ballet de Tours. Il apporte une note néo-classique avec *Juliette et Roméo*, où il propose une conception moderne du couple. Le retour de *Cendrillon*, de Maguy Marin, transposition réussie du conte de Perrault dans le monde des jouets à l'intention du Ballet de Lyon, coïncide avec les fêtes de Noël. Il y aura du monde sur les marches.

MARCELLE MICHEL.

★ Monnier-Duroure, 5 décembre, 21 heures ; Bouvier-Obadia, les 8, 9 et 10, 21 heures ; Karine Saporta, les 5 et 6, 18 h 30, les 8, 9 et 10, 21 heures ; Jean-Claude Gallotta, les 12, 13 et 14, 21 heures ; Jean-Christophe Maillot, du 16 au 20, 21 heures ; Maguy Marin, du 23 au 31, 21 heures (dimanche 28 : 14 h 30).

Soulages : la discipline du noir

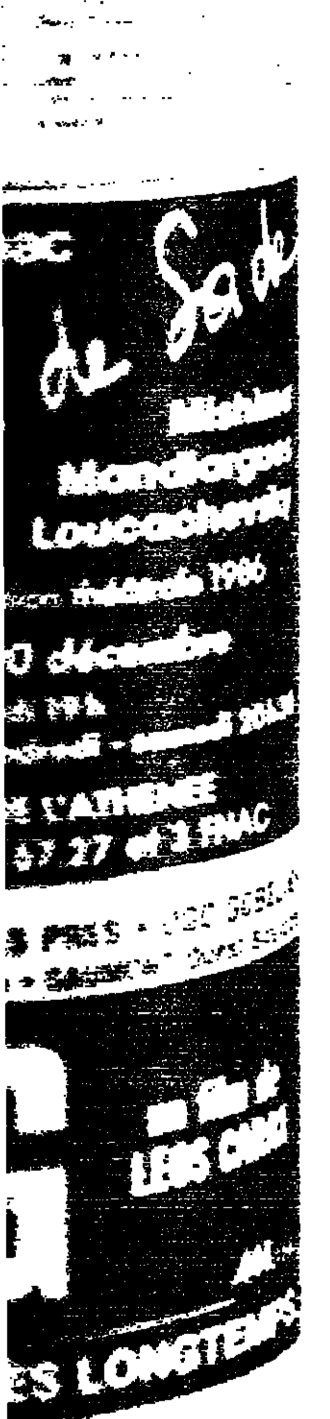
Du noir noir, le même, en surfaces immenses, qui a l'air d'avoir été façonné à la planche, au peigne, au racloir par des mains de maçon... Les dernières peintures de Soulages plus que jamais affirment leur matérialité. On pense métier, savoir-faire artisanal, devant les panneaux aux surfaces striées, lissées, grattées. Et puis voilà que le noir se colore, se charge de nuances brunes, lie-de-vin, que cela se met à vibrer, que des ombres s'étirent, se heurtent à la neutralité des aplats lustrés, que des filets d'argent se mettent à briller plus fort, que le noir prend l'aspect d'un bois d'ébène, d'un velours, ou d'une laque. Alors on pense peinture, à la peinture et à son vrai sujet : la lumière, prise dans la texture de la matière aux passages répétés de l'outil dans le noir, lui-même pris dans un carcan géométrique de panneaux bord à bord dessinant de profondes lignes ouvertes sur un abîme encore plus noir : le dessous, la face cachée du tableau.

Le noir est une constante dans l'œuvre de Soulages, un *« excès »*, une *« passion »*, dit-il, qu'il a laissé venir et se développer au fil des années, pour mieux en exploiter la richesse en disciplinant sa force. Dans ses toiles balancées entre architecture et écriture, exigence de construction et besoin d'expression, la montée du noir, par étapes, jusqu'au recouvrement total de la surface, jusqu'à l'élimination des réserves de blanc en bordure, paradoxalement a servi une recherche de clarté. Elle a amené aussi Soulages à retourner les données exigeantes de sa peinture, à composer avec le spectateur et l'espace dans lequel il évolue.

Le résultat est là, avec ces polyptyques imposants et superbes qu'il faut approcher lentement pour que rien de ce qu'ils donnent en reflet du monde extérieur et de sa mouvance n'échappe à la mouvance de celui qui regarde.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie de France, rue de la Verrerie, jusqu'au 13 décembre.



Communication

Après la mise en cause de M. Alain Denvers

La rédaction de TF 1 ne suit pas les élus syndicaux

D'une certaine manière, c'est un coup d'épée dans l'eau. La rédaction de TF 1 n'emboîte pas le pas à ses élus du comité d'entreprise, dans leur diatribe contre la direction de l'information et son responsable, M. Alain Denvers (*le Monde* du 2 décembre). La violence du ton, l'*« amalgame »* des arguments avancés, ont choqué. Tout comme le moment choisi pour le faire. *« A quelques mois de la privatisation, certains se réveillent un peu tard »*, murmure-t-on.

Autre motif d'irritation, doublé d'un sentiment de perplexité, dans une rédaction où la vie syndicale n'est guère active : c'est par voie de presse que beaucoup ont découvert le contenu de la motion présentée au CE et signée en commun par les élus CFDT, CGT, SNJ, FO et CGC. *« Une Sainte Alliance »* pour le moins étrange que d'aucuns ont interprétée comme une occasion d'*« ennuyer Denvers »*. L'un des signataires a bien reconnu qu'il ne s'y était pas résolu *« de gaieté de cœur »*, mais, *« pour une fois que les syndicats n'agissaient pas en ordre dispersé... »*.

Les critiques émises par les représentants syndicaux volent dans tous les sens. Cela va de la mise en place *« sans concertation »* de réseaux de prestataires de services, *« tant en province qu'à l'étranger »*, au recours *« abusif »* à de nouveaux pigistes, en passant par des attaques contre les responsabilités confiées à de jeunes journalistes non statutaires, alors que sont *« systématiquement écartés les professionnels confirmés »*.

La mise en cause de ces pigistes travaillant régulièrement (parfois depuis plusieurs années) pour *« l'information »* a été particulièrement mal ressentie. *« Querelle de générations »*, disent les moins sévères. Argument *« fallacieux »*, affirment d'autres, en trouvant *« aberrant »* que l'on juge du talent journalistique en fonction d'un statut juridique. *« Grave signe de sclérose »* que de considérer l'arrivée des jeunes comme un *« péril »*, déplorent d'autres encore. Pour qu'une rédaction *« reste vive »*, des jeunes *« doivent au contraire venir bousculer les habitudes »*. Quant aux incriminés, ils s'étonnent que des *« anciens »* dont ils respectent l'expérience les accusent de leur *« prendre du travail »*.

Combien sont-ils donc, ces pigistes ? Une trentaine œuvrant à côté d'une rédaction de deux cent quatre-vingts titulaires (y compris ceux en poste à l'étranger). Les compliments fusent à l'égard de ces jeunes : *« Ils travaillent bien. » « Ils foncent. » « Ils acceptent de faire du journalisme rapide et de traiter des sujets courts sans aller au bout du monde, ce que refusent certains grands reporters chevronnés. »* Les langues soudain se délient : au moment de l'assassinat de Georges Besse, ce sont eux, les pigistes, qui sont partis *« immédiatement sur le coup »*. Est-ce à dire que leurs aînés ne se sont pas proposés ? Silence.

Et les journalistes mis à l'écart, comme l'affirme la motion ? Il y a trois types de placards à la télévision, ici comme ailleurs, explique-t-on. Ceux qui s'y mettent d'eux-mêmes après avoir occupé des fonctions qu'ils n'ont plus depuis longtemps et qui *« refusent toute autre proposition »*. Entreraient aussi dans cette catégorie ceux qui *« ont des occupations annexes »* finalement *« ravis de cette situation »*. Et puis il y a ceux qui *« ne sont jamais là, qu'on ne peut jamais joindre ou dont le travail est inutilisable »*. Ils seraient une quinzaine à continuer ainsi à percevoir leur rémunération, qualifiée ici de *« salaire hôpital »*. Enfin, il y a la mise au placard liée à *« une volonté délibérée »* d'écarter quelqu'un pour une raison ou une autre, *« qui n'est pas forcément politique, contrairement à ce qui est le plus souvent affirmé »*. On ne nie pas le fait, on le déplore même dans la rédaction, tout en affirmant que cela concerne *« tout au plus deux ou trois personnes »*...

L'état de *« stress »* engendré par la future privatisation de TF 1 et dans lequel vit la rédaction *« fait ressortir les vieilles rancœurs »*. On reconnaît aussi que la conférence des chefs *« manque de concertation »*. De là à suivre une contestation aussi *« maladroite »* et *« dépassée »*, il y a un pas que la majorité de la rédaction n'est pas prête à franchir.

ANITA RIND.

Quand FR 3 censure Pierre Desproges et... François Léotard

Un humoriste peut-il se moquer d'un membre de la Commission nationale de la communication et des libertés sur les antennes publiques ? Ce débat inédit vient d'être tranché par la direction de FR 3, qui a préféré censurer le ministre de la culture et de la communication plûtôt que de laisser brocarder un des treize « sages ».

Le début de cette singulière affaire était pourtant pétri de bonnes intentions. Quoi de plus élégant que d'inviter M. François Léotard à l'émission « Boîte aux lettres », à quelques jours du renouvellement des PDG du service public ? Hélas ! l'entretien avec le ministre a été illustré par un sketch de Pierre Desproges, qui exerçait son humour corrosif sur M. Michel Droit. M. Léotard, bon enfant, n'a pu s'empêcher de sourire. L'incident a vivement ému la CNCL.

Il ne faudrait pas en conclure que, pour cette maigre raison, la CNCL a démis de ses fonctions Mme Janine Langlois-Glandier, PDG de FR 3, et a systématiquement écarté des fauteuils présidentiels les candidats soutenus discrètement par M. François Léotard. Mais la direction de la chaîne a préféré annuler la rediffusion de « Boîte aux lettres » prévue pour le 4 décembre.

Pierre Desproges persiste et signe : *« Si ça commence comme ça, la CNCL, ça promet ! »* M. Jérôme Garcin trouve *« bizarre qu'on remplace le ministre de la culture par une émission sur Alphonse Boudard, l'avocat des bordels »*. Silence chez M. Léotard.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LE RÉCIT DE LA SERVANTE ZERLINE, Bouffes du Nord (42-96-12-27), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Don Quichotte.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Littérature I : le Cantique des cantiques.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand foyer : 10 h et 14 h 30 : Grain de sel en mer. – Grand Théâtre : 20 h 30 : l'Echange.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Regarde, regarde de tous tes yeux, de Danièle Sallenave.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Voyage en Chine intérieure.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-rencontres : de 14 h 30 à 20 h 30 : Colloque international pour le trentième anniversaire des Etudes tsiganes. – Cinéma-Vidéo, Vidéo-Information, 16 h : Mour Djiben, de Y et K. Omori ; 19 h : Tendresse et colère, de J. Flutsh. – Vidéo-Musique, 16 h : les Lombards, de Verdi ; 19 h : Musique du Yémen, de R. Manthoulis. – Cinéma du Musée, 15 h : Barbara Hepworth at the Tate : Henry Moore at the Tate : les Praticables, de Jean Dubuffet ; Picasso, The Sculptor ; 18 h : De la peinture au cinéma dans les années 20. – Concerts-Spectacles, 20 h 30 : Théâtre de la danse Martine Harmel ; 18 h 30 : Compagnie Josiane Rivoire (Tropiques, une chronique simple). – Musique, IRCAM (salle de réunion), 20 h 30 : Cours d'analyse musicale éclat/multiples de Pierre Boulez.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h : l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène Giorgio Strehler.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 21 h : Monnier/Duroure ; 18 h 30 : Karine Saporta. – Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or, 20 h 45 : le Mariage des morts ; 18 h 30 : Hirondelle de saucisson.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Ballade à Marie-Madeleine.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10), 20 h 30 : les Criminels.

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30, 1er épisode : Ariane ou l'Age d'or.

ASTELLE - THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Mon Isménie.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27) Salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Madame de Sade.

BATACLAN (47-00-30-12) : L.I.F.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30 : Héloïse et Abélard, « Jours tranquilles en Champagne » ; La Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Des aveugles : 21 h : La Patience-Graffitis.

CITE INTERNATIONALE (45-89-38-69), Resserre 20 h 30 : « Mage » Perrotin.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : Platéro et moi ; 20 h 30 : Home ; 22 h : Orages d'acier.

DIX HEURES (42-64-35-90), 18 h 30 : Slippard ; 20 h 30 : les Chaussures de madame Gilles ; 22 h : l'Odieux visuel.

THÉATRE-18 (42-26-47-47), 20 h 30 : Scènes de la vie de cabots.

EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (42-74-22-77), 18 h 30 : Hirondelle de saucisson ; 20 h 45 : le Mariage des morts.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeune couple.

ESPACE KIRON (43-75-50-25), 22 h 30 : Une femme légère.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Dormir la Lune dans un œil et le Soleil dans l'autre.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-37-53-31), 20 h 45 : Tant d'amour.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : le Système Ribadier.

GAITÉ MONTPARNASSE (45-26-14-39), 20 h 45 : le Passé défini (spectacle Jean Cocteau).

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duet for One : 21 h : Happy Days.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : La vie est un grand toboggan : 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague : 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HOTEL LUTETIA (45-44-38-10), 20 h 30 : Fin de tournage.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Valse du hasard.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h : le Mariage du père ; 21 h 15 : Façades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit je.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74), 21 h : l'Homme gris.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h : Nora ; 22 h : Julie.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.

MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle 20 h 45 : la Maison du lac. Petite salle 21 h : Bonsoir maman.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : l'Idiot.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : Kilowatt. Petite salle 21 h : Une mouche dans la tête.

PETIT THÉATRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88), 21 h : Un amour.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PARIS-VILLETTE (42-03-02-55), 21 h : Etats d'amour.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Amesamour.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : En pleine mer : 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : le Conte d'hiver.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14), 21 h 30 : la Mouette.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours.

TEMPLIERS, (42-78-91-15), 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'EURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (42-02-36-33), 15 h : Hélène, d'après Euripide.

THÉATRE NOIR (43-46-91-93), 21 h : Pénélope. (dern.).

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11), 20 h 30 : l'Egarement de l'infortune.

TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : l'Enfant enfoui.

TH. 347 (48-74-44-30), 20 h 30 : Atelier M. Bozonnet.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : les Oiseaux.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Théâtre de foire : 20 h 30 : Pour un oui, pour un non ; 18 h 30 : les Révoltés.

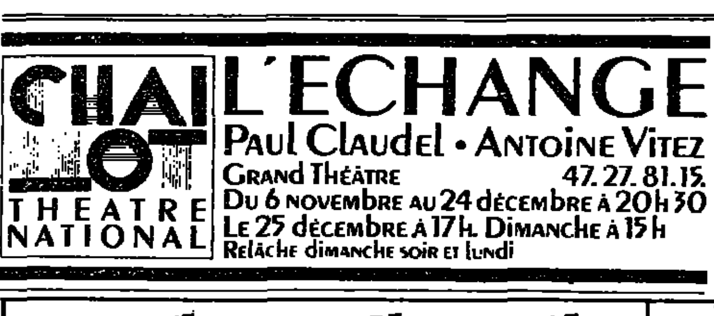
TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Un Broadway nommé Désir ; 20 h 15 : A star is beur ; 21 h 15 : Azimut et Trémouille ; 22 h 30 : H. pour hommes.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 45 : Des nouvelles de Brassens : 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 15 : Œil pour deuil... s'il vous plaît, vous m'oublierez.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

TH. DE L'UNION (34-11-10-70), 20 h 30 : Les Ombres de l'aurore.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.





Vendredi 5 décembre

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré : 21 h 45 : J'assure à tes risques ; 23 h : De Belleville à Byzance.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h 15, dim. 20 h 30 : Sous-sol.

CITHÉA (43-57-99-26), 22 h 15 : Soirée de choc.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

PROLOGUE (45-75-33-15), 21 h : De Beaugrenelle à Bornéo.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Laissez-les vivre.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Alea jacta est.

SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Tom Novembre.

La danse

Voir théâtres subventionnés.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : Circuits clandestins.

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (45-89-38-69), 20 h 30 : Ballet folklorique de la maison du Mexique.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 18 h 30 : Danses tziganes, les Romani.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 18 h 30 : Cl. Brumachon.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

THÉATRE DES BOUFFES DU NORD 20 h 30 : le Récit de la servante Zerline.

Festival Jazz Valley 1986

CERGY, Maison des Touleuses (30-30-35-48), 21 h : Trio Barret, Romand, Texier.

Festival de l'Ile-de-France

(34-12-40-50)

PLAISIR, Église Saint-Pierre, 21 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Janacek, Suk, Smetana...).

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, salle J. Brel, 21 h : la Camerata de Versailles (Smetana, Dvorak, Mahler...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à Gaumont : 16 h, Mademoiselle Béatrice, de M. Vaucorbeil ; 19 h, Ne le criez pas sur les toits, de J. Daniel - Norman : à partir de 21 h : Nuit de l'aventure, organisée par le comité d'entreprise de la Cinémathèque française.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance
(42-78-37-29)

Hommage à la Fédération Jean-Vigo : 14 h 30, La rivière de boue, de Kohei Oguri ; 17 h 30, Certificat de naissance, de Stanislaw Rozewicz ; 20 h 30, Ajantrik, de Ritwik Ghatak.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Rétrospective du festival des 3 continents, Nantes 86 : 17 h, Malayunta, de J. Santiso (v.o.s.t.f.) ; 19 h, Ak tauq wal Eswira, de K. Beshara (v.o.s.t.f.).

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BANCO (*) (A., v.f.) : Hollywood boulevard 9e (47-70-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BASIL DECTECTIVE PRIVE, (A., v.o. et v.f.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC, Convention, 15e (45-74-93-40) : Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BRULURE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CAP SUR LES ETOILES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles 1er (52-97-49-70) : 14 juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) : Maillot, 17e (47-48-06-06); v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

COBRA (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (46-42-72-52) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES COULISSES DU POUVOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE COUREUR (Iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA DERNIERE IMAGE (Franco-Algérien) : Forum, 1er (42-95-53-74), Rex, 2e (42-36-83-93), St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20), Marignan, 8e (43-59-92-82), St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43), Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) : UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) : UCG Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-77-99).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A.,v.f.) : La géode, 19e (42-05-06-07).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FOU A TUER (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f., Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LES FRÈRES PÉTARD (Fr.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-68-81-77).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) : Maillot, 17e (47-48-06-06) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) : Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) : Impérial, 2e (47-42-72-52) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) : Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) : Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) : Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAUVAIS SANG (Fr.) Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) : Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) : Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÉLO (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) : v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

PICASSO (Fr.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

PRIÈRE POUR UN TUEUR (*) (A., v.f.) : Hollywood boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LE RAYON VERT (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE VINDICATOR FRANKENSTEIN 2000 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George-V, 8e (45-62-41-46); Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES FILMS NOUVEAUX

ABLAKON, film ivoirien de Roger Gnoam M'Bala : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AMOUR SORCIER, film espagnol de Francisco Rovira-Beleta (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS, film français de Pino Van Lamsweerde : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CAPTIVE, film franco-britannique de Paul Mayersberg (v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-42).

DIONYSOS, film français de Jean Rouch : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

HEROS BOYS (*), film américain de Mico Mastorakis, (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; (v.f.) Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM, film soviétique de Serguei Paradjanov (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE MAL D'AIMER, film franco-italien de Giorgio Treves : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) : Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MÉMOIRES DU TEXAS, film américain de Peter Masterson, (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; (v.f.) UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

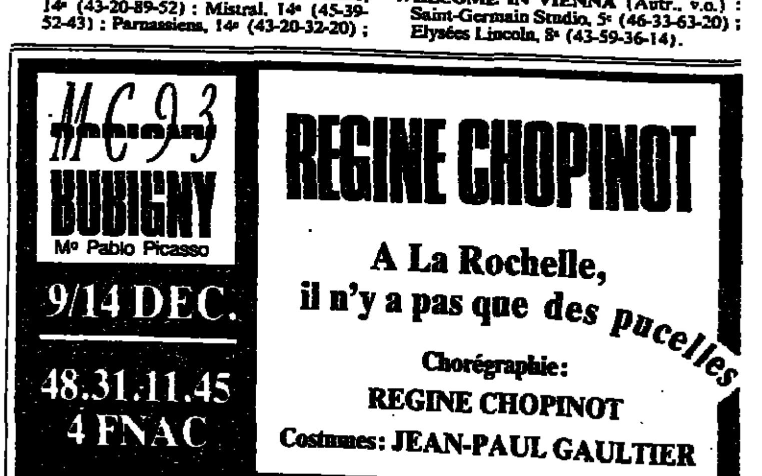
LE PASSAGE, film français de René Manzor : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) : Mistral, 14e (45-39-52-43) : Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) : Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LA PURITAINE, film français de Jacques Doillon : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SCANDALEUSE GILDA (**), film italien de Gabrielle Lavia (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – (V.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SIXIÈME JOUR, film égyptien de Youssef Chahine (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) : Images, 18e (45-22-47-94).

WANDA'S CAFE, film américain de Alan Rudolph (v.o.) : Forum 1er, (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 5 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 Variétés : La vie de famille.
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach.
Avec Jean-Luc Lahaye, Alain Chamfort, Emmanuelle, Nu Shooz, François Feldman, Michèle Torr, Elli Medeiros, Erasure, François Valery, Sandra.
22.00 La séance de 10 heures.
Avec Serge et Charlotte Gainsbourg.
22.30 Feuilleton : Shōgun (10e épisode).
23.15 Journal.
23.30 Magazine : Premier balcon.
L'actualité théâtrale. Invité : Laurent Terzieff.
23.45 Sports : Ski à Val-d'Isère.
Résumé de la descente hommes.
0.00 Sports : Tennis.
Tournoi des Masters, en direct de New-York. Boris Becker-Henri Leconte ; Ivan Lendl-Stefan Edberg ; Andres Gomez-Yannick Noah.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Série : Deux flics à Miami.
21.25 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « La cohabitation », sont invités : Thierry Pfister (*Dans les coulisses du pouvoir*) ; Claude Lecomte (*Au secours ! l'alternance est là*) ; Jacques Faisant (*Le premier qui d'endort*) ; Yves Lacoste (*Géopolitique des régions françaises*) ; Henri Amouroux (*M. Barre*).
22.40 Journal.
22.50 Ciné-club : Wanda ■■
Film américain de Barbara Loden (1970), avec Barbara Loden, Jerome Thier, Anthony Rotell, Milton Gittleman, Marian Thier, Dorothy Shupenes, Pete Shupenes, Michael Higgins (v.o.).
La femme d'un mineur de Pennsylvanie, étouffant dans son milieu, accepte qu'un divorce soit prononcé à ses torts et qu'elle perde la garde de ses enfants. Elle part sur les routes. Actrice de théâtre, épouse d'Elia Kazan, Barbara Loden (morte en 1980) a écrit et réalisé ce seul film, chronique d'une errance, d'une dérive, provoquées par le système social américain. Dans le constat réaliste passe un cri d'angoisse existentielle. C'est remarquablement interprété.

TROISIÈME CHAINE : FR3



20.35 Feuilleton : Le tiroir secret.
Réal. : Edouard Molinaro (1er épisode).
▶ Avec Michèle Morgan, Marie-France Pisier, Daniel Gélin, Heinz Bennent.
21.30 Magazine : Taxi.
De P. Alfonsi et M. Dugowson.
Au sommaire : Rétroviseur : Michel Naudy ; Séquence 24 × 36 : Le boxeur cubain, Le saut sans parachute, Le rodéo américain ; Zorro : Ivan Levaï.
22.30 Journal.
22.50 Décibels.
Avec Trouble Sun.
23.40 Prélude à la nuit.
Boléro, de Ravel, par l'Orchestre national de Lille, dir. J.-C. Casadesus.

CANAL PLUS

20.30 Les triplés. 21.00 Cinéma : Dédée d'Anvers ■■ film français d'Yves Allégret (1948), avec Simone Signoret, Bernard Blier, Marcel Dalio, Jane Marken, Marcel Dieudonné. **22.25 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : L'homme aux yeux d'argent ■** film français de Pierre Granier-Deferre (1985), avec Alain Souchon, Tanya Lopert, Jean-Louis Trintignant, Lambert Wilson, Wladimir Ivanovsky. **0.10 Cinéma : Six femmes pour l'assassin ■** film américain de Mario Bava (1964), avec Eva Bartok, Cameron Mitchell, Thomas Reiner, Ariana Gorini, Claude Dantes. **1.35 Série : Hollywood Blues. 2.45 Boxe en direct de Las Vegas :** championnat du monde des poids légers (Jimmy Paul-Gregg Mutt Haugen) – championnat du monde des poids super-welters (John Mugabi-Duane Thomas). **5.00 Téléfilm : Une sale affaire à Nairobi. 6.20 Série : Les monstres.**

LA « 5 »

▶ 20.30 Feuilleton : Dynastie 2. 21.25 Série : Kojak. 22.15 Feuilleton : Flamingo Road. 23.15 Feuilleton : Dynastie 2. 0.15 Série : Kojak. 1.05 Série : Star Trek. 2.05 Série : K 2000.

TV 6

20.10 Live 6. 22.00 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Portrait de Val d'Or. (Dans la province de Québec). 1re partie : la ville ouverte.
21.30 Musique : Black and blue. Chez le libraire. Entretien avec Francis Paudras, autour de La danse des infidèles.
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; La gauche prolétarienne.
0.10 Du jour au lendemain. Chroniques des sept misères de Patrick Chamoiseau.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (émis de Stuttgart) : extrait de Bluthochzeit, de Fortner; Concerto pour piano et orchestre nº 4 en sol majeur, op. 58, de Beethoven; Symphonie nº 35 en ré majeur K 385, de Mozart; l'Oiseau de feu, de Stravinski, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner, avec Christian Zacharias, piano.
22.20 Les soirées de France-Musique. A 22.30, Les pêcheurs de perles : Prokofiev et le disque; à 0.30, Méli-Mélodame.

Samedi 6 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13.50 La séquence du spectateur.
14.20 Série : La croisière s'amuse.
15.15 Dessin animé : Astro le petit robot.
15.45 Tiercé à Saint-Cloud.
16.00 Temps X.
Emission de Igor et Grichka Bogdanov.
La quatrième dimension ; Dossier : un monde en apparence.
16.55 Mini-Mag.
De Patrice Drevet et Denis Vincenti.
17.25 Série : Agence tous risques.
18.20 Trente millions d'amis.
18.50 D'accord, pas d'accord.
19.00 Magazine : Auto-moto.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Téléfilm : Un métier de seigneur.
D'Edouard Molinaro.
▶ Avec Evelyne Bouix, Pierre Arditi, Christopher Lee, Annie Girardot.
22.05 Malraux et de Gaulle.
22.10 Droit de réponse.
De Michel Polac.
Sur le thème : Histoires saisissantes (les huissiers).
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
Série : Le prisonnier.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.35 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
14.25 Championnats de France d'orthographe.
Finale, en direct de la Cité des sciences de La Villette.
14.55 Les jeux du stade.
16.50 Les carnets de l'aventure.
17.50 Feuilleton : Tropique du crabe.
18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.55 D'accord, pas d'accord.
19.05 Finale des championnats de France d'orthographe. Résultats.
19.40 Affaire suivante.



20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
Emission présentée par Michel Drucker.
Avec Johnny Hallyday, Jean-Jacques Goldman, Marc Lavoie, Rose Laurens, Serge Lama, Sophia Loren, Kool of the Gang, Nino Ferrer...
22.00 Série : Le voyageur.

22.30 Les enfants du rock.
Clip de la semaine : Johnny Hallyday ; Rock Report ; Flash-back : Chansons des années 60 ; A-Ha : interview et chansons ; Interview de Stéphane Eicher ; Télécommando.
0.00 Journal.
0.30 Sport : Tennis.
Masters à New-York.

TROISIÈME CHAINE : FR3



14.15 Sports loisirs.
14.45 Espace 3.
15.00 Sports loisirs.
15.15 Théâtre : Les joyeuses commères de Windsor.
Cycle William Shakespeare.
17.30 Jeu : Génies en herbe.
17.55 Croqu'soleil.
19.00 Flash d'informations.
19.09 Tam Dam.
19.15 Actualités régionales.
19.53 Dessin animé : La panthère rose.
20.04 Disney Channel, pour les tout-petits.
Winnie l'ourson.
20.30 Disney Channel, pour les jeunes et les moins jeunes.
DTV ; Dessins animés ; Disney souvenirs ; à 21.00, un épisode de Zorro.
22.00 Journal.
22.30 Série : Mission casse-cou.
23.20 Série rose : Le libertin de qualité.
D'après Mirabeau, réal. Juan Luis Bunuel.
23.50 Prélude à la nuit.
Petite suite pour orchestre, de Roussel, par l'orchestre du Festival de Flaine, dir. Laurent Petitgirard.

CANAL PLUS

12.00 Le croc-note show. 12.05 Les Wuzzles. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Magazine : Samedi, 1 heure. 14.00 Téléfilm : Le choix. 15.30 Cabou cadin. 16.10 Série : Triangle en bermudas. 16.40 Série : Hollywood blues. 17.25 Documentaire : Le musée sous la mer. 17.50 Téléfilm : Poursuite mortelle. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.20 Rugby : Coulisses. 20.30 Rugby : Championnat de France. Biarritz-Bayonne. En direct du stade Aguilera de Biarritz. **22.10 Flash d'informations. 22.20 Téléfilm : L'ombre d'un scandale. 23.55 Cinéma : Julie la douce ■** film français de Jean-Luc Brunet (1982), avec Cathy Ménard, Sabina Karen, Sophie Laroy, Gabriel Pontello, Jean-Pierre Armand. **0.50 Cinéma : la Tentation d'Isabelle ■** film franco-suisse de Jacques Doillon (1985), avec Fanny Bastien, Ann Gisel Glass, Jacques Bonnaffé, Xavier Deluc, Françoise Brion, Henri Virlojeux. **2.20 Cinéma : la Nuit de l'épouvantail ■** film américain de Frank di Felitta (1981), avec Charles Durning, Tonya Crowe, Jocelyn Brando, Larry Drake, Tom Taylor, Robert F. Lyons. **3.50 Série : Rawhide. 4.40 Cinéma : l'Homme aux yeux d'argent ■** film français de Pierre Granier-Deferre (1985), avec Alain Souchon, Tanya Lopert, Jean-Louis Trintignant, Lambert Wilson, Wladimir Ivanovsky.

LA « 5 »

8.35 Dessins animés : les Schtroumpfs. 8.55 Série : Shérif fais-moi peur. 9.25 Série : Chips. 10.25 16.00 Série : Kojak. 11.10 15.20 Feuilleton : Dynastie 2. 12.35 Série : K 2000. 14.25 Feuilleton : Flamingo Road. 16.35 Série : Chips. 17.10 Série : Shérif fais-moi peur. 18.05 Série : K 2000. 19.00 Série : Happy Days. 19.30 Série : Star Trek. 20.30 Série : Thriller (Des idées dans la tête). **21.40 Série : Arabesque. 22.35 Feuilleton : Flamingo Road. 23.30 Football américain :** The Rams, de Los Angeles contre The Jets, de New-York. **0.40 Série : Thriller** (Des idées dans la tête). **1.50 Série : Arabesque.**

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 18.00 Variétés : Tam tam. 19.35 Une page de pub. 20.10 Série : Insiders. 21.15 Série : No Soap Radio. 21.45 Série : A. Hitchcock. 22.00 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouveau répertoire dramatique. Viande crue à Whitechapel, de Pierre Bouchet.
22.10 Démarches. L'UAM d'Arlette Barre.
22.30 Musique : Concert des prix d'honneur 1985 des tournois du royaume de la musique. Œuvres de Rossini, Kabalevski, Franz Strauss, Boïeldieu, Paganini, Reinecke, Chostakovitch, Ibert, Lalo.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du musée d'Orsay pour l'inauguration) : le Chant des chemins de fer, de Berlioz; Tannhaüser : l'entrée des invités (deuxième acte, de Wagner) ; Orphée, poème symphonique nº 4, de Liszt; Daphnis et Chloé, deuxième suite de Ravel, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Georges Prêtre.
23.00 Les soirées de France-Musique. Ex-libris : le silence et sa réponse, de François Michel; à 1.00, Musique sans paroles.

Dimanche 7 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

8.00 Bonjour la France.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Orthodoxie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe célébrée en la paroisse Notre-Dame-de-la-Platé, à Castres.
12.00 Télé foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Variétés : A la folie, pas du tout.
14.25 Sports dimanche.
Défi TF1-RMC : hippisme : CHIO.
14.25 Sports dimanche.
15.30 Tiercé à Auteuil.
15.45 Sports dimanche (suite).
16.00 Coupe du monde de ski alpin.
16.30 Variétés : A la folie, pas du tout (suite).
17.30 Les animaux du monde.
18.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.00 Magazine : Sept sur sept.
Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair.
▶ Invité : Gabriel de Broglie, président de la CNCL.
19.55 Tirage du Loto sportif.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : la Mort aux trousses.
D'Alfred Hitchcock, avec Cary Grant et Eva Marie Saint.
22.20 Sports dimanche soir.
22.55 Malraux et l'art (rediff.).
23.00 Journal.
23.15 C'est à lire.
23.30 Sports : Judo à Bercy.
01.00 Sports : Tennis.
Tournoi des Masters, en direct de New-York.

DEUXIÈME CHAINE : A2

9.30 Informations et météo.
9.35 Les chevaux du tiercé.
10.00 Récré A 2 dimanche.
11.30 Dimanche Martin.
13.00 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
Invités : Pierre Perret, Daniel Lavoie, orchestre Sinfonietta...
14.30 Série : Magnum.
15.20 L'école des fans.
16.25 Le kiosque à musique.
17.00 Série : Christophe Colomb.
Réal. Alberto Lattuada. Avec Gabriel Byrne, Mark Buffery... (dernier épisode).
18.15 Stade 2.
Tennis : résumé du tournoi des Masters ; Rugby : championnat de France ; Ski alpin : slalom géant à Val-d'Isère et coupe du monde dames à Waterville-Valley ; Tennis de table : France-Chine ; Moto : supercross à Bercy ; Hippisme : finale de la coupe d'Europe du saut en hauteur, à Bordeaux, et Grand Prix de la coupe du monde ; Judo ; Volley.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.
D'après Georges Simenon. Félicie est là, téléfilm de Claude Barma. Avec Jean Richard, François Cadet, Maurice Gautier, Maurice Coussoneau.
Mais qui est donc Félicie ? Et pourquoi s'est-elle enfuie pendant l'enterrement de celui dont elle est l'héritière ?
21.55 Projection privée.
Emission de Marcel Jullian.
Invité : Henri-François Rey.
23.05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

9.00 Debout, les enfants.
10.00 Magazine : Mosaïque.
13.30 Forum RMC-FR 3.
14.30 Sports loisirs.
17.00 Amuse 3.
17.55 Documentaire : Splendeur sauvage.
18.25 RFO hebdo.
19.00 Amuse 3 (suite).
19.45 Jeu : Cherchez la France.
20.05 Série : Benny Hill.
20.35 Les géants de la musique.
Cycle Jean-Sébastien Bach (retransmis simultanément sur France-Musique).
Oratorio de Noël, BWV 248, Cantates nos 3 et 4, par le Concentus Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt.
21.35 Aspects du court métrage français.
21.55 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Broken Lullaby (l'Homme que j'ai tué) ■■■
Film d'Ernst Lubitsch (1932), avec Lionel Barrymore, Phillips Holme, Nancy Carroll.
En 1919, un jeune Français, rongé par le remords d'avoir tué dans une tranchée, à la guerre, un Allemand de son âge, se rend dans la famille de sa victime pour avouer son « crime ». Mais les parents et la fiancée le prennent pour un ami du mort. Tiré de la pièce pacifiste de Maurice Rostand, L'homme que j'ai tué, *ce film de Lubitsch n'eut guère de succès à l'époque parce qu'il est d'un style dramatique. Il s'agit, en fait, d'une œuvre admirable où le cinéaste applique son génie de la concision, de l'ellipse, du sous-entendu, à des situations humaines et psychologiques profondément vraies, émouvantes.*
23.50 Prélude à la nuit.
Trois chants extraits de Tonadillas, de Granados, par Bausba Chrishiro, chant, Maru Dibbem, piano.

CANAL PLUS

7.00 Cabou Cadin. 8.25 Cinéma : l'Œil du témoin ■ film américain de Peter Yates (1981), avec William Hurt, Sigourney Weawer, Christopher Plummer, James Wood, Irene Worth, Kenneth Mac Millan. **10.05 Cinéma : Police ■■** film français de Maurice Pialat (1985), avec Gérard Depardieu, Sophie Marceau, Richard Anconina, Pascale Rocard, Sandrine Bonnaire. **12.00 Le croc-note show. 12.05 Canaille plus. 12.30 Magazine : Hollywood Star. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Deux secondes pour un livre.** 1900, la Française au quotidien, par M. Cabaud et R. Hubscher. **13.09 Top 20. 14.00 Téléfilm : Opération chameaux. 15.45 Les superstars du catch. 16.45 Football américain. 17.50 Cinéma : Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ■** film français de Jean Yanne (1978), avec Jean Yanne, Mimi Coutelier, Micheline Presle, Michel Duchaussoy, Jean-Pierre Cassel, Carlos, Jacques François. 19.25 Flash d'informations. **19.30 Variétés : La télévision a cinquante ans.** En direct de la Grande Halle de La Villette. **22.40 Cinéma : le Choix de Sophie ■** film américain d'Alan J. Pakula (1982). Avec Meryl Streep, Kevin Kline, Peter Mac Nicol, Rita Karin, Stephan D. Newman. **1.05 Cinéma : le Comédien ■** film français de Sacha Guitry (1947), avec Sacha Guitry, Jacques Baumer, Lana Marconi, Maurice Teynac, Léon Bélières, Georges Grey.

LA « 5 »

7.20 Dessins animés : les Schtroumpfs. 8.10 Série : Shérif, fais-moi peur. 9.05 Série : Chips. 10.05 Football américain. 11.20 Série : Tonnerre mécanique. 12.10 Série : K 2000. 13.05 Série : Happy Days. 13.35 Feuilleton : Flamingo Road. 14.30 Série : Arabesque. 15.25 Série : Baretta. 16.20 Série : Chips. 17.20 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.15 Série : K 2000. 19.10 Série : Happy Days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Série : Mike Hammer. 21.25 Série : Supercopter. 22.15 Feuilleton : Flamingo Road. 23.10 Série : Mike Hammer. 0.05 Série : Supercopter. 0.55 Série : Star Trek. 1.50 Série : K 2000.

TV 6

De 14.00 à 17.00 Rediffusions : Les envahisseurs ; Au cœur du temps ; La grande vallée. 17.00 6 Tonic. 19.00 NRJ 6. 20.00 Série : Les globe-trotters. 20.30 Cinéma : l'Homme-léopard ■ film américain de Jacques Tourneur (1943), en v.o. *Dans une ville du Nouveau-Mexique, des crimes sont attribués à un léopard échappé. Est-ce bien sûr ? Ce film est tiré d'un roman de William Irish. Comme dans* la Féline, *son chef-d'œuvre, Jacques Tourneur crée l'angoisse par des effets indirects : lueurs dans la nuit, miaulements, bruits de pas, forces invisibles.* **21.45 Variétés : Tam-tam** (rediff.). **23.15 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Les bons samaritains par René Farabet ; pièce Stuart Sherman.
22.30 Musique. Jazz-Bivouac : le trio Serge Rahoerson ; Kamal Abd ul Alim et son ensemble.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de la Scala de Milan) ; Nabucco, par le chœur et l'orchestre du Théâtre de la Scala ; dir. Riccardo Nuti, chef des chœurs, Guilio Bertola.
0.05 Document : Requiem, par les chœurs de l'Orchestre de la Scala, dir. Arturo Toscanini (donné le 25 juin 1950).
1.20 Verdi rare : Aroldo au Maggio Fiorentino de 1953.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 5 décembre à 0 heure et le dimanche 7 décembre à 24 heures.

Les hautes pressions de l'Europe occidentale vont s'affaiblir, ce qui permettra au courant perturbé océanique de pénétrer sur nos régions du Nord-Ouest. Une hausse de pressions temporaire précédera l'arrivée de la prochaine perturbation dimanche soir.

Samedi : de la Bretagne et de la Vendée au Nord et au Nord-Est, temps nuageux et pluies passagères s'atténuant progressivement au cours de la pénétration dans les terres. Sur toutes les autres régions, temps doux, ciel dégagé légèrement brumeux, puis soleil vers le milieu de la matinée. Dans la journée, les nuages vont continuer leur progression vers le Centre pour atteindre en soirée le nord de l'Aquitaine, du Massif Central et des Alpes. Plus au sud persistance du beau temps chaud et ensoleillé toute le journée. Sur une petite moitié nord, ciel plus variable dans l'après-midi.

Les températures minimales vont rester partout positives et les températures maximales évolueront entre 11 et 17 degrés du nord au sud avec encore localement 8 à 9 degrés sur le Centre-Est.

Dimanche : le matin des résidus nuageux donneront quelques pluies du Massif Central au nord des Alpes.

Partout ailleurs, brumes locales et quelques nappes de brouillard se dissiperont rapidement. La journée sera agréable sur la plupart des régions, les périodes de soleil seront durables et donneront encore des températures élevées *pour la saison. Dans le Sud-Est un faible* risque d'instabilité persistera. Dans l'après-midi une zone nuageuse abordera la Bretagne et donnera des passages nuageux sur les côtes de la Manche. Le vent de sud-ouest se renforcera. Il fera 10 à 16 degrés sur la majeure partie du pays, et 18 à 20 degrés au pied des Pyrénées.

SITUATION LE 5 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 7 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE: ENSOLEILLE — ECLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES — TRES NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 6-12-86 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-12 à 6 h TU et le 5-12-1986 à 6 h TU — le 5-12-1986

FRANCE			
AJACCIO	16	5	D
BIARRITZ	18	7	D
BORDEAUX	12	6	D
BOURGES	10	-1	D
BREST	14	12	D
CAEN	13	7	D
CHERBOURG	12	8	N
CLERMONT-FERR.	15	-4	D
DIJON	1	0	B
GRENOBLE St-M-H	8	-5	D
LILLE	18	6	D
LIMOGES	13	5	D
LYON	13	2	D
MARSEILLE-MAR.	15	9	D
NANCY	5	-1	C
NANTES	13	6	B
NICE	15	6	D
PARIS-MONTS.	12	4	D
PAU	16	0	D
PERPIGNAN	14	3	D
RENNES	13	8	N
ST-ÉTIENNE	15	3	D
STRASBOURG	9	-4	D

TOURS	13	4	D
TOULOUSE	15	4	D
POINTE-A-P.	30	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	19	10	D
AMSTERDAM	13	7	D
ATHÈNES	17	6	D
BANGKOK	24	20	C
BARCELONE	17	7	B
BELGRADE	8	-3	B
BERLIN	12	7	D
BRUXELLES	12	6	D
LE CAIRE	19	17	D
COPENHAGUE	10	9	P
DAKAR	23	20	D
DELHI	26	9	D
DJERBA	17	12	O
GENÈVE	1	-2	B
HONGKONG	21	17	C
ISTANBUL	10	8	D
JÉRUSALEM	10	4	D
LISBONNE	17	8	D
LONDRES	15	13	C

LOS ANGELES	24	12	D
LUXEMBOURG	6	0	B
MADRID	12	0	D
MARRAKECH	21	9	D
MEXICO	20	9	B
MILAN	12	-3	B
MONTRÉAL	4	0	C
MOSCOU	6	4	A
NAIROBI	25	12	D
NEW-YORK	16	3	D
OSLO	9	2	C
PALMA-DE-MAJ.	18	5	B
PÉKIN	7	-3	D
RIO-DE-JANEIRO	27	24	C
ROME	15	4	D
SINGAPOUR	32	25	N
STOCKHOLM	10	3	P
SYDNEY	25	20	C
TOKYO	13	7	D
TUNIS	18	10	B
VARSOVIE	11	10	C
VENISE	10	-2	B
VIENNE	1	-3	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévision complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 6 décembre

ILE-DE-FRANCE

Chartres, 14 heures : poupées anciennes ; **Gien**, 14 heures : faïences de Gien ; 20 heures : armes de chasse.

PLUS LOIN

Angers, 14 heures : art déco ; **Cherbourg**, 14 heures : bibelots, bijoux ; **Poitiers**, 14 heures : mobilier, tableaux, boîtes à musique anciennes ; **Vichy**, 14 heures : armes dix-huitième et dix-neuvième siècles.

Dimanche 7 décembre

ILE-DE-FRANCE

Versailles (galerie Chevau-légers), 10 heures et 14 heures : orfèvrerie dix-huitième siècle, bijoux ; **Versailles** (hôtel Chevau-légers), 14 heures : collection de cannes, tableaux dix-huitième et dix-neuvième siècles ; **Versailles** (hôtel Rameau), 14 heures : tableaux modernes ; **Chartres**, 13 h 30, poupées anciennes, musique mécanique, machines à sous ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : vins finis ; **Sens**, 14 h 30 : arts d'Asie ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux anciens, argenterie russe, bijoux ; **Dreux**, 14 h 15 : faïences anciennes, étains dix-huitième et dix-neuvième siècles ; **Provins**, 14 heures : mobilier dix-huitième et dix-neuvième siècles ; **Rambouillet**, 14 h 30 : armes anciennes ; ***Gien**, 14 heures* : arts de la table, bijoux, argenterie.

PLUS LOIN

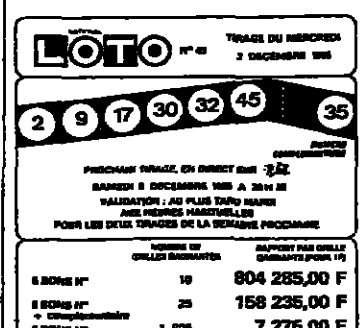
Auch, 14 h 30, meubles et objets d'art de la collection Lannelongue ; **Amiens**, 14 heures : mobilier et tapis anciens ; **Autun**, 14 heures : affiches de cinéma, tableaux modernes ; **Avranches**, 14 h 30 : faïences dix-huitième siècle, sulfures et opalines dix-neuvième siècle ; **Bayeux**, 14 heures : argenterie, art nouveau et art déco ; **Bernay**, 14 heures : faïences dix-huitième et dix-neuvième siècles ; **Châteaudun**, 14 h 30 : meubles du dix-huitième au vingtième siècle ; **Douai**, 14 heures : art moderne et contemporain ; **Epernay**, 14 h 30 : armes anciennes ; **Laon**, 14 h 15 : mobilier dix-huitième et dix-neuvième siècles, étains anciens ; **Limoges**, 14 heures : Emile Wegelin (deuxième vente) ; **Manosque**, 14 h 15 : art 1900-1930 ; **Vernon**, 14 h 30 : jouets anciens ; **Vichy**, 14 h 30 : bijoux, argenterie ; **Vire**, 14 h 30 : tableaux du seizième au dix-neuvième siècles.

FOIRES ET SALONS

Drumettaz (73) ; **Le Mans** ; **Louviers** ; **Paris-Austerlitz** (ex-Bastille) ; **porte de Versailles**, du 5 au 14 décembre, 27e Braderie de Paris (tous les jours de 11 heures à 21 heures, nocturnes vendredi et mardi jusqu'à 22 heures).

● *ANTIQUITÉS : ouvert le dimanche.* — Les antiquaires du Carré rive gauche seront ouverts les dimanches 7 et 14 décembre de 11 heures à 19 heures et — en hommage au musée d'Orsay — exposeront des meubles et objets du dix-neuvième siècle (opalines, boîte en paille, guéridons incrustés de nacre, estampes, terres cuites de Carpeaux, bronzes de Troubetzkoï et Bugatti, etc.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 30



PARIS EN VISITES

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

« L'hôtel de Bourbon-Condé » 15 heures, 12, rue Monsieur et « La paroisse des rois de France : Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, devant portail (Paris et son histoire).

« Après-midi littéraire autour d'un feu de bois, avec goûter » (inscriptions 42-82-08-88, M. Hager).

« L'ex-léproserie Saint-Lazare. L'église Saint-Laurent-Saint-Vincent-de-Paul et les filles de la charité », 15 h 15, 105, rue du faubourg Saint-Denis (G.-S. Barbier).

« L'hôtel Lamoignon », 14 h 30, 24, rue Pavée (Hauts lieux et découvertes).

« L'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau.

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (Arcus).

« Le Musée de l'Assistance publique », 15 heures, 47, quai de la Tournelle (inscriptions 42-60-71-62, après 18 heures 45-48-26-17) (A. Ferrand).

« La peinture italienne de Léonard de Vinci au Caravage », 10 h 30, Louvre, porte Jaujard (M.-Ch. Lasnier).

« Une heure au Père Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 heures, 15 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« Cinq cents mètres sous terre dans l'aqueduc médiéval de Belleville », 14 h 55, métro Télégraphe. Lampes de poche (M. Banassat).

« L'hôtel de Soubise. Les Archives nationales. La vie à la cour sous Louis XIV », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Haulier).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures, métro Abbesses (M. Ragueneau) ou 14 h 30 (Les Flâneries).

« Locaux historiques du lycée Henri-IV », 15 heures, 23, rue Clovis.

« La peinture française du XVIIIe au Louvre », 10 h 30, porte Jaujard (Ch. Merle).

« Les Catacombes », 10 h 30, sortie métro Denfert-Rochereau (AITC).

« Le Marais », 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet (C.-A. Messer).

« Hôtels de la rue de Richelieu », 15 heures, métro Richelieu-Drouot, sortie Richelieu (G. Botteau).

LUNDI 8 DÉCEMBRE

« Cryptes et souterrains de l'église Saint-Sulpice », 14 h 30, parvis (lampes de poche) (P.-Y. Jaslet).

« Hommage à Andréa del Sarto », 14 h 30, Louvre, porte Jaujard (V. Turpin et Hauts lieux et découvertes).

« Cycle peinture française au Louvre : le XVIIe siècle », 14 h 15, entrée Saint-Germain-l'Auxerrois (S. Rojon).

« La franc-maçonnerie », 14 h 30, 23, rue Cadet (M. Pohyer).

« Versailles : que reste-t-il de l'hôtel de Conti et de la demeure du Grand maître des maisons royales », 14 h 30, hall de l'Hôtel de Ville (N. Guillemet).

« Exposition Crèches et traditions de Noël », 14 h 45, Musée des arts et traditions populaires (Approche de l'art).

« Galeries rénovées et passages couverts », 14 h 30, métro Bourse (Les Flâneries).

« L'Opéra », 13 heures, vestibule d'entrée (Academia) ou 15 heures, entrée (Ch. Merle).

« La Sorbonne : histoire de l'université et du quartier Latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (M. Ragueneau).

« Les nouveaux appartements d'été restaurés du Roy au Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« De Sainte-Beuve à Simone de Beauvoir : tombes d'écrivains au cimetière Montparnasse », 14 h 30, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« Caravage et les caravagesques au Louvre », 14 h 30, quai du Louvre, porte Barbet-de-Jouy (Arcus).

« Les sculptures et les rosaces du XIIIe à Notre-Dame », 14 h 30, façade portail central (E. Romann).

« L'église Notre-Dame-des-Victoires et les toiles de Vanloo », 15 heures, portail église et « Le Palais de justice et le tribunal révolutionnaire », 15 heures, grille Palais (Paris et son histoire).

« Tout le Marais », 14 h 45, métro Saint-Paul (M. Banassat) ou 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (G. Botteau).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

Salle de l'Espace (CNES), 2, place Maurice-Quentin, 15 heures : « Il suffit d'aimer » suivi d'un dialogue.

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « Prédictions mondiales pour 1987 » (Jacques et Natya).

60, boulevard de Latour-Maubourg, 14 h 30, « Le bouddhisme et la Thaïlande » ; 16 h 30, « La Thaïlande » ; 18 h 30, « Le Pakistan » (M. Brumfeld).

LUNDI 8 DÉCEMBRE

3, rue Rousselet, 14 h 30, « La symbolique de la fenêtre et la peinture de Van Eyck » ; 19 heures, « Art contemporain : de l'art informel à l'hyperréalisme ».

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, 18 h 30, « Erasme de Rotterdam, précurseur et miroir de l'Occident moderne ». Réservations 47-05-85-99.

PHILATÉLIE

Timbres de service

Cinq timbres de service de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe sont émis en cette fin d'année.

UNESCO. — Le 8 décembre, deux timbres de l'UNESCO seront mis en vente générale à Paris. Ils représentent le temple de Tikal au Guatemala (1,90 F) et la mosquée de Bagerhat au Bangladesh (3,40 F).



C'est en 1960 que le premier timbre de service de l'UNESCO a vu le jour. Rappelons que seuls peuvent être affranchis à l'aide de ces figurines les objets de correspondance déposés dans l'enceinte du siège de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, Paris-7e, ou à l'annexe, 1, rue Miollis, Paris-15e. Les oblitérations sont réalisées à l'encre bleue.

Ces timbres, au format vertical de 21,45 × 36 mm, sont dessinés et gravés en taille-douce par Raymond Coatantiec et imprimés en feuilles de 25. Regrettons l'absence de notices philatéliques pour des timbres en définitive français, aux sujets pas toujours évidents...

★ Vente anticipée les 6 et 7 décembre, de 9 heures à 18 heures au bureau de poste temporaire ouvert au siège de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, Paris-7e ; le 6 décembre, de 8 heures à 12 heures, à la recette principale, 52, rue du Louvre, Paris-1er, au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e, et de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e.

● **Conseil de l'Europe.** — Le 15 décembre, trois nouveaux timbres de service du Conseil de l'Europe seront émis à Strasbourg.

Le premier timbre du Conseil de l'Europe a été émis en 1958 sous le forme d'une surcharge sur le timbre Cathédrale de Rouen de 1957 *(Yvert nº 1129). Il existe* pour ces timbres, trois valeurs correspondant aux trois tarifs courants : 1,90 F vert, 2,20 F rouge et 3,40 F bleu



pour un même motif, le siège du Conseil de l'Europe.

Les timbres, au format horizontal de 36 x 21,45 mm, sont dessinés par *Charles Bridoux et imprimés en offset.*

Seuls peuvent être affranchis à l'aide de ces figurines les objets de correspondance déposés dans les boîtes aux lettres du bureau de poste du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

★ Vente anticipée les 13 et 14 décembre, de 9 heures à 12 heures, et de 14 heures à 17 heures au bureau de poste temporaire ouvert au Palais du Conseil de l'Europe ; le 13 décembre, de 8 heures à 12 heures, aux guichets de la recette principale et le l'Agerip de Strasbourg.

Rubrique réalisée par la rédaction du Monde des philatélistes.
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● ***Le Monde des philatélistes*** **de décembre.** — Pour tout savoir des timbres émis dans le monde, pour vivre un vol de nuit sur la Postale, pour découvrir les cartes de Noël, pour apprendre comment valoriser une collection thématique, pour rencontrer Jean-Paul Véret-Lemarinier, dessinateur de timbres-poste..., il vous suffit de vous procurer *le Monde des philatélistes* de décembre. (En vente en kiosque, 13 F, ou à nos bureaux, 24, rue Chauchat, *75009 Paris.)*

● **Hommage à Mermoz à Toulouse.** — Il reste deux jours pour visiter l'exposition philatélique rétrospective sur les débuts de l'aviation en France, les lignes aériennes Latécoère et l'Aéro-



postale organisée à l'occasion de l'inauguration de la salle Jean-Mermoz située au Parc des sports de Toulouse. Cette exposition, organisée par Pierre Saulgrain rend évidemment un hommage particulier à Jean Mermoz, disparu en mer, il y a juste cinquante ans.

● **Administrations postales étrangères.** — Suite de la liste des adresses d'administrations postales étrangères :

Cuba : COPREFIL, Empresa comercial y de producciones filatelicas, Apartado 1000, Habana 1, Cuba.

Saint-Marin : Azienda autonoma di stato filatelica e numismatica, casella postale 1, 47031 République de Saint-Marin.

Vietnam : Xunhasaba, 32, Hai Ba Trung Street, Hanoï, Vietnam.

Luxembourg : Administration des postes et télécommunications, office des timbres, 2020 Luxembourg.

Bahrain : Ministry of transportation, postal directorate, Philatelic Bureau, PO Box 1212, Bahrain.

● **Le coin des bonnes affaires.** — Trois catalogues de ventes sur offres pour ce début décembre. De quoi se laisser tenter à l'approche de Noël...

Jacques Robineau (Paris, tél. : 47-70-16-90, date limite le 12 décembre) disperse près de trois mille lots de la collection Lenain. A noter un beau chapitre de marques et oblitérations départementales, et dans les *colonies, plus spécialement* Madagascar avec, sur lettre un nº 89 A, moitié de 30 c de Diego, surcharge lilas *« Affranchi. except/faute de timbres »* (mise à prix 54 000 F).

Jean-François Baudot (maison Jamet, Paris, tél. : 42-96-51-12, date limite le 20 décembre) propose une belle collection de classiques de France. Noter plus spécialement l'assortiment du 20 c noir, premier timbre de France : de 200 F à 10000 F selon état. Egalement une collection de marques postales du dix-huitième siècle, une collection de *Finlande ou encore des plis* aériens accidentés.

Enfin, Soluphil (Paris, tél. : 42-47-13-41) disperse près de cinq cents lots composés de classiques de France, de Luxembourg et d'Europe. A noter quelques marques postales des dix-septième et dix-huitième siècles.

EN BREF

● **EXPOSITION : Les animaux d'Hainard.** — Robert Hainard, le célèbre peintre animalier, quitte rarement sa Suisse natale en raison de son grand âge. Mais ses œuvres, d'une éternelle jeunesse, voyagent de par le monde. Elles seront à Paris le 6 décembre, exposées à la librairie Champion, 7, quai Malaquais (6e), de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, *à l'initiative* de la galerie La Marge, de Blois.

● **VOYAGES : les PME et PMI en Chine.** — Didier Adès, qui anime sur France-Inter l'émission « Rue des Entrepreneurs », et la société Wingate Travel organisent du 20 au 29 mars 1987 un voyage d'information et de contacts commerciaux en Chine pour permettre à des dirigeants de petites entreprises — qui connaissent mal cet immense et nouveau marché — de développer leurs exportations. Six thèmes sont retenus : le textile, l'agro-alimentaire, l'électronique, la pharmacie et la parfumerie, le jouet, enfin les services, notamment juridiques, liés à une implantation à l'étranger.

★ « Rue des Entrepreneurs », France-Inter, 116, avenue du Président-Kennedy, 75786 Paris Cedex 16.

Trois membres d'Action directe devant les assises de Paris

Régis Schleicher en grève d'audience

Au cours de cette deuxième journée les policiers de la brigade criminelle ont confirmé que les déclarations de Frédérique Germain ont été déterminantes pour leur enquête

A l'ouverture de la deuxième journée du procès des trois membres d'Action directe impliqués dans la fusillade de l'avenue Trudaine, le président de la cour, M. Xavier Versini, a su feindre à merveille l'étonnement :

« *Je ne vois pas l'accusé Schleicher. Qu'en est-il ?* »

Ce qu'il en était se murmurait à vrai dire déjà sans la salle. Régis Schleicher refusait tout bonnement de comparaître. Comme le veut la loi, on lui dépêcha un huissier chargé de le sommer d'avoir à rejoindre le box. L'huissier enregistra comme il devait, sur procès-verbal, ce qui lui avait été répondu. C'était la reprise du propos formulé la veille sur « *l'absence de légitimité de la justice bourgeoise et impérialiste* ».

On aurait pu alors recourir à la force. M. Versini s'en est gardé. Au reste, Me Henri Ripert, l'avocat de Schleicher, consentait, lui, à demeurer à son banc. Le débat pouvait donc suivre son cours. Est-ce à dire que Schleicher persistera dans cette attitude, pour lui fort logique, et qu'il pourrait encore aggraver, s'il décidait de récuser son défenseur ? Choisira-t-il, au contraire, de reparaître à un jour de sa convenance, par exemple lorsque viendra déposer Frédérique Germain, celle par qui on a su tant de choses sur Action directe en général et sur ce qui se passa en particulier avenue Trudaine le 31 mai 1983, celle qui, pour appeler les choses par leur nom, a trahi ? Chacun maintenant le sait : cette déposition promet d'être le temps majeur du procès, un rare moment d'intensité.

Déjà, tout au long de cette deuxième journée, il a beaucoup été parlé d'elle. Les policiers de la brigade criminelle qui se sont succédé pour exposer à la cour la conduite de leur enquête ont tous confirmé que les déclarations de Frédérique Germain furent pour eux déterminantes. Sans elle, sans toutes les précisions qu'elle apporta sur l'organisation dissoute, sur ses membres, sur ce qu'elle avait entendu dire par les uns et les autres, la police n'aurait jamais été en mesure d'établir un dossier suffisamment solide, suffisamment probant.

A partir du mois d'août 1983, des lettres anonymes avaient mis les enquêteurs sur la piste d'Action directe et, le 29 septembre 1983, une autre lettre dénonçant Mohand Hammami comme celui qui avait tué le gardien Caiola confirma cette piste. Car, pour les spécialistes de la brigade criminelle, Hammami était connu comme un membre historique d'Action directe. Des rapprochements pouvaient ainsi être opérés entre la façon dont s'étaient comportés les membres d'Action directe avenue Trudaine et celle constatée successivement le 30 juillet 1983 et le 14 octobre suivant, lors de l'attaque contre la bijouterie Aldebert, place de la Madeleine, puis contre la succursale de la Société générale de l'avenue de Villiers. De même, on avait pu établir qu'Action directe disposait d'une « planque » à Levallois-Perret, rue Edouard-Vaillant, d'où Schleicher, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon avaient pu s'enfuir à l'arrivée de la police. Et là, des armes, des explosifs, furent saisis, ainsi qu'une balle provenant du même lot que l'une des douilles ramassées avenue Trudaine.

La confession de « Blond-Blond »

Les liens entre les COLP (Communistes organisés pour la libération prolétarienne) italiens et Action directe apparaissaient aussi recoupés par les déclarations à Milan d'un repenti italien, Bruno Berteli. Pourtant, lorsque Régis Schleicher fut arrêté le 15 mars 1984 près d'Avignon, à la suite d'une filature de Heyliette Besse, que l'on savait proche de lui, il ne pouvait encore être inculpé dans l'affaire de l'avenue Trudaine, faute de présomptions suffisantes. On dut se borner à retenir contre lui un délit d'association de malfaiteurs. Il en alla de même avec Claude et Nicolas Halfen, arrêtés, eux, le 20 mars 1984 à Paris.

C'est bien pourquoi il convenait d'identifier celle que les lettres anonymes dénonçaient sous le pseudonyme de « Blond-Blond » et dont il était précisé qu'elle avait été élève au lycée de Rueil, à une époque où l'écrivain Daniel Franck, nommé lui aussi dans les lettres anonymes, y avait constitué un comité rouge de la Ligue communiste révolutionnaire. C'est donc Daniel Franck et sa compagne qui donnèrent le véritable prénom de « Blond-Blond », Frédérique. Il restait à rechercher toutes les lycéennes de Rueil qui, à l'époque considérée, se prénommaient Frédérique. L'Académie de Versailles, sollicitée, livra ses archives. On y énumère vingt-sept Frédérique et finalement, on arriva à Frédérique Germain.

Elle parla beaucoup. Elle parla tellement que le commissaire Jean-Claude Hildebrand dira : « *On mesurait pour la première fois toute la réalité d'Action directe et de ses méthodes. Les informations que nous avons obtenues par elle ne concernent pas seulement l'affaire de l'avenue Trudaine. Elles constituent, encore aujourd'hui, toute une base de travail pour mes collègues.* » Qu'est-ce qui poussa donc Frédérique Germain à une pareille débauche d'informations ?

Le commissaire Huesca a dit seulement : « *Elle paraissait assez soulagée de pouvoir enfin parler. Si elle s'est montrée réticente sur son propre rôle — elle est impliquée dans l'attaque de la bijouterie Aldebert, — elle ne fit aucune difficulté pour parler des activités de Claude Halfen, dont elle avait été l'amie, de Schleicher, de Rouillan, de Nathalie Ménigon. Quelles furent ses raisons ? Elle m'est apparue quelque peu perdue. Séparée de son mari, mais toujours très amoureuse de Claude Halfen dont elle pouvait penser qu'il profita de cette situation pour la faire s'engager à ses côtés. Elle lui en aurait voulu d'avoir ainsi ruiné son avenir.* »

Il a été demandé aux policiers et particulièrement au commissaire divisionnaire M. Patrick Riou, chef adjoint de la brigade criminelle, quels pouvaient être les effectifs d'Action directe : « *A mon avis,* a-t-il répondu, *l'organisation compte assez peu de personnes capables d'ouvrir le feu : une dizaine au grand maximum. En revanche, il y en a beaucoup plus pour fournir à ceux-là une aide logistique, telle que des locations de logements, des fournitures de véhicules, des lieux d'hébergement.* »

Variantes et incertitudes

La question venait de Me Thierry Lévy. Elle s'inscrit dans sa stratégie de défense des frères Halfen dont l'aîné, Claude, soutient ne pas avoir été présent avenue Trudaine, et le cadet, Nicolas, admet s'y être rendu mais sans arme. Si l'un et l'autre n'ont pas ouvert la bouche, l'avocat fut, en revanche, souvent sur la brèche.

Ainsi, Me Lévy s'est-il beaucoup battu sur un point mis en évidence par le commissaire Riou. A la lumière de son enquête et des déclarations de Frédérique Germain, M. Riou considère, en effet, que Jean-Marc Rouillan, qui occupait rue Manuel, à 200 mètres des lieux de la fusillade, le local où étaient entreposées les armes du groupe, ne faisait pas partie, ce jour-là, de l'équipe des tireurs. Pourtant, des photos de Rouillan et de Nathalie Ménigon furent présentées aux témoins dès le 16 juin 1983. De plus, l'un de ces témoins a dit, en voyant cette photographie : « *Il y a une ressemblance avec la personne qui a tiré sur moi.*

— *Une ressemblance, ça ne suffit pas,* a répondu M. Riou.

— *Certes,* a répliqué Me Thierry Lévy, *mais un autre témoin n'a pas dit autre chose en voyant la photographie de Claude Halfen. Or, après la fusillade, c'est bien Claude Halfen et Jean-Marc Rouillan, ensemble, qui débarqueront chez Daniel Franck. Pourquoi, dans ces conditions, écartez-vous Rouillan et non Claude Halfen ?*

— *Parce que Rouillan était resté rue Manuel pendant la fusillade.*

— *Comment le savez-vous ?*

— *Disons que c'est un sentiment personnel, une déduction.* »

Tel est donc le terrain sur lequel a entrepris de combattre Me Thierry Lévy. Chacun a compris qu'il entend tirer parti de toutes les variantes, incertitudes ou contradictions des témoignages enregistrés. Il lui restera de toute manière une rude partie à jouer lorsque viendra Frédérique Germain. A ce propos, il a d'ailleurs posé une autre question au commissaire Hildebrand.

« *Pourquoi donc lui avez-vous demandé de recopier les lettres anonymes que vous aviez reçues ?*

— *Parce que je me demandais alors si ce n'était pas elle qui les avait écrites. A vrai dire, j'en suis de moins en moins sûr.* »

Me Thierry Lévy, lui, serait porté, on l'a bien compris, à en être de plus en plus sûr.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Peur et colère dans le vingtième arrondissement

« Dix-huit morts en trois mois, ça suffit ! »

Deux personnes sont mortes et dix autres ont été intoxiquées dans un incendie qui a éclaté dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 décembre au deuxième étage d'un immeuble de la rue Robineau, dans le vingtième arrondissement de Paris. Par ailleurs, l'une des personnes grièvement brûlées le 27 novembre dernier lors de l'incendie d'un immeuble de la rue de Tlemcen, toujours dans ce même arrondissement, est morte à l'hôpital des suites de ses blessures.

Le sinistre de la rue Robineau est le quatrième qui frappe ce vieux quartier de Ménilmontant depuis le début septembre. Le nombre des victimes se chiffre à présent à dix-huit morts et plusieurs dizaines de blessés. Deux au moins de ces incendies, celui de l'avenue Gambetta et celui de la rue de Tlemcen, ont été reconnus par la police comme « criminels ». Pour le dernier en date, le feu semble avoir éclaté dans des chambres, au deuxième et dernier étage de l'immeuble.

Mais à présent la colère gronde dans le vingtième arrondissement et la peur s'installe. « *Dix-huit morts en trois mois, ça suffit ! Le racisme a tué* », entend-on. En effet, le vingtième arrondissement est l'un des secteurs de la capitale où la proportion des étrangers recensés est la plus élevée. Elle atteint 20 %, et il faut y ajouter tous ceux qui échappent aux comptages. C'est aussi dans ces circonscriptions que M. Le Pen a atteint des scores électoraux importants. Ce dernier est d'ailleurs conseiller d'arrondissement dans le vingtième.

Or il se trouve que la majorité des habitants des immeubles sinistrés au cours de ces trois derniers mois sont des immigrés : Haïtiens, Vietnamiens, Africains de divers pays. Certains affirment que depuis quelques mois on trouvait des messages de menaces dans les boîtes aux lettres. Des délégations se sont rendues à la mairie du vingtième arrondissement pour demander à M. Didier Bariani, le maire (qui est aussi secrétaire d'Etat aux affaires étrangères), d'assurer leur sécurité. « *On ne peut tout de même pas installer un factionnaire devant chacun des immeubles du vingtième occupés par des immigrés* », leur a-t-on répondu. La crainte est telle que lorsqu'on a proposé il y a quelques jours aux vingt-quatre familles africaines de l'immeuble de la rue de Tlemcen de les reloger dans un hôtel, elles ont toutes refusé. Motif : « *Si vous nous regroupez tous au même endroit, il y aura encore un incendie. A présent, nous avons peur.* »

Les difficultés du relogement

Pour les autorités municipales, il s'agit, dans l'immédiat, de trouver un toit à près de deux cent cinquante personnes sinistrées, dont plusieurs dizaines d'enfants. Durant les premiers jours, on leur propose le confort spartiate d'un foyer d'accueil pour personnes sans abri, situé rue Baudricourt, dans le treizième. Puis, les familles sont installées dans des chambres d'hôtel, tous frais payés durant une semaine. Ensuite, on leur demande de régler une part de leur loyer, et chaque semaine cette part augmente.

Vient alors le temps du relogement « définitif », beaucoup plus difficile, car les appartements sociaux sont rares dans la capitale. Parmi les familles victimes de l'incendie de l'avenue Gambetta en septembre dernier, treize ont été relogées ou sont en instance de l'être. Mais il y a des personnes sans aucun droit, sans ressources ou même parfois en rupture de loyer, et, de celles-ci, les sociétés d'HLM ne veulent à aucun prix. Alors, on se débrouille. Les associations locales ont installé une permanence au Ménilmuche, une boutique de quartier située 46, rue de Ménilmontant. On y apporte des vêtements, des couvertures, des vivres, on y propose son aide. La solidarité fonctionne encore dans le vingtième.

Mais on a renoué aussi avec de vieilles habitudes. Certaines des familles haïtiennes chassées par le feu de leur immeuble de la rue de la Réunion ont immédiatement squatté une bâtisse du secteur qui devait être livrée à la réhabilitation. Des cousins les ont bientôt rejoints. Comme les expulsions sont stoppées pendant l'hiver, les voilà théoriquement à l'abri jusqu'aux beaux jours. A l'abri du mauvais temps, mais pas de la peur...

MARC AMBROISE-RENDU.

Drame au Palais de justice de Montpellier

L'inexplicable erreur du premier substitut

MONTPELLIER
de notre correspondant

On ne joue pas avec les armes à feu. M. Alain Lapierre, quarante ans, premier substitut du procureur de la République à Montpellier le sait mieux que personne. Membre d'un club de tir sportif, excellent tireur connaissant bien les armes, il a pourtant, à la suite d'une inexplicable erreur d'attention, grièvement blessé à la tête son meilleur ami, M. Robert Guithon, cinquante-cinq ans, agent immobilier, en lui montrant un pistolet Smith et Wesson 357 Magnum, une arme particulièrement redoutable.

M. Lapierre possédait un port d'arme. Il avait reçu des menaces très précises de repris de justice qu'il avait poursuivis. Nommé en janvier 1984 premier substitut, il avait été auparavant, toujours à Montpellier, pendant plusieurs années, juge d'instruction. A ce titre, il avait eu en main des dossiers criminels importants, notamment des affaires de drogue. Le drame pour lequel il est inculpé s'est produit le mardi 18 novembre à 19 h 30 dans son cabinet au cours d'une conversation avec des amis. La balle toucha M. Guithon à la tête sur le côté gauche du crâne. M. Lapierre appela immédiatement les secours et le procureur de la République, M. Lucien Ramplon, qui diligenta lui-même l'enquête en procédure de flagrant délit.

Une semaine après la tragédie, M. Lapierre apparaît à ses proches comme un homme méconnaissable. Le dynamisme qu'il savait communiquer à ses collaborateurs a disparu. Il est passible des sanctions prévues par l'article 679 du code de procédure pénale, qui vise les crimes et délits commis par des magistrats hors de l'exercice de leurs fonctions.

La cour criminelle de la Cour de cassation, saisie par le procureur de la République, vient de charger le tribunal de Paris de l'instruction et du jugement de l'affaire.

Bien que le diagnostic demeure réservé, l'état de M. Guithon s'est légèrement amélioré. Mais quelle que soit la gravité de ses blessures et leur suite, il est certain que ni lui ni ses proches ne porteront plainte.

ROGER BÉCRIAUX.

L'affaire du Carrefour du développement

Série d'inculpations contre Yves Chalier

Quatre nouvelles inculpations ont été signifiées, jeudi 4 décembre, à M. Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, lors d'un nouvel interrogatoire mené par M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, chargé de l'affaire du Carrefour du développement.

Pour la détention d'un passeport et d'un permis de conduire au nom d'Yves Navaro, M. Chalier a été inculpé de complicité d'établissement de faux documents administratifs par fournitures de moyens, et d'usage de faux documents administratifs.

Deux autres inculpations sont consécutives aux plaintes déposées par M. Christian Nucci. L'une vise les opérations financières effectuées par l'intermédiaire de chèques tirés sur le compte commun (Nucci-Chalier) et portant l'imitation de la signature de l'ancien ministre de la coopération. Elle concerne les délits de « *faux et usage, falsification de chèques et abus de confiance* ». L'autre est relative aux conditions d'acquisition du château d'Ortie et notamment aux documents établis pour l'obtention d'un prêt accordé par la Finemep, établissement financier destiné aux organismes publics. Elle porte sur les qualifications juridiques de « *faux en écritures publiques et usage* ». Cette même inculpation était également signifiée à M. Chalier dans le cours de la plainte déposée par M. Camille Bardet, ancien contrôleur financier au ministère de la coopération, dont la signature avait été imitée sur la demande de prêt.

Entendu pendant trois heures, M. Chalier aurait affirmé à nouveau avoir agi sur ordre dans les opérations effectuées pour obtenir de l'argent en espèces qui était ensuite distribué à des personnalités, organismes, associations ou fondations. La liste de ces destinataires, au nombre d'une quinzaine, aurait été fournie au juge, qui sera conduit à les entendre ultérieurement.

M. P.

Un démenti de M. Grimaud sur le « vrai-faux » passeport

M. Maurice Grimaud, ancien directeur du cabinet de M. Gaston Defferre au ministère de l'intérieur, a opposé le 4 décembre un « *démenti formel* » aux déclarations du contrôleur général Jacques Delebois sur les responsabilités dans la remise de « vrais-faux » papiers d'identité à M. Yves Chalier, principal accusé dans l'affaire du Carrefour du développement.

Inculpé le 2 décembre, M. Delebois avait affirmé que le faux passeport dont avait bénéficié M. Chalier avait été « *délivré en 1984 au cabinet de M. Defferre* ». Dans un communiqué, l'ancien préfet de police affirme que « *ni M. Defferre ni son cabinet n'ont remis un tel passeport à l'intéressé, pas plus en 1984 qu'à toute autre date* ».

[Le « vrai-faux » passeport d'Yves Chalier faisait partie d'un lot de passeports vierges remis à la DST pour les besoins habituels du service en novembre 1984, à une époque où M. Pierre Joxe était ministre de l'intérieur. Mais il n'aurait été rempli que deux ans plus tard et aurait été remis à M. Chalier l'été dernier (*le Monde* du 22 novembre 1986).]

Pilleur de logiciels

Un étudiant en informatique est écroué à Fleury-Mérogis

Un jeune étudiant en informatique, M. Yves Charton, vingt-trois ans, qui avait pillé de nombreux logiciels en France et aux Etats-Unis dont celui de l'Ecole polytechnique de Palaiseau (Essonne), a été écroué, dans la soirée du jeudi 4 décembre, à la prison de Fleury-Mérogis.

M. Charton a été inculpé par M. Bernard Leroy, juge d'instruction d'Evry, d'escroqueries, vols, utilisation et reproduction de logiciels non autorisée et de dégradation d'objets mobiliers appartenant à autrui.

M. Charton travaillait tout simplement à partir du minitel de ses parents, et il a fallu utiliser des méthodes très sophistiquées pour permettre à la DST de remonter jusqu'à lui. Une première estimation des frais de remise en ordre provoquée par la pillage de M. Charton à l'Ecole polytechnique de Palaiseau s'était élevée à 4 millions de francs.

Au tribunal de Paris

Cancer et escroquerie

La présidente de l'association « la Ligne bleue », Mme Nadia Gomez, trente-cinq ans, et son adjointe, Mme Marie-Thérèse Fourrez, vingt-huit ans, ont été écrouées, jeudi 4 décembre, sous les inculpations d'escroquerie et abus de confiance par Mme Françoise Petureaux, juge d'instruction à Paris, pour avoir utilisé à titre personnel une partie importante des fonds attribués à cette association d'aide aux personnes atteintes d'un cancer.

Mme Gomez, qui a choisi pour défenseur Me Patrick Maisonneuve, était également la gérante salariée de la société Dam, une entreprise de publicité qui recueillait les fonds nécessaires à l'édition de la brochure de l'association. Le chef des courtiers de cette entreprise, M. Michel Sensenacq, trente-cinq ans, a été écroué sous les mêmes inculpations.

Il semble que d'importants mouvements financiers aient été opérés entre l'association et la société afin de détourner de leur but initial les subventions versées à « la Ligne bleue » par plusieurs ministères, la Ville de Paris et divers organismes comme la Fondation de France. Un ami de Mme Nadia Gomez, M. Jean-Dominique Orsatelli, un chanteur de trente-six ans, a été inculpé de recel d'escroquerie mais laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

M. P.

Médecine

Aux Etats-Unis

Un vaccin anti-SIDA va être expérimenté sur des chimpanzés

Un groupe de chercheurs américains vient d'obtenir un important résultat dans la mise au point d'un vaccin anti-SIDA. Le compte rendu de ce travail sera publié dans le prochain numéro de l'hebdomadaire américain *Science* (daté 12 décembre).

« *Nous somme enthousiasmés par les résultats à ce jour et nous avons commencé à préparer des expériences pour tester des vaccins expérimentaux sur des chimpanzés* », a déclaré le professeur Robert Gallo (Institut national du cancer américain). « *Il s'agit là,* a priori, *d'un résultat très important* », nous a, pour sa part, déclaré le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris).

Les chercheurs américains, parmi lesquels le docteur Scott Putney (Repligen Corporation, Cambridge, Massachusetts) ont réussi à isoler un fragment d'une protéine de l'enveloppe du virus (la protéine GP 120) qui, injecté à des animaux (des chèvres), déclenche la production d'anticorps neutralisant le virus. Selon les chercheurs américains, ce fragment de protéine pourrait être produit en grande quantité à un coût relativement peu élevé.

L'isolement et la purification d'une fraction protéique du virus constitue l'un des deux axes de recherche concernant la mise au point d'un vaccin anti-SIDA (*le Monde* du 5 novembre). La principale question soulevée par le résultat américain est de savoir si la fraction protéique isolée est constamment retrouvée dans le virus du SIDA. On sait en effet que le virus responsable de cette maladie a une structure variable. « *D'autre part,* rappelle M. Simon Wain-Hobson (Institut Pasteur de Paris), *des doutes subsistent quant à la protection conférée par les anticorps neutralisants.* » Côté français, on cherche à isoler la région protéique susceptible d'être utilisée pour un vaccin en comparant la structure de deux virus (les LAV 1 et 2) isolés à l'Institut Pasteur.

J.-Y. N.

● **« Transparence » en République centrafricaine.** — M. Xavier-Sylvestre Yangonco, ministre centrafricain de la santé, a déclaré, le 4 décembre, que son pays avait adopté « *une politique de transparence face à cette maladie* ». La République centrafricaine a fait appel à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin d'obtenir l'infrastructure nécessaire à l'extension des tests systématiques de dépistage. Une enquête nationale sur le SIDA sera prochainement organisée.

● **Protestations du gouvernement haïtien.** — Le docteur Michel Laminy, ministre haïtien de la santé publique et de la population, a officiellement protesté, le 4 décembre, contre les propos de Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, à propos du SIDA. Les autorités haïtiennes reprochent à Mme Barzach d'avoir inclus les Haïtiens dans les groupes à risques pour la maladie, lors de la conférence de presse du 27 novembre (*le Monde* du 29 novembre).

● **Lancement réussi d'un satellite américain.** — En dépit de huit reports de tir en six mois, les Américains ont réussi, jeudi 4 décembre, le lancement d'un satellite de télécommunications militaire (Fltsatcom-G) d'environ une tonne par une fusée Atlas-Centaur. Ce succès est une bonne chose pour la NASA qui a connu cette année la plus noire période de son histoire spatiale, avec notamment l'explosion en vol de la navette Challenger. Ce tir s'ajoute à trois autres, déjà réussis, entre le 5 septembre et le 13 novembre de cette année.

● **Nomination de magistrats.** — A la Cour de cassation, Mme Nicole Pradain, procureur général de Riom, est nommée avocat général. Elle remplace M. Yves Rocca, élu récemment à la Commission nationale de la communication et des libertés.

Le Monde ANNONCE

L'IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

1er arrdt

LA PLUS BELLE VUE
6 p. sur Seine, plein sud.
Tél. : 45-08-96-59.

3e arrdt

PLACE BEAUBOURG, DERNIER ÉTAGE, VUE EXCEPTIONNELLE. Très gd. séj. + chambre 100 m². TERRASSE TROPÉZIENNE, box fermé. DORESSAY 46-24-93-33.

59, RUE DES ARCHIVES
Dans bel imm. pierre de taille, double réception + 2 chbres, confort, 90 m², 1 400 000 F. Visite 13 h à 17 h.
KARIN de ROSEN 42-72-40-19.

4e arrdt

SAINT-PAUL MARAIS
S/place du marché Ste-Catherine. Spacieux, 2 P. (entrée, salon, 1 chbre). 75 m² env., ds imm. fin XVIIe. Très ensoleillé. Cuis. équipée, gde s. de bns, w.-c. S/pl. Dimanche, 11-13 h, lundi, mardi 12 h 30-14 h 30. 6, rue d'ORMESSON (immeuble d'angle sur place).

Mº HOTEL-DE-VILLE
MARAIS BEAUBOURG
39, RUE DES ARCHIVES
Bel imm. pierre de t., gd séj. 3 chbres, cuis., 2 bns, 2 w.-c. Beaucoup de charme
116 m², chauff. centr. indiv. Samedi, dimanche, 14 h-17 h.

7e arrdt

VARENNES INVALIDES
Imm. fin XVIIe siècle. Confort code, petit 2 P., s/gd balcon cuis., s. de bns, w.-c., cave idéal jeune ou pied-à-terre ou placement. 5e ét., ss asc. soleil. Remarquable situation
Téléphone : 43-57-86-10.

BAC, part. 2/3 pces, soleil 5e, asc. 1.160.000 F à déb. 42-22-76-25 soir, vis. ce w.-e.

11e arrdt

ST-SÉBASTIEN
dans imm. restauré, duplex 90 m² à rénover, charme, soleil
Téléphone : 45-67-22-88.

12e arrdt

209, AV. DAUMESNIL
Pptaire vd dans imm. bourgeois plusieurs 4 et 5 p., tt cft
LIBRES ET OCCUPÉS
Catégorie 2 B - Ravalement et travaux votés et payés, s/pl.
SAMEDI, 14 h à 18 h.

Mº GARE DE LYON
Bon imm. pierre de taille 3 P., entrée, cuisine, s. d'eau w.-c., chauffage central indép.
5, RUE TRAVERSIÈRE
Samedi, dimanche, 14 h-17 h.

Mº MICHEL-BIZOT
10.500 F/m²
Imm. récent 1970, tt cft bon standing, 7e ét., loggia séj., 2 chbres, entrée, cuis. bains, dressing, parking
323, RUE DE CHARENTON
Samedi, dimanche, 14 h-17 h.

13e arrdt

MONTSOURIS Pr.
10, rue HENRI-BECQUES
Imm. récent, 5e ét., dble liv. 2 chres, balc., poss. parking
Visite : samedi 13 h à 17 h.

15e arrdt

15e FÉLIX-FAURE
16e ét., appt 106 m² + balc. 5 P., cuis., s. de bns, park., cave, dble orientation, vue imprenable, libre sous 3 mois
Prix 2.520.000 F.
Tél. 45-04-08-50. Poste 224.
Lundi 8 et mardi 9 décembre de 10 h à 16 heures.

Mº CONVENTION
Imm. récent, tt cft, calme living, 4 chambres, entrée couloir, cuis., 2 bains, 2 w.-c.
130 m². Sur jardin
11, rue FERDINAND-FABRE
Samedi, dimanche, 14 h-17 h.

20e arrdt

PIERRE DE TAILLE, ASC.
80 m² OCCUPÉ
470.000 F
Rue des Pyrénées
42-80-64-74. Poste 235.

Province

Vds VAL-D'ISÈRE, immeuble Portillo, 2 pièces, 45 m², s. de bns, cuis., tt cft, balcon sud. 500.000 F. 44-73-14-28 le soir.

05200 EMBRUN
SOLEIL - NEIGE
EAU DES ALPES DU SUD
Achetez
T 2 - T 3 - T 4, studio, kitch. équipée. PLEIN SUD, à partir de 235.000 F. VILLA récente T 5 + st. + dépend. 300 m² terrain, vue imprenable, lac
TERRAINS CONSTRUCTIBLES à partir de 148.000 F
AEI - BP 51 - 06200 EMBRUN
Téléphone : 92-43-35-14.

PART. VD PROPRIÉTÉ
HAUT STANDING
Normandie, bordure forêt domaniale, entrée, autoroute principale à 1 km. PARIS 120 km, surface habitable 400 m², parc boisé 6.000 m², piscine couverte, court tennis, garage 5 voit., dépendances
CAMÉRA SURVEILLANCE
Tél. (16) 35-64-71-32.

Minitel

30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez
LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire
TÉL. 45-44-44-45.

Rech. URGENT, 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e
PAIE CPT - 48-73-57-80.

GIERI S.A. RECHERCHE
appartements même à rénover, spécialiste 11e, 12e, 20e et Est de Paris. Sérieux, efficacité assurés. Tél. R.V. 43-73-05-81.

locations non meublées offres

Paris

16e 100 m avenue Foch
5 pièces, 150 m², dans imm. très bon standing
Cabinet Guillotte
Tél. (16) 35-22-53-33.

locations non meublées demandes

Paris

Pour personnel et dirigeant SOCIÉTÉ EUROPÉENNE INFORMATIQUE rech. ttes catégories. STUDIOS, VILLAS Paris et environs. Tél. au : 45-04-04-45, de 10 H à 18 H 30.

locations meublées demandes

Paris

Etudiante recherche à louer chambre ou studio, Paris ou proche banlieue
Tél. 46-36-14-24, le jeudi et vendredi de 10 h à 18 h.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

propriétés

240 m² HABITABLES
RER BOISSY-ST-LÉGER - VILLECRESNES, sup. ppté 7 Pces, tt cft. Parc 2.113 m²
Prix : 1.875.000 F
MAS IMMOBILIER 43-45-88-53.

terrains

ST-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
2.000 m² constructibles poss. 2 lots. Toutes viabilités 450 F m². Tél. 45-67-66-16.

OFFRES D'EMPLOIS

DANS LE CADRE
DE SON EXPANSION
GROUPE ÉTRANGER
DYNAMIQUE

recherche
pour implantation
filiale T.O. à Paris

DIRECTEUR COMMERCIAL
expérience réussie dans développement et fabrication produits promotion des ventes et animation d'équipe
Très bonne connaissance milieu A.G.V. et Cies aériennes. Poste pouvant évoluer sur direction générale

RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES
gestion des plannings - RESA - carnets de voyages - après vente exp. implantation (informatique souhaitée)

RESPONSABLE COMPTABILITÉ et GESTION
Niveau D.E.C.S.
Exp. T.O. souhaitée

ASSISTANTE SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS
Bac G + 3 ans mini., exp. ou BTS Secrétariat comptabilité souhaitée

Envoyer C.V. plus prétentions c/o M. OLIVIER, Consultant
2, rue Crillon, 75004 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 27 ans, ESC + Crédit management degrec - Expér. 5 ans direction financière bilingue anglais/espagnol courant cherche Cabinet en organisation
Départ Opération et projets grande entreprise
Ecrire sous le nº 7.023
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS
INTÉRÊTS 15 %. Garanties sur immeubles. T. 43-48-77-63.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts par la Fonction Publique dans toute la France à tous les Français, consultez la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) BP 402-09 PARIS (doc. gratuite sur demande).

CUISINIER et PATISSIER
en extra samedi et dimanche :
lunch, buffet,
fêtes de fin d'année, etc.
Service à domicile.
Pour tous renseignements :
Téléphone : 43-63-20-53.
Entre 18 heures et 21 heures.

automobiles

achats

Part. à part. de préfér. achète
RENAULT 25 GTD
ANNÉE 1984 ou 1985
pet. kil., Argus + si impec., paiement compt., même gagée
Téléphone : 60-20-16-28.

automobiles diverses

LA TROISIEME VOIE

Crise oblige, entre un marché du neuf et celui de l'occasion, CITROËN vous propose LA TROISIEME VOIE : des voitures presque neuves au prix de l'occasion. Elles ont appartenu à des cadres ou des ingénieurs de chez CITROËN ou bien étaient immatriculées TT (transit temporaire) et sont garanties 6 mois ou 1 an.

EXCEPTIONNEL
du 4 au 9 décembre
REPRISE **5000 F** minimum
de votre ancien véhicule
et plus si son état le justifie
POUR TOUT ACHAT d'un véhicule d'occasion récent
USINES CITROEN
Département occasion
10, place Etienne-Pernet - 75015 Paris - Tél 45 31 16 32
50, boulevard Jourdan - 75014 Paris - Tél 45 89 49.89
59 bis, avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris - Tél 42 08 86.60
Lyon : 72, rue Molière, 69003 - Tél 78 95 03 88

L'AGENDA

Cours

OFFREZ A VOS AMIS
A VOS ENFANTS, LE PREMIER COURS DE PIANO EN VIDEO-CASSETTE, avec livret d'accompagnement, une méthode facile et amusante pour apprendre rapidement à jouer sans contrainte et sans exercices fastidieux
TOUS RENSEIGNEMENTS :
LA PETITE ACADEMIE
DE MUSIQUE
Téléphone : 45-24-63-93.

Cours de Français de niveau de 3e à terminale (bilingue si nécessaire, français, angl.) 40-26-15-12 (8 h 30 à 18 h).

Gourmets

FOIES GRAS
LE NEC + ULTRA...
A DES PRIX SAGES !
- LOBES ENTIERS EXCLUSIV.
- Ex. : canard 189 F OIE 226 F. (300 gr. franco) CF. catalogue.
- Condit. part. pour C.Entreprises.

GASTRO-LANDES
40170 CONTIS 58-42-89-58.

Musique

AUDIO RÉFÉRENCE
le son authentique
AUDITORIUM
8, rue Bouchut,
75015 Paris
Téléphone : 42-73-37-38.

Jeune fille au pair

Recherche J.F. au pair, mardi, jeudi, vendredi, s'occuper enfant, maison. Tél. le 7/12, de 10 h à 12 h.
Téléphone : 46-22-04-97.

Tapis

LAURENT
TAPIS D'ORIENT
VENTE PROMOTIONNELLE de
TAPIS PERSANS
à des PRIX EXCEPTIONNELS
101, av. La BOURDONNAIS
75007 PARIS - 45-50-40-21.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Loue CHATEL
Haute-Savoie
(les Portes du Soleil)
dans résidence
2 pièces, terrasse, parking
pour 4 personnes
tout confort
Tél : (16) 84-91-87-86
après 20 heures.

VAL-D'ISÈRE. Centre station, appt 6 personnes, tout confort, à louer semaine ou plus, à partir 1/87, sauf 23/2 au 8/3. Téléphone : 45-66-64-92.

TIGNES 2100
loue
STUDIO
4 personnes
Téléphone : 87-62-31-40
ou 87-75-23-88.

SKI DE FOND (Haut-Jura)
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement aménagée, chambre avec salle de bains, table d'hôtes, cuisine régionale, pain maison cuit au feu de bois. Accueil limité à 12 pers., ambiance sympa. Tarif : de 1.950 F à 2.350 F sem./pers. selon période, tt compris, pension, vin, matériel ski de fond, accompagnement
Téléphone : 81-38-12-51.

VACANCES FÉVRIER 87
(Z.I et II)
Pension complète de
1.718 F à 1.995 F
Brochure sur demande. M.V.V.
10, rue du Port-Bouquet
72000 Le Mans
Tél. (16) 43-23-08-29.

MULTI-SKI HAUTES ALPES
7 jrs tt compris, tt conft 10 pers. max., monit. diplômés 1.750 à 2.100 F. 92-23-37-28.

VITE !
Encore quelques places disponibles
Semaine du 1er de l'an
du 28 décembre au 4 janvier
SKI DE FOND (Haut-Jura)
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement aménagée, chambre avec salle de bains, table d'hôtes, cuisine régionale, pain maison cuit au feu de bois. Accueil limité à 12 pers., ambiance sympa.
Téléphone : 81-38-12-51.

Vêtements

501 * **259 F**
LEWIS STOCK ESSONNE
64, boulevard Jean-Jaurès
91000 - CORBEIL, RN 7 NORD
* BARRÉS DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.

Le Carnet du Monde

Décès

– M. et Mme Jean Gachot,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Rodolphe Gachot,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Paul Gachot et Mme,
leurs enfants,
La famille Bronner,
La famille Heyl,
Sa gouvernante,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur père, grand-père, arrière-grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin,

M. Henri GACHOT,
docteur ès sciences,
professeur agrégé de l'Université,
officier d'académie,
médaille d'argent de l'Institut Pasteur,
membre correspondant
de l'Académie de philatélie,
président d'honneur de la SPAL,
lauréat de l'Académie d'Alsace,
608 membre d'honneur
de la Société d'histoire et d'archéologie,
auteur de nombreux ouvrages
sur l'Alsace et la philatélie,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, le 3 décembre 1986, à Strasbourg.

Le service religieux sera célébré à Strasbourg, en l'église Saint-Guillaume, rue Ernest-Munch, le samedi 6 décembre, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu le même jour cimetière de Belmont (Champ du feu), au début de l'après-midi.

– M. et Mme Henri Genet,
Elizabeth et Jean-Baptiste Ambroselli,
Anne-Claire, Céline, Thomas et Colombe,
Jacques et Edith Genet,
Cyriaque et Justine,
Claude Genet et Eliza Aboucaya,
Ulysse, Samuel et Rebecca,
Françoise Genet,
Patrick Genet,
Bénédicte Genet,
Jean-Marie Dubois,
font part du décès de

Jean-Marie GENET,
architecte,

survenu à Paris, le 3 décembre 1986, à l'âge de trente-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 décembre, à 11 heures, en la collégiale d'Uzeste (Gironde).

67, rue de Turenne,
75003 Paris.
Peyre-Hourticq, Uzeste
33730 Villandraut.

– Simonne Goetgheluck,
Pierre et Marie-Odile Goetgheluck,
Jacques et Maryvonne Deschamps,
ont la douleur de faire part du décès de

Jules GOETGHELUCK,

survenu dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu à Matignon (Côtes-du-Nord) dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de la Motte,
22550 Matignon.

– Ses enfants,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel LEYAT,
pionnier de l'aviation,

survenu à Thiais (Val-de-Marne), dans sa cent deuxième année.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 décembre 1986, à 9 heures, en l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, place de l'Eglise, à Thiais.

L'inhumation aura lieu au cimetière communal de Thiais, dans la sépulture de famille.

273, avenue de Fontainebleau,
94320 Thiais.

– Ses amis nous prient d'annoncer le décès du

docteur René LOUBIÈRE,

survenu à l'âge de soixante-quatorze ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 1er décembre 1986, à Néris-les-Bains (Allier).

– Mlles Renée et Suzanne Menu,
M. et Mme Raymond Neuville,
Marie et Bruno,
M. et Mme François Neuville,
Charles, Mathieu et Louis,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ainsi que les membres de sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Albert MENU,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de la Résistance,

survenu le 27 novembre 1986, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le samedi 29 novembre 1986, au cimetière d'Ussel (Corrèze).

9, rue du Théâtre,
19200 Ussel.
1, allée des Violettes,
33470 La Hume.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Elisabeth de WÉE,
sculpteur,

survenu le 3 décembre 1986.

De la part de :
Marie-Ange Duteil,
Jean de Wée, son frère,
Marie de Wée, sa tante,
Anne et Geneviève de Wée, ses cousines,
Patricia de Wée, sa nièce,
Valérie et Véronique de Wée, ses petites-nièces,

La messe de funérailles sera célébrée en l'église Sainte-Croix, place Flagey, à Ixelles (Bruxelles), le lundi 8 décembre, à 11 heures.

Réunion à l'église.

Chaussée de Vleurgat, 14.
B-1050 Bruxelles.

Anniversaires

– Il y a deux ans

Lucie BALLUSSAUD-DESCOUTURES

nous quittait.

– Pour le 20e anniversaire de la mort du

Père BRILLET

et le 10e anniversaire de la mort du

Père DABOSVILLE,
prêtres de l'Oratoire et aumôniers
de la paroisse universitaire,

une célébration aura lieu le samedi 13 décembre 1986, à 17 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse.

Elle sera présidée par Mgr Michel Coloni, évêque auxiliaire de Paris, et l'homélie prononcée par le Père Dujardin, supérieur général de l'Oratoire. Tous les amis des Pères Brillet et Dabosville, de l'Oratoire et de la paroisse universitaire sont cordialement invités à cette célébration.

– Il y a six ans, le

docteur Jean KREISBERGER

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Services religieux

– On nous prie de rappeler qu'un service religieux sera célébré par le chanoine Thorel à la mémoire de

Raymond PAGES,

décédé le 14 novembre 1986, dans sa soixante-dix-septième année, le lundi 15 décembre 1986, à 18 heures, en l'église de la Madeleine, 75008 Paris.

Communications diverses

– Le Centre national d'aide à la vie associative (CNAVA) organise, le samedi 6 décembre prochain, au Sénat (salle Médicis), de 10 heures à 13 heures, un colloque sur les relations entre les collectivités publiques et les associations au niveau local, national et international.

Renseignements : CNAVA, 50, rue Mouraud, 75020 Paris. Tél. : (16-1) 43-72-13-31.

– L'Association pour la promotion des arts à l'Hôtel de Ville de Paris, que préside Mme Bernadette Chirac, organise un concert public, le mercredi 17 décembre 1986 à 20 h 30, salon des Arcades à l'Hôtel de Ville. L'Octuor Sérénata (dix jeunes musiciens lauréats de concours nationaux et internationaux) interprétera des œuvres de Mozart, Gounod et Schumann. Ce concert est gratuit et ouvert à tous. Les personnes intéressées doivent retirer les cartes d'invitation au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, à partir du mercredi 10 décembre. Ces cartons seront exigés à l'entrée du concert.

Soutenances de thèses

DOCTORATS

– Université Bordeaux-III, samedi 6 décembre, à 9 heures, salle des Actes, Mlle Nadine Fenouillat : « Médecins et charlatans en Angleterre (1760-1815) ».

– Université Paris-III, mercredi 10 décembre, à 8 h 45, salle polyvalente, M. Ibrahim Saleban : « Le rêve américain et la condition humaine dans l'œuvre de Ralph Ellisen ».

– Université Paris-III, jeudi 11 décembre, à 14 h 30, salle Bourjac, M. Mathieu Kinouani : « L'aide économique des Etats-Unis à l'Afrique noire dans les années 70 ».

– Université Paris-X-Nanterre, jeudi 11 décembre, à 14 h 45, M. Michel Larroque : « La spontanéité ».

– Université Paris-X-Nanterre, mercredi 17 décembre, à 15 heures, salle 614, M. Kamel Al Kanani : « Les effets de la planification sur l'organisation de l'espace industriel en Irak : essai d'évaluation du choix de développement industriel irakien et de sa relation avec l'espace ».



Le Monde
sans visa

TAIWAN RÉFORME SA DICTATURE

AVEC dix-neuf millions d'habitants répartis sur ses 36 000 km², l'île de Taiwan, où se sont réfugiés en 1949 les tenants du régime nationaliste, ne paraît guère peser lourd sur l'échiquier régional. C'est pourtant autour de ce bastion de l'anticommunisme que la Chine populaire va déployer, dans les années qui viennent, ses grandes manœuvres diplomatiques, prioritaires

A l'occasion du cent-vingtième anniversaire de la naissance de Sun Yat-sen, père de la révolution chinoise, Pékin vient, pour la première fois, de prendre position dans le débat qui agite Taiwan. M. Peng Zhen, président de l'Assemblée nationale populaire de Pékin, a invité les dirigeants nationalistes à saisir la *« chance en or »* que le Parti communiste leur offre de coopérer à la réunification du pays. Il a mis en garde, en revanche, la population de Taiwan contre toute tentation indépendantiste.

C'EST à Taiwan qu'est mort, en 1975, Chiang Kaï-chek, l'homme qui avait perdu la guerre face à Mao Zedong, laissant son fils Chiang Ching-kuo prendre les rênes d'un régime qui n'avait abandonné aucune de ses caractéristiques dictatoriales. La tradition semblait *plus que jamais à l'honneur, le 31 octobre dernier,* lorsque sa veuve — *« Madame »,* comme tout le monde l'appelle à Taiwan, — est revenue provisoirement d'un exil de plus de dix ans aux Etats-Unis pour s'incliner devant la statue du *« Généralissime »* à l'occasion du centenaire de sa naissance.

En apparence, la fiction d'une reconquête du continent par le régime nationaliste continue d'être prônée, même si la balance penche de plus en plus en faveur de la *« nouvelle Chine »* de M. Deng Xiaoping. Une preuve ? La dépouille du *« Généralissime »* est conservée à titre provisoire hors de la capitale de la *« province de Taiwan »* en attendant d'être formellement ensevelie dans la terre ancestrale, dans la province du Fujian, de l'autre côté du détroit, théâtre, depuis quatre décennies, d'une confrontation qui a pour l'instant perdu tout caractère violent.

Mais, comme sur le continent, les choses ont bien changé à Taiwan depuis ces incidents de 1947, deux ans avant le repli nationaliste sur l'île, durant lesquels les soudards de l'administration locale avaient fait massacrer plusieurs milliers d'indigènes taiwanais, auteurs de pétitions réclamant timidement une certaine autonomie.

Taiwan est devenue un des symboles du miracle économique asiatique incarné par une demi-douzaine de nations dites *« en voie d'industrialisation ».* Le revenu annuel moyen par habitant — 3 100 dollars — y est dix fois supérieur à celui du continent. En dépit de son isolement diplomatique, le régime nationaliste entretient des relations commerciales avec un nombre croissant de pays.

Lentement, les structures politiques, archaïques, ont aussi entrepris de s'adapter. Le Kouomintang (KMT) détient certes, encore aujourd'hui, la plupart des postes de responsabilité dans l'administration, alors que les continentaux ne représentent que le cinquième de la population, mais la population purement taiwanaise a acquis, au fil des ans, une meilleure représentation dans les assemblées locales.

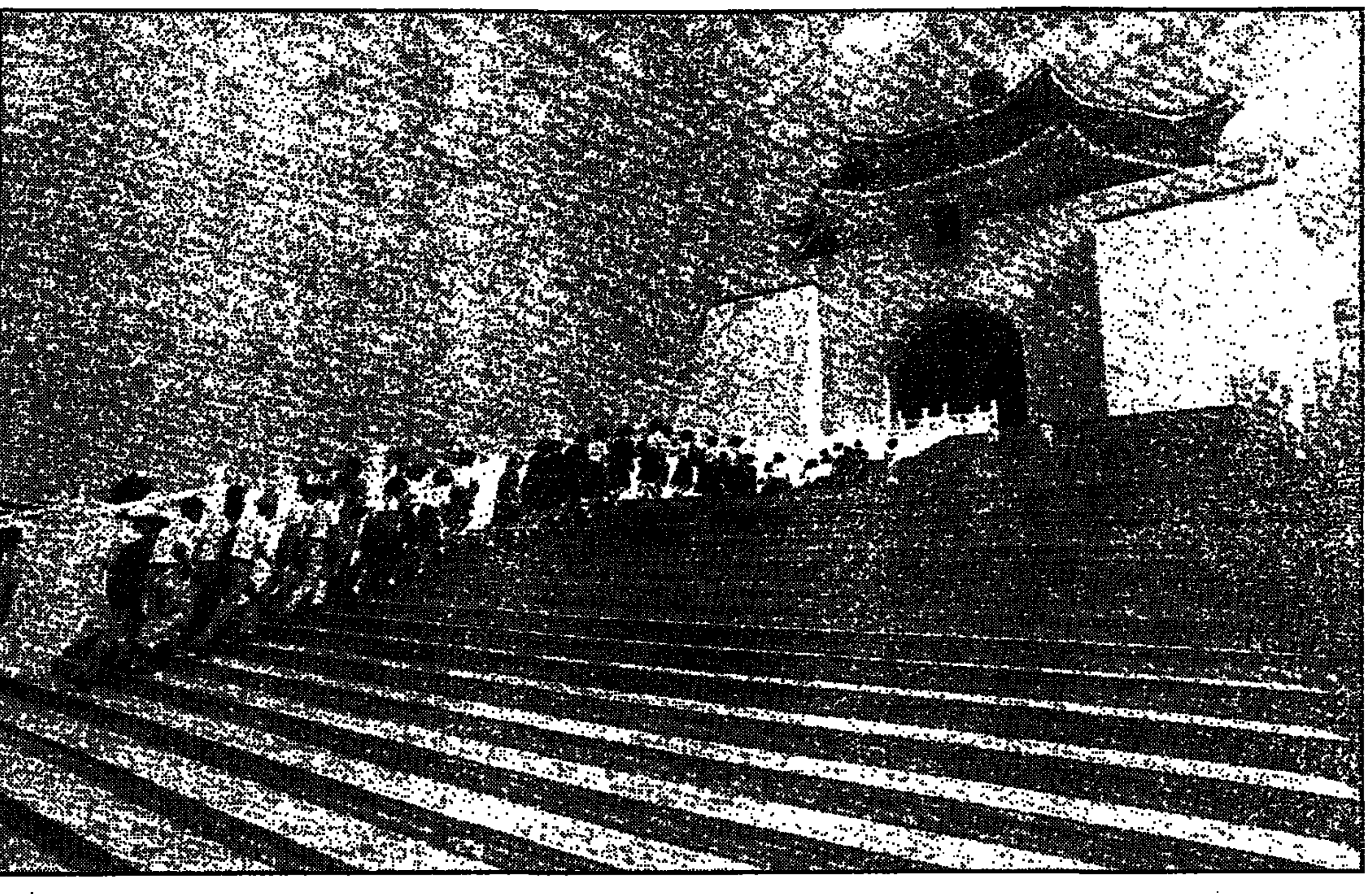
ENFIN, inquiet à la fois des problèmes que risque de poser sa succession et de l'offensive psychologique de Pékin, le président Chiang Ching-kuo a entrepris de libéraliser son régime avec prudence. La loi martiale, a-t-il promis récemment, sera levée prochainement.

L'opposition, sans avoir encore pignon sur rue, va pouvoir participer discrètement, *pour la première fois,* ce samedi 6 décembre, à un scrutin législatif.

Cette brise légère de démocratisation est trop précieuse pour que les partis d'opposition ne fassent pas tout pour empêcher les provocations qui risqueraient de compromettre l'ouverture. C'est la raison pour laquelle elle a pris soin, au début de la semaine, d'annuler ses réunions électorales après des incidents violents à l'aéroport de Taipeh (*le Monde* du 2 décembre). En priant le ciel que rien ne vienne aggraver la situation d'ici au scrutin.

A Pékin, *le Quotidien du peuple* a accueilli favorablement cette évolution, jugeant qu'elle répondait en partie aux aspirations de la population de Taiwan. Notre correspondant à Pékin, Patrice de Beer, s'est rendu récemment à Taiwan pour y faire le point de la situation politique à l'approche du scrutin de samedi.

Visite au mausolée de Chiang Kaï-chek à Taïpeh.


ARMAND BORLANT/VU

TAIPEH-PÉKIN : LA LONGUE MARCHE

Une enquête de Patrice de Beer

S'IL est un point sur lequel les frères ennemis de Pékin et de Taipei sont d'accord, c'est pour rejeter avec la plus grande constance tout ce qui ressemble à un séparatisme taiwanais. Ils ne reconnaissent qu'une seule Chine, unie bien entendu sous leur houlette... L'autodétermination prônée par un certain nombre de Taiwanais est, pour les communistes comme pour les nationalistes, hérétique. S'ils refusent toujours de se parler, ils ne s'en retrouvent pas moins pour une fois sur la même longueur d'onde.

Mais leur repli frileux sur les mêmes principes depuis des décennies ne tient guère compte de l'évolution sociologique, économique, des changements de générations. A Taipeh comme à Pékin, les dirigeants formés à l'ancienne, au moule de Mao ou de Sun Yat-sen, mais toujours avec une forte tendance jacobine et léniniste, admettent mal que les temps changent. Ils peuvent à la rigueur toujours se comprendre entre eux, car ils ont la même origine, mais leurs idées n'ont plus autant d'attrait qu'ils le croient auprès des Taiwanais.

M. Antonio Chiang, un des porte-parole du nouveau Parti d'opposition démocratique progressiste (DPP), dit crûment ce que beaucoup pensent : *« Les gens ne veulent pas entendre parler de réunification avec le continent, car le Kouomintang (KMT) a utilisé cet argument pour empêcher la démocratisation. Pour nous, la grande question n'est ni l'unification ni l'indépendance, c'est la démocratie. Nous avons été séparés du continent depuis quarante ans et nous sommes* de facto *indépendants. Et puis, nous avons été soumis à quatre décennies d'endoctrinement par le KMT. Les gens ont peur du communisme et confondent Chine et communisme. »*

« Les habitants de Taiwan doivent décider de leur futur. Nous n'acceptons pas que le Parti communiste chinois ou le KMT violent notre droit à l'autodétermination », ajoute M. You Ching, élu d'opposition au Yuan (assemblée) de contrôle. Il s'abstient de préciser ce qu'il entend par « autodétermination ». S'il s'agit d'indépendance ou d'une simple autonomie. Mais il ajoute : *« Nous voulons mettre fin à la confrontation entre les deux côtés du détroit de Taiwan. »* En attendant, il espère que la mortalité des parlementaires nationalistes — dont l'immense majorité a été élue en 1947 sur le continent — permettra aux élus nés à Taiwan de devenir majoritaires d'ici cinq à dix ans.

Les Taiwanais rencontrés sont favorables à la reprise de contacts avec le continent, à laquelle s'oppose obstinément le KMT. *« Nous voulons commercer, communiquer avec le continent, établir avec lui une coexistence pacifique fondée sur la bonne volonté et l'égalité. Nous ne voulons pas la guerre. Nous n'avons aucune haine envers les communistes, seul le KMT est en conflit avec eux. Cependant, la majorité des gens ici ne savent rien de la Chine, ils n'y sont jamais allés »*, dit M. Antonio Chiang. Il ajoute : *« Les gens de Pékin sont si arrogants, ils ne font rien pour s'attirer notre soutien et notre sympathie. Leurs « neuf points »* (1) *ne touchent que les vieux du KMT. Pour nous Taiwanais, c'est comme une insulte. La Chine devrait cesser de nous isoler internationalement. »*

« Nous voulons commercer, communiquer avec le continent. Nous voulons établir une coexistence pacifique fondée sur l'égalité... La Chine devrait cesser de nous isoler internationalement. »

De fait, il suffit, en arrivant à Taipeh, de dire que l'on arrive du continent — du « dalu » — pour que les langues se dénouent. Le premier chauffeur de taxi pose tout un tas de questions sur la vie quotidienne des gens de Pékin. Puis il demande à voir un billet de banque chinois : *« Je n'en ai jamais vu. »* La fille d'un réfugié du continent, vendeuse, dit que *« ça doit être pas mal là-bas puisque ce sont aussi des Chinois »*. Certains interlocuteurs sont méfiants, voire hostiles, mais on sent beaucoup d'intérêt pour l'« autre côté ».

L'information est moins censurée qu'avant, quand elle était automatiquement expurgée et que l'infamant caractère chinois pour « bandit » était tamponné sur toute photo de communiste... Maintenant, on peut lire dans la presse des nouvelles sans commentaires injurieux sur le continent.

Député taiwanais, homme d'affaires élu sous l'étiquette d'indépendance, M. Steve Tsai Sheng-bong n'est pas d'accord avec ces idées d'indépendance ou d'autonomie : *« 90 % des gens pensent comme moi (...), ce que le DPP veut avant tout, c'est voir plus de Taiwanais aux postes de commande (...). Si personne ne nous reconnaît, à quoi bon vouloir notre indépendance, notre pays est si petit ? Il nous faudrait d'abord rentrer dans les organisations internationales »*, dont Taiwan a été chassée au profit de Pékin.

M. Tsai est — contrairement à la politique officielle des « trois non » à tout contact avec le continent — en faveur de *« discussions commerciales indirectes »* avec Pékin. *« Certains disent que si nous avions accès au marché du continent, tous les Taiwanais deviendraient millionnaires. »* Certes, il pourrait y avoir des *« pièges »* et il reste *« inquiet »*. Bien des experts ici ont peur que l'économie taiwanaise ne devienne l'otage du marché chinois. Ils craignent aussi les brusques variations de l'économie du continent, qui une année importe beaucoup et la suivante réduit ses achats par manque de devises.

« Plusieurs entreprises ont ainsi été réduites à la faillite », selon M. Shaw Yu-ming, sinologue et directeur de l'Institut des relations internationales, pour qui le commerce avec Pékin ne devrait pas dépasser 5 % des échanges taiwanais. Car, même si certains hommes d'affaires continuent d'être inquiétés pour avoir commercé avec le continent, même si le commerce direct se fait toujours sous la forme de contrebande — des jonques de pêche taiwanaises vendent sur la côte du Fujian des produits électroniques et achètent herbes médicinales et médicaments, — les échanges « sino-chinois » se développent rapidement. Passant généralement par Hongkong, ils ont atteint en 1985 entre 1 et 1,5 milliard de dollars.

Depuis plusieurs années, le président Chiang Ching-kuo (« CCK ») a assoupli dans la forme son attitude envers Pékin. On ne parle plus de *« bandits »* et l'on ferme les yeux sur les nombreux visiteurs qui ont un tampon de Pékin sur leur passeport. Et si l'on ne peut téléphoner en Chine de Taiwan, il est devenu possible d'appeler Taipeh de Pékin. Depuis l'ouverture opérée sur le continent par M. Deng Xiaoping, les échanges — indirects — de correspondance ont repris, et des dizaines de milliers de Taiwanais se rendent clandestinement chaque année en République populaire.

Le régime a dû prendre en compte une réalité indubitable : Pékin est reconnu par l'immense majorité des pays. Taiwan ne maintient des relations diplomatiques, achetées parfois à coup d'aide à des Etats microscopiques, qu'avec vingt-trois pays dont seuls la Corée du Sud, l'Arabie saoudite et l'Afrique du Sud pèsent de quelque poids. Le régime de Pretoria est pourtant raciste, y compris envers les Chinois. *« Nous ne pouvons nous permettre d'être regardants »*, estime M. Shaw.

Jusqu'à présent, Taipeh a rompu systématiquement avec tout pays ou organisation internationale reconnaissant Pékin. *« Nous n'aurons jamais de contacts avec aucun pays communiste. Nous n'avons jamais eu de contacts officiels avec la Chine*

(Lire la suite page 27.)

(1) Présentés en 1981 par le maréchal Ye Jianying.

هكذا من الأصل



TH. HOPKER/MAGNUM

L'opposition a saisi l'occasion d'un début de libéralisation prudente du régime pour former le Parti démocratique progressiste, qui présente officiellement des candidats aux élections du 6 décembre.

L'OPPOSITION PREND SON PARTI

« C'EST *la première fois dans l'histoire de la Chine qu'un parti démocratique de masse voit le jour. La démocratie n'existe pas dans la tradition chinoise, qui assimile opposition à trahison.* » C'est ainsi que M. Antonio Chiang, responsable des relations publiques de l'opposition et directeur de la revue *80*, une des victimes favorites de la censure, définit la création du Parti démocratique progressiste (DPP), le 28 septembre dernier. Lors de son premier congrès, le 10 novembre, le DPP s'est donné une direction collective et un président, M. Chiang Peng-chien. La fondation de partis politiques était illégale à Taiwan depuis trente-sept ans, depuis que le Kouomintang (KMT) s'y est réfugié après avoir été chassé du continent par Mao Zedong.

Le moment était bien choisi : « *C'était notre unique chance, car après la disparition du président Chiang Ching-kuo* [surnommé CCK], *personne ne pourra plus unifier le KMT* » (le parti quasi unique qui dirige Taiwan), dit M. Daniel Huang, un autre opposant, directeur de la revue *Care*. Pour lui, la peur de la contagion sud-coréenne ou du « pouvoir populaire » de Mme Corazon Aquino aux Philippines, de même que les pressions américaines en faveur d'une démocratisation ont également joué un rôle important. Tout cela a permis à « CCK » d'imposer ses vues à des dirigeants nationalistes pour le moins réticents, sinon farouchement hostiles à toute réforme.

Après avoir, en mai, établi un dialogue indirect avec le *tangwai* – littéralement, en chinois, « ceux qui sont en dehors du parti » (KMT), c'est-à-dire l'opposition, – il a annoncé le 15 octobre la prochaine suppression de la loi martiale et l'autorisation de créer de nouveaux partis politiques, entérinant ainsi l'initiative déjà prise par l'opposition.

« Du vieux vin dans des outres neuves »

Tout cela devrait être effectif d'ici au mois d'avril, selon le vice-ministre de l'intérieur chargé de rédiger les nouveaux textes : une loi sur les partis politiques – « *qui s'appliquera également au KMT* » – et une autre sur la sécurité nationale. A ceux qui l'accusent de remplacer la loi martiale par un texte d'une rigueur identique, de « *verser du vieux vin dans des outres neuves* » (cette critique est celle de l'opposition et de la plupart des observateurs sur place), il réplique avec vivacité qu'on ne saurait mettre en doute sa « *sincérité* ». Même s'il ajoute qu'il faut être prêt à faire face à la « *menace communiste toujours présente* ». En fait, le nouveau texte permettra surtout aux inculpés civils d'être jugés par des tribunaux ordinaires, et non plus par ceux dépendant du très redouté commandement de la garnison de Taiwan.

Beaucoup craignent que cette libéralisation ne soit fragile, et pas seulement dans l'opposition. Chacun sait que la santé de « CCK », âgé de soixante-seize ans, est fort précaire : sa vue baisse dangereusement, il porte depuis cette année un pacemaker, enfin il est diabétique au dernier degré. Il se montre rarement en public, et encore brièvement. Mais il demeure le véritable « patron » du régime hérité de son père Chiang Kaï-chek en 1975. Interrogé sur la santé du président, un officiel nous a répondu que « *c'est le pouvoir de l'esprit qui compte* »...

Eduqué en URSS, marié à une Russe, « CCK » a longtemps passé pour un réformiste. « *Son père était craint, lui est respecté* », ajoute cet officiel. M. Antonio Chiang, qui, comme la plupart des Taiwanais, se méfie d'ordinaire de ces « continentaux » arrivés en 1949 dans les fourgons du KMT, reconnaît qu'« *il est le seul continental qui ait de l'attrait pour nous autres Taiwanais, le seul qui fasse des efforts pour entrer en contact avec nous, pour apprendre notre dialecte* ».

Cette image de marque, cette autorité, ont permis à « CCK » de venir à bout de l'obstruction des caciques du parti, de cette « vieille garde » non pas seulement conservatrice – « *tout le monde ici* est *conservateur, même l'opposition* », estime un résident étranger, – mais franchement réactionnaire : vieux députés nationalistes élus en 1947, militaires, apparatchiks du KMT, ce parti léniniste qui n'a nulle envie de partager le pouvoir et qui est aussi omniprésent dans l'île que le PCC, Parti communiste chinois, sur le continent. C'est ainsi que « CCK » a imposé, à la hussarde, ses réformes à son comité central et à la « commission des douze », chargée de la libéralisation qui traînait les pieds. D'autant qu'il se sent pressé par le temps, qu'il désire que la réforme politique soit bien ancrée avant sa disparition. Tout comme M. Deng Xiaoping sur le continent.

Fin de la dynastie des Chiang

Pourquoi cette hâte à réformer un système sclérosé certes, mais qui a survécu à tant de vicissitudes ? Tout d'abord, tout le monde ici est d'accord pour dire que « CCK », conscient de sa place dans l'histoire, veut passer à la postérité comme l'homme qui a présidé non seulement au décollage économique de Taiwan, mais aussi à sa démocratisation. Ensuite, ajoute un Américain qui réside depuis longtemps dans l'île, « CCK » a senti grandir l'aliénation de la population face à une classe politique qui ne s'adaptait pas aux changements économiques ni à ceux des mentalités, qui avait perdu contact avec les masses, qui s'abandonnait à la corruption.

Deux événements ont confirmé le président dans sa détermination : il y eut l'assassinat, en octobre 1984 en Californie, d'un opposant, Henry Liu, par des membres du « gang du bambou », lié à la sécurité militaire, dont le chef fut condamné à la prison à vie pour complicité de meurtre. Il y eut ensuite en 1985 le scandale financier de la « dixième coopérative de crédit » qui sema un vent de panique chez de nombreux épargnants, et qui entraîna le limogeage du secrétaire général du KMT, impliqué dans le scandale. « CCK » en profita pour réduire l'influence des ultra-conservateurs dans l'armée, le renseignement et le parti, qui s'opposaient à ses réformes.

Il annonça aussi que c'en était fini de la dynastie des Chiang et qu'aucun des membres de sa famille ne lui succéderait à la tête de l'Etat. Ce qui était d'autant plus important que la rumeur courut avec insistance que son fils Chiang Hsiao-wu était lié au « gang du bambou ». Il s'est toutefois abstenu de mentionner sa succession à la tête du parti...

C'est dans ce contexte que s'inscrit la naissance du DPP. Ses fondateurs avaient vu juste. Après les menaces de sanctions proférées par le ministre de la justice contre cet acte « *illégal* », « CCK » a entrouvert la porte. Même si c'est à retardement, le DPP n'ayant pas d'existence légale pour les élections du 6 décembre. « *Il faut que nous restions unis... au début* », pense M. Antonio Chiang, tout en reconnaissant que, « *quand l'atmosphère se relâchera, l'opposition se divisera en plusieurs partis* ».

« *Nous sommes comme une voiture tirée par cinq chevaux. Notre seul point d'accord est sur la formation du nouveau parti*, ajoute M. Daniel Huang. *Comme dans les romans classiques chinois, beaucoup veulent diriger le parti.* » Et de citer M. Kang Ning-hsiang, ancien député modéré, le groupe Progrès de M. Lin Cheng-chieh, un « continental » actuellement en prison, le groupe Formosa, qui prit part aux violents incidents anti-KMT de Kao-hsiung, il y a plusieurs années, les indépendantistes... sans compter des politiciens séparés surtout par des rivalités personnelles (1).

Cette situation a créé une certaine confusion et nécessité de très longues discussions avant que l'on parvienne à un programme ne se limitant pas à la seule opposition au Kouomintang, habitué à orchestrer les élections à sa manière. Ainsi, à la veille de la publication du programme du DPP, son porte-parole officiel, M. You Ching, ne semblait pas le connaître. Il en définissait cependant les grandes lignes, d'un libéralisme très modéré – cet ancien étudiant de Heidelberg se situe lui-même entre les libéraux et les sociaux-démocrates ouest-allemands, – autour du point central qu'est le droit des habitants de Taiwan à déterminer eux-mêmes leurs propres affaires et la fin de la confrontation avec Pékin.

Le DPP est-il « indépendantiste », position aussi inacceptable par le KMT que par le Parti communiste chinois ? Ses dirigeants s'en défendent en affirmant qu'ils sont liés par une Constitution qui prévoit au contraire la réunification de la patrie, mais ils ne condamnent pas explicitement le séparatisme. Sont-ils procommunistes comme les en accusent des membres du KMT ? Ils s'en défendent avec les mêmes arguments. M. You Ching ajoute que le DPP est contre tous les totalitarismes et le système communiste de parti unique.

Les discussions sur ces thèmes émaillent la campagne. Les médias, contrôlés par le KMT, n'en donneront qu'un écho officiel. Le DPP espère obtenir autant de voix que l'opposition non organisée en obtenait d'ordinaire, soit environ 30 %. « *Si c'était beaucoup plus, cela effraierait le KMT et nous donnerait de faux espoirs* », reconnaît M. Antonio Chiang, qui n'exclut pas la possibilité de « *chaos ou de confrontation* » après les élections. Dans ce cas, estime pour sa part un « dur » du KMT, « *la loi martiale pourra être imposée à nouveau* ». Si ces troubles se poursuivaient après la mort de « CCK », alors « *l'armée serait la seule garantie de la stabilité* ».

Gouvernement illégitime

Cela fait penser à certains ici que la « vieille garde » du KMT, toujours majoritaire, pourrait porter au pouvoir M. Chiang Hsiao-wu, actuellement numéro deux de la mission taiwanaise à Singapour. Ce qui rassurerait les vieux fidèles de Chiang Kaï-chek, mais fait froid dans le dos à l'opposition. Le système officiel prévoit que le vice-président, M. Lee Teng-hui, un Taiwanais respecté mais sans grande autorité sur un appareil toujours contrôlé par les « continentaux », devrait succéder à « CCK ».

Le retour des « durs » réglerait-il les problèmes ? Il n'est pas sûr que cela n'en créerait pas d'autres, tant à l'intérieur de l'île qu'avec une Chine populaire qui suit de très près ce qui se passe dans une province dont elle est séparée depuis près d'un siècle (2). Le sentiment régional, le patriotisme insulaire, voire la tentation de l'indépendance, pourraient s'en trouver renforcés. Le DPP joue de l'ambiguïté de sa position sur ce point.

Mais M. You Ching ne cache pas que « *le gouvernement est illégal, illégitime* » car il se fonde sur deux Assemblées élues en 1947, l'une pour six ans, l'autre pour trois, qui ne se renouvellent en fait que par la mort de leurs membres. M. Huang estime que, *de facto*, « *les Taiwanais agissent de manière indépendante depuis plus de trente ans* ». Sans se mettre à l'unisson de ces opinions sacrilèges, « CCK » a jugé inévitable d'en tenir un peu plus compte pour assurer la pérennité du régime.

PATRICE DE BEER.

(1) Il existe aussi des indépendants, certains proches du KMT. Plusieurs autres partis politiques seraient en formation.

(2) Taiwan fut annexée en 1895 par les Japonais qui la conservèrent jusqu'en 1945.

« QUAND LE PAYS SERA RÉUNIFIÉ... »

« S*I vous voyez Deng Xiaoping, dites-lui que vous m'avez rencontré.* » Ce n'est pas un militant communiste clandestin qui nous dit cela, mais un membre du Yuan législatif. M. Wu Yeh-huan a, en effet, connu M. Deng pendant la résistance antijaponaise, alors qu'il était secrétaire du Parti nationaliste KMT pour le Hebei, la province qui entoure Pékin. Elu député de la cinquième circonscription du Hebei en 1947 – celle où se trouve le fameux pont Marco-Polo, – il s'est réfugié à Taiwan en 1949.

Ce fringant vieillard de soixante-dix-sept ans, toujours habillé à la manière traditionnelle – sa longue robe bleue est accrochée à un cintre dans son bureau moderne, – a gardé une profonde méfiance pour la fourberie des « *bandits communistes* », « *qui pensent que la bonne foi est le produit du capitalisme* ». Mais il n'a pas perdu l'espoir d'une reconquête du continent. Il a même son scénario fin prêt : « *Quand Deng mourra, les factions se battront entre elles. Il est possible que nous soyons alors appelés à l'aide par l'une d'elles... La population nous accueillerait à bras ouverts.* » D'ailleurs, « *même en temps de paix, il y a des transfuges. Alors, vous pensez, en cas de guerre, les déserteurs afflueraient vers nous...* »

M. Wu est, sans aucun doute, sincère. Il symbolise ces vieux « continentaux » qui continuent de diriger Taiwan. Il n'a aucune sympathie pour le nouveau parti d'oppo-sition, le DPP, un ramassis d'« *anciens criminels, de parents et d'amis des émeutiers* [nationalistes taiwanais] *de Kao-hsiung, de chômeurs et de sympathisants communistes* ». Pas moins. Et, bien qu'il soit en faveur du multipartisme – « *quand le pays sera réunifié* », – il est contre la création de nouveaux partis proposée par le président Chiang Ching-kuo. Mais la discipline du KMT est telle qu'il n'ose pas dire s'il votera non.

M. Wu reste très actif. Ce n'est pas le cas de tous les « vétérans » parlementaires reclus chez eux par l'âge ou que l'on voit somnoler à la cantine de l'Assemblée. Des 2 961 membres de l'Assemblée nationale issus des élections de 1947 – les dernières organisées par le KMT, – 900 sont encore vivants. Les Taiwanais (80 % de la population de la « République de Chine ») n'ont que 76 élus ; mais, après le scrutin partiel du 6 décembre, ils auront droit à 84 sièges. La moyenne d'âge est de soixante-quinze ans, malgré l'apport de sang neuf des jeunes élus taiwanais. Au Yuan législatif, sur les 760 élus originels, il reste 231 « vétérans » auxquels s'ajoutent 73 représentants de l'île et 27 des Chinois d'outre-mer.

M. Wu considère que les Taiwanais sont assez représentés – 8,6 % à l'Assemblée nationale, 22,6 % au Yuan législatif, – « *cela leur suffit* ». Il est l'un de ces anachronismes de Taiwan, où l'on publiait, il y a deux ans encore, une revue sur les « *études de bandits* » (c'est-à-dire sur la Chine populaire), où fonctionnent toujours des bureaux régissant les affaires mongoles et tibétaines, un institut préparant la reconstruction du continent une fois ce dernier reconquis, et où l'on rencontre encore des députés de provinces supprimées depuis des décennies ; ils continuent de siéger et de toucher leurs émoluments. M. Wu nous affirme d'ailleurs qu'il se tient au courant des affaires de Hebei, où le KMT opère dans la clandestinité. Ce sont des symboles désuets, mais en même temps la raison d'être d'un régime qui se sent toujours comme Bonaparte sur l'île d'Elbe...

P. de B.

ROLEX, CARTIER... COMME LES VRAIES

SUR l'étal de l'horloger, dans une des rues commerçantes, des dizaines de montres sans marque ou portant des noms locaux sont exposées au public. Tout de suite le vendeur a repéré le client potentiel et lui glisse dans l'oreille *« Rolex, Piaget, Cartier... ? »* Puis il l'emmène discrètement dans l'arrière-boutique, tire la porte et sort de sacs en plastique des centaines de montres aux griffes les plus connues. Elles ressemblent à s'y méprendre – du moins au premier coup d'œil – aux vraies. Le mécanisme, importé du Japon, fonctionne généralement bien. Mais l'« or » ne résiste pas plus de quelques mois. Qu'importe, pour 600 à 1 200 NT (100 à 200 F), selon le modèle et l'ardeur mise à marchander, c'est une affaire.

Dans une autre grande artère, le soir, des vendeurs à la sauvette battent la semelle près de leur moto dont le siège arrière supporte un énorme ballot, ou près d'une camionnette stationnée dans une ruelle adjacente. A 9 heures tapantes, les deux policiers de service s'éloignent et les ballots s'ouvrent comme fleurs après la pluie : on y trouve sacs à main ou de voyage, portefeuilles ou porte-monnaie marqués Gucci, Vuitton, Charles Jourdan... Certains sont parfaitement imités, avec de l'excellent cuir, d'autres sont de la vraie bricole.

Sur Chungshan Peilou, qui traverse Taipeh du nord au sud, la librairie Caves a pignon sur rue. Elle vend surtout – mais elle n'est pas la seule – des ouvrages piratés : best-sellers américains, mais aussi l'édition 1985 du Petit Larousse, des manuels de l'Alliance française, ou des romans comme *le Grand Meaulnes*, à des prix défiant toute concurrence, mais d'une très médiocre qualité d'impression. On y trouve aussi des reproductions d'ouvrages anciens ou spécialisés sur la Chine, et même... *« en exclusivité mondiale »* peut-on lire sur la jaquette, le dernier livre de M. Gorbatchev.

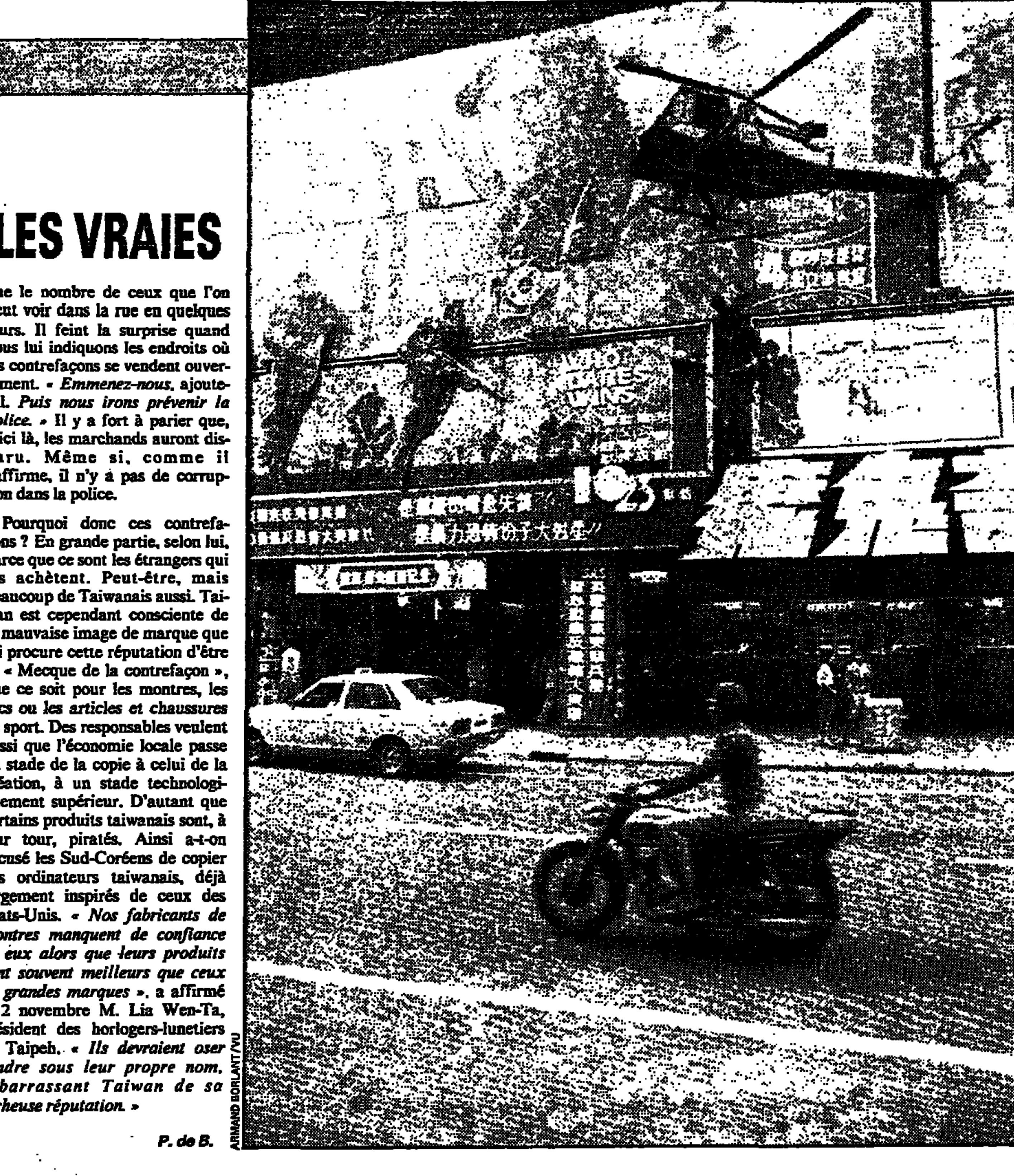
Un comité symbolique

Ce sont surtout de petites entreprises qui se livrent à la contrefaçon. *« Venez chez moi, j'ai une petite fabrique »*, dit un chauffeur de taxi avant d'ajouter, comme une boutade, *« les Chinois du continent ont peut-être tous une montre, mais tous les Taiwanais ont une Rolex... »*. Certains gangs contrôleraient aussi une partie du trafic, officiellement illégal. Il existe même un « comité de lutte contre la contrefaçon ». Installé au fond du rez-de-chaussée d'un immeuble administratif, il ne dispose que de quinze employés. Créé à la suite des vigoureuses protestations des grands pays industrialisés, las de se voir piratés par de nombreux pays asiatiques (Taiwan, Singapour, Thaïlande, mais aussi Chine), il ne semble avoir qu'une valeur symbolique.

M. Chow Tsung-Shun, secrétaire exécutif adjoint, nous donne le nombre de faussaires et de vendeurs condamnés ces dernières années : six cent vingt-neuf en 1985. Il est à peine plus important que le nombre de ceux que l'on peut voir dans la rue en quelques jours. Il feint la surprise quand nous lui indiquons les endroits où les contrefaçons se vendent ouvertement. *« Emmenez-nous*, ajoute-t-il. *Puis nous irons prévenir la police. »* Il y a fort à parier que, d'ici là, les marchands auront disparu. Même si, comme il l'affirme, il n'y a pas de corruption dans la police.

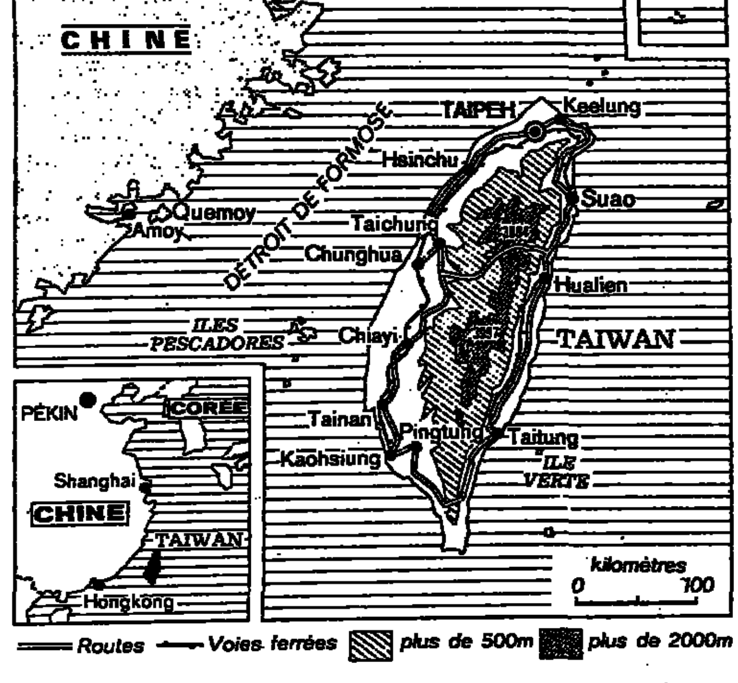
Pourquoi donc ces contrefaçons ? En grande partie, selon lui, parce que ce sont les étrangers qui les achètent. Peut-être, mais beaucoup de Taiwanais aussi. Taiwan est cependant consciente de la mauvaise image de marque que lui procure cette réputation d'être la « Mecque de la contrefaçon », que ce soit pour les montres, les sacs ou les articles et chaussures de sport. Des responsables veulent aussi que l'économie locale passe du stade de la copie à celui de la création, à un stade technologiquement supérieur. D'autant que certains produits taiwanais sont, à leur tour, piratés. Ainsi a-t-on accusé les Sud-Coréens de copier des ordinateurs taiwanais, déjà largement inspirés de ceux des Etats-Unis. *« Nos fabricants de montres manquent de confiance en eux alors que leurs produits sont souvent meilleurs que ceux de grandes marques »*, a affirmé le 2 novembre M. Lia Wen-Ta, président des horlogers-lunetiers de Taipeh. *« Ils devraient oser vendre sous leur propre nom, débarrassant Taiwan de sa fâcheuse réputation. »*

P. de B.



ARMAND BORLANT/VU

TAIPEH-PÉKIN : LA LONGUE MARCHE



(Suite de la page 25.)

continentale, et notre position ne changera pas. » M. Chang Hsiao-yen, vice-ministre des affaires étrangères, est formel. Les discussions du printemps dernier à Hongkong, entre compagnies aériennes rivales pour la restitution d'un Boeing-747 nationaliste détourné sur Canton, n'ont été qu'*« un cas très isolé, humanitaire »*. Il semble oublier le développement des échanges avec l'Europe de l'Est, l'envoi récent de sportifs à Moscou, sans parler des visites à Taipeh du « journaliste » soviétique Victor Louis. D'ailleurs, le dernier livre de M. Gorbatchev est en vente dans les librairies.

La décision de s'asseoir, pour la première fois, avec les représentants de la Chine populaire autour de la même table avait à l'époque beaucoup surpris. Elle aurait été prise par « CCK » lui-même. De même, le retour de Taipeh dans sa coquille ensuite, alors que beaucoup pensaient que le régime allait profiter de cette première ouverture, a également surpris. D'autant que plusieurs jeunes technocrates, ici, sont en faveur d'une attitude plus souple qui permettrait de rompre cet isolement diplomatique. Une des raisons pour lesquelles Taipeh se refuse à ces contacts est la crainte de nombreux Taiwanais de naissance – y compris au sein du KMT où ils représentent désormais 70 % des membres – que les vieux « continentaux », qui *« ont dormi dans le même lit que les communistes »*, ne les vendent à Pékin pour pouvoir rentrer mourir tranquillement chez eux. On ne saurait sous-estimer ce sentiment : le cercueil de Tchiang Kaï-chek repose depuis 1975 sur des tréteaux dans une sépulture provisoire, en attendant de pouvoir être enterré dans son village natal de Chikou, au Fujian.

La méfiance des Taïwanais envers les « continentaux » est celle de tout insulaire. *« Ils sont déjà deux millions à nous gouverner. C'est assez, nous ne voulons pas d'un milliard »*, avons-nous entendu. *« Nous avons été déçus par Pékin*, ajoute M. Antonio Chiang. *Avant, nous croyions que la révolution culturelle n'était qu'une propagande du KMT. Nous avons réalisé que c'était vrai, et nous n'y comprenons plus rien. »*

La sympathie ne va donc vers aucun des deux partis « continentaux » : *« Les vieux continentaux ont leur corps à Taiwan, leur cœur en Chine et leurs fils aux Etats-Unis »*, dit un Taiwanais. Rencontré dans la rue, un autre ajoute : *« Ce régime, c'est de la frime. Dès que ça ira mal, ils ficheront tous le camp aux Etats-Unis »*. Il est vrai qu'un pourcentage important de l'élite de l'île possède la double nationalité ou la fameuse « carte verte ».

Que pense Pékin de tout cela ? Certains officiels chinois, réalistes, estiment que, de même que bien des dirigeants de Pékin ne comprennent pas grand-chose à la situation à Hongkong, de même ils n'ont aucune idée de ce qui se passe vraiment à Taiwan. Il est de fait que la propagande de Pékin s'adresse au Kouomintang, qui est paradoxalement à la fois l'ennemi et l'interlocuteur obligé. Cette propagande passe bien à côté des Taiwanais quand elle leur apprend qu'ils rêvent jour et nuit au rattachement à la mère patrie.

Sauver les gens ou le régime ?

Pour Pékin, la formule proposée pour Hongkong – *« un pays, deux systèmes »* – devrait être également applicable à Taiwan, avec des aménagements en sus permettant au KMT de conserver son système capitaliste et ses forces armées. Pékin fait appel au patriotisme du KMT, lui rappelle les deux alliances entre nationalistes et communistes (2). Pourquoi pas une troisième, vient de répéter M. Peng Zhen, président du Parlement chinois, qui appelle le KMT à saisir cette *« chance en or »*. Non merci, répond le KMT, on y a chaque fois laissé trop de plumes. M. Peng ajoute que Pékin est prêt à *« échanger des vues avec tous les autres partis et groupes de Taiwan »*, mais que toute tentation indépendantiste rencontrera son *« opposition résolue »*. La question de Taiwan demeure, selon M. Deng Xiaoping, le *« principal obstacle »* à l'amélioration des relations entre Pékin et Washington.

En dépit du désir de M. Deng de passer à la postérité comme le réunificateur de la Chine, le retour de Taiwan au sein de la mère patrie semble encore lointain. Les dirigeants taiwanais, même s'ils ont abandonné officiellement le recours à la force pour parler de *« réunification sous les trois principes du peuple »* de Sun Yat-sen, continuent d'espérer.

« C'est une question de foi » pour M. Shaw, qui pense que Taiwan, forte d'un développement beaucoup plus rapide que celui du continent, pourra lui servir d'exemple : *« Taiwan est le petit frère. S'ils doivent choisir quelqu'un pour gérer l'affaire familiale, pourquoi ne pas prendre le plus doué et le plus fidèle ? Notre modèle est applicable partout sur le continent. » « Nous sommes devant un dilemme*, admet M. Wei Yung, conseiller économique du régime ; *comme Chinois, nous voulons que le niveau de vie de nos compatriotes s'améliore. Mais faut-il sauver les gens ou le régime ? »* ■

(2) En 1922-1927 contre les seigneurs de la guerre, et en 1937-1945 contre les Japonais.

LE « CLIENT » AMÉRICAIN

Les grandes artères de la capitale ressemblent à une bande-annonce publicitaire pour les fast-food américains : ce ne sont que Mac Donald, glaciers, beignets distribués par les chaînes les plus connues d'outre-Pacifique. Le « Mac Do » de Taipeh est celui qui, au monde, fait le plus gros chiffre d'affaires. Au point que le gouverneur de l'île, frappé par la baisse spectaculaire ces dernières années de la consommation de riz, alimentation de base traditionnelle, au profit du pain ou des frites, vient de lancer une campagne : *« Mangez un bol de riz de plus chaque jour afin de résorber les stocks qui s'accumulent. »*

Les fast-food de Taiwan ne sont pas bon marché. Au contraire, ils s'adressent plutôt à une clientèle aisée, occidentalisée : chez Wendy's, hamburger haut de gamme, on peut même réserver des salons pour banquets... Cet engouement est dû à l'américanisation de la population, car beaucoup de Taiwanais ont des parents émigrés en Californie.

Il est facilité aussi par la volonté des autorités de développer les importations de produits américains et l'implantation de sociétés américaines pour réduire l'excédent croissant de la balance commerciale avec les Etats-Unis : 10 milliards de dollars en 1985, 13 en 1986. Et quoi de plus spectaculaire, de plus voyant, que ces panonceaux au néon faisant de la publicité dans la rue pour des marques que tout le monde connaît ! Taiwan est, par ailleurs, le plus gros consommateur de pommes américaines au monde : vingt-trois par personne et par an...

Mais la brutalité de certaines pressions américaines sur l'île pour augmenter les importations produit parfois des réactions protectionnistes : ainsi un quotidien parlait récemment de *« troisième guerre de l'opium »* à propos de l'insistance avec laquelle les Etats-Unis veulent contraindre Taiwan à ouvrir son marché aux cigarettes et aux alcools américains. Une campagne contre la tabagie a été lancée par un institut local, et plusieurs personnes ont manifesté devant l'organisme (officieux) qui représente les Etats-Unis. Pourtant le pays dont 50 % du PNB provient des exportations, et qui réalise 40 % de son commerce avec les Etats-Unis, est bien obligé de céder, non sans avoir résisté pied à pied dans d'autres domaines : banques, services...

Ile du tiers-monde, *« nouveau pays industrialisé d'Asie »*, Taiwan subit, comme le Japon, le contrecoup de sa réussite. Washington tolère mal le déficit croissant de ses échanges, l'arrivée massive de téléviseurs, textiles, articles de sport, ordinateurs, souvent pirates, produits par une main-d'œuvre moins payée. Les Américains oublient facilement que nombre de ces produits sortent d'usines créées avec des capitaux américains, et que s'ils ne les importaient pas de Taiwan, il faudrait les faire venir d'autres pays en voie de développement.

P. de B.

MANILLE 1896

Une erreur s'est glissée dans l'article de Philippe Pons « Manille ville offerte » (*le Monde* du 22 novembre), concernant la mort de José Rizal. Celui-ci a été fusillé le 30 décembre 1896 par les Espagnols, et non pas par les Américains, qui ne sont arrivés aux Philippines qu'en mai 1898.



Le RPR a dix ans et entend célébrer cet anniversaire. L'une des personnalités les plus controversées de ce parti est l'actuel ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, qui fut secrétaire national de l'UDR puis président du groupe RPR au Sénat avant d'entrer dans le gouvernement de Jacques Chirac. Au-delà de la légende de Don Pasqua, qui est vraiment Charles Pasqua ?

par Philippe Boggio et Alain Rollat

LA LÉGENDE DE DON PASQUA

SI Charles Pasqua n'existait pas, Jacques Chirac aurait dû l'inventer. De tous les gaullistes qui l'ont fait roi, il est, en effet, le plus pur produit du terroir. Il n'est pas né baron de la croix de Lorraine. Godillot, grosse pointure, et fier de l'être, il n'en incarne pas moins la fidélité originelle. Celle qui puise sa légitimité dans la clandestinité du maquis et qui l'a même rapproché, un demi-siècle plus tard, de son adversaire préféré, François Mitterrand.

Le président du Sénat, Alain Poher, a perçu, un jour, cette surprenante complicité. La scène se passe avant le 16 mars, au palais de l'Elysée, lors d'une remise de Légion d'honneur à un ancien sénateur RPR. Charles Pasqua était là, chez l'ennemi, malgré les conseils de son entourage. Après la cérémonie, il se retrouve nez à nez, devant le buffet, avec le chef de l'Etat. François Mitterrand lui fait servir une orangeade. Les deux hommes bavardent, tout en s'amusant du manège du président du Sénat, qui tourne autour d'eux en faisant des cercles de plus en plus étroits. Finalement, François Mitterrand se tourne vers Alain Poher et lui dit : « *Vous vous demandez ce que peuvent se raconter le terrible M. Pasqua et le président de la République ? Eh bien ! figurez-vous qu'ils étaient résistants dans le même réseau !* »

Le capitaine Morland, à l'époque, ignorait l'existence du deuxième classe « Prairie », qui appartenait, comme lui, au réseau Tartane. Ce nom de guerre, qui lui rappelait ses jeux de pistes chez les scouts, Charles Pasqua en avait hérité en octobre 1942, à quinze ans et demi, quand il jouait les agents de renseignements en culottes courtes, dans le maquis de la région de Grasse, sa ville natale. A la Libération, rendant hommage à son « *admirable courage* » et à son « *patriotisme ardent* », son chef de groupe racontera comment, « *toujours volontaire pour les missions dangereuses* », il avait « *tenu tête à un officier allemand, gardant un silence magnifique sur tout ce qu'il savait* » alors qu'il avait « *été arrêté avec son père, le brigadier-chef de police Pasqua André* ». Ce fait d'armes est venu enrichir la saga hyperpatriotique de sa famille, déjà fort nourrie de ses racines corses.

A sa table de travail, place Beauvau, Charles Pasqua voit le général de Gaulle chaque fois qu'il lève la tête. Son portrait est accroché face à lui. Normal, c'est son berger. Mitterrand est au-dessus de sa tête, par respect des institutions. Pompidou, il ne le voit que de biais. Comme il le dit lui-même : « *Je n'avais pas reporté sur lui les sentiments que j'avais pour de Gaulle.* » Quant à Valéry Giscard d'Estaing, son portrait est coincé dans un angle mort. Disposition freudienne. D'un gaullisme chatouilleux.

Jacques Chirac en sait quelque chose. C'est dans ce même bureau qu'il a personnellement reçu les amicales mises en garde de Charles Pasqua, à la mort de Georges Pompidou, lorsque les gaullistes historiques reprochaient au jeune héritier de préparer le lit du giscardisme. Charles Pasqua revendique, en effet, l'honneur d'avoir été l'un des mainteneurs du gaullisme, sous Valéry Giscard d'Estaing, quand l'héritage spirituel du général était mis à l'encan sous la pression du libéralisme : « *Je peux dire sans forfanterie qu'après l'élection de Giscard, en 1974, la survie du mouvement a tenu à un petit nombre de personnes, et j'en étais.* »

Mais il en va du gaullisme comme de la vie. Chacun fait d'abord avec ce qu'il a. Quelques privilégiés ont mis au service du mouvement leur distinction de diplomate, l'inspection des finances ou leur fortune personnelle. Charles Pasqua, lui, a dû faire fructifier des donnes plus contraignantes : une origine modeste, un cocktail réputé explosif de « corsitude » à détonateur marseillais, un physique et un tempérament exagérément méridionaux.

Curieusement, avec de telles armes, même Marseille ne s'ouvrit pas à lui. Il n'y fit jamais politiquement carrière et il y reste peu connu. De la cité phocéenne Charles Pasqua n'apprit vraiment par cœur que l'âme des bistrots. Il n'en souffre pas. Les soiffards, les joueurs de boules, les galéjeurs ont fait sa force et affiné son indiscutable flair politique. Vingt ans de conquête de comptoirs, sous la bannière du pastis, à récupérer les voix de Casanis pour Ricard. Vingt ans d'une stratégie commerciale bousculante, de persuasion à 45 degrés qui firent de lui, par la suite, le VRP en chef du RPR.

On le sait, la « politique des chapiteaux », depuis 1976, la gestion du chiraquisme montant, son organisation territoriale, doivent beaucoup, à travers Charles Pasqua, à la firme Ricard. Surtout à Paul, son fondateur, second tuteur, après le général, du ministre de l'intérieur.

« L'UNR était flageolante. Le gouvernement faisait des conneries. Alors j'ai mobilisé le SAC. »

Cette autre rencontre historique remonte à 1952. Marié, dès 1947, à Jeanne Joly, une jeune femme d'origine canadienne, père d'un petit garçon prénommé Pierre, Charles Pasqua trime pour « *casser la croûte* ». Il a renoncé à des études de droit et vite épuisé les charmes des petits boulots, plagiste, employé aux entrepôts de tabac ou encaisseur de créances pour le compte d'un détective privé...

Arrive un jour de chance. « *Quelle est votre ambition, jeune homme ?* », lui demande le patron d'avant-garde, premier chef d'entreprise, après la guerre, à décliner à la provençale les méthodes américaines. « *J'irai aussi loin que je pourrai* », répond le jeune homme. La modestie masque bien la volonté. Le propos plaît : « *Vous commencez le 27 février.* »

Charles Pasqua, bosseur et pressé, commence vite à brûler les étapes. Il teste, sans effort, son art du boniment et sa connaissance des autres, en Corse et à La Ciotat, avant de diriger ses propres équipes de représentants. Après les services d'ordre du RPF, il tient là son second réseau, à Marseille, puis dans les Bouches-du-Rhône, dans tout le Sud-Est, la France entière, enfin dans l'empire de Ricard à l'exportation.

Il fait vendre du pastis à la tonne, tonne contre les mauvais scores, invente mille bonnes idées. N'en citons qu'une : les deux cruchons jaunes de la célèbre marque qui ornèrent deux jours durant, remplis de fleurs et d'eau bénite, la grotte de Lourdes.

Mais, surtout, Charles Pasqua commence là à donner libre cours à son penchant pour le clanisme et pour les compagnonnages plus ou moins discrets. Premier mouvement du balancier...

Charles Pasqua a alors dix VRP par département : c'est plus que les Renseignements généraux. Il a des amis partout : il approvisionne en carburant toutes les réunions publiques et les amicales de l'ombre, à droite comme à gauche. Sans ostracisme aucun, à la fête du *Provençal* comme à celle de *l'Humanité*. Il fait de la prospection militante, en marge de l'anis, auprès des épiciers et des bistrotiers. Auprès, aussi, de consommateurs plus ambigus.

Le SAC existe déjà, appelé par de Gaulle. Charles Pasqua en est, naturellement. Le service, l'action, le civisme, il en fait les objectifs secondaires de ses tournées d'inspection commerciale. Pas de quoi affoler son employeur : Ricard aime les caractères bien trempés, et on y recrute même, en pleine guerre d'Algérie, des membres de l'OAS. En 1965, gaullistes et « rebelles » ressassent encore leur contentieux sur l'outre-mer mais ils travaillent chez Ricard sous les ordres d'un chef dont ils aiment la tripe, Charles Pasqua.

Survient 1968. Mai 68. De son bureau parisien — il a quitté Ricard pour l'Americano Gancia l'année précédente avec une poignée de compagnons — Charles Pasqua comprend vite que la République bat de l'aile. « *L'UNR était flageolante, le gouvernement faisait des conneries*, raconte-t-il. *Alors j'ai mobilisé le SAC.* » Avec Jacques Foccart et quelques autres, il envoie chaque jour, depuis le 5 de la rue de Solferino, des commandos de tout acabit « casser » du gauchiste pour faire cesser la « *chienlit* ».

Il aurait préféré, bien sûr, que l'histoire ne retînt que son rôle d'organisateur, le 30 mai, de la « manif » des Champs-Elysées pour le soutien à de Gaulle. Mais le SAC s'est mobilisé trop bruyamment. Charles Pasqua en est le vice-président et, même s'il en démissionne l'année suivante, après l'élection de Georges Pompidou, sa personnalité et sa carrière en porteront toujours la trace.

La chronique policière, la mémoire des faits divers, pourtant, n'auront jamais grand-chose à se mettre sous la dent. Michel Poniatowski, ministre giscardien de l'intérieur, fera faire des heures supplémentaires à ses limiers pour « charger » l'actuel locataire de la place Beauvau. En vain. La gauche, plus tard, fouillera à son tour ces zones d'ombre, tout comme la commission d'enquête parlementaire créée en 1982, après la tuerie d'Auriol et la dissolution du SAC.

Jamais, vraiment, rien de tangible contre lui. Juste une épopée de nervis un peu voyante : des truands marseillais membres du SAC et armés jusqu'aux dents montent à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) assister Charles Pasqua dans sa campagne législative de juin 1968. Par amitié, Gérard Kappé, successeur de Charles Pasqua à la tête du SAC marseillais, avait voulu trop bien faire. La police s'en mêlant, les gaullistes devront renvoyer précipitamment ces voyous dans leurs bars provençaux.

Peu de choses, juste un effluve dans une période troublée, mais qui ternira pour longtemps la réputation du ministre de l'intérieur. Il le sait, le regrette, c'est sûr. Il ne nie pas « *la connerie de Levallois* » et l'encombrant stigmate. Il choisit là encore la culpabilité de bonne foi. A la différence de nombreux gaullistes qui veulent ignorer aujourd'hui jusqu'à l'existence, hier, du SAC, il met, lui, un point d'honneur à ne pas oublier. « *Je n'ai jamais honte de rien*, dit-il. *Tant pis si vous vous moquez de moi mais pour moi le SAC devait être une organisation élitiste, regroupant les compagnons fidèles à de Gaulle. Si j'ai pris en 1965 la direction du SAC de Marseille c'est que, justement, ce mouvement avait pris localement une tendance fascisante.* » Le coup du bonasse, encore, victime d'abord de son dévouement.

Décidément, on ne refait pas Charles Pasqua. L'amitié, au sens méridional toujours, l'emporte, chez lui, sur bien d'autres critères, même ceux, parfois, de la cohérence politique ou de la stricte honorabilité. Depuis vingt ans ses amis le mettent régulièrement en garde contre sa propension à trouver sympathiques des gens jugés ailleurs peu recommandables. « *Il ne peut pas s'empêcher de rendre service* », confie l'un de ses proches. C'est ainsi. L'atavisme ricardien. Le tempérament. Le Sud.

Quand Marcel Franscisi, patron corse des cercles de jeux parisiens, se voit retirer sa licence — juste avant son assassinat, le 15 janvier 1983 — Charles Pasqua trouve normal d'intervenir par écrit auprès de Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur. Un geste naturel parce que Marcel Franscisi « *avait fait une bonne guerre* », et qu'il était membre du RPR.

Oui, mais une « connerie » de plus. Une faute exploitée, tout aussi naturellement, par Gaston Defferre, et qui trahit, selon l'un de ses collaborateurs, « *un vieux fonds de fascination pour les truands* ».

Le plus paradoxal, c'est que Charles Pasqua met beaucoup d'énergie, malgré, parfois, les conseils des autres dirigeants de son parti à guerroyer pour la défense de son « *honneur* ». Ah ! qu'il l'aime ce mot, et qu'il le porte en boutonnière ! « *Mes parents m'ont donné un nom propre*, claironne-t-il, *et je le rendrai propre à mes petits-enfants.* » Le nom des Pasqua est sacré. Gare à celui qui y touche ! Gare à nous, donc, car il poursuit en justice tout ce qui bouge.

On ne peut pas toujours, c'est vrai, donner tort à Charles Pasqua. Comme il prête si complaisamment le flanc, il lui arrive même d'écoper peut-être en toute innocence. C'est apparemment le cas dans l'« affaire Venturi », rappelée il y a quelques mois par Michel Polac, autre histoire marseillaise, mais qui, celle-là, revient comme une ritournelle dans la vie du ministre de l'intérieur.

« Mes parents m'ont donné un nom propre, et je le rendrai propre à mes petits-enfants. »

Dominique Venturi était un truand corse de la Canebière accusé par le FBI d'être un trafiquant de drogue. Les flics américains, pour le malheur de Charles Pasqua, ont confondu — assure-t-on sur le Vieux Port — ce Venturi-là avec son frère, concessionnaire de Ricard au Québec. D'où l'idée de noyer la drogue dans le pastis... Manque de chance pour ses détracteurs, la concession de Ricard à la famille Venturi avait, de toute façon, été accordée bien avant que Charles Pasqua prenne en charge la direction des exportations. Tous les cadres de la firme sont prêts à le jurer la main sur le cœur.

Comment redresser cette image péjorative de « marseillais » ? Comment renvoyer le balancier dans l'autre sens ? Les procès ne suffisent pas.

Un Pasqua toutefois n'est pas homme à se ronger les sangs. Du moins en public : « *Je suis Bélier, lièvre de feu dans l'astrologie chinoise.* » Cette nature impétueuse n'exclut pas l'habileté du renard.

Charles Pasqua quitte donc le SAC quand l'odeur de roussi incommode trop les narines de Georges Pompidou. Il fait la cour à deux maîtres en manœuvres que sont, à l'Elysée, Pierre Juillet et Marie-France Garaud. Il améliore son « look », suit un régime d'amaigrissement. Il remplace sa raie sur le côté, à la Lino Ventura,

par une coupe en arrière. Il entre sur la pointe des pieds au Sénat, en 1977, après avoir reçu deux gifles magistrales aux législatives et aux cantonales. Et quand, après ces premiers travaux de ravalement, l'animosité des rivaux de Jacques Chirac au RPR se polarise sur lui, il accepte l'exil en 1979, d'un geste théâtral : *« J'ai dit alors à Chirac : je suis devenu un handicap pour toi, il vaut mieux que je me retire. »*

Fausse sortie. Il est déjà indispensable, depuis qu'il contrôle de près ou de loin les fédérations du mouvement. Avec la complicité du maire de Paris, il s'installe dans un bureau de la place du Palais-Bourbon et organise aussitôt son purgatoire pour redorer son blason.

Premier impératif : rouler plus que jamais pour Jacques Chirac, se rendre encore plus indispensable. Le terrain est plus libre depuis le retrait, fin 1979, du couple Juillet-Garaud. Là où l'influence intellectuelle des deux compères a trouvé ses limites auprès du président du RPR, il s'agit pour Charles Pasqua de s'imposer par la pression.

Avec Jacques Chirac, il sait comment s'y prendre. Il le connaît *bien depuis qu'il l'a rencontré* pour la première fois, en 1964, quand il menait campagne pour empêcher Gaston Defferre de prendre le contrôle du Port autonome de Marseille. Il sait retenir cet homme pressé, le faire rire, le sécuriser, bavarder de tout et de rien, puis, au milieu de la conversation, obtenir l'accord de principe qui lui permettra ensuite d'en imposer aux autres : *« Jacques m'a dit... »*

Quand en 1980 Jacques Chirac décide de se lancer dans la compétition présidentielle, il sait d'avance que c'est le faux « disgracié », Charles Pasqua, qui sera le premier à mettre à sa disposition un plan de campagne clé en main. Le pendule repart du côté positif.

Pendant cette fausse traversée du désert, Charles Pasqua se fixe un deuxième objectif : assurer son emprise sur l'appareil du RPR.

C'est Pasqua découvreur de talents, formateur, parrain de cette nouvelle génération politique, moissonnée aux municipales de 1983, qui va irriguer le RPR depuis les Hauts-de-Seine et l'aider par la même occasion à consolider sa base personnelle. Il donne ainsi au RPR son fidèle avocat Patrick Devedjian, maire d'Antony, qui va devenir son homme à la tête du secteur stratégique des fédérations du parti. Il lui donne le benjamin de son équipe, Nicolas Sarkozy, maire *frondeur* de Neuilly. Et son propre expert en marketing, le PDG d'Indice SA, Jean-Jacques Guillet, adjoint du maire de Sèvres. Et encore le maire de Levallois-Perret, Patrick Balkany, qui l'a vengé de son échec de 1973 face aux communistes, le maire de Suresnes, Christian Dupuy, celui de Châtillon-sous-Bagneux, Jean-Pierre Schosteck, etc.

Tous notables devenus qui chantent aujourd'hui sa *« capacité d'écoute »*, ses qualités de *« meneur d'hommes »*, tous reconnaissants pour les leçons apprises sur la *« nécessité du secret absolu »* et la *« prééminence des rapports de forces »*. Le grognard gaullo-chiraquien a trouvé son carré de « Marie-Louise ».

La métamorphose de Charles Pasqua atteint son apothéose quand la gauche accède au pouvoir. Très exactement en 1982, quand il encaisse le plus spectaculaire dividende de sa longue quête à l'auréole, et accède à la présidence du groupe RPR du Sénat. Il s'entoure bien. Comme secrétaire général, il ne fait pas appel, cette fois, à un proche plus ou moins discutable, mais à un homme de cabinet pur sucre, Jean-François Probst, aujourd'hui maire de Bois-Colombes, ancien bras droit de Jérôme Monod, qu'il avait contribué à éliminer de la direction du RPR cinq ans auparavant. C'est Charles Pasqua le magnanime. Il va se réconcilier *non seulement* avec le rigoriste Jérôme Monod, mais aussi avec les « barons » déboulonnés naguère avec son concours, Jacques Chaban-Delmas, Olivier Guichard, Michel Debré, etc. *« Je n'aime pas avoir d'ennemis »* susurre-t-il aujourd'hui.

Et en avant le feu d'artifice ! Sous son impulsion, le Sénat s'emballe. Pasqua champion des libertés contre l'école socialiste ! Pasqua « je vous ai compris » de la Calédonie française ! Pasqua fouettard de la télé façon Fillioud ! Pasqua des bois protecteur de la forêt sénatoriale si saccagée par les méchants du PS !

Son erreur est d'en avoir, alors, fait encore un peu trop. Retour du pendule vers son pôle négatif. Brusquement, en effet, sa nouvelle trajectoire se met à découper l'ancienne. Resurgissent les amitiés encombrantes.

Son association de « Solidarité et défense des libertés », créée en décembre 1981, recrute à l'extrême droite et cela provoque quelques grimaces au sein même de la nouvelle opposition. (A Marseille on y retrouve d'ailleurs Gérard Kappé, aujourd'hui animateur d'un Comité paneuropéen.)

L'activisme militant de son clan des Hauts-de-Seine, mêlé à

« J'ai dit à Chirac : je suis devenu un handicap pour toi. Il vaut mieux que je me retire. »

quelques incidents électoraux, renvoie au souvenir du SAC. Charles Pasqua doit déplacer vers Marseille l'un de ses hommes de *terrain les plus zélés, Gérard* Ecorcheville, en conflit avec Jacques Toubon.

En Nouvelle-Calédonie, fin 1984, le premier émissaire de Charles Pasqua est un ancien baroudeur de l'OAS, Jean Taousson, chargé à ce moment-là de dresser un « état des lieux ».

Toujours le tempérament, le sens extensif de l'amitié... *« Je suis*, dit Charles Pasqua, *un mélange de Don Quichotte et de Bon Samaritain... »* Le bon Don Pasqua !

C'est au nom d'une longue bourlingue commune qu'il appelle auprès de lui deux de ses plus anciens complices de chez Ricard, l'un, Laetizio Bourgeois, conseiller technique à son cabinet (où il s'est occupé du découpage électoral), l'autre, Jacques-François July, permanent à sa fédération RPR des Hauts-de-Seine. C'est en souvenir de René Tomasini qu'il accueille place Beauvau le fils de cet ancien compagnon.

« Mais je suis un samaritain sabreur... », ajoute-t-il. Précision superfétatoire. C'est bien entendu au nom de l'efficacité militante que le brave Don Pasqua se fait aussi l'apôtre de la rédemption sans frontières. Patrick Devedjian et Jean-Jacques Guillet ne sont pas les seuls produits de la génération de l'extrême droite soixante-huitarde qu'il ait convertis. Il y en a aussi beaucoup d'autres, surgis en politique autour des mouvements Occident et Ordre nouveau. Ces jeunes gens font d'excellents hommes d'appareil. Joël Gali-Papa, par exemple, a efficacement secondé Jean-Jacques Guillet dans les très diverses opérations de promotion de Jacques Chirac depuis 1980. Bruno Tellenne assure actuellement, au cabinet du ministre, entre autres, la liaison avec les Hauts-de-Seine. Le polyvalent Alain Robert vient de rallier ouvertement le RPR, en Seine-Saint-Denis, après avoir « roulé » pour lui au Parti des forces nouvelles et au Centre national des indépendants et paysans.

« Si je les ai récupérés, c'est parce que j'ai senti chez eux une capacité de militantisme supérieure à la moyenne, explique Charles Pasqua. *Les soldats se reconnaissent entre eux. »*

Cette bleusaille fait merveille sur le terrain. Gérard Ecorcheville est le prototype de ces « Pasqua's boys ». Ancien militant d'Occident, il a supervisé pour Charles Pasqua toutes les campagnes électorales de ces dernières années dans la région parisienne. Du style, du caractère, du muscle au besoin. Promu par son protecteur secrétaire national du RPR à la formation professionnelle, il s'est démis de ses fonctions sur les injonctions de Jacques Toubon, lors des cantonales de mars 1985, après avoir pris des positions jugées par le secrétaire général du RPR trop favorables au Front national.


DELAHAYE/SIPA

Charles Pasqua a mis Gérard Ecorcheville au « vert » à Marseille. Avec pour mission de saper les positions de Jean-Marie Le Pen dans les Bouches-du-Rhône et de prospecter de nouveaux talents qui puissent permettre de tenter là-bas une opération de renouvellement des cadres analogue à celle menée dans les Hauts-de-Seine. Pas question de gêner Jean-Claude Gaudin pour la conquête de la mairie. Le RPR dirigera ses propres visées sur les communes voisines.

Gérard Ecorcheville est un inconditionnel heureux : *« Pour les gens comme moi, Pasqua était le seul canal vers le RPR. Il a comme nous la fibre militante et il représente la droite du RPR. Ce que nous aimons surtout, chez Pasqua, c'est son idée du rassemblement des droites. Il a compris mieux que d'autres la nécessité d'oublier la guerre d'Algérie. »*

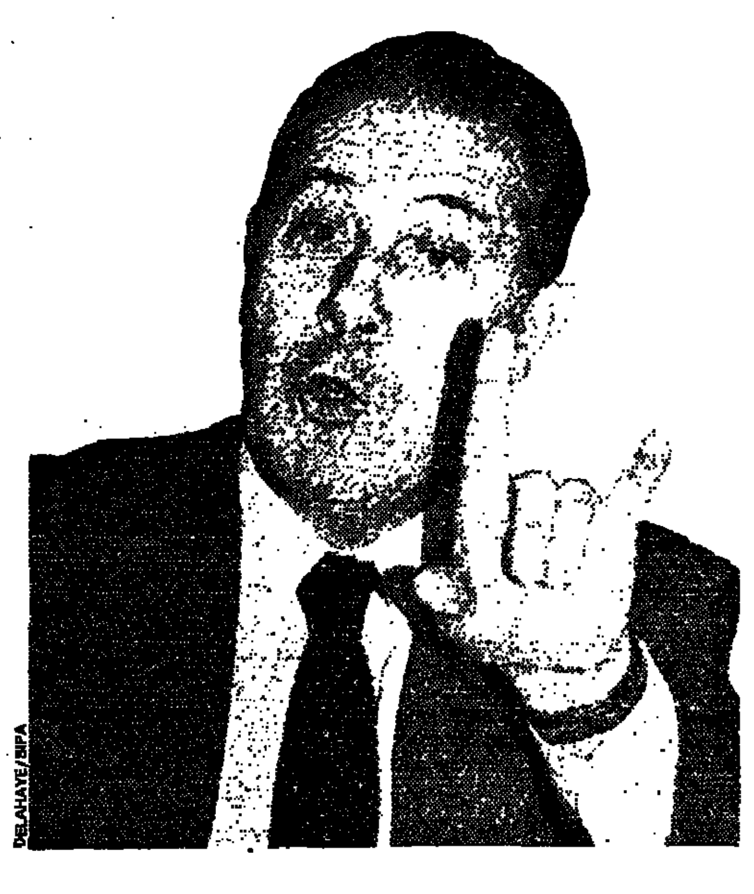
Don Pasqua absout donc, également, les soldats perdus de l'OAS, ricardiens ou pas. *« On a les mêmes idéaux, on regarde devant, pas le passé »*, explique Jean Taousson. Il y a une vingtaine d'années, cet ancien militant de l'Algérie française et le ministre de l'intérieur – tous deux en conviennent – auraient pu gaillardement s'entretuer. Jean Taousson était aux côtés de Pierre Lagaillarde – qu'il a présenté au ministre – sur les barricades d'Alger, en janvier 1960. Pied-noir, journaliste de profession, il a activement participé à la guerre secrète de l'OAS avant de se reconvertir dans la promotion du régime sud-africain.

Il dirige le *Courrier austral parlementaire*, organe du lobby d'Afrique du Sud en Europe, et à ce titre il fréquente assidûment *l'Assemblée de Strasbourg*. Spécialiste de l'Afrique noire, il tutoie le président du Zaïre et connaît bien celui du Gabon. Est-ce pour ces nombreux liens africains que son nom a été cité à propos de sombres histoires de mercenaires ? *« On ne prête qu'aux riches »*, répond-il, en ajoutant, avec un sourire : *« J'ai perdu la main. »*

Jean Taousson a été recruté par Charles Pasqua pour être le chef du service de photographie de l'état-major de campagne de Jacques Chirac, en 1981. Aujourd'hui, au cabinet du ministre de l'intérieur, *il est chargé de* missions (avec un *« s »*, il y tient). A l'extérieur, il travaille avec un autre ancien « rebelle » de l'Algérie française récupéré par Don Pasqua : Léon Delbecque, ex-député gaulliste du Nord, président d'une Association pour le développement industriel de l'Afrique, et spécialisée, elle aussi, dans l'aide à l'Afrique du Sud.

Autre profil, mais même mouvance, Jean-Michel Schoeler, garagiste, assume au cabinet du ministre des fonctions de conseiller technique tous terrains, qui l'ont amené, ces derniers temps semble-t-il, à empiéter sur les plates-bandes des services secrets. *« Tous ces gens ont viré leur cuti*, explique Charles Pasqua quand on l'interroge sur les renforts. *La vie est trop courte pour vivre avec des rancunes. Ce sont eux qui ont changé, ce n'est pas moi. »* Et d'ajouter, à la Raimu : *« Le rôle d'un vrai démocrate est de ramener vers la démocratie ceux qui s'étaient égarés loin d'elle... »* Du coup, entre les collaborateurs originaires des filières traditionnelles et les chargés de mission plus ou moins occultes, les plantons de la place Beauvau s'y perdent un peu.

Cette équipe hétéroclite, apte à toutes besognes, ressemble à une boîte de Pandore. Elle se superpose aux autres réseaux, nébuleuse composée de cercles qui ne s'interpénètrent guère et dont seul le cerveau connaît les connexions.


DELAHAYE/SIPA

Le cercle des intimes, en revanche, est étroit. Don Pasqua n'est pas homme à s'épancher devant la foule. S'il lui arrive de verser une larme quand, à la télé, le film est triste, c'est en famille. *« Je n'aime pas le strip-tease. »* Outre l'influence apaisante d'une femme qu'il vénère, le ministre de l'intérieur a trouvé en son fils Pierre, trente-huit ans, agent immobilier à Grasse, un très proche conseiller. Compagnon de longue date, Alain Marleix, prédécesseur de Patrick Devedjian à la tête du secrétariat aux fédérations du RPR, l'a rejoint à son cabinet en qualité de conseiller auprès du ministre.

Mais il y a surtout, parmi ces intimes, le père Joseph. Pardon ! le père Dominique. Autrement dit Dominique Vescovali, qui est de toutes les initiatives pasqualiennes depuis 1981. Grand maître informaticien du fichier central du RPR, conseiller du treizième arrondissement de Paris, ce cadre supérieur de chez Bull tient la tirelire des diverses associations constituées par Charles Pasqua suivant les circonstances. Il est donc réputé jouer un rôle-clé dans les circuits de financement du RPR, quoi

« Il ne faut pas que Mitterrand s'en aille sous les crachats. J'en fais une affaire personnelle. J'organiserai moi-même les fastes du départ. »

qu'il s'en défende. Il occupe un poste « exposé », mais ses qualités de passe-muraille n'ont, jusqu'à présent, jamais été prises en défaut. Une seule fois son nom a failli défrayer la chronique, il y a trois ans, à la suite d'un commencement d'enquête de police concernant une affaire de fausses factures qui mettait en cause une *société de vente de livres par correspondance*. Le principal suspect affirmait, en effet, que les irrégularités constatées dans sa comptabilité camouflaient une opération de financement du mouvement chiraquien. L'instruction judiciaire ouverte à ce sujet n'a eu jusqu'à présent aucune suite.

C'est sur ce socle humain que Charles Pasqua s'appuiera pour affronter la prochaine tempête. Il est habitué aux coups de torchon, et déjà le vent tourne. Le pendule hésite. Contrôler le RPR ne l'intéresse plus autant depuis que le centre du pouvoir s'est déplacé dans le cercle plus restreint de l'exécutif. Il conserve des fers aux feux rue de Lille et appuie en particulier l'ascension du nouveau porte-parole du mouvement, Franck Borotra, rival potentiel de Jacques Toubon, sans ignorer toutefois que ce nouveau poulain n'est pas encore totalement adopté par Jacques Chirac.

Et puis, de toute façon, la machine RPR est devenue pour lui moins facile à manœuvrer. Jacques Toubon a pris de l'envergure, Edouard Balladur plus d'influence, ses propres ouailles ont tendance, c'est bien normal, à tirer de plus en plus sur la laisse, et à la tête des fédérations les rangs de ses inconditionnels ont été clairsemés par le temps.

Sous la cohabitation, le militantisme pasqualien ne peut plus être ce qu'il était. Don Pasqua le bretteur doit laisser reposer sa lame. Il le fait volontiers car, pour le moment, le cœur n'y est pas vraiment : *« Quand on est au pouvoir il y a des choses qu'on ne peut pas faire... »*

La vérité est que Charles Pasqua n'a pas envie d'abattre ce François Mitterrand qu'il vouait, il y a un an encore, à la Haute Cour de justice. Il se plaît même à évoquer, fasciné malgré lui, certaines connivences du regard échangées au cours des conseils des ministres : *« Mitterrand a un grand sens de l'Etat et une pratique gaullienne... »*

Comediante ? Non, si l'on en croit ce propos rapporté par un proche : *« Il ne faut pas que Mitterrand s'en aille sous les crachats, comme Giscard. J'en fais une affaire personnelle, et j'organiserai moi-même les fastes du départ. »*

La vérité est peut-être, plus simplement, qu'aujourd'hui, place Beauvau, Charles Pasqua s'ennuie. Et s'ennuie d'autant plus que la gestion des grandes affaires lui échappe en partie.

Neuf mois après sa nomination, le ministre de l'intérieur, curieusement, estime avoir déjà *« rempli son contrat »*. Un contrat trop simple : la reprise en main de la police et la réforme électorale. A l'entendre, son ambition de ministre n'est plus limitée qu'à des problèmes d'intendance : la réfection des crèches, la suppression des w.-c. à la turque, plus sérieusement une vaste entreprise de modernisation des moyens techniques de la police.

Charles Pasqua vante l'excellence de son tandem avec « Bob », son voisin de bureau. Ne partagent-ils pas le même standard téléphonique ? N'ont-ils pas la même attachée de presse, qui les surnomme « Smith et Wesson » ? *Tout serait donc clair* : à « Smith » (Pasqua) les affaires politiques, à « Wesson » (Pandraud) la sécurité et la police.

Oui, mais la police et la sécurité, ça passionne aussi Charles Pasqua. Malheureusement, sur ce terrain délicat, ses « agents » du SAC, de l'OAS et des autres franges de l'extrême droite ne sont plus guère opérationnels, et ils ont, de plus, l'inconvénient d'agacer les chefs de la police. Charles Pasqua paie là – carence inattendue – sa méconnaissance des milieux spécialistes du renseignement et de la sécurité. Il y a bien, dans son entourage, place Beauvau, quelques policiers. Mais son principal conseiller technique Claude Guérin, cité dans l'affaire Chalier, se rattache plutôt, par sa carrière, à la chaîne des collaborateurs de Robert Pandraud. Quant à Daniel Léandri, son garde du corps, il a surtout défrayé un jour la chronique parlementaire en voulant pénétrer armé dans l'hémicycle du Palais-Bourbon.

Il y a aussi certains demi-soldes des services spéciaux, mais souvent trop voyants. La mission de l'un d'entre eux en Syrie, Jean-Charles Marchiani, dans l'affaire des otages du Liban, a été peu appréciée par Mme Claude Pompidou, et pour cause : cet envoyé spécial avait été exclu du SDECE en 1970 après l'affaire Markovic.

Conscient, sans doute, de ces insuffisances, le ministre de l'intérieur envisage d'appeler à ses côtés, pour suivre les affaires de défense, le préfet Jean Riolacci, ancien chargé de mission de Valéry Giscard d'Estaing de 1977 à 1981.

Au bout du compte, la seule perspective qui rompe aujourd'hui la morosité affichée par le ministre de l'intérieur se situe à l'horizon 1988 : *« Si Chirac devient président de la République je considérerai mon œuvre comme terminée, et je serai fou de joie ! »*

Don Pasqua à la retraite ? Qui pourrait le croire ? Lui-même, soudain remis en appétit, *s'empresse d'ajouter qu'il se verrait* bien, si Jacques Chirac succédait à François Mitterrand, en charge de l'industrie, du commerce, de l'armée ou des affaires étrangères, avec une prédilection particulière pour l'Afrique ou l'Asie !

En tout cas, ceux qui sont déjà tentés de parier sur un nouvel exil devraient faire preuve de prudence. Cet homme-là a l'art des retours. On l'a vu dans le passé. Il a parfois suffi qu'on le déclare en recul pour qu'il soit déjà revenu sur le devant de la scène. S'ils font le mort à la perfection, les grands acteurs provençaux ne meurent jamais.

Charles Pasqua détient au fond de son coffre-fort personnel un autre secret. Un secret qui perturbe la course de tous les pendules. Celui du rebond perpétuel : *« Je suis le roi du trampoline ! »* ■

Jeux

échecs

N° 1205

SANS DÉTOURS

(4e championnat de Vienne, octobre 1986)
Blancs : L. FTACNIK (Tchécoslovaquie)
Noirs : E. FAULAND (Autriche)
Gambit de la Volga.
Variante Dzindzi - indienne.

1. d4	Cf6	18. Fg5	Ff6 (i)
2. Cf3	é6	19. T×h8	Rg7 (j)
3. ç4	a6 (a)	20. T×ç8!! (k)	D×ç8
4. Cç3	ç5	21. F×f6+	R×f6
5. d5	b5	22. D×d6+	Rg7 (l)
6. é4 (b)	b4	23. Dg3+	Rf8
7. é5	b×ç3	24. Cg5	Tg8 (m)
8. é×f6	g×f6 (ç)	25. Dé5! (n)	T×g5
9. Fd3	Fg7	26. Df6+	Tf7
10. 0-0	f5	27. D×g5	Dç6 (o)
11. b×ç3	d6 (d)	28. b4!	h6
12. d×é6	f×é6	29. Dd8+	Rg7
13. F×f5!! (é)	é×f5 (f)	30. Té8 (p)	Dç7
14. Dd5	Ta7	31. Tg8+	Rh7
15. Té1+	Rf8 (g)	32. Th8+	Rg6
16. Tb1!! (h)	F×ç3	33. Dg8+	Rf6 (q)
17. Fh6+	Fg7	34. T×h6+	abandon (r)

NOTES

a) La forme américaine du gambit de la Volga, mise au point par Dzindzichasvili lors du Tournoi open de New-York de 1984.

b) On a cru que l'avance du pion é donnait aux Blancs une avance de développement mais la pratique a montré que cette suite était peu claire et certainement inférieure à 6. Fg5. L'illustration la plus récente de la force 6. Fg5 se trouve dans la partie Portisch-Miles du Xe Interpolis de Tilburg : après 6..., b4 ; 7. Cé4, d6 ; 8. g3 (on joue aussi 8. a3 ; 8. Dd3 et 8. F×f6), Ta7 ; 9. Fg2, é5 ; 10. a3, b×a3 Portisch poursuivit superbement par 11. b4!, ç×b4 ; 12. F×f6, g×f6 ; 13. Da4+, Cd7 ; 14. D×b4, f5 (14..., Cç5 semble meilleur) et gagna rapidement par 15. C×d6+, F×d6 ; 16. D×d6, Da5+ ; 17. Rf1, Tb7 ; 18. Fh3, é4 ; 19. Ch4, Dç3 ; 20. Rg2, abandon.

ç) Les Noirs refusent le sacrifice de pion. Dans la partie prototype Christiansen-Alburt, championnat des Etats-Unis, 1985, la suite fut 8..., Da5 ; 9. b×ç3, g×f6 (ou 9..., D×ç3+ ; 10. Fd2, D×f6 ; 11. Fd3 et rien n'est clair) ; 10. Fd2 et les Blancs ont une légère avance de développement comme dans la variante 8..., ç×b2 ; 9. F×b2, g×f6 ; 10. Fd3 et comme après 8..., D×f6 ; 9. Fg5 ; Dg6 ; 10. Fd3, Dh5 ; 11. 0-0 ; enfin, si 8..., g6 ; 9. d×é6!.

d) Naturellement 11..., F×ç3 perdrait trop de temps mais 11..., 0-0 était nécessaire, malgré la réponse gênante 12. Cg5.

é) Un sacrifice fondé autant sur la confiance en soi que sur la précarité du R ennemi.

f) Après 13..., 0-0 ; 14. Fé4, Ta7 ; 15. Tb1 suivi de Cg5 et de Dh5 les Noirs essuieront une attaque aussi violente, avec un pion de moins.

g) Et non 15..., Té7 à cause de 16. Fg5.

h) La pointe acérée de la combinaison : si 16..., Dç7 ; 17. Ff4 et si 16..., Cd7 ; 17. D×d6+, Rg8 ; 18. Dd5+, Rf8 ; 19. Cg5, Df6 ; 20. Té6!, D×ç3 ; 21. Té8+!, R×é8 ; 22. Df7+, Rd8 ; 23. Cé6 mat.

i) Si 18..., Dç7 ; 19. Fé7+.

j) Si 19..., F×g5 ; 20. C×g5, D×g5 ; 21. T×ç8+, Rg7 ; 22. T×h8, R×h8 ; 23. Té8+.

k) Une nouvelle combinaison.

l) Ou 22..., Rf7 ; 23. Cg5+, Rg7 ; 24. Cé6+, Rf7 ; 25. Dé5!.

m) Si 24..., Té7 ; 25. Dd6!.

n) Menace 26. Df6+.

o) Les Noirs ont un pion de moins et leur R court de grands dangers.

p) Le réseau de mat est prêt.

q) Si 33..., Rh5 ; 34. Dg5 mat.

r) Si 34..., Ré7 ; 35. Th7! ; si 34..., Ré5 ; 35. Dg3+, Rd4 ; 36. Td6+!, R×ç4 ; 37. Db3 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1204

L. MITROFANOV, 1962.

(Blancs : Rf4, Tf7, Cç5, Pd2, d3. Noirs : Rd5, Ch1, Pç2 et é3. Nulle.)

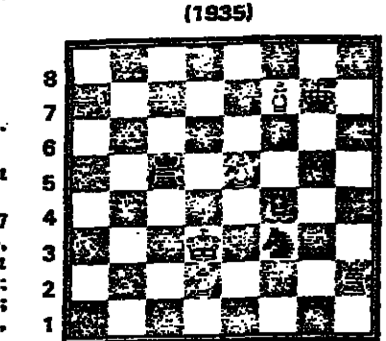
I. Après 1. Cb3, é×d2 les Blancs sont perdus.

1. Tf5+! (ou 1..., Rd6 ; 2. Cé4+, Ré7 – si 2..., Rç6 ; 3. Tç5 + – ; 3. Té5+, Rf8 ; 4. Tf5+, Rg7 ; 5. Tg5+ et 6. Tg1) ; 2. Cb3, ç1=D (ou 2..., é×d2 ; 3. Tç5+ et 4. C×d2) ; 3. C×ç1, é×d2 ; 4. Tç5+!, Rb6 ; 5. Tb5+!, Ra6 (si 5..., R×b5 ; 6. Ca2 avec nulle) ; 6. Ta5+, Rb6 ; 7. Tb5+, Rç6 ; 8. Tç5+, Rd6 ; 9. Td5+, Ré6 (si 9..., R×d5 ; 10. Cé2 avec nulle) ; 10. Té5+, Rf6 ; 11. Tf5+, Ré6 (ou 11..., Rg6 ; 12. Tg5+ et 13. Tg1) ; 12. Té5+, partie nulle.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

A. HERBSTMAN et V. KOROLKOV (1935)



BLANCS (5) : Rd3, Th2, Pd2, é5, f7.
NOIRS (4) : Rg7, Tç5, Ff4, Cf3.
Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

N° 1203

CONTRE-ATTAQUE MORTELLE

Cette donne est une illustration de l'excellente technique de l'Américain Manfield dans le jeu de flanc. Cachez les mains d'Ouest (le partenaire) et de Sud (le déclarant) et mettez-vous en Est.

Ouest	Nord	Est
	♠ A 4 ♡ 9 8 7 4 2 ♢ V 10 9 ♣ A R 3	
♠ – ♡ 10 5 3 ♢ R 8 5 ♣ D V 10 9 8 7 4	O N E S	♠ 9 5 2 ♡ A R V 6 ♢ 6 4 3 2 ♣ 6 2
	♠ R D V 10 8 7 6 3 ♡ D ♢ A D 7 ♣ 5	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
X...	*Wools.*	*Y...*	*Manfield*
1 ♠	passe	2 ♡	passe
3 ♠	passe	4 ♣	passe
4 SA	passe	5 ♡	contre
6 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 3 de Cœur, Est a mis le Roi sur lequel est tombé la Dame sèche de Sud. *Comment Manfield, en Est, a-t-il fait chuter* ce PETIT CHELEM A PIQUE ?

Réponse :

Pour être allé au chelem avec l'As de Cœur à perdre, Sud a au moins sept Piques avec As Roi de Carreau ou huit Piques avec l'As de Carreau (sans le Roi) et un singleton à Trèfle (pour ne pas risquer que l'adversaire puisse faire deux Trèfles en attaquant cette couleur). Mais s'il en est ainsi, Ouest pourra être squeezé. Pour cette raison, *Manfield a contre-attaqué Trèfle* à la seconde levée, et le déclarant a dû concéder un Carreau à la fin.

Regardez ce qui s'est passé à une autre table, où, l'Américaine Marie-Jane Farrel étant en Sud au même contrat, Est, après le Roi de Cœur, a contre-attaqué Carreau. La déclarante décida de renoncer à l'impasse, et elle mit l'As ; ensuite, elle tira toutes ses cartes maîtresses et *squezza Ouest* sur le huitième atout :

	♡ 9 ♣ A R 3	
♢ R ♣ D V 10		
	♠ 10 ♢ D 7 ♣ 5	

Sur le 10 de Pique, Ouest jeta un Trèfle, et c'est le 3 de Trèfle qui devint maître (Est n'ayant que deux Trèfles).

LES FRANÇAISES A MIAMI

Au championnat du monde par paires, qui s'est déroulé à Miami en septembre dernier, la déception a été grande chez les Français, qui n'ont placé que quatre paires dans les vingt premières places (Delmouly-Roudinesco, 9e, Pacault-Svarc, 13e, Iontzeff-Michaud, 15e et Chemla-Perron, 18e), mais elle a été encore plus grande pour les Françaises, où une seule paire (Pigeaud et Saul) a été assez bien classée (11e). Ce résultat ne correspond pas à la valeur du bridge féminin français puisque la France est championne d'Europe dans la catégorie Dames. Les journalistes français se sont consolés en publiant cette donne, une des meilleures des Olympiades. Elle a été jouée par une Française, et il s'agit d'un petit chelem où il semble vraiment y avoir deux levées à perdre (une à Cœur et une à Pique).

Ouest	Nord	Est
	♠ R 5 4 ♡ 5 4 ♢ R V 6 5 3 ♣ A 10 7	
♠ – – – ♡ R V 10 7 6 2 ♢ 10 9 7 ♣ D 6 4 3	O N E S	♠ D 9 6 3 2 ♡ 8 ♢ D 8 4 2 ♣ 9 8 2
	♠ A V 10 8 7 ♡ A D 9 3 ♢ A ♣ R V 5	

Ann. : N. donn., N.-S. vuln. (donne 21 des quarts de finale des paires Dames).

Ouest	Nord	Est	Sud
–	passe	passe	1 ♠
3 ♡	4 ♠	passe	6 ♠
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le 10 de Carreau, Claude Blouquit, en Sud, a pris avec l'As de Carreau sec et elle a joué aussitôt le 5 de Trèfle pour le 4 d'Ouest et le 10 de Trèfle du mort. *Comment la déclarante a-t-elle ensuite gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

La main de Nord (Anne-Marie Kitabji) vaut 12 points en comptant la distribution, et elle est trop faible pour ouvrir en première position. Le jeu de Sud (qui vaut 21 points) est au contraire particulièrement beau pour ouvrir seulement de Un, mais, si le partenaire ne peut rien dire sur « 1 Pique », il n'y aura pas de manche. Le saut à « 3 Cœurs » non vulnérable était un barrage qui promettait seulement une couleur sixième ou septième. Sur le saut à « 4 Piques », Sud n'a pas hésité à bondir à « 6 Piques » en pensant que Nord avait un singleton à Cœur (puisque elle avait elle-même quatre Cœurs).

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 290

AIGUISÉE PAR LA TENSION

Championnat de France juniors, 1986 (Seclin)

Blancs : G. Delmotte
Noirs : Ph. Nicault

1. 31-26	19-23	28. 37×26	18-22! (m)
2. 37-31 (a)	14×19	29. 33-28 (n)	22×33
3. 41-37	10-14	30. 38×18	13×22
4. 46-41	5-10 (b)	31. 32-27 (o)	22×31
5. 31-27	20-24	32. 26×37	19-23
6. 33-28	24-29! (c)	33. 42-38	6-11
7. 39-33 (d)	17-22	34. 49-43	11-7
8. 33×24	19×39	35. 38-32	17-22! (p)
9. 44×33	22×31	36. 37-31* (q)	22-28! (r)
10. 28×19	14×23	37. 32-27* (s)	15-20
11. 36×27 (e)	11-17	38. 43-39! (t)	28-24
12. 50-44	13-19	39. 48-42!	9-13
13. 44-39	7-11!	40. 31-26 (u)	13-19
14. 41-36 (f)	9-13	41. 45-40! (v)	3-8
15. 39-34	18-14	42. 34-30	2-7
16. 43-39	4-9	43. 40-34	7-12
17. 34-30	1-7	44. 39-33* (w)	28×39
18. 30-25	17-21 (g)	45. 34×43	12-17
19. 26×17	11×31	46. 42-37	23-28
20. 36×27 (h)	12-17	47. 43-39	24-29 (x)
21. 47-41! (i)	8-12	48. 30-24! (y)	29×20
22. 40-34	17-22	49. 27-22	19-23
23. 41-36 (j)	22×31	50. 22×33	20-24
24. 36×27	12-17!	51. 37-32	8-13
25. 33-28! (k)	7-11! (l)	52. 32-27	14-19
26. 39-33	17-22	53. 27-22	
27. 28×17	11×21	Nulle (z).	

NOTES

a) Les maîtres retiennent plutôt 2. 36-31 ou 2. 33-28. Ainsi, lors du tournoi international de Sotchi, d'août et septembre 1965, le maître soviétique Sretenski, contre le maître suisse Cazemier, joua 2. 36-31 et la partie connut un rapide et spectaculaire dénouement dans les conditions suivantes : 2. ... (14-19) ; 3. 41-36 (10-14) ; 4. 46-41 (5-10) ; 5. 31-27 (20-24) ; 6. 34-30 (24-29) ; 7. 33×24 (23-28) ; 8. 32×23 (18×20) ; 9. 30-25 (20-24), les Blancs placent un coup de dame classique à la case 5 : 10. 27-22 (17×28) ; 11. 26-21 (16×27) ; 12. 25-20 (14×25) ; 13. 38-32 (27×38) ; 14. 43×5!,+.

H. Zee, contre G. Draaisma (Leeuwarden, octobre 1985) joua 2. 33-28 et le début devint ouvert à partir du septième temps : 2. ... (14-19) ; 3. 39-33 (9-14) ; 4. 44-39 (4-9) ; 5. 36-31 (20-24) ; 6. 41-36 (14-20) ; 7. 34-29 (23×34) ; 8. 40×29 (18-23) ; 9. 29×18 (12×23) ; 10. 46-41 (10-14) ; 11. 31-27 (7-12) ; 12. 45-40 (2-7) ; 13. 27-21 (16×27) ; 14. 32×21 (23×32) ; 15. 37×28 (17-22) ; 16. 28×17 (11×22), etc.

Assez rare en revanche est le début 2. 34-30 (20-25) ; 3. 37-31 (25×34) ; 4. 39×30 (13-19) ; 5. 44-39 (8-13) ; 6. 30-25 (15-20) ; 7. 40-34 (20-24) ; 8. 41-37 (24-29) ; 9. 33×24 (19×30) ; 10. 35×24 (23-28) ; 11. 32×23 (18×20) ; 12. 38-33 (20-24) ; 13. 45-40 (12-18), etc. (Bies-Beerepoot, *le Monde* du 2 novembre 1985).

b) 4. ... (20-24) ; 5. 34-30 (14-20) ; 6. 33-28 (20-25) ; 7. 46-41 (25×34) ; 8. 40×20 (15×24) ; 9. 39-34 (4-10) [(5-10) livre le coup de dame à 5 par 35-30 (24×35) ; 34-29 (23×34) ; 28-22 (18×27) ; 31×22 (17×28) ; 32×5,+] ; 10. 34-29 (10-14) ; 11. 45-40 n'est pas favorable, les Noirs exécutant deux rafles successives sur le thème, majeur et schématique dans cette illustration, du ricochet : 11. ... (17-21) ; 12. 26×17 (11×33) ; 13. 38×20 (14×45!), N+2 et +.

c) Menaçant de (29-33) ; 38×29 (17-21) ; 26×17 (11×24), N+1.

d) Le plus rigoureux.

e) C'est surtout dès ce stade-là que le combat devient peuplé d'inconnues.

f) Positionnellement forcé après (7-11), pour revenir à 27 si (17-21).

g) Sans doute meilleur que 18. ... (19-24), qui interdit cependant la sortie 19. 40-34, les Noirs obtenant le gain par une application du « coup de l'Espagnol » : 19. ... (24-30) ; 20. 35×24 (14-20) ; 21. 25×14 (9×40) ; 22. 45×34 (23-28) ; 23. 32×23 (18×40), N+.

h) 20. 37×26 est positionnellement incorrect.

i) L'occupation de la case centrale 28 verrait déferler une multitude de problèmes, car les Noirs poursuivraient par 21. ...(7-11) en vue de (17-22) ; 28×17 (11×31) ; 37×26, pion faible à la bande dans une position où les Noirs contrôlent le centre.

j) Positionnellement encore forcé pour la raison donnée ci-dessus. Des experts ne partagent toutefois pas cette remarque dans les conditions présentes.

k) En prévision sans doute du glissement (17-22).

l) Avec acharnement et opportunisme les Noirs constituent une nouvelle flèche pour attaquer sans répit par (17-22).

m) Le plus actif pour prolonger le contrôle du centre.

n) Pour desserrer cette emprise.

o) Douteux est de perdre des temps à l'approche de la fin de partie. Mais, dans cette situation, ce repli se justifie par le danger de (22-27) ; 32×21 (16×27) ; les Noirs feraient alors figure de terreur avec ce pion taquin à 27.

p) Et renaît la même menace.

q) Forcé.

r) Les Noirs évoluent souverainement sur une succession de coups justes.

s) Forcé et situation cauchemardesque.

t) Le seul du fait de la présence d'un avant-poste adverse à 28.

u) Aux abois.

v) Le meilleur ; si 41. 42-38 (28-32!) ; 42. 26-21 (32×43) ; 43. 39×48 (2-7) ; 44. 21-17 (7-12) ; 45. 17×8 (3×12), les Noirs jouent alors pour le gain.

w) Constamment sur la défensive, les Blancs ne possèdent d'autres ressources que de perdre des temps, en contradiction avec l'absolue nécessité de gagner des temps en fin de partie.

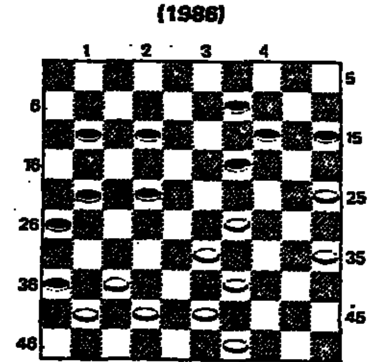
x) Les Noirs paraissent concrétiser irrésistiblement leur avantage, que les Blancs contestent aussitôt par une petite finesse aiguisée par la tension.

y) Le salut. Le suivi attentif du dénouement démontre le talent des Blancs dans leur défense et les inépuisables richesses du noble jeu dans des positions apparemment sans issue.

z) Les Blancs passeraient à dame en sacrifiant un pion mais en créant ensuite d'incessantes alertes, avec leur dame, sur les pions noirs sans appui.

Problème

M. COUPLET (BONDUES) (1986)



Les Blancs jouent et gagnent en 8 temps. Fidèle supporter de la rubrique, le maître problémiste M. Couplet a récemment composé deux problèmes pour les lecteurs du *Monde*. Le second de ces problèmes paraîtra dans une prochaine chronique.

● SOLUTION : 42-38! (36×47) [première dame] 37-31 (26×37) 38-32 (37×28) 39-34! (28×48*) [seconde dame noire] 49-43 (48×30) 35×4 [les Blancs dament] (47×20*) [un vain refuge] la dame blanche rafle 5 pions 4×18! (15×4) 25×14!,+ par opposition annoncée par composition.

JEAN CHAZE.

Mots croisés

N° 434

Horizontalement

I. Se doit d'être vertueuse. – II. Chez le boucher. Chez le boucher. – III. Pour donner des coups. Ont essuyé sans doute des coups durs. – IV. Ça lui a fait un coup. – V. On ne peut rien en faire. Fait un effort. Dans la gueule. – VI. On l'a choisi. Dominante italienne. – VII. Ferai forcément le premier pas mais en reculant. Elle est pointue. – VIII. Conjonction. Nettoya son champ. – IX. On y fit la guerre. Il est plaisant, en général, d'y mettre quelque chose. Marque sa satisfaction. – X. Si tu tires sur les bonnes fibres. Louons, soit, mais quel désordre. – XI. Se donnent du mal pour les autres.

Verticalement

1. Celle du I l'admire probablement. – 2. Enlève de l'eau. – 3. Conduire. Cela exista ou c'est en cave. – 4. Vit dans les arbres. Pour le fol. Pour l'infinitif. – 5. Fin d'un idéologue. Prend bonne mesure. – 6. Userait d'un grand poids. – 7. En lice. Coûtera. – 8. A l'intérieur, comme à l'extérieur c'est toujours bon. C'est assez sorcier. – 9. Une faim désordonnée. Pas facile. Note. – 10. Cela arrivera demain. – 11. On le connaît bien, lui et ses filles. Une fille ? – 12. Il faut une compagnie pour le combattre.

SOLUTION DU N° 433

Horizontalement

I. Hallucination. – II. Oléine. Inonda. – III. Ripaille. Niet. – IV. Le. Gréement. U. – V. Onde. Brelai. R. – VI. Gai. Tronc. Age. – VII. Etamait. Autel. – VIII. Rimait. Abrial. – IX. Io. Urées. Nones. – X. Encrassements.

Verticalement

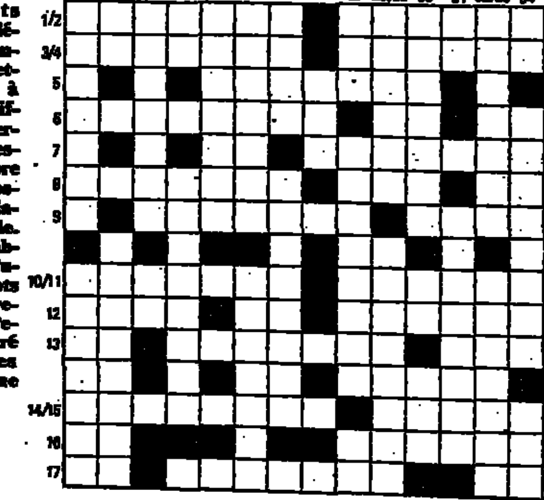
1. Horlogerie. 2. Aliénation. – 3. Lep. Diam. C. – 4. Liage. Maur. – 5. Unir. Taira. – 6. Célébrités. – 7. I. Lerot. Es. – 8. Niemen. Ase. – 9. An. Elcab. M. – 10. Tonna. Urne. – 11. Initiation. – 12. Ode. Géant. – 13. Naturelles.

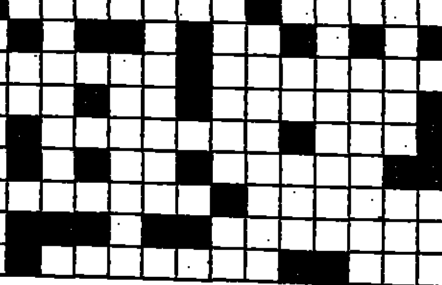
FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 434

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)





Horizontalement

1. AHIOSTU. – 2. EEEEMMN. – 3. ACENNNO (+ 1). – 4. INOOPSS (+ 2). – 5. ACDGINN. – 6. AEIIQTUV. – 7. AIMNOOPS. – 8. EEEGRSV (+ 1). – 9. AEESSSS. – 10. FIOORSU. – 11. ACHINNO. – 12. AIIRS. – 13. AABEELY. – 14. EEIINNST (+ 1). – 15. AEIMSS (+ 1). – 16. ACEELNT (+ 1). – 17. ACEEHNU.

Verticalement

18. AAEGSUV. – 19. ACEFIRS (+ 1). – 20. EEIJLNNU. – 21. AEINSUX (+ 2). – 22. AABEILRV. – 23. ADEINNS. – 24. ACEIQSU (+ 2). – 25. AAELSSS. – 26. ACENOSTU. – 27. ACEEIOSS. – 28. EMMNOO. – 29. ACEEHMRU (+ 1). – 30. GIMNNOS. – 31. AEEISSTU. – 32. AENOSST (+ 1). – 33. AANNTTT. – 34. CEIOORRU. – 35. CEEENSS (+ 1).

SOLUTION DU N° 433

1. ESTRAGON (ROGNATES, GATERONS, REGATONS). – 2. BOILLE, grand bidon à lait (helv). – 3. LITURGIE. – 4. URGERAIT (AGUERRIT). – 5. CATALPA. – 6. PREFACE. – 7. ORIPEAU (POIREAU). – 8. NIGAUDE (ENDIGUA). – 9. CALUMET. – 10. PIEGEAT. – 11. LIFTAIS. – 12. ESSAIME. – 13. RASIBUS (SUBIRAS). – 14. EDULCORA. – 15. OCCLUE. – 16. ALUNIRA. – 17. TAGETES (pron. « tès »), œillet. – 18. OPUNTIA. – 19. AGRILES (ARGILES, ELARGIS, GLAIRES, GLAISER, GRELAIS, REGLAIS). – 20. AERIUM (MAIEUR, MUERAI, REMUAI). – 21. OLIFANT. – 22. AUTISTE. – 23. NONUPLER. – 24. BUTYRATE. – 25. APOGEES. – 26. IGNIFUGE. – 27. ASTUCES (CUESTAS, SUCATES). – 28. LEXICAL. – 29. NEWTONS.

MICHEL CHARLEMAGNE ET MICHEL DUGUET.

Anachronique. – M. Raynaud, de Narbonne, s'étonne que l'AC 430 contienne des verbes en -OYE ; il s'agissait bien entendu de participes passés et non d'indicatifs présents. Mais il a raison de déplorer l'absence d'une case blanche.

Voyages

LECTURES D'ÉGYPTE

On ne décrypte plus l'Egypte. On la relit... En compagnie des voyageurs-littérateurs qui ont fréquenté les rives du Nil depuis un siècle.

Par Patrick Francès

POUR le visiteur français, l'Egypte est le contraire d'une terre vierge. Dans les ruelles des bazars du Caire, à l'ombre des pyramides, sur les eaux du Nil, au cœur des temples ou des tombeaux, que de fantômes familiers pour l'accompagner. Bonaparte, bien sûr, avec Champollion et Lesseps. Mais aussi tous ces écrivains cédant au goût romantique de l'exotisme et des voyages : Chateaubriand, Nerval, Flaubert, Théophile Gautier, Gobineau, Renan, About et Fromentin. Impressionnant défilé!

Conquise, déchiffrée, percée, fouillée, explorée, voire imaginée, comme celle d'un Victor Hugo qui n'y est jamais allé, l'Egypte est-elle un pays usé jusqu'à la corde?

« *Que dirais-je de l'Egypte? Qui ne l'a point vue aujourd'hui?* » interroge Chateaubriand, qui y débarque en 1806 et ne lui consacrera qu'un modeste chapitre de son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*. Et après avoir pris son parti de n'avoir pu, en raison d'une crue du Nil, visiter les pyramides.

Ces pyramides qu'escaladera, une quarantaine d'années plus tard, un Flaubert lui aussi bien modeste. « *Quant à la vue qu'on découvre de là-haut*, écrira-t-il à son frère, *je défie qui que ce soit, fût-ce Chateaubriand, d'en donner une idée; on serre son manteau contre soi, vu que le froid vous pince fort* [c'était en décembre] *et on tait sa gueule, voilà tout.* » Eugène Fromentin l'écoutera presque qui, en 1869, gratifiera les pyramides d'un seul mot : « *magnifiques* ».

« *Que dirais-je de l'Egypte?* » s'inquiète, à son tour, le visiteur qui la découvre aujourd'hui. D'autant plus qu'entre-temps le tourisme de masse est passé par-là. Ce qui n'a pas vraiment arrangé les choses. Comment ne pas sourire de la haine d'un Loti à l'égard des touristes anglo-saxons et de ses sarcasmes sur les bateaux du Nil « *bondés en majeure partie de laiderons, de snobs et d'imbéciles* ». Que lui aurait alors inspiré l'armada de cages à poules flottantes qui n'en finissent pas de monter et de descendre un Nil aussi arpenté que les grands boulevards? Peut-être le souvenir d'un Flaubert entrant en Nubie sur une felouque et croisant deux bateaux de marchands d'esclaves bondés de négresses du Darfour ou d'Abyssinie. « *comme des charrettes de foin chez nous* ».

Oui, le découragement guette le visiteur de 1986. Surtout quand, dans une étude remarquable, un universitaire français a relevé, cinquante-quatre ans plus

(Lire la suite page 32.)



Pierre Loti déguisé en pharaon. Une facétie de l'écrivain qui avait vu les bateaux sur le Nil *« bondés en majeure partie de laiderons, de snobs et d'imbéciles. »*

هكذا من الأصل


FOUAD EL KOURY

LECTURES D'ÉGYPTE

(Suite de la page 31.)

tôt. que *« l'européanisation de l'Egypte affadit sa couleur, assourdit sa vibration et diminue sa puissance inspiratrice* (1) ». Et conclut qu'après Loti, Barrès et Louis Bertrand, *« il n'y a plus de voyageurs, il n'y a plus que des voyages »*. Que faire sinon, justement, suivre son conseil et nous confier aux écrivains *« qui sont encore les meilleurs guides, car ils nous offrent la vie »*. Avec, aussi, l'espoir qu'en faisant revivre ces voyageurs d'outre-tombe nous saisirons peut-être au passage les deux ou trois choses qui font les vrais voyages.

Prenez, par exemple, Nerval. Du Caire, il s'était forgé une vision des *Mille et Une Nuits*. Le premier soir, la ville le déçoit : la capitale des califes fatimides lui apparaît comme un labyrinthe confus et inextricable. *« Tout cela, sans doute, a été splendide et merveilleux, mais trente générations y ont passé ; partout la pierre croule et le bois pourrit. »* On imagine le tableau près de cinquante ans plus tard ! Vision dantesque. Naufrage d'une cité à l'abandon qui pourrit sur place, les tripes à l'air. Certes, le rez-de-chaussée de la ville fait parfois illusion même avec un vernis occidental plutôt défraîchi, mais l'œil s'accroche vite à ces balcons dépotoirs sur des façades gangrenées. Quant au toit de la cité, c'est, à ciel ouvert, une impressionnante décharge, un bric-à-brac de gravats, de ferrailles et d'objets hétéroclites.

Alors que Nerval avait séjourné trois mois au Caire et y avait pris femme, le touriste d'aujourd'hui n'y séjourne qu'un, deux ou trois jours en moyenne. C'est toute la différence. Juste le temps d'aller faire un tour au bazar de Khan-El-Khalili, de visiter au pas de course quelques mosquées, dont celle qui coiffe la citadelle d'où l'on a la meilleure vue des pyramides et du Sphinx qui persistent, contre vents et marées touristiques, à être le site le plus fameux du monde.

A propos, faut-il s'enfoncer, avec le troupeau, au cœur de la Grande Pyramide ? Sincèrement non. On a vraiment trop violé ce tombeau qui, au demeurant, n'a rien à offrir. Mieux vaut tourner et tourner encore autour de la fabuleuse et magique barque solaire exposée au pied de Khéops. Ne serait-ce que pour oublier l'horrible écrin de béton qui l'abrite.

Nerval rêve

La différence, c'est aussi que Nerval quittera vite son hôtel pour s'installer dans une maison. Pour *« essayer de la vie orientale tout à fait »*. Pour apprendre une ville, comme on apprend une langue. En immersion totale. Habillé à l'orientale, il fait lui-même partie du décor. Et cela change tout. Dans la ville d'abord décevante, voilà que *« le rêve se forme en plein jour »*, dans les rues bariolées, grouillantes et gesticulantes, au milieu de la *« pouillerie multicolore »*. Le poète dort à la belle étoile.

« Toi, écrira Nerval à Gautier, *tu crois encore à l'ibis, au lotus pourpré, au Nil jaune, au palmier d'émeraude. Hélas ! l'ibis est un oiseau sauvage, le lotus un oignon vulgaire, le Nil une eau rousse à reflets d'ardoise, quant au palmier, il a l'air d'un plumeau grêle. » « En somme*, avouera-t-il à son retour, *l'Orient n'approche pas de ce rêve éveillé que j'avais fait ; ou bien c'est que cet Orient-là est encore plus loin ou plus haut. »* Le long d'un fleuve, peut-être, dans la mesure où un voyage en Egypte, c'était, et cela reste souvent encore, *« une promenade en bateau entremêlée de ruines »*. Avec l'enchantement qu'il pouvait y avoir à glisser sur le Nil, *« couché à l'orientale sur des coussins en fumant des narghilés et en buvant du café turc »*.

Flaubert s'embarquera ainsi pour l'Egypte des pharaons. Mais il se souviendra aussi des puces et du sable qui grince sous la dent. Il lit, rêvasse et renonce à écrire : *« Il vaut mieux être œil, tout bonnement. »* A Alexandrie, il avait débarqué dans *« le tintamarre le plus étourdissant : des nègres, des négresses, des chameaux, des turbans, des coups de bâton administrés à droite et à gauche, avec des intonations à déchirer les oreilles ». « Je me fiche une ventrée de couleurs, comme un âne s'emplit d'avoine »*, jubile ce voyageur aussi sensuel que son compagnon est intellectuel.

Il voyage en effet avec Maxime Du Camp, un bûcheur passionné d'histoire et d'archéologie et qui ne lui fera grâce d'aucun temple. Maxime fouille, gratte, dessine, estampe, compare, écrit et photographie. Gustave, lui, se contente d'ouvrir les yeux et les oreilles. Ce qui ne l'empêchera pas de suivre son ami, comme un pensum qu'on s'inflige à soi-même. A Abou-Simbel, il maniera même la pioche et la pelle pour déblayer un coin de la façade du grand temple et dégager le menton d'un des quatre colosses du portique. On pense à Champollion qui, lui aussi, mais vingt ans plus tôt, s'était glissé à plat ventre dans le temple-montagne englouti par les sables.

Flaubert s'ennuie

« Les temples égyptiens m'embêtent profondément », confessera un jour Flaubert. Si l'érudition lui est manifestement indifférente, il se pâme, en revanche, devant une couleur, ou devant une danseuse célèbre, exilée dans le Sud, Koutchouk Hanem, amante délaissée des rois et des princes : *« Une impériale bougresse, tétonneuse viandée, avec des narines fendues, des yeux démesurés, des genoux magnifiques, et qui avait, en dansant, de crânes plis de chair sur son ventre. »*

Face à l'Egypte pharaonique, chacun propose sa vision. Ainsi le temple de Karnak apparaîtra-t-il à Flaubert comme une demeure de géants *« où l'on devait servir dans des plats d'or des hommes entiers à la brochette, comme des alouettes »*. Une interprétation de la vie des pharaons également reprise par Théophile Gautier dans son *Roman de la momie* : *« Les hommes qui habitaient ces palais devaient avoir cent coudées de haut ; ils allaient précédés par des lions familiers ; à la guerre, ils montaient sur des licornes. Ils vivaient pendant mille ans et ne riaient jamais. »* Une démesure, un mystère, un aspect terrible restitués surtout, aujourd'hui, par les Son et Lumière qui, à Karnak ou à Philae par exemple, font passer des frissons sur ces murailles cyclopéennes.

Il n'empêche que dans ces lieux gigantesques *« le délire est serein, la démesure paisible, le mystère sensuel »* (2). Une énigme dont la réponse se trouve, en partie, dans l'immense bâtisse qui abrite le Musée égyptien du Caire. Un édifice lourd et prétentieux qui fait craindre le pire. En fait, on tombe vite sous le charme de ce grenier d'un monde abandonné qui fait revivre, devant nos yeux, une civilisation de trois millénaires.

Barrès, dit-on, cherchera Dieu au fond des tombeaux égyptiens pour, finalement, n'y trouver que l'homme. Impressionnés par ces rois qui, comme l'écrit Simonne Lacouture (3), *« posèrent sur leurs poitrines mortes des montagnes de pierre »*, avant de s'enfouir directement au cœur des montagnes, comme dans la vallée des Rois, on imagine en effet les Egyptiens d'alors fascinés par la mort. Et voilà que leurs sépultures expriment surtout un amour obstiné de la vie. Ainsi non seulement ils couvrirent les murs des tombes de fresques déroulant, comme un film, la vie de tous les jours, mais ils prirent également l'habitude de disposer, près du défunt, des statuettes, voire de véritables maquettes représentant des scènes de la vie paysanne.

Les rites de résurrection furent d'abord réservés aux pharaons, aux prêtres et aux notables. Mais le peuple revendiqua lui aussi le droit à la renaissance. Embaumé, installé dans son tombeau, avec meubles et vivres, muni du *Livre des morts* (recueil des mots de passe des chemins de l'éternité), chacun put alors entreprendre le grand voyage. Un tribunal scrutait la conscience du défunt. Une balance pesait son cœur. Si le verdict était favorable, l'homme entrait dans la vie éternelle. Sinon, il était jeté à un monstre au corps de lion, d'hippopotame et de crocodile, qui le dévorait. ■

(1) *Voyageurs et écrivains français en Egypte*. Jean-Marie Carré. Deux volumes imprimés par l'Institut français d'archéologie orientale du Caire. En vente à la Librairie franco-égyptienne, rue Champollion, au Caire.

(2) *Voir l'Egypte*. Textes de Henri Gougaud et Colette Gouvion. Hachette.

(3) *Egypte*. Simonne Lacouture. « Petite Planète ». Seuil.

REPÈRES

QUAND ? En hiver ou au début du printemps, la température est la plus clémente, mais les sites sont très fréquentés. En été, la température est plus élevée (35 à 40°) mais les touristes sont plus rares... Quant à la période de septembre à décembre, elle est souvent excellente.

FORMALITÉS. Passeport encore valide six mois après votre entrée en Egypte. Le visa, obligatoire, s'obtient en deux ou trois jours au consulat d'Egypte, 58, avenue Foch, 75016 Paris. Il vous en coûtera 180 F.

VACCINATIONS. Aucune n'est obligatoire mais le DTTAB est recommandé. Emportez un régulateur intestinal, méfiez-vous de l'eau et évitez de vous baigner dans le Nil. Un circuit en Égypte demande une bonne forme physique.

OU SE RENSEIGNER ? Office du tourisme égyptien, 90, av. des Champs-Élysées, 75008 Paris. Tél. : (1) 45-62-94-42.





SUISSE





MUSÉE FRANÇAIS DE LA PHOTOGRAPHIE



Au pied du sphinx en 1850.
Calotype que certains attribuent à Maxime Du Camp.

DES PHARAONS DANS LE CATALOGUE

PLUS d'une trentaine de voyagistes programmant l'Egypte, la sélection présentée ici ne retient que quelques-unes des mille et une façons de découvrir cette destination des mille et une nuits.

Aux plus motivés, Clio/Les amis de l'histoire offre son expérience, la qualité de ses guides et des groupes limités. On a le choix entre un grand circuit de quatorze jours (8 550 F) ou une croisière de douze jours (8 800 F), la découverte d'une Egypte moins connue, celle des oasis et des sites enfouis dans le sable (13 au 23 avril, 8 100 F) et un circuit associant l'Egypte classique au Sinaï (16 jours, 9 350 F).

Parcourir successivement l'Egypte pharaonique, chrétienne et musulmane, c'est ce que propose *Traditions et civilisations*, avec un circuit inédit de dix-huit jours avec une conférencière qualifiée. Du 7 au 24 février et du 14 au 31 mars : 13 285 F.

Aïda au temple de Louxor. Du 2 au 12 mai 1987, les arènes de Vérone (180 musiciens, des solistes et choristes de renommée mondiale) donneront dix représentations de l'opéra de Verdi. Rev'Vacances, un des grands spécialistes de l'Egypte, organise, du 25 avril au 15 mai, plusieurs circuits et croisières, avec places réservées pour ce spectacle exceptionnel. Plusieurs formules à partir de 6 950 F.

Akiou (Wagons-Lits tourisme) offre un programme très complet de onze jours, dont huit de croisière, avec les visites du musée du Caire et de celui d'Abou-Simbel (16 200 F). Sans bateau, un circuit de quinze jours (16 300 F) très complet avec visites de Sainte-Catherine et d'Abou-Simbel. Pour une première approche, un circuit de neuf jours, dont cinq en bateau d'un bon rapport qualité/prix (10 950 F), avec Abou-Simbel.

Ceux qui aiment construire eux-mêmes leurs voyages pourront passer par le groupe Wagons-Lits, implanté en Egypte depuis près de cent ans, qui propose, par exemple, un forfait très avantageux (220 F par personne en compartiment double avec dîner et petit déjeuner) pour relier Le Caire à Louxor (voire à Assouan) dans un train au salon-bar très agréable. Aux amateurs de charme rétro, on signalera également le « Old Cataract », à Assouan, un des huit établissements gérés en Egypte par les Wagons-Lits.

A compter du 19 décembre, un vol spécial reliera Paris à Louxor, qui deviendra ainsi le point de départ des croisières de Jet Tours, la filiale tourisme d'Air France. Longues ou courtes (de 7 730 à 12 650 F), elles seront accompagnées de guides-conférenciers égyptologues et pourront être complétées d'une excursion au Caire.

La dernière-née des « villas » du Club Méditerranée s'ouvre à Noël à Amoun, sur une des îles Eléphantines, face à Assouan. Un hôtel de deux étages dans un parc avec piscine. A signaler, également, l'Hôtel du Club à Louxor. Deux oasis où la nuit en chambre double avec petit déjeuner coûte 300 F (390 F en demi-pension).

Jumbo propose de son côté une combinaison idéale pour visiter la Haute-Egypte : deux hôtels, à Louxor et Assouan (le fameux Old Cataract). Quatre nuits dans l'un, trois nuits dans l'autre pour 5 370 F avec petits déjeuners, transferts et vol aller-retour.

Pour une croisière de quinze jours, Kuoni a opté pour le charme rétro d'un bateau à aubes tout en bois avec vingt cabines seulement. Départs toutes les semaines jusqu'en avril. De 10 780 F à 11 780 F, avec visite d'Alexandrie.

Les voyageurs exigeants peuvent s'adresser aussi à Privilèges, un nouveau venu.

Toujours sur le Nil, Eden est très fier d'un « petit bateau sympathique », le *Hathor*, clou d'un circuit de neuf jours, dont cinq sur le Nil, à partir de 6 130 F.

Quant à Voyages de France et d'outre-mer, il est très fier de sa croisière à bord du *Ramsès* (neuf jours, 8 975 F).

Avec Africatours, vous embarquez pour une expédition de douze jours, dont cinq en felouque, d'Assouan à Louxor, avec nuits à la belle étoile. De 5 660 à 6 260 F.

Felouque également avec Nouvelles Frontières pour une balade de quatre jours dans un circuit de deux semaines (5 830 F). Pour ceux qui préfèrent le camion tout terrain, un circuit aventure de quinze jours dans la vallée du Nil, avec bivouac (7 360 F).

Avec Explorator, une expédition de douze jours en véhicule tout terrain pour huit et quatorze passagers. Du Caire à Jérusalem, la traversée intégrale du Sinaï jusqu'à la mer Rouge (10 400 F). Nuits en bivouac. A noter également une expédition inédite de dix-sept jours dans le désert ouest-égyptien à la découverte de sites néolithiques et de superbes oasis. Départ le 29 mars. Environ 22 000 F.

Quant à Peuples du monde, il propose un circuit de quinze jours alliant archéologie et ethnologie, monuments anciens et villages d'aujourd'hui. Et Sainte-Catherine. *Trois départs en 1987* (14 900 F).

PATRICK FRANCÈS.

GUIDES

Grâce à Champollion, les masses muettes des temples et des *tombeaux s'étaient mises à* raconter plus de vingt siècles d'histoire. Aujourd'hui, le touriste attend des livres et des guides qu'ils fassent parler les pierres énigmatiques qui l'entourent.

Au premier rang, bien sûr, l'incontournable Guide Bleu. Pour 190 F, on a droit à la nouvelle édition conçue par Jean-Pierre Corteggiani. Dommage que ce scribe corse n'ait pas fait passer, dans cette pyramide d'érudition, un peu de la chaleur dont il sait faire preuve lorsqu'il s'exprime... oralement. Certains chapitres de cette somme assomment, en effet, et mériteraient de figurer dans une anthologie de l'ésotérisme. A tel point qu'on rêve parfois d'un Champollion qui transcrirait en langage clair un texte qui fait trop souvent de cette bible bleue un pavé indigeste.

En attendant, ceux qui cherchent des guides un peu moins austères, opteront pour le guide Visa. *En Egypte, la vallée du Nil* (65 F), également chez Hachette, ou pour le guide Arthaud (120 F) qui vient, lui aussi, d'être remis à jour. Côté « cœur », signalons le « Petite Planète » de Simonne Lacouture (Seuil) et le superbe *Voir l'Egypte*, chez Hachette Réalités.

Pour une introduction intelligente à l'histoire et à l'art, on se plongera dans *la Vie quotidienne en Egypte au temps de Ramsès*, de Pierre Montet (Hachette) et dans *l'Egypte des pharaons*, un album raffiné dans lequel Corteggiani présente une sélection de cent vingt chefs-d'œuvre exposés au Musée du Caire (249 F). Sans oublier les toujours précieux « Que sais-je ? » et *les Grands Monuments de l'ancienne Egypte*, de Christian Jacob, ouvrage publié par la Librairie académique Perrin (140 F).

P. Fr.

ADRESSES

CLIO/LES AMIS DE L'HISTOIRE, 10, rue de la Procession, 75015 Paris. Tél. : 47-34-36-63.

TRADITIONS ET CIVILISATIONS, 6, rue de l'Arcade, 75008 Paris. Tél. : 42-66-10-33.

Aïda de Verdi avec REV' VACANCES : chez votre agent de voyages.

AKIOU, 2, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 42-96-15-59.

WAGONS-LITS. Direction ferroviaire, 40, rue de l'Arcade, 75008 Paris. Tél. : 42-68-24-00.

JET TOURS. Renseignements dans les agences agréées, agences Air France ou au Centre d'information de Paris. Tél. : 47-05-01-95.

CLUB MÉDITERRANÉE. Renseignements au 42-96-10-00, dans les bureaux du Club à Paris et en province, et dans les agences agréées.

JUMBO. Centre d'information, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : 47-05-01-95.

KUONI. Dans les agences de voyages et au 42-85-71-22.

PRIVILEGES, 38, avenue Marceau, 75003 Paris. Tél. : 47-20-04-76.

EDEN VOYAGES, 11, rue Molière, 75001 Paris. Tél. : 42-96-88-11, et chez votre agence de voyages.

VOYAGES DE FRANCE ET D'OUTRE-MER, 13, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : 47-42-31-19.

AFRICATOURS, 9/11, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 47-23-78-59.

NOUVELLES FRONTIÈRES, 87, boulevard de Grenelle, 75015 Paris. Tél. : 42-73-25-25.

EXPLORATOR, 16, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 42-66-66-24.

PEUPLES DU MONDE, 10, rue de Montmorency, 75003 Paris. Tél. : 42-72-50-36.



VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

06500 MENTON
HOTEL DU PARC ***
Tél. : 93-57-66-66. Près mer. Centre ville. Parking. Grand jardin. Cuisine réputée. Dépliant sur demande.

NICE
LA MALMAISON et VICTORIA
2 hôtels de 3 ★★★ - MAPOTEL
Restaurant à LA MALMAISON
Grand confort, chambre TV couleur.
Tél. direct. Mini bar.
Quartier résidentiel plein centre ville.
48 ou 33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE.
Tél. 93-87-62-56 ou 93-88-39-68.

Montagne

SPORTS D'HIVER EN QUEYRAS
Alt. 2000 m
Hôtel LE COGNAREL **NN
Logis de France.
05390 MOLINES-EN-QUEYRAS
Tél. : (16) 92-45-81-03

05490 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, Queyras)
Parc rég. Site classé. Stat. village. Piste, fond. Plus hte comm. d'Europe, 2040 m.
LE VILLARD
Chamb. et duplex + cuisinette, dep. 450 F pers./sem. Tél. 92-45-82-08.
BEAUREGARD
Pensions 1190/1680 F sem. Demi-pens. 910/1400. Tél. 92-45-82-62.

05390 MOLINES-EN-QUEYRAS
HOTEL LA MAISON DE GAUDISSART
Stages de ski de fond, rando.
Tél. (16) 92-45-83-29 ou 92-45-83-80.

ALPES DU SUD
SOLEIL ET SKI à 80 km de NICE
BEUIL, altitude 1500 - 2025 m.
Station de sport d'hiver classée.
Ski alpin (90 km), ski de fond (25 km).
Tremplin de saut olympique.
HOTEL L'ESCAPADE **NN Tél. 93-02-31-27
HOTEL DU CIANS *NN Tél. 93-02-30-02
Forfait plein ski + tarif spécial en janvier, mars, avril.

73710 PRALOGNAN-LA-VANOISE
STATION CALME - SKIS - PROMENADES
HOTEL LES AIRELLES ** RÉCENT
Conçu pour le bien-être. Cuisine de femme. Spécial 8-10 j. Noël-J. de l'an. Réveillon. Forfait plein ski janvier. Tél. 79-08-70-32.

SAVOIE
Chalet Hôtel de l'OULE ROUGE **NN
LOGIS DE FRANCE, 1600 m, relié à 200 m par télésiège au domaine skiable du CORBIER-LA TOUSSUIRE (42 remontées, 58 pistes), 10 ch. personnalisées dans chalet confort. XVIIIe s. Vaste terrasse, salle à manger avec chem., cuis. trad. Spéc. du terroir, ambiance familiale.
Pension complète 185 à 285 F TTC.
Famille SURRIER
La Chal, 73530 SAINT-JEAN-D'ARVES
Tél. 79-59-70-99.

73480 LANSLEVILLARD
HOTEL LES MÉLÈZES **
JANVIER : SEMAINES PLEIN SKI AU PIED DES PISTES 2000 F TTC.
Tél. 79-05-93-82.

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-52-32-333 VENISE.
Télex : 411150 FENICE I.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

LEYSIN (Alpes vaudoises)
1300-2200 m, à 4 h 30 de Paris par TGV. Station familiale et sportive. Climat vivifiant réputé. Maxi soleil. Ski 18 inst. Patin. gratuite. Promenades. Qualité + accueil suisses à prix avant. malgré change : forfaits ski 8 j. dès 420 FS (env. 1680 FF).
Renseignements et offres :
OFFICE DU TOURISME, CH-1854 LEYSIN.
Tél. : 19-41/25/34-22-44.

HOTEL CENTRAL-RÉSIDENCE ****
Situat. plein sud, vue incompar. sur les Alpes. 100 ch. dern. conf., bar, restaurant, carnotzet, disco, piscine couv., sauna, fitness. Sem. forf. sport d'hiv. famille 1610 FS, 2 adultes/1 enfant en 1/2 pens. Tél. 19-41/25/34-12-11, CH-1854 LEYSIN.

HOTEL LE RELAIS ****
Confort. Situation centrale. Excellente cuisine. 1/2 pens. dès 280 FF par jour. Tél. 19-41/25/34-24-24, CH-1854 LEYSIN.

LEYSIN
HOTEL MONT-RIANT **
Seul ou en famille. Noël à l'hôtel. Ambiance de fête. Pens. compl. 70 à 80 FS (280 à 320 FF). Janv. et mars 60 à 70 FS. Réduct. enfant. 40 lits. Confort. Ascenseur. Cuisine haute qualité.
Tél. 19-41/25/34-12-35, CH-1854 LEYSIN.

HOTEL PAIX - VIEUX PAYS **
A 1 min. gare. Le charme d'un chalet sympa, conf., familial, tranquille et gourmand. Vue. Ski. Chang. air.
7 jours 1/2 pens. 1500 FF (lavabo), 1960 FF (douche, w.-c.).
Tél. 19-41/25/34-13-75, CH-1854 LEYSIN.

HOTEL SYLVANA ***
Pour vos vac. d'hiver. Situat. except. à 50 m des pistes de ski. Chambres tout confort. Prix en demi-pens. selon saison 57 à 70 FS (env. 220 à 270 FF) tt compr. Fam. BONELLI. T. 19-41/25/34-11-36 CH-1854 LEYSIN

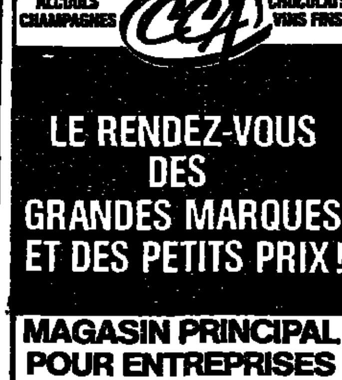
CRANS-MONTANA
Pour vos vacances d'hiver sur un plateau ensoleillé
L'HOTEL ELDORADO ***
offre un site exceptionnel, confort : bains, TV, sauna, solarium, cuisine saine, variée, prix avantageux.
CH-3962 MONTANA
Tél. 19/41/27/41-13-33.

TOURISME

FERME DE LABESSE XVe s.
Séjours SKI DE FOND SUR LE HAUT PLATEAU ARDÉCHOIS
7 jours : pension + encadrement + matériel = 1 000 à 1 700 F
Mejean Gérard 07510 Usclades-Rieutord
Tél. 75-38-80-64 - *Doc. grat. s/dem.*

ZERMATT 1620 m sans circulation au pied du Cervin
● Climat méridional et alpin ● Riche en possibilité de distraction en été
● Snow Beach : le plus grand domaine skiable des Alpes en été : forfait spécial
Office du Tourisme, CH-3920 ZERMATT
Tél. : 19-41/28/67-10-31 (dès 1/6/1986 : 66-11-81). Télex 472130





la table

ENSEIGNE

BORDELAIS MAUVAIS JOUEUR

UNE méchante mouche a piqué les vins de Gironde et, à travers eux, les responsables de l'Union des grands crus de Bordeaux. Fait sans précédent, M. Pierre Tari (château Giscours), président de cette union, créée pour vanter les mérites des meilleurs vins bordelais, vient de décider d'annuler purement et simplement la prestigieuse dégustation qui devait avoir lieu le vendredi 28 novembre à Paris, Londres, Montréal et New-York.

Pour cette quatrième présentation du millésime de l'année précédente, « tiré au fût », cinquante des plus grands châteaux du Médoc, des Graves, du Sauternais, de Saint-Emilion et de Pomerol étaient annoncés. Des classés et des célèbres, bien sûr, mais aussi des moins connus, qui devaient trouver dans cette cérémonie unique au monde et dans le sillage des plus grands un moyen original de mieux se faire connaître.

Tout était organisé depuis juin dernier. Tout semblait parfait. L'organisation à Paris avait comme d'habitude été assurée par l'Académie du vin, l'une des plus célèbres écoles de dégustation au monde, et, à Londres, en collaboration avec Christie's Wine Course.

Malheureusement, c'était compter sans les résultats d'un concours organisé il y a quelques semaines, à New-York, par Stevens Spurrier, citoyen britannique, fondateur et codirecteur de l'Académie du vin. Lors de cette compétition, dont tout le monde reconnaît – à commencer par l'organisateur – que quelques points de méthodologie peuvent être critiqués, les vins californiens avaient nettement distancé quelques grands châteaux bordelais (*le Monde* du 15 novembre).

C'est peu dire aujourd'hui que ces résultats furent mal accueillis par les Bordelais. Ils le furent d'autant plus mal que, dans la presse américaine, certains n'hésitèrent pas – il fallait s'y attendre – à les utiliser comme un puissant argument publicitaire en faveur de la Californie tandis que, coïncidence, plusieurs propriétaires girondins effectuaient un voyage outre-Atlantique.

Coup de tête irréfléchi ? Vengeance mal calculée ? Sans souci du plus élémentaire fair-play, sans prévenir l'ensemble des propriétaires concernés et sans mesurer sans doute les conséquences de leur acte, les responsables de l'Union des grands crus ont décidé d'annuler la présentation du millésime 85 à quelques jours seulement de la date prévue.

« *Cette présentation se fera,* nous a expliqué M. Philippe Guyonnet-Dupérat, directeur de l'Union des grands crus de Bordeaux, *mais sans l'Académie du vin, qui est une société commerciale. Nous voulons être libres de toute influence commerciale.* » M. Guyonnet-Dupérat nous a laissé entendre que « *cette annulation avait été décidée en réaction contre les résultats de la dégustation à l'aveugle de New-York* ». « *On attaque Stevens Spurrier pour qu'on croie qu'il organise tout cela à son profit* », assure Mme Patricia Gastaud-Gallagher, codirectrice de l'Académie du vin. « *Il s'agit d'une décision totalement idiote et pénible pour tout le monde. Ce n'est au fond qu'une réaction de perdant* », estime pour sa part M. Michel Bettane, membre de cette académie.

L'affaire fait déjà grand bruit chez les amateurs comme dans les milieux professionnels, ainsi qu'en témoigne ci-dessous le point de vue de MM. Bruno Prats et Jean-Michel Cases.

Ainsi, une nouvelle fois et de manière on ne peut plus mal venue, Bordeaux réussit à ternir sa propre image. Au grand dam de ses admirateurs.

JEAN-YVES NAU.

***

Deux des principaux propriétaires de vignoble bordelais, MM. Jean-Michel Cases (château Lynch-Bages) et Bruno Prats (château clos d'Estournel) nous ont fait parvenir les précisions suivantes :

« Les dégustations de grands bordeaux qui devaient se tenir prochainement à Londres et à Paris viennent d'être annulées *in extremis*. Il s'agissait d'une réaction à l'article du *Monde* du 15 novembre intitulé « Châteaux californiens ». Cette péripétie est révélatrice d'une émotion justifiée qui appelle quelques réflexions de bon sens.

Les comparaisons Bordeaux-Californie sont le passe-temps favori des professionnels américains qui les ont érigées en méthode de marketing, tant Bordeaux reste la référence ultime et le modèle absolu. S. Spurrier fit grand bruit en 1976 avec une dégustation qui fut depuis l'objet de nombreuses rééditions avec divers panels de dégustateurs et des résultats toujours différents. Le dernier en date de ces « remakes » ne fait pas exception. Une fois de plus Bordeaux confirme ses qualités de longue garde n'en déplaise aux augures qui présidaient peu d'avenir à ces « bordeaux modernes » que sont les 1970 et 1971.

Quand *le Monde* titre « Les vins californiens ont battu plusieurs des grands châteaux du Médoc », reflète-t-il bien la réalité de cette dégustation ?

Un piège permanent est tendu aux vins français. En multipliant les dégustations de ce type, en taisant leurs échecs et en claironnant leurs occasionnelles victoires, nos rivaux californiens entendent hisser peu à peu leur réputation à hauteur des grands bordeaux.

Le moment est en vérité bien choisi. Bordeaux vient d'enchaîner une série de grands millésimes. Jamais les vinifications n'ont été plus sérieuses, les sélections plus sévères, l'action de promotion plus énergique. Jamais les bordeaux n'ont été meilleurs ni l'œnologie bordelaise plus en avance sur la *high tech* californienne. Qui plus est, nos grands crus, certes d'un prix élevé, restent compétitifs par rapport aux rares cuvées californiennes qui prétendent les égaler.

Bordeaux gagne des parts de marché outre-Atlantique et certaines « wineries » sont en difficulté. La récente chute du dollar donne aux Californiens une occasion de se rétablir. Pour cela il leur faut absolument contester à Bordeaux la suprématie qualitative (...).

Ni sur les prix ni sur la qualité les grands crus du Médoc n'ont à craindre la concurrence. Le défi qui leur est lancé est plus grave et plus pernicieux car il est culturel. En réduisant le vin à un produit qui se mesure « scientifiquement », ces dégustations sans joie le font basculer du monde du goût dans celui des chiffres. Les Californiens ont prouvé que leurs vins avaient du corps. Ont-ils aussi une âme ? »

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALESIA - PORTE D'ORLEANS
A LA BONNE TABLE 45-39-74-91 F. sam., dim. 42, r. Friant. PARKING. Spéc. POISSONS.

BATIGNOLLES - ROME
EL PICADOR, 80, bd des Batignolles, 43-87-28-87. Espagnoles et françaises. Réveillon de la Saint-Sylvestre. F. lundi, mardi.

CHAMPS-ELYSEES
RELAIS BELLMAN, 37, r. Franç.-Ier, 47-23-54-42. Jusq. 22 h 30. Cadre élég. F. samedi, dimanche.

142, av. des Champs-Elysées, 43-59-20-41
COPENHAGUE, 1er étage.
FLORA DANICA, et son jardin r.d.c.
SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.

CHAMP-DE-MARS
L'AUBERGE DU CHAMP-DE-MARS, 18, r. Exposition, 7e, 45-51-78-08. F. dim., sam. midi. Cuis. classique légère. Choix 130 vins. PMR 200 F s.c.

GOBELINS
ENTOTO 45-87-08-51 - F. dim. 143, r. L.-M.-Nordmann, 13e
Spécialités éthiopiennes.

LES HALLES
CAVEAU F.-VILLON, 64, r. Arbre-Sec, 42-36-10-92. Ses caves du XVe. F. dim. P.M.R. 150/180 F.

SAUDADE, 34, rue des Bourdonnais, 1er (Châtelet), 42-36-30-71. Serv. j. 23 h. F. dim. Spécialités portugaises. PRIX MARCO POLO CASANOVA 84.

MAIRIE DU XVIII
LE PICHET, 174, rue Ordener, 46-27-85-28. Prod. Sud-Ouest. Gril. poisson. F. dim.

MONTPARNASSE
LA GUÉRITE DU SAINT-AMOUR, 209, bd Raspail, 43-20-64-51. T.L.J. Spéc. de poissons et crustacés.

SAINT-AUGUSTIN
LE SARLADAIS, 2, r. de Vienne, 8e, 45-22-23-62. Cassoulet 78 F. Confit 78 F.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. 43-25-77-66. Alex aux fourneaux.

PETITE CHAISE, 36, rue de Grenelle, 42-22-13-35. Menu 83 F. Ouv. t.l.j.

Le Monde
SPORTS

TENNIS : le Tournoi des maîtres
Edberg, Janus suédois

Les défaites se suivent mais ne se ressemblent pas dans le Round Robin du Tournoi des maîtres. Ainsi, après la punition administrée au numéro un français, Leconte, par Wilander, le 4 décembre, Edberg a dû effacer, vendredi 5, une balle de match pour battre le numéro deux français Noah. C'est la cinquième fois en autant de rencontres que le Suédois bat le champion de Roland-Garros 1983. Mais la marge entre le quatrième et le cinquième mondial est infime : sur les seize manches disputées au total par les deux joueurs, la moitié ont été conclues au tie-break, dont six à l'avantage d'Edberg, le moins connu et le plus original des Suédois.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Depuis quelques semaines, Stefan Edberg porte, pour jouer au tennis, une *chemisette qui* semble avoir été bariolée par Miro. Est-ce une solution imaginée par le Suédois pour colorier une personnalité un peu trop terne ? Ce garçon a tout pour être une star. A dix-sept ans, il est devenu le deuxième joueur à réussir le grand chelem junior. A dix-neuf ans, il a inscrit son nom au palmarès *de la* manche australienne du grand chelem senior. A vingt ans, il est classé quatrième mondial et il est déjà millionnaire en dollars. Pourtant, cela ne suffit pas pour en faire une star.

En Suède, pays dans lequel il a contribué à ramener deux fois la Coupe Davis, il reste le second de Mats Wilander, qui est son aîné de quelques semaines. Et, dans le reste du monde, il s'est fait voler la vedette par Boris Becker, son cadet de quelques mois. C'est le double champion de Wimbledon qui paraît désormais le mieux placé pour prendre la place d'Ivan Lendl au sommet de la hiérarchie mondiale. Le protégé d'Ion Tiriac a la qualité indispensable *aux monstres sacrés :* il paraît fait pour vivre sous les projecteurs de l'actualité.

Contraste entre l'extraverti et l'intraverti : Edberg est d'un laconisme extrême. A tel point qu'il est impossible de savoir s'il a peur de parler ou s'il n'a rien à dire.

Bref, hors du court, ce Suédois est *une sorte d'ectoplasme. Mais sur le* court, il est là. Et bien là ! Un modèle de classicisme dans le service-volée. Un jeu toutefois qui ne cadre pas avec sa personnalité : l'intraverti est généralement un renvoyeur de fond de court tel que l'a été Bjorn Borg. Au contraire, Edberg est un attaquant à l'impeccable volée de *revers* qui prend d'assaut le filet. Mais alors, quel est le vrai visage de ce Janus de la raquette ? Que cache cette mine toujours maussade ?

Un de ses compatriotes a cru déceler ambition et calcul sous ce masque. Deux faits pour étayer cette hypothèse : d'abord la progression régulière et méthodique d'Edberg vers le sommet sous la protection de l'Anglais Pickard, qui fait écran avec le monde extérieur ; ensuite le pourcentage exceptionnel de réussite dans les tie-breaks. Il en a gagné douze sur dix-huit au cours de l'année écoulée. Il faut faire un effort de volonté extraordinaire pour s'imposer aussi fréquemment dans cet exercice périlleux.

Yannick Noah, qui aurait dû être avantagé par son service dans les sept tie-breaks déjà disputés contre lui, s'était brisé cinq fois sur le mur de cette volonté inébranlable. Jeudi encore, après avoir eu une balle de match, le Français, qui jouait parfaitement bien, est tombé dans le panneau. Edberg a l'air fragile, influençable. En fait, c'est un roc depuis qu'il a résisté à la tempête déclenchée par Lendl au cinquième set de leur demi-finale des Internationaux d'Australie.

Que réserve donc cet Edberg, trop discret pour être parfaitement honnête ? On peut pronostiquer que dans la course à la première place mondiale il est un des outsiders les plus sérieux. Et son parcours aux Masters pourrait être un nouveau palier dans cette irrésistible ascension vers le sommet.

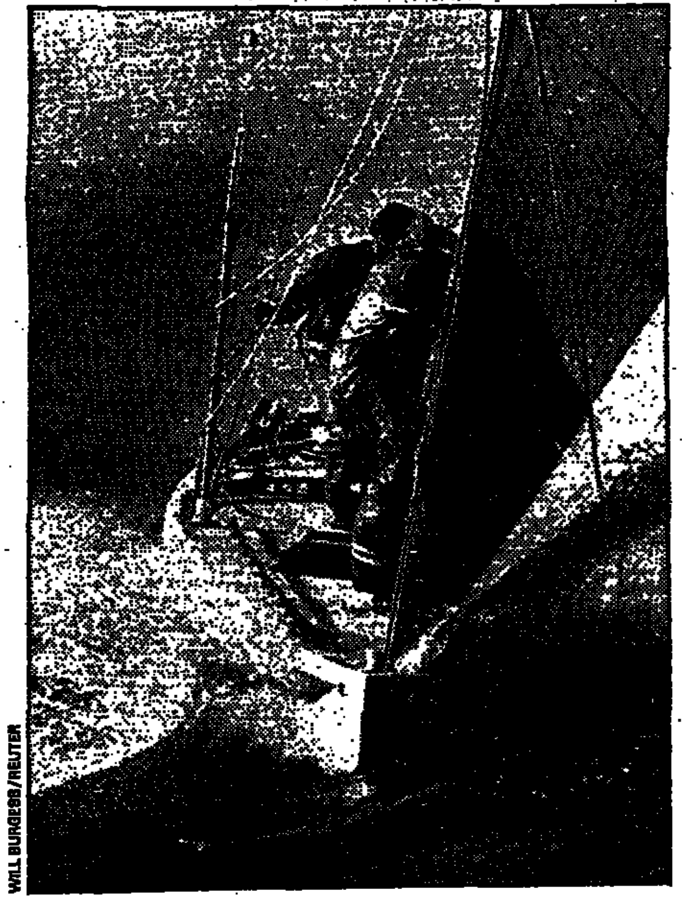
ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Groupe I : Edberg b. Noah, 4-6, 6-3, 7-6 *(Edberg qualifié pour les demi-finales)* ; Lendl b. Gomez, 6-3, 7-5.

Groupe II : Wilander b. Nyström, 6 - 7, 6-3, 6-3 *(Wilander qualifié pour les demi-finales).*

CIBLES
Figure de proue



Avec une seule défaite en vingt-six régates, *New-Zealand,* le seul des 12 mètres J I engagés à Fremantle dont la coque est en matériaux composites, fait figure de favori pour la coupe Louis-Vuitton qui désignera le challenger pour la coupe de l'America.

WILL BURGESS/REUTER

ATHLÉTISME : grand fond
Les traversées du désert

Tandis que l'athlétisme officiel s'apprête à s'enfermer frileusement dans les compétitions *indoor,* ou alors à patauger dans la gadoue des cross-country, certains orientent leurs courses vers le soleil. Ils sont de plus en plus nombreux dans ce cas. Pour sa troisième édition, Paris-Gao-Dakar fait figure de classique. Six équipes de douze coureurs (1) et une cinquantaine de véhicules accompagnateurs s'élanceront le 24 décembre du pied de la tour Eiffel pour une aventure de 6 600 km par relais de 20 km. Arrivée prévue le 21 janvier.

Cette épreuve, imaginée par Marc Bouet, se heurte cette année à la concurrence d'un Paris-Evry-Abidjan créé par des « dissidents ». Même distance : 6 000 km. Même principe : des équipes de quinze coureurs se relayant tous les 25 km. Des dates proches : du 31 janvier (prologue à Evry) au 28 février (2).

La formule du supermarathon mis au point par les Suisses est différente : plus question de relais mais d'une course de 160 à 200 km, disputée en quatre ou cinq étapes. Dans un décor si possible exotique. Sur le modèle du supermarathon de l'Himalaya organisé par Sylvain Saudan l'été dernier, l'agence Touareg Organisation (3) a mis sur pied un supermarathon du Hoggar, du 28 février au 8 mars. De Tamanrasset au col de l'Assekrem (et retour), il y aura quelques marathoniens de renom, mais aussi des coureurs-touristes dont le plaisir est de déguster en petites foulées les paysages tourmentés du Sahara algérien.

J.-J. B.

(1) Tél. : (1) 64-46-18-66 pour les quelques places encore disponibles.
(2) Tél. : (1) 42-89-42-90.
(3) 72, rue de Lyon, 1203 Genève (Suisse).

TENNIS DE TABLE : les Internationaux de France
Les services d'un judoka

Pendant trois jours, Lyon va devenir la capitale du tennis de table. Jusqu'au 7 décembre ont en effet lieu, au palais des sports de Gerland, les Internationaux de France. Chinois, Coréens du Sud, Suédois et champions français s'affronteront à trois mois des Championnats du monde. Une occasion, pour le public, de mieux connaître un sport qu'une fédération en pleine rénovation tente de promouvoir.

Agée de presque soixante ans, la Fédération française de tennis de table ne souhaite pas être considérée comme une vieille dame. Elle choisit même cet anniversaire pour rajeunir son image et s'adapter à son environnement. De nouveaux locaux, un contrat de parrainage avec une entreprise de restauration et des objectifs de développement ambitieux témoignent de la volonté du président Bernard Jeu de construire *« une fédération résolument moderne ».*

Des salles de réunion moquettées de vert et meublées de *chaises design jouxtent une petite* pièce musée où sont conservées minutieusement licences et raquettes des années 30. Le futur, avec son objectif de deux cent mille licenciés, voisine avec le passé. Comme pour signifier encore plus le changement en cours, un nouveau directeur technique national vient d'être nommé.

« J'arrive au moment d'une rupture avec le passé » reconnaît Pierre Albertini. La situation n'est pas pour déplaire à l'homme. Plus connu des judokas que des pongistes, le nouveau DTN se lance dans l'aventure. Cinq fois champion de France de judo, champion d'Europe et septième aux Jeux olympiques de Munich, Pierre Albertini, qui a fréquenté le haut niveau jusqu'en 1972, jouit d'une solide expérience sportive.

Le tennis de table, il l'a pratiqué. Il se souvient encore des matches de sa jeunesse, et sa fine moustache tremble lorsqu'il évoque le temps *« des raquettes dures ».* Mais, passé du tatami à la table verte, l'athlète, devenu entre-temps professeur à l'INSEP, n'a pas l'impression d'être *« en terrain inconnu ».* Il évoque les similitudes entre les deux sports, l'affrontement qu'ils supposent, ce duel qui est aussi un jeu, ces activités ludiques qui peuvent se pratiquer presque n'importe où.

Décalage

Quelques semaines de présence ont déjà permis à Pierre Albertini de constater que sa nouvelle discipline d'affectation ne manque pas de joueurs de bon niveau. Les cinq milles clubs avec leurs cent vingt mille licenciés fournissent des *équipes qui décrochent* des places sur les podiums. *« Des équipes classées, mais peu de résultats en individuel »* déplore le directeur, en notant un décalage, encore inexpliqué pour lui, entre ces résultats.

Il reconnaît les qualités de Jacques Secretin *ou de* Brigitte Thiriet, les deux champions de France 1986. Mais il remarque que Jacques Secretin, dix-sept fois champion de France, s'étonne lui-même de ne pas avoir été détrôné. *« Un champion d'exception qui possède toujours l'envie de jouer »* mais qui, au terme d'une longue carrière, ne voit pas encore poindre ses successeurs. Le DTN évoque Christian Martin, *« qui va atteindre la plénitude de ses moyens »,* ou encore Patricia Germain, qui arrive rapidement dans les traces de Brigitte Thiriet. Une jeune génération pleine d'espoirs se profile aussi à l'horizon.

Discipline olympique toute neuve, le tennis de table réclame des sportifs de haut niveau. *« La France est devenue une nation qui compte dans ce sport, mais il serait présomptueux d'espérer participer aux Jeux de 1988 »,* explique Pierre Albertini qui vise plutôt 1992 *« en repensant les formules de détection et de sélection des joueurs ».*

Le ceinture noire 6ᵉ dan sait que l'entraînement régulier, la préparation physique et la rencontre d'adversaires de niveau supérieur sont des conditions nécessaires pour que les joueurs progressent. Il parle des entraîneurs, du rôle des cadres techniques régionaux, encore trop peu nombreux, des stages et des échanges avec des pays étrangers comme la Chine ou la Corée, devenus leaders dans cette discipline.

A travers la reconnaissance internationale, les titres mondiaux et leurs suites médiatiques, Pierre Albertini pense amener encore plus de jeunes et d'adultes à pratiquer le tennis de table. Car l'enseignant qu'il est resté ne dédaigne pas le sport de masse. Il croit que la barre des deux cent mille licenciés fixée par la Fédération est possible à atteindre. *« Il faut réunir deux conditions de base,* selon lui. *Disposer de salles spécifiques et d'un encadrement de qualité. »* Militant associatif, il pense que les collectivités locales peuvent fournir les volumes importants – au minimum 50 mètres carrés par table – que nécessite ce sport. L'ancien secrétaire général de l'US Créteil, club omnisports de vingt-cinq sections, qu'il a été, estime que cette ambition est réalisable.

Pierre Albertini est un directeur heureux. Il se lance avec enthousiasme dans une tâche nouvelle, où il compte mettre en pratique les connaissances acquises aux différents niveaux du mouvement sportif. A quarante-quatre ans, il ne lui déplaît pas d'entamer une nouvelle carrière. La *« force tranquille »* qu'il a développée en judo doit l'aider à réussir en douceur la mutation du tennis de table.

SERGE BOLLOCH.

SKI ARTISTIQUE : rencontre avec un champion
Un acrobate au cirque blanc

En février dernier, à Tignes, Eric Laboureix était grippé. Il a dû se contenter de la médaille de bronze du combiné des premiers championnats du monde de ski acrobatique. Une décision en partie effacée par sa victoire finale dans la Coupe du monde. Du 9 au 11 décembre prochain à Tignes, pour l'ouverture de la Coupe du monde 1987, l'acrobate sera en pleine forme.

LA PLAGNE
de notre envoyé spécial

On en est au dessert et aux confidences. Marcel Rossi se penche au-dessus de la table : *« Laboureix, vous pouvez être sûr qu'il va être imbattable pendant trois ou quatre ans encore. »* Cela dit, avec le sourire de l'homme qui a découvert une mine d'or, par le président du ski acrobatique aux deux représentants d'IBM, le géant de l'informatique, commanditaire du petit dernier de la glisse, venus assister à la présentation de l'équipe française sur le glacier de Bellecôte avant le coup d'envoi de la Coupe du monde 1986-1987. Dans un autre registre que son président, le directeur de l'équipe, Nano Pourtier, surenchérit : *« Il est intouchable parce qu'il peut gagner dans chaque spécialité. Il l'a prouvé l'an passé en Allemagne fédérale. »* Ancien champion du monde de bosses lui-même, l'entraîneur en mettrait sa tête à couper.

L'intéressé est plus circonspect : *« Une grippe, et hop ! on se retrouve sur la troisième marche du podium mondial comme un couillon. »* Déçu donc. Et un peu vexé aussi de ne pas toujours être pris au sérieux parce qu'il fait des cabrioles sur la neige : *« Dix mois sur douze, je m'entraîne six heures par jour. On a fait des tests dans un centre médical sportif de Marseille. J'ai eu de meilleurs résultats que les footballeurs de l'OM. »*

Ne faut-il pas d'ailleurs être un sacré gaillard pour s'aligner dans trois disciplines aussi antinomiques que les bosses, le saut et le ballet ? *« Pour moi, c'est le combiné le plus important. D'ailleurs, maintenant, après une période de spécialisation à outrance, les grands skieurs alpins eux-mêmes redeviennent bons dans toutes les disciplines. »*

Bref, il est en quête d'absolu. Comme on recherche le Graal. En fait, Eric Laboureix, qui n'a pas été un gamin très favorisé par la fortune, avait beaucoup d'énergie à dépenser : *« J'avais la haine, l'envie féroce de m'en sortir. Or, je ne suis pas doué comme McEnroe, par exemple, peut l'être en tennis. J'ai besoin de beaucoup m'entraîner comme Vilas. Comme un forcené. Dans tous les sports que j'ai pratiqués, je me suis défoncé. »*

Mais à La Plagne, où il a grandi, l'ambiance du ski club alpin traditionnel ne le *« bottait guère ».* Ingrid Lafforgue, qui venait de s'installer dans cette station, a organisé un stage de ski alpin. Le petit Eric a ainsi trouvé sa voie. Restait à canaliser cette énergie volcanique : *« J'ai eu la chance de tomber sur Nano Pourtier qui m'a mis sur les rails psychologiquement et techniquement. »*

Pied au plancher

Voilà le train du succès en marche. Où s'arrêtera-t-il ? Tintin au pays du ski acrobatique, Eric Laboureix n'est pas un champion normalisé. Il répond volontiers aux interviews parce qu'il a *« besoin de se faire connaître et de communiquer ».* Sur les conseils d'un père retrouvé après des années de séparation, il a placé ses premiers sous à la Bourse : *« Les 7 % de la Caisse d'épargne, ça ne m'intéresse pas. Le risque en revanche, ça me branche. J'ai commencé petit, petit. Maintenant, je suis bien mouillé. Bien sûr, je me tiens au courant. Et même je fais des bénéfices. »* Le palais Brongniart ne doit pas avoir beaucoup de clients pareils. Gagneur et fonceur.

Son après-ski, il le conçoit dans une voiture de course, pied au plancher : *« Quand je me fais une grosse chaleur, je ne lève pas le pied, au contraire, je mets toute la gomme. »* Et il ferait pareil pour une cause qui l'emballerait : *« S'il faut prendre une étiquette politique pour faire comme Jean-Claude Killy avec Michel Barnier, avec un grand dessein à la clé, je plonge ! »*

Mais pour l'heure, il s'agit de rester le meilleur dans son domaine : *« En dix ans, on est passé de la cascade à un véritable sport spectacle. Mais l'évolution n'est pas terminée. Actuellement, c'est un ski très technique et très coulé à la manière d'Eric Berthon qui domine. Mais il faudra faire la synthèse avec l'agressivité qu'avait naguère Nano Pourtier. Et cela, Philippe Bron peut le faire. »* Bron, c'est plus que le copain, l'ami : *« Il a gagné deux Coupes du monde en 1984 et 1985. En 1986, il est passé à côté. Mais on l'a enterré un peu trop vite. Cet hiver, il peut dépasser tout le monde. »*

A. G.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme
Championnat du monde des rallyes. Olympus Rallye. Du 4 au 7 décembre aux Etats-Unis.

Tennis
Tournoi du Masters. Jusqu'à lundi 8 décembre à New-York. A 2, samedi 6 et lundi 8 ; TF 1, dimanche 7 décembre en fin de soirée.

Tennis de table
Internationaux de France. Jusqu'à dimanche 7 décembre à Lyon. A 2, samedi 6 décembre à partir de 14 h 30.

Athlétisme
Cross du *Pèlerin-Magazine*. Dimanche 7 décembre à Vanves.

Rugby
Championnat de France. Première division (première journée retour). Dimanche 7 décembre sauf Biarritz-Bayonne (Canal +, samedi 6 à 20 h 30).

Jeu à XIII
Tournée de l'Australie. France B-Australie. Dimanche 7 décembre à Albi.

Football
Finale de la Coupe de la Ligue : Cannes-Metz. Mardi 9 décembre (Canal + à 22 h 10).

Championnat de France. Première division (21ᵉ journée). Match avancé : Toulouse-Marseille. Vendredi 12 décembre (Canal +, 20 h 30, direct).

Ski alpin
Coupe du monde masculine. Jusqu'à dimanche 7 décembre à Val-d'Isère. Super-géant le 6 (A 2, « Les jeux du stade »), slalom géant le 7.

Judo
Match Euro-Asie. Dimanche 7 décembre au Palais omnisports de Paris-Bercy (FR 3 à 14 h 30, direct).

Basket-ball
Championnat de France. Première division (2ᵉ phase, 4ᵉ tour). Samedi 6 décembre.

Sports équestres
Coupe du monde. Jumping international de Bordeaux. Jusqu'à dimanche 7 décembre (TF 1, le 7 à partir de 14 h 50).

Salon international du cheval et du poney. Du 6 au 14 décembre à la porte de Versailles de 10 h à 19 h.

Jumping national de Paris. Du 12 au 14 décembre à la porte de Versailles.

Colloque
Sport et violence. Sport et Fair-play. Colloque franco-germano-britannique. Du 10 au 13 décembre à Marly-le-Roi, Institut national d'éducation populaire.

Economie

CONJONCTURE

Entre 1979 et 1983

Les écarts de revenus ont continué de se réduire

Nette amélioration de la situation des retraités

La Sécurité sociale et les impôts continuent de jouer leur rôle redistributeur en réduisant les écarts de revenus entre ménages. Ainsi, en 1983, les revenus des cadres supérieurs représentaient 2,7 fois ceux des ouvriers. Après transferts sociaux, le rapport n'était plus que de 2,1. Après impôts directs, il n'était plus que de 1,9.

En actualisant les données de 1979 pour l'année 1983, l'INSEE (1) a estimé le revenu disponible des ménages à 145 200 F (12 100 F par mois) en moyenne. Mais ce chiffre recouvre des situations très différentes d'une catégorie sociale à l'autre. Ainsi, pour un ménage d'indépendants (commerçant, industriel, artisan, profession libérale (2), il atteint 280 800 F, 226 200 F pour un ménage de cadres, supérieurs, 121 700 F pour un ménage d'ouvriers.

L'étude distingue quatre niveaux de revenus : *le revenu d'activité par ménage*, qui cumule les seuls revenus du travail salarié et ceux des entreprises individuelles ; *les revenus primaires*, qui ajoutent aux revenus d'activité ceux de la propriété et de la production (hors entreprise individuelle) ; *les revenus bruts avant impôts*, qui incorporent les transferts sociaux ; enfin *le revenu disponible brut*, qui tient compte des impôts directs sur le revenu et le patrimoine.

Au premier niveau, on voit (*tableau 1*) que les indépendants (indice 191) et les cadres supérieurs (indice 163) ont des revenus d'activité très supérieurs à la moyenne des actifs (indice 100). Les employés (indice 75) et les ouvriers (indice 67) sont au contraire nettement en dessous de la moyenne.

Les revenus de la propriété et de la production (loyers, revenus des actions et des obligations, intérêts, revenus de la terre...) creusent les disparités pour deux catégories qui s'écartent davantage de la moyenne : indépendants (indice 215 par rapport à 100) et cadres supérieurs (indice 170).

Les prestations sociales réduisent au contraire souvent les écarts à la moyenne : pour les plus favorisés que sont les indépendants et les cadres supérieurs ; pour les moins favorisés que sont les employés et les ouvriers. Ce sont les prestations de santé qui jouent le rôle réducteur le plus important chez les actifs.

Les prestations de santé ont représenté, en 1983, pour un ménage d'« inactifs » (retraités) 19 176 F ; pour un ménage d'ouvriers, 17 187 F (ce qui s'explique notamment par les accidents du travail) ; pour les agriculteurs exploitants, 15 794 F (on cohabite encore beaucoup avec des parents âgés, qui se soignent donc plus que la moyenne) ; pour les cadres moyens, 13 181 F ; pour les cadres supérieurs, 12 782 F (l'hospitalisation est peu fréquente dans cette catégorie)...

La fiscalité directe prolonge et amplifie ce mouvement général de réduction d'écart déjà bien amorcé par les prestations sociales.

Les inactifs au niveau des employés et des ouvriers

Dans l'échelle des revenus disponibles, les places respectives des différentes catégories socio-professionnelles ne se sont pas modifiées entre 1979 et 1983. On trouve toujours, dans l'ordre, les indépendants (commerçants, industriels, professions libérales), les cadres supérieurs, les exploitants agricoles, les cadres moyens puis les employés, les ouvriers et les inactifs.

En revanche, les écarts se sont réduits entre catégories, prolongeant un mouvement engagé à partir de 1968 et qui ne s'est jamais démenti.

Ce sont les inactifs qui améliorent le plus – et de loin – leur position. Le *tableau 2* montre pourquoi : après avoir progressé fortement de 1970 à 1979 (+ 4,8 % par an), leur pouvoir d'achat a continué de croître entre 1979 et 1983 (+ 2,9 % l'an) alors que baissait le niveau de vie de toutes les autres catégories. Ainsi, en 1970, l'écart à la moyenne du revenu des inactifs est encore considérable (40). Il n'est plus que de 27 en 1979 et passe à 18 en 1983, année où cette catégorie dispose d'un revenu disponible à peu près équivalent à celui des employés et des ouvriers.

Les indépendants qui se situent tout à fait au sommet de l'échelle des revenus voient leur éminente situation se dégrader légèrement au cours de cette période. La détérioration est beaucoup plus nette pour les cadres supérieurs (– 2,5 % par an entre 1979 et 1983) et un peu plus forte pour les cadres moyens (– 1,3 %) et les exploitants agricoles (– 1,1 %). Les ouvriers ont, quant à eux, à peu près préservé leur situation.

D'une façon générale, le revenu primaire représente une part de plus en plus faible du revenu disponible : 82 % en 1970, 76 % en 1979, 74 % en 1983. *A contrario*, les transferts sociaux constituent une part grandissante du revenu des ménages.

AL. V.

(1) INSEE, *Premiers résultats*, nº 77, novembre 1986 : « Estimation du revenu des ménages en 1983 », étude de Monique Gombert.

(2) Agriculteurs non compris.

(1) L'effet de la Sécurité sociale et des impôts

	REVENUS d'activité par ménage	REVENUS primaires par ménage	REVENU brut avant impôt par ménage	REVENU disponible brut par ménage
Agriculteurs exploitants	102	104	104	105
Indépendants non agric.	191	215	187	178
Cadres supérieurs	163	170	154	144
Cadres moyens	102	97	96	96
Employés	75	72	76	78
Ouvriers (y c. agric.)	67	63	74	77
Ensemble ménages d'actifs	100	100	100	100
(en francs)	121 960	138 440	173 490	157 480
Inactifs	14	29	73	76

(2) Baisse du pouvoir d'achat des cadres

	EVOLUTION du pouvoir d'achat (en % par an)		INDICE (ensemble des catégories = 100)		
	1970-1979	1979-1983	1970	1979	1983
Agriculteurs exploitants	+ 1,9	– 1,1	125	119	113
Indépendants non agricoles	+ 2,2	– 0,8	206	200	193
Cadres supérieurs	+ 0,9	– 2,5	199	173	156
Cadres moyens	+ 1,5	– 1,3	121	111	104
Employés	+ 1,9	– 0,4	91	86	85
Ouvriers (y c. agricoles)	+ 2,8	– 0,1	83	85	84
Inactifs	+ 4,8	+ 2,9	60	73	82
Ensemble	+ 2,5	+ 0,1	100	100	100

AFFAIRES

Le difficile choix d'un second fournisseur des PTT

Siemens veut calmer le jeu

Munich
de notre envoyée spéciale

« *Siemens est plus que jamais candidat.* » M. Hans Baur, le patron de la division télécommunications du groupe ouest-allemand, est toujours décidé à racheter la CGCT (Compagnie générale de constructions téléphoniques) et à devenir de ce fait le second fournisseur de centraux des PTT français aux côtés de la CGE (Compagnie générale d'électricité).

La récente décision de M. Balladur de ne plus donner que 20 % du capital au repreneur étranger pour respecter scrupuleusement la loi de privatisation, et non la majorité comme prévu précédemment, n'y change rien. Siemens veut « *jouer le jeu pleinement* ». « *Nous nous engageons à promouvoir les exportations de la CGCT, à livrer d'Allemagne des composants à des prix préférentiels et à sauvegarder autant que faire se peut l'emploi.* »

Toutefois, Siemens est inquiet du dérapage politique de ce dossier. En France, le choix entre les deux candidats les mieux placés, Siemens et l'Américain ATT, apparaît de plus en plus comme une alternative : les Etat-Unis ou l'Europe. De leur côté, les autorités de Washington ont menacé de prendre des mesures de rétorsion contre les exportations européennes de centraux téléphoniques outre-Atlantique. Cela visait Siemens. M. Baur veut calmer le jeu : « *Je ne veux être jugé que sur des critères techniques et industriels. Il ne s'agit que d'une compétition entre entreprises.* » Les menaces de Washington lui semblent infondées : la balance commerciale dans l'électronique entre la RFA et les Etats-Unis est largement défavorable aux Allemands (1). Mais l'énorme marché américain est la cible prioritaire de Siemens. Aussi sait-on jamais... M. Baur veut effacer tout doute : « *Nous préférer à ATT parce que nous sommes des cousins allemands serait inéquitable. Ce n'est pas du tout notre position.* » Pas de favoritisme européen.

Les arguments techniques devraient d'ailleurs suffire, estime Siemens, convaincu des excellentes qualités de son matériel. A condition qu'elles soient reconnues honnêtement. Et de se plaindre d'avoir été jugé trop vite et mal par les PTT françaises. « *Nous n'avons reçu que deux visites de techniciens, or Siemens vend des centraux à vingt-six pays. Notre chiffre d'affaires atteint 8 milliards de DM dans les télécommunications publiques. Les capacités de nos centraux dans les nouveaux services et leurs ouvertures vers les réseaux numériques d'avenir, les RNIS, sont très avancées. Et c'est précisément ce qui a intéressé nos premiers clients américains. On ne voit donc pas pourquoi Paris nous juge mal.* »

FRANÇOISE VAYSSE.

(1) Le déficit commercial ouest-allemand vis-à-vis des Etats-Unis dans l'informatique est de 3,2 milliards de DM et dans les télécommunications de 260 millions de DM.

● **ATT est toujours candidat à la reprise de la CGCT.** – Le groupe américain American Telephone and Telegraph reste candidat au rachat de la CGCT française après la décision de M. Balladur de laisser 80 % du capital de cette entreprise en des mains françaises et de ne donner que 20 % au repreneur étranger. ATT avait décidé jusqu'ici de demander une majorité du capital, mais il a fait savoir qu'il préparait *« de nouvelles propositions »*.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Le cirque Amar en liquidation

Le tribunal de commerce de Toulouse devait prononcer, vendredi 5 décembre, la liquidation judiciaire de la SOGEPA (*société de gestion, de publicité et d'animation*), qui exploitait le cirque Amar depuis le début de l'année. Le matériel du cirque, le chapiteau et la ménagerie (dont six tigres) seront mis en vente pour tenter de rembourser la dette de la SOGEPA, estimée à 4 millions de francs. Le tribunal doit maintenant étudier les propositions des deux sociétés qui se sont déclarées intéressées par le rachat du cirque Amar : la société CINSER (cirque Rancy, American Circus...) et Promogil (cirque Pinder et Nouveau Cirque Jean Richard). La préférence du tribunal ira à la proposition préservant le mieux l'emploi : cinquante-quatre garçons d'écurie, manutentionnaires, chauffeurs et secrétaires employés à titre permanent. Les artistes, soumis à des contrats de courte durée, ne font pas partie des salariés de la SOGEPA.

OPA de P and O sur European Ferries

La principale compagnie maritime de Grande-Bretagne, P and O (connue sous le nom de Peninsular and Oriental), a lancé, le 4 décembre, une OPA de 286,8 millions de livres (2,6 milliards de francs) sur la société European Ferries qui exploite notamment les services maritimes sur la Manche et la mer du Nord, entre l'Angleterre et le continent, avec les ferries de Townsend-Thoresen. P and O détient déjà un peu plus de 20 % du capital en actions de European Ferries, et les administrateurs de cette société ont approuvé cette offre qui intervient vingt-quatre heures à peine après le « feu vert » gouvernemental.

Ingénierie : GTM Entrepose prend une participation dans Eris

GTM-Entrepose Electricité, qui regroupe les activités d'ingénierie et de montage électrique du groupe GTM-Entrepose, a pris une participation de 40 % dans le capital de Eris (Compagnie d'étude, de réalisation et d'installation de systèmes). Eris, qui emploie environ trois cents salariés et réalise un chiffre d'affaires d'environ 200 millions de francs, avait été créé en octobre dernier par la Compagnie de signaux et d'entreprises électriques (CSEE), désireuse de filialiser sa division « Ensembles et ingénierie » GTM Entrepose Electricité (750 millions de francs de chiffre d'affaires en 1985), voit dans cette prise de participation le moyen d'aborder le marché de l'équipement des aéroports civils et militaires, qui représente près de la moitié de l'activité d'Eris.

REPÈRES

Croissance

Lente amélioration en RFA

L'économie ouest-allemande a connu une croissance plus modérée durant le troisième trimestre, avec une hausse du produit national brut de 1 % par rapport au trimestre précédent et de 2,4 % par rapport au trimestre correspondant de 1985. L'expansion se poursuit, *« mais elle a perdu son élan »*, estime un économiste de l'Office fédéral des statistiques. Durant le deuxième trimestre, la progression du PNB avait, en effet, atteint 2 % sur le trimestre précédent et 3,3 % sur le trimestre correspondant de 1985. Selon le ministère de l'économie, l'essoufflement de la croissance est dû à une forte baisse des investissements en biens d'équipement, qui ont reculé de 5,5 % en termes réels, alors que, dans la construction, ils augmentaient de 4 %. La consommation des ménages, après avoir augmenté de 2,5 % au deuxième trimestre, est également en retrait avec une modeste hausse de 1 %. Cette évolution décevante risque de se poursuivre si l'on en juge par les dernières statistiques sur les commandes passées à l'industrie, en baisse, en octobre, de 2 % par rapport à septembre.

Balance des paiements courants

Détérioration en Grande-Bretagne

La balance britannique des paiements courants a enregistré un déficit de 781 millions de livres au troisième trimestre, après avoir connu un excédent de 549 millions au deuxième et de 275 millions au premier. Cette détérioration reflète l'accroissement des importations, notamment de produits finis, et la baisse en valeur des exportations pétrolières. Le déficit commercial, de 334 millions de livres pour le troisième trimestre, n'a pas pu être compensé par l'excédent des invisibles, pourtant de taille avec 2 253 millions de livres. Pour les neuf premiers mois de l'année, la balance des comptes courants enregistre un léger solde positif de 43 millions, contre 2 946 millions durant la période équivalente de 1985.

Carnet de commandes

Baisse aux Etats-Unis

Les commandes aux entreprises américaines ont baissé de 3,6 % en octobre, leur plus fort retrait depuis mai 1980, lors de la récession, indique le département du commerce. Une baisse recouvrant une chute de 42 % des commandes d'équipement militaire. Les commandes de biens civils, indicateur moins volatil, ont, elles aussi, légèrement baissé de 1,8 %. Selon le département du commerce, les biens durables ont été les plus affectés par cette évolution.

Pétrole

Baisse du budget de l'OPAEP

L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), touchée par la chute des revenus de ses dix membres, a décidé, le 3 décembre, de réduire de 23 % son budget pour l'an prochain. Elle a également proposé un traitement spécial à la Tunisie, qui avait menacé de se retirer de l'Organisation, arguant de la faiblesse de sa production pétrolière et de la chute des cours. Tunis a été ainsi dispensé de payer sa contribution annuelle. Du fait de la baisse des prix du brut, la moitié des pays membres de l'OPAEP n'ont pas acquitté leurs cotisations en 1986, les arriérés se montant au total à 13,7 millions de dollars.

AGRICULTURE

Le nombre des liquidations d'exploitations devrait augmenter

A quelques jours de la conférence annuelle agricole, les organisations paysannes qui y sont admises affinent leurs dossiers. Le 11 décembre, la FNSEA, le CNJA, l'APCA et la CNMCCA rencontreront le ministre de l'agriculture. La seconde phase est fixée au 15 décembre, à l'hôtel Matignon. On devrait y parler surtout des agriculteurs en difficulté. Combient sont-ils ? Les chambres d'agriculture viennent de faire une étude sans toutefois dresser un bilan précis, « *car il n'y a pas de définition de l'agriculteur en difficulté* ». Selon cette enquête, dans la grande majorité des départements le nombre des liquidations d'exploitations agricoles reste inférieur à cinq par an, mais il devrait augmenter dans les années à venir. Une dizaine de chambres font état d'un nombre plus important, allant de quinze dans la Mayenne, la Marne et la Meuse, à cinquante dans l'Indre, voire quatre-vingt-cinq en Loire-Atlantique. M. Perrin, président de l'APCA, a réclamé la création d'un droit de faillite.

Selon d'autres sources, on fait état de trente mille agriculteurs surendettés, et la Mutualité sociale agricole évalue à dix mille le nombre de ceux qui connaissent un retard de paiement de leurs cotisations sociales. Le 27 novembre dernier, le président de la FNSEA, M. Raymond Lacombe, a estimé entre cent mille et quatre cent mille les agriculteurs en difficulté.

● **Pour une « OPEP » des céréaliers.** – M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, a relancé à Washington, jeudi 4 décembre, l'idée qu'il a déjà évoquée à plusieurs reprises de créer une organisation du type de celle de l'OPEP entre les cinq principaux producteurs et exportateurs de céréales (Etats-Unis, CEE, Canada, Australie et Argentine). Le ministre, qui achevait deux jours d'entretiens avec les autorités américaines, a précisé qu'il s'agissait de faire remonter les cours, de vendre plus cher aux Soviétiques et aux Japonais, et de faire diminuer les stocks grâce à une *« aide alimentaire intelligente »* aux pays du tiers-monde.

TRANSPORTS

Le TGV-Nord sera exploité par la SNCF

A l'occasion de la présentation de l'étude sur la liaison Paris-Bruxelles-Cologne-Amsterdam par train à grande vitesse (*le Monde* du 2 décembre), M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, a pris position sur deux points du projet dont il discutera, le 22 décembre, à La Haye, avec ses collègues allemand, belge et néerlandais.

M. Douffiagues s'est montré « *affirmatif et prudent* » en déclarant que seule la technique roue-rail lui semblait satisfaire aux nécessités financières de l'opération, la technique de sustentation magnétique étant trop onéreuse. Le ministre a également estimé « *raisonnable que ce soit la SNCF qui exploite la nouvelle ligne* », et non une société internationale constituée pour la circonstance comme le rapport des experts en a étudié l'éventualité. Il a chargé M. Raoul Rudeau, animateur de la commission d'études du TGV-Atlantique, de diriger une mission sur les différents tracés possibles du TGV-Nord sur le territoire français.

FAITS ET CHIFFRES

● **Les consommateurs contre le trafic international des hormones.** – Le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) a dénoncé, jeudi 4 décembre à Bruxelles, l'internationalisation du marché noir des hormones destinées à engraisser frauduleusement les veaux. Le BEUC souhaite une action communautaire pour y mettre un terme. Les insuffisances des législations nationales se conjuguent avec les vides de la réglementation communautaire, ce qui se traduit par des trafics internationaux d'hormones de synthèse, produits anabolisants déjà strictement prohibés, mais écoulés, à partir du Luxembourg, vers la Belgique, la France et l'Italie. Si on y ajoute le fait que les Etats-Unis considèrent la directive communautaire interdisant les hormones comme une mesure protectionniste, le BEUC craint que l'interdiction totale de ces substances naturelles ou artificielles à partir de 1988 dans le Marché commun ne reste vaine.

● **Tourisme : les prêts bonifiés reconduits.** – *« Les entreprises de tourisme pourront bénéficier, en 1987, de prêts bonifiés qui seront reconduits l'année prochaine »*, a déclaré M. Jean-Jacques Descamp, secrétaire d'Etat au tourisme, à l'occasion du congrès annuel de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière, qui s'est tenu récemment. Le secrétaire d'Etat a, en outre, affirmé que les banques pourront accorder des prêts aux professionnels sur ressources Codevi, et que les entreprises pourront s'intéresser à de nouveaux produits bancaires : crédit-bail immobilier et prise de participation en capital par certains organismes spécialisés. Enfin, la suppression du taux de TVA de 30 % sur les hôtels de luxe est envisagée, et le taux de TVA sur les locations de voitures sera réduit.

● **Cuba amené à réduire de moitié ses importations en 1987.** – La forte réduction des réserves monétaires cubaines obligera La Havane à réduire de moitié ses importations en provenance des pays occidentaux, a annoncé le 2 décembre le président Fidel Castro. L'an prochain, Cuba ne disposera que de 600 millions de dollars en devises, *« la moitié de ce dont le pays dispose habituellement »*, a précisé le chef de l'Etat. La production de sucre ayant baissé de *« plus d'un million de tonnes »* en raison de mauvaises conditions météorologiques, les Cubains donneront la priorité à l'approvisionnement des pays socialistes.

ÉTRANGER

Métro, boulot boulot...

La société suédoise ASEA (électro-mécanique, dix mille salariés) en avait assez de perdre ses cadres, découragés par les 150 kilomètres qui séparent Stockholm de ses bureaux de Vaesteras. Elle a décidé de mieux utiliser ce temps de transport. ASEA a fait atteler au train, qui relie régulièrement Stockholm à Vaesteras, une voiture peinte à ses couleurs équipée de machines à écrire, de vingt téléphones, de télex et d'une salle de conférences. Fauteuils et bureaux high tech, thé et café à volonté : ses cadres sont désormais conviés à venir travailler dans cè lieu *ad hoc* pendant les quatre-vingts minutes que dure le trajet. La moitié du temps de transport, soit quarante minutes, leur sera payée. Il est encore trop tôt pour dire si les cadres banlieusards choisiront de travailler pendant la totalité ou pendant la moitié de la durée du voyage.

Affaires

Nouvelles amputations en perspective dans l'acier français

M. Francis Mer, le nouveau patron de l'acier en France, n'aime pas les grand-messes. Il n'y aura pas de énième plan dans la sidérurgie, mais plutôt des annonces successives de fermetures ou d'arrêts d'outils. Une démarche « à la Besse », avec son cortège de suppressions d'emplois : 14 000, 16 000, 20 000 ? Tout n'est pas bouclé, et le gros des mauvaises nouvelles ne commencera à tomber que dans la seconde moitié du mois.

A la mi-décembre, les comités centraux d'entreprise (CEE) vont se succéder : le 16 chez Usinor Aciers et Sollac (produits plats), le 17 chez Unimétal (produits longs). Les sièges eux-mêmes, épargnés jusqu'ici, vont devoir se serrer la ceinture. Ce vendredi 5 décembre, la direction devait annoncer une baisse de 25 % environ des effectifs (500 personnes) dans les deux immeubles des holdings à la Défense, dont 64 mesures d'âge chez Sacilor (départ à cinquante-cinq ans). Déjà, une disposition analogue avait été annoncée fin octobre dans les services administratifs d'Usinor Valenciennes (189 emplois supprimés avant la fin 1988, dont 120 congés formation-conversion pour les moins de quarante-cinq ans).

On a déjà eu quelques exemples de la démarche adoptée par le nouveau président d'Usinor et Sacilor. Après avoir passé au crible les performances et les perspectives de la Société d'exploitation de la sidérurgie de Decazeville (389 salariés), il n'a pas hésité à annoncer la fermeture de l'entreprise, tenue à bout de bras depuis des années par les directions successives. Et ce, malgré la pression des élus.

Depuis un mois, d'autres mesures du même ordre sont quasiment passées inaperçues : l'arrêt de l'activité gros tubes soudés de l'établissement d'Usinor à Maubeuge (220 salariés) programmé pour la mi-1987, et celui d'un atelier près de Valenciennes employant 60 personnes, prévu pour la fin de cette année. La suppression de 835 postes de travail (dont 260 congés formation-conversion) a aussi été annoncée le 30 octobre pour 1987 et 1988 à Usinor-Dunkerque. Les choses ont donc déjà commencé en douceur.

Quel tribut ?

Quel sera exactement le tribut que paieront cette fois encore les sidérurgistes français ? Personne aujourd'hui n'est capable de le dire. Le chiffre de 20 000 suppressions de postes (*le Monde* du 27 novembre) n'existe pas officiellement, mais il est très plausible.

En 1986, 13 868 suppressions avaient été programmées, mais 11 600 ont, en fait, été opérées, ramenant les effectifs au 31 décembre 1986 à 89 400 personnés dans l'ensemble des deux groupes. Début septembre, quand M. Mer a pris les rênes de l'acier français, un nouveau train de 1 400 suppressions d'emplois était sur les rails pour 1987. C'est en tout cas le chiffre annoncé au ministère du travail, début octobre, par le nouveau président, qui n'a pas caché alors à ses interlocuteurs qu'il pourrait être dépassé en fonction des décisions qu'il prendrait.

On ne connaît pas sa ventilation entre les mesures d'âge et les congés de formation-conversion (CFC) : les responsables d'Usinor et de Sacilor n'ont jamais repris à leur compte le chiffre de 10 000 CFC en 1987 avancé par la CGT. M. Mer l'aurait cité pour expliquer à quel point ces dispositions coûtent cher aux entreprises (10 000 CFC à 270 000 F chacun représentent une charge de 2,7 milliards, aurait-il dit). Mais les groupes ont tellement recouru aux mesures d'âge dans le passé que les possibilités commencent à s'amenuiser : il ne reste plus, d'ici à juin 1988, qu'un volant de 4 000 mesures d'âge chez Usinor, et la marge de manœuvre est encore plus étroite chez Sacilor.

On prête à M. Mer le désir de voir les pouvoirs publics augmenter leur part financière dans les CFC. Mais le message sera sûrement difficile à faire passer quand on sait que la couverture sociale des sidérurgistes (la fameuse « CGPS ») a coûté 8 milliards de francs directement au *budget de 1979 à 1984 !*

Il semble d'ailleurs probable que ce régime *« exorbitant du droit commun »*, souligne-t-on de plus en plus — qui prend fin en mars 1988 pour les ouvriers et en juin 1988 pour les cadres, — ne sera pas reconduit dans des termes aussi favorables ensuite. Une manière d'inciter les sidérurgistes à accepter les nouveaux sacrifices qui leur seront demandés en 1987 ?

Un échenillage industriel systématique

Depuis son arrivée, M. Mer a entamé un réexamen systématique branche par branche, métier par métier, site par site des deux groupes dont il a la charge. Plusieurs dossiers feraient l'objet d'un examen particulièrement attentif : Longwy, la Société métallurgique de Normandie, la transformation...

Son raisonnement est simple : Usinor et Sacilor évoluent sur un marché international. Or que voit-on ? Pour la première fois de leur histoire, les Japonais perdent de l'argent cette année (2 % à 4 % de leur chiffre d'affaires) et licencient (5 % à 10 % de leurs effectifs). De nombreux pays à main-d'œuvre à bas prix (Brésil, Corée du Sud) inondent les marchés. En Europe, les réductions de capacité du plan Davignon (30 millions de tonnes) n'ont pas suffi, et un nouvel effort (11,9 millions de tonnes) va être demandé aux maîtres de forges d'Eurofer. Où les trouver ? La France part-elle avec des atout dans son jeu pour négocier avec les sidérurgistes allemands ou néerlandais ?

Depuis 1979, c'est le pays européen qui a vu sa consommation d'acier baisser le plus fortement (— 20 % contre — 3 % en RFA), souligne-t-on dans les groupes. Après des années de progrès, les producteurs français n'arrivent plus, depuis 1982, à combler leur retard de compétitivité avec leurs concurrents allemands : il faut en France une demi-heure de travail de plus qu'outre-Rhin pour produire une tonne d'acier. En RFA, chaque homme fabrique 268 tonnes par an contre 247 tonnes en France...

Autre handicap pour défendre le dossier français : les groupes sont encore dans le rouge. Les pertes courantes s'élèveront encore à 4,2 milliards en 1986, chiffre auquel il faudra ajouter des pertes exceptionnelles, qui s'annoncent élevées. Or la sidérurgie française, contrairement à la tradition, n'aura pas droit, l'an prochain, à une rallonge et devra se contenter des réserves constituées après les *« coups d'accordéon »* sur leur capital (*le Monde* du 6 novembre).

M. Madelin, ministre de l'industrie, ne veut pas être le patron de la sidérurgie française, à laquelle il souhaite rendre son statut d'*« industrie comme les autres »*. Un programme qui passera inévitablement par des mesures difficiles à faire admettre aux sidérurgistes, notamment aux Lorrains, qui ont quatre des leurs au gouvernement pour défendre leur dossier.

F. V.

Le Crédit lyonnais crée une direction des marchés de capitaux

Après la Société générale et la BNP, le Crédit lyonnais crée une direction centrale des marchés de capitaux. Confiée à M. Philippe Souviron, qui dirigeait, jusqu'à présent, la succursale de New-York, elle regroupera les moyens et missions actuels de la direction centrale des affaires financières et industrielles, dont le chef était M. Etienne Bouruet-Aubertot, et des unités de marchés monétaires et financiers de la direction centrale des affaires internationales.

Elle assurera les opérations de marchés nationaux et internationaux, les relations avec la clientèle des entreprises industrielles et commerciales, des investisseurs institutionnels et des banques et sociétés financières, qui seront assurées par des hommes d'affaires et des cadres commerciaux spécialisés. Lui incombent, enfin, la gestion des portefeuilles privés et collectifs (SICAV et FCP) et le montage d'opérations concernant le capital des entreprises telles que fusions et acquisitions. A l'étranger, elle disposera de moyens similaires. Ainsi, avec le retard provoqué par le changement de président, le Crédit lyonnais adapte ses structures aux changements actuels, déréglementation et surtout interconnexion croissante des marchés de capitaux nationaux et internationaux.

Par ailleurs, le nouveau président, M. Jean-Maxime Levêque, a jugé nécessaire de resserrer un peu les « écrous » en créant un comité exécutif composé du directeur général, M. Bernard Thiolon, et de MM. Michel Gallot, Jean-Paul Amiel, Alexis Wolkenstein et Etienne Bouruet-Aubertot, directeurs généraux adjoints. M. Michel Renault remplace à la direction centrale des agences de Paris et de la région parisienne M. Alain Bizot, qui prend la présidence de la filiale de gestion ou participation du groupe nouvellement créé. Une direction financière, qui assurera notamment la préparation et la mise en œuvre de la privatisation, est confiée à M. François Gille, avec le concours de M. François Gouyou-Beauchamp. M. Jacques Kosciusko prend la direction des particuliers et professionnels, et M. Jean-Yves Durance celle des financements et services aux entreprises.

Le départ en retraite de M. Jacques Roche

La conscience de la maison

Après quarante-cinq années de présence au Crédit Lyonnais, M. Jacques Roche le quitte pour prendre sa retraite. Entré dans l'établissement à l'âge de seize ans, diplômé du Centre d'études supérieures de banque, il y a gravi tous les échelons de la hiérarchie, sous l'égide de M. Maurice Schlogel, dont il a été l'un des plus proches collaborateurs. En juillet 1974, après l'arrivée d'un nouveau président, M. Jacques Chaine, en remplacement de M. François Bloch-Lainé, il fut nommé « second » directeur général du Crédit Lyonnais, au côté de M. Jean Saint-Geours, qui devait quitter la maison un an plus tard. Après M. Chaine, assassiné en 1976, il eut comme président M. Claude Pierre-Brossolette, puis, à partir de février 1981, M. Jean Deflassieux. Pendant toutes ces années, et surtout aux époques « troublées » de la vie du Crédit Lyonnais, grâce à ses robustes qualités professionnelles, il a assuré, discrètement, une précieuse continuité, jouant, en quelque sorte, le rôle de « conscience de la maison ».

F. R.

Nominations

● **A Union Carbide,** groupe chimique américain, **M. ROBERT D. KENNEDY,** cinquante-quatre ans, a été élu « chairman » en remplacement de M. Warren M. Anderson, qui a atteint la limite d'âge. M. R.D. Kennedy cumulera cette fonction avec celle de PDG. M. J. Clayton Stephenson a été désigné vice-président. Il reste directeur financier et administratif.

● **Au SYMAP** (Syndicat de la machine-outil, de l'assemblage et de la productique associée), **M. JEAN-PAUL PONS,** président d'Ernault Toyoda Automation (dont le japonais Toyoda est actionnaire à 50 %), prend la présidence en remplacement de M. Chauvet, dont le mandat prorogé déjà deux fois venait à expiration.

● **Auprès du premier ministre, M. DANIEL STRASSER** vient d'être désigné délégué à l'espace aérien. M. Strasser, récemment nommé conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes, a été directeur général du budget à la Commission des Communautés européennes.

Social

Au Crédit mutuel

Mobilité « new-look »

Un accord entre partenaires sociaux peut-il suffire à relancer la mobilité ? C'est le pari de la Confédération du Crédit mutuel. Reconnue comme une nécessité économique par de nombreuses entreprises, la mobilité géographique reste bien souvent difficile à mettre en œuvre. Au Crédit mutuel, qui regroupe – avec ses 21 fédérations régionales et ses 3 100 caisses locales – 20 000 salariés, elle était jusqu'à présent insignifiante.

Comment aurait-il pu en être autrement alors que pour bouger au sein de ce vaste ensemble qui constitue une véritable branche, tout en restant au Crédit mutuel, il faut... changer d'employeur ? La Confédération du Crédit mutuel n'emploie elle-même que 127 salariés à son siège. Les fédérations régionales sont les employeurs de leur personnel. Et il en est de même pour certaines caisses locales, autonomes dans leur gestion, notamment en Alsace-Lorraine-Franche-Comté (1 108 caisses).

Jusqu'à une période récente, la mobilité géographique au sein du Crédit mutuel représentait donc un pari à hauts risques. Le salarié devait démissionner de sa fédération régionale et pour aller dans une autre, il se retrouvait avec les mêmes chances que les candidats de... l'extérieur. « *On le laissait partir sans solution*, explique M. Jean-Paul Claudel, délégué syndical CFDT de la branche Crédit mutuel. *C'était une négociation de gré à gré. Le gars était dans la situation de celui qui saute d'un avion sans savoir s'il est muni d'un sac à dos ou d'un parachute.* »

Pour une « branche » qui a vu croître ses effectifs de plus de 5 000 en sept ans et dont 62 % du personnel a moins de trente-cinq ans, la mobilité était un impératif. Impératif d'autant plus difficile à mettre en œuvre que les fédérations régionales, jalouses de leurs prérogatives et de leur autonomie, négocient leurs propres accords sociaux. Impératif d'autant plus délicat à faire admettre aux salariés que, d'une région à l'autre, on constate des différences – même si les situations sont globalement équivalentes – sur les régimes de retraite, les salaires ou la durée des congés.

La Confédération du Crédit mutuel a pris le taureau par les cornes. Dotée d'une commission de la négociation (composée de dix élus et des directeurs du personnel régionaux), elle a – après avoir mis en place un comité de groupe en novembre 1985 – engagé une négociation sur une convention de branche du Crédit mutuel. C'est dans ce cadre qu'a été signé, le 18 septembre 1986, le premier accord interfédéral sur la mobilité volontaire avec la CFDT, la CFTC, FO et la Fédération des organisations syndicales autonomes de la banque (FOSAB) (1). Une grande première.

L'accord n'a rien de bouleversant mais il apporte quelques garanties nouvelles. Une bourse des emplois – jusqu'alors embryonnaire – est officiellement constituée, permettant aux salariés du Crédit mutuel d'avoir « *un descriptif précis des postes vacants* » et de disposer, avant de faire acte de candidature, d'informations complémentaires (sur le salaire annuel par exemple). La « *confidentialité* » des candidatures est garantie et « *à conditions égales, le Crédit mutuel s'engage à donner la préférence à ses agents* ». Les postulants au changement peuvent accomplir une période d'essai – ou de détachement – qui « *ne peut excéder trois mois* » dans la fédération d'accueil.

Le droit au retour

En cas d'échec, le droit au retour dans la fédération d'origine « *dans un emploi de niveau équivalent et dans une circonscription géographique déterminée* » est possible mais non automatique. « *Le texte prévoit une négociation entre les parties, mais il n'y a pas d'obligation d'aboutir* », affirme M. Pierre Rouhaud, délégué syndical du SNB-CGC, qui a refusé de signer. « *Nous ne souhaitons pas arriver*, ajoute-t-il, *à une individualisation des négociations.* » « *La CGC voulait l'accord parfait, la CFDT l'accord perfectible* », réplique M. Claudel, pour lequel « *on ne passe pas brutalement du Vélosolex à la Rolls Royce, sinon on risque d'avoir des accidents. Si on avait voulu régler tous les problèmes, on serait arrivé à un super-texte mais il ne fonctionnerait pas* ».

Pour la CFDT, le salarié qui voulait bouger avant l'accord courait « *tous les risques d'une nouvelle embauche* ». Tous ces risques ne sont pas supprimés mais ils sont, estime-t-elle, réduits. « *Moins il y a de choses à négocier quand vous partez et mieux vous négociez.* » M. Claudel reconnaît, cependant, qu'« *un gérant de caisse qui est parti dans une autre région ne pourra revenir à son point d'origine qu'en situation d'échec. Il ne pourra donc pas travailler avec la même équipe. Plus le niveau de la personne sera élevé et plus le champ de circonscription géographique de retour devra être étendu* ».

Alors que le Crédit mutuel compte 21 % de cadres, on estime à la Confédération que l'obligation de négocier prévue dans l'accord « *responsabilise tout le monde* ». « *On ne perd pas forcément la face en échouant dans une tentative de mobilité. Dans une grosse fédération, vous pouvez vous recaser facilement. Dans une fédération de cent personnes, c'est plus difficile. Le problème se pose si vous cumulez mobilité géographique et mobilité fonctionnelle, si de responsable dans une direction financière, vous devenez directeur des relations humaines dans une autre. Mais la vie des cadres comporte des risques.* »

La Confédération, qui ne s'attend pas à une explosion de la mobilité interne, ne s'est pas fixé d'objectifs quantitatifs. Elle écarte l'idée de se servir de cet accord – qui ne prévoit pas de dispositions en cas d'hypothétiques licenciements économiques – comme d'une technique pour redéployer les effectifs, l'objectif étant de continuer à créer des emplois. « *S'il ne s'est rien passé au bout d'un an*, dit-on à la direction, *on procédera à une analyse critique avec les syndicats.* » L'accord prévoit un bilan au bout d'un an, et, autre originalité, il est à durée déterminée, « *conclu pour une durée de deux ans* » (mais « *tacitement reconductible, sauf dénonciation* »). Tout se passe ainsi comme si Confédération et syndicats signataires se plaçaient déjà en situation de corriger leur texte. A l'usage. Mais en attendant chacun se félicite de voir s'instaurer au Crédit mutuel, selon la formule de la CFDT, un « *climat de négociations permanentes* ». Une première mobilité...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Au 30 juin 1986, pour l'ensemble des comités d'entreprise du Crédit mutuel, la CFDT disposait de 156 sièges, FO de 85, la CFTC et le SNB-CGC de 34, la FOSAB de 33 et la CGT de 22.

Mouvement de grève à EDF le 11 décembre

CGT d'un côté, réformistes de l'autre, les syndicats ont appelé à la grève à EDF le jeudi 11 décembre prochain. Dans un communiqué commun, les fédérations CFDT, FO, UNCM-CGC et CFTC ont annoncé « *une grève de quatre heures le 11 décembre au matin, avec une baisse de production compatible avec leur volonté d'éviter des coupures aux usagers (entre 7 heures et 11 heures)* ».

Annonçant le principe d'« *une action le jeudi de chaque semaine d'ici à Noël* », les quatre fédérations soulignent que « *les déclarations successives du premier ministre et du ministre du budget annonçant l'intégration totale du GVT* [glissement vieillesse-technicité, mesures liées à la promotion et à l'ancienneté] *dans la masse salariale, le refus de discuter la réduction et l'aménagement du temps de travail et l'absence d'engagement de négociation sur le partage des surplus de productivité rendu possible par les ordonnances du 21 octobre 1986, nécessitent que soit renforcé le processus d'action* ».

De son côté, la Fédération CGT de l'énergie a également annoncé « *un temps fort avec arrêt de travail* » dans la matinée du jeudi 11 décembre, accompagné d'un défilé à Paris. La CGT fait état d'« *actions* » dans les centres de distribution en province. Dans les sept agences d'EGF de Pantin (Seine-Saint-Denis), où une partie des employés étaient en grève depuis une semaine avec le soutien de la CGT, de la CFDT, de FO et de la CFTC pour protester contre le manque d'effectifs, le travail a repris.

Marchés financiers

PARIS, 5 décembre =

Une belle vigueur

A mesure que la Bourse s'approche de ses plus hauts niveaux de l'année, les turbulences s'accentuent. Vendredi, une nouvelle vague de ventes bénéficiaires a déferlé rue Vivienne. Mais encore une fois, le marché a fait front, preuve même d'une très belle vigueur. Dans la matinée, l'indicateur instantané avait fléchi (– 0,37 %). Il ne devait pas longtemps demeurer en retrait. Au cours de la séance principale, le terrain perdu était regagné, et même au-delà vers 13 h 30. A la clôture ledit indicateur était pratiquement revenu à zéro (– 0,02 %), attestant la capacité de résistance de la Bourse. L'indice CAC, thermomètre des thermomètres, n'est plus désormais qu'à 0,9 % de son sommet.

Le franchira-t-il la semaine prochaine ? Les professionnels en étaient convaincus. En tout cas, la flambée des pétrolières est arrivée à point nommé, contribuant au renforcement des positions acquises. Total, Esso se sont distinguées, jusqu'à ELF, dont on disait encore que *l'action faisait l'objet de très* gros ordres d'achats américains (plus de 2 millions de titres).

Parmi les vedettes de la journée figuraient en autres : Générale Occidentale, Roussel-Uclaf, Bic, Pernod, Auxiliaires d'entreprises, Alcatel, Printemps, Locafrance, Dumez, Bis, Europe 1. D'une façon générale, le BTP a été ferme.

D'après les spécialistes, avec la fin de le privatisation de Saint-Gobain – un succès paraît-il, dont M. Balladur se réserve la primeur de l'annonce, – les capitaux bloqués à cette fin et non servis vont se retrouver disponibles. Et « l'on va voir ce que l'on va voir », déclarait en se frottant les mains un gérant de portefeuille.

Bonne tenue également du MATIF et du marché obligataire. Les banques achètent, paraît-il, des « fiscalisés ». Mais « on devrait consolider en début de semaine » d'après un expert.

NEW-YORK, 4 décembre ↓

Recul

De nouvelles ventes bénéficiaires se sont produites, jeudi, à Wall Street. Derechef, elles n'ont pas été trop mal absorbées. Mais les sautes de tendance ont été plus prononcées. Tombé à 1 930,26, puis remonté à 1 963,30, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 1 939,68, soit à 7,59 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 2 028 valeurs traitées, 823 ont baissé, 703 ont monté et 502 n'ont pas varié. De l'avis général, le marché continue de consolider ses positions. L'opération s'effectue sans nervosité. L'activité, forte ces derniers jours, a diminué, avec 156,91 millions de titres échangés, contre 200,14 millions la veille. Une mauvaise nouvelle est parvenue du front de l'économie avec l'annonce d'une baisse de 3,6 % des commandes à l'industrie en octobre, la plus importante depuis six ans. Elle n'a pas eu vraiment d'impact, amplifiant, au contraire, la rumeur d'un prochain abaissement du taux d'escompte par la Réserve fédérale.

Beaucoup autour du Big Board restent persuadés que le Dow peut remonter rapidement pour toucher la barre des 2 000 points, autour de laquelle se créera une zone de résistance.

Gillette a été la valeur la plus active. Des bruits circulent prêtant à American Brands l'intention de lancer une OPA sur cette société.

VALEURS	Cours du 3 déc.	Cours du 4 déc.
Alcoa	34 1/2	35 1/8
A.T.T.	27 5/8	27 1/4
Boeing	52 1/8	52 1/2
Chase Manhattan Bank	38 1/8	37 7/8
Du Pont de Nemours	91	90 5/8
Eastman Kodak	68 5/8	67 3/4
Exxon	69 5/8	68 3/4
Ford	59 5/8	58 3/4
General Electric	88 5/8	87 1/2
General Motors	72	71 1/2
Goodyear	43	43 1/8
I.B.M.	128 3/4	128
I.T.T.	55 3/4	55 5/8
Mobil Oil	39 1/8	39
Pfizer	63 1/2	63 3/4
Schlumberger	33 1/2	34 1/8
Texaco	35	36
U.A.L. Inc.	60 7/8	60
Union Carbide	23	23 1/8
U.S. X.	21 3/8	21 7/8
Westinghouse	61 7/8	61 3/8
Xerox Corp.	61	61 1/2

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,54 F ↑

Le raffermissement du dollar s'est poursuivi, vendredi 5 décembre, à 6,5410 F, contre 6,51 F la veille. Il est attribué aux propos d'officiels américains, suivant lesquels la baisse du dollar avait contribué à réduire le déficit commercial du pays. A Paris, le franc est resté faible, contre le deutschemark, à 3,2760 F.

FRANCFORT	4 déc.	5 déc.
Dollar (en DM) ..	1,98	1,9950

TOKYO	4 déc.	5 déc.
Dollar (en yens) ..	162	162,90

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (5 déc.).	7 1/2-7 7/16 %
New-York (4 déc.) ..	6 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	3 déc.	4 déc.
Valeurs françaises ..	153,7	155,1
Valeurs étrangères .	113,3	113,7

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	404,5	407,5

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	3 déc.	4 déc.
Industrielles	1947,27	1939,68

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	3 déc.	4 déc.
Industrielles	1 269,1	1 265,9
Mines d'or	317	331,8
Fonds d'Etat	81,55	81,21

TOKYO

	4 déc.	5 déc.
Nikkei	18623,95	18637,47
Indice général ...	1551,56	1550,98

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 décembre
Nombre de contrats : 18 721

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	107,95	107,85	107,60	107,60
Précédent ...	–	107,85	107,70	107,45	107,45

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SAINT-GOBAIN : DANS LES CEA DÈS 1986. – Les actions Saint-Gobain pourront être inscrites sur les comptes d'épargne en actions (CEA) soit en 1986, soit en 1987, en fonction du choix de leur acheteur. Ainsi en a décidé le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation. Ces actions pourront ainsi bénéficier des avantages fiscaux liés aux CEA, soit au titre de 1986, soit au titre de 1987.

« *Pour bénéficier de ces avantages dès 1986, l'acquéreur doit demander à sa banque ou à son intermédiaire financier de débiter son compte de la somme correspondante avant le 1er janvier prochain* », précise la Rue de Rivoli. A défaut d'indications fournies par l'acquéreur, le bénéfice des avantages fiscaux est ouvert, compte tenu de la date de livraison des titres le 8 janvier, au titre de l'année 1987.

Jusqu'à présent, les banques indiquaient à leurs clients que les achats d'actions par des CEA n'ouvriraient des avantages fiscaux qu'au titre de 1987.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,5450	6,5480	+ 60	+ 72	+ 150	+ 175	+ 520	+ 600
$ can.	4,7393	4,7439	– 42	– 27	– 59	– 31	– 174	– 94
Yen (100) ...	4,232	4,276	+ 99	+ 114	+ 219	+ 242	– 2	+ 709
DM	3,2745	3,2776	+ 63	+ 77	+ 143	+ 163	+ 443	+ 500
Florin	2,8979	2,9006	+ 29	+ 38	+ 74	+ 89	+ 263	+ 305
F.B. (100) ...	16,1286	15,7555	– 90	+ 3	– 186	+ 4	– 345	+ 59
F.S.	3,9250	3,9292	+ 93	+ 109	+ 215	+ 240	+ 671	+ 744
L (1 000) ...	4,7248	4,7312	– 161	– 118	– 290	– 231	– 716	– 612
£	9,3234	9,3309	– 301	– 264	– 580	– 519	– 1680	– 1511

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6	6 1/4	6 1/4	6 3/8	6 1/16	6 3/16	5 15/16	6 1/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 13/16	4 3/4	4 3/4	4 15/16	4 11/16	4 13/16
Florin	6	6 1/4	6	6 1/8	5 7/8	6	5 11/16	5 13/16
F.B. (100) ..	7	7 1/2	7 7/8	8 3/16	7 15/16	8 1/4	7 15/16	8 1/4
F.S.	1 1/4	1 3/4	4 5/16	4 7/16	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8
L (1 000) ..	9	10	10 7/8	11 5/8	10 7/8	11 3/8	10 5/8	11
£	10 3/4	11	11 1/8	11 1/4	11 3/16	11 5/16	11 3/8	11 1/2
F. franç. .	7 1/4	7 3/4	8	8 3/16	8 7/16	8 5/8	8 5/8	8 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 5 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 49

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1548	4,5 % 1973	1605	1605	1603	– 0 12
4490	C.N.E. 3%	4445	4445	4445	....
1187	B.N.P. T.P.	1218	1220	1220	+ 0 16
1245	C.C.F. T.P.	1180	1199	1199	+ 1 61
1145	Créd. Lyon. T.P.	1148	1148	1148	....
2570	Electricité T.P.	2640	2626	2626	– 0 53
2185	Renault T.P.	2180	2160	2160	– 0 91
2090	Rhone-Poul. T.P.	2115	2119	2119	+ 0 18
1400	St-Gobain T.P.	1350	1350	1360	....
1385	Thomson T.P.	1357	1321	1321	– 2 65
470	Accor	521	501	505	– 3 07
2060	Agence Havas	2275	2235	2162	– 4 96
1920	Ag.-Havas C. I.	2270	2200	2160	– 4 84
660	Air Liquide	725	730	726	+ 0 13
2190	Alcatel	2150	2199	2220	+ 3 25
1960	Als. Superm.	1800	1810	1810	+ 0 55
360	A.L.S.P.I.	379	380	380	+ 0 26
315	Alsthom ★	362	350	353	– 2 48
2060	Arjom. Prioux	2240	2180	2180	– 2 67
370	Aussedat-Rey	428	420	417	– 2 57
1400	Aux. Entrepr.	1450	1480	1475	+ 1 72
1150	Avions Dassault	1360	1260	1290	– 5 14
450	Bail-Equipem.	540	540	542	+ 0 37
1040	Bail-Investiss.	1059	1059	1058	– 0 09
1080	Cie Bancaire	1130	1134	1136	+ 0 53
520	Bazar H.-V.	611	610	610	– 0 16
520	Béghin-Say	553	545	545	– 1 44
545	Berger (Ma)	542	550	550	+ 1 47
655	Bic	735	740	739	+ 0 54
1450	B.I.S.	1489	1510	1575	+ 5 77
2400	Biscuit (Géné.)	2400	2400	2400	....
2300	Bongrain S.A.	2635	2550	2550	– 3 22
1240	Bouygues	1283	1270	1270	– 1 01
4300	B.S.N.	4595	4670	4670	+ 1 63
1100	Carnaud	1255	1245	1245	– 0 79
3570	Carrefour	3780	3740	3740	– 1 05
2600	Casino	2580	2561	2620	+ 1 55
1760	Casino A.D.P.	1935	1945	1920	– 0 77
785	C.C.M.C.	805	812	812	+ 0 86
1240	Cetelem	1341	1342	1355	+ 1 04
1940	C.F.A.O.	2120	2125	2110	– 0 47
460	C.F.D.E.	480	476	492	+ 2 50
1230	C.G.I.P.	1274	1279	1273	– 0 07
1350	Chargeurs S.A.	1493	1500	1495	+ 0 13
58	Chiers-Châtill.	60 90	60 50	60 30	– 0 98
700	Ciments franç.	779	780	778	– 0 12
630	Club Méditerr.	714	700	694	– 2 80
235	Codetel	234 80	234 90	234 90	+ 0 04
405	Cofimeg	409 90	409 40	407 50	– 0 58
1310	Colas	1473	1488	1472	– 0 06
220	Compt. Entrepr.	214	214	214	....
680	Compt. Mod.	737	740	739	+ 0 27
1140	Créd. Foncier	1300	1315	1315	+ 1 15
520	Crédit F. Imm.	525	524	525	....
1420	Crédit Nat.	1564	1568	1570	+ 0 38
270	Crouzet ★	300 50	294	289 10	– 0 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2320	Damart S.A.	2305	2330	2330	+ 1 08
4260	Darty ★	498 50	499 90	499	+ 0 10
285	Dév. P.d.C. (Li)	265 50	265 50	265 50	....
570	D.M.C.	579	585	585	+ 1 03
2400	Docks France ★	2556	2530	2570	+ 0 54
1810	Dumez ★	1936	1933	1966	+ 1 54
1180	Eaux (Gén.)	1385	1387	1380	– 0 36
2890	Ecco ★	2855	2820	2850	– 0 17
985	Electro-Finan.	996	990	988	– 0 80
310	Elf-Aquitaine	313	316	316	+ 0 95
295	– (certific.)	292	299	299	+ 2 39
2700	Epeda-B-Faure	2769	2790	2790	+ 0 75
3540	Essilor	3747	3740	3738	– 0 24
430	Esso S.A.F. ★	438	438	448	+ 2 28
3090	Eurafrance	3450	3361	3410	– 1 16
1350	Eurocom ★	1550	1580	1550	....
2760	Euromarché	2840	2860	2880	+ 1 40
830	Europe nº 1 ★	915	915	915	....
1600	Facom	1700	1695	1680	– 1 17
1180	Fichet-Bauche	1240	1229	1229	– 0 88
290	Financiel	291	288	288	– 1 03
155	Fives-Lille	195	200	200	+ 2 56
330	Francarep	325	336	335	+ 3 07
1220	Fromageries Bel	1325	1380	1389	+ 4 83
930	Gal. Lafayette	1158	1225	1220	+ 5 35
355	Gascogne	415	419	419	+ 0 96
295	Géophysique	280	299	299	+ 6 78
1680	Gerland	1700	1710	1710	+ 0 58
500	GTM-Entrepose	543	548	544	+ 0 18
680	Guyenne-Gas. ★	682	681	686	+ 0 58
2830	Hachette ★	3120	3115	3101	– 0 60
770	Hénin (La)	762	760	759	– 0 39
55	Imétal	81	82	81 70	+ 0 86
995	Imm. Plaine-M.	1040	1020	1020	– 1 92
4050	Inst. Mérieux	4145	4145	4145	....
680	Interbail	698	693	693	– 0 71
1410	Intertechnique	1641	1660	1660	+ 1 15
1220	J. Lefebvre	1255	1265	1260	+ 0 39
1820	Lab. Bellon	1870	1899	1899	+ 1 55
1320	Lafarge-Coppée	1445	1430	1430	– 1 03
1510	Lebon	1560	1540	1541	– 1 21
4750	Legrand	5250	5200	5210	– 0 76
1350	Lesieur	1301	1302	1302	+ 0 07
945	Locabail Immob.	950	949	949	– 0 10
680	Locafrance	748	760	770	+ 2 94
1110	Locindus	1105	1105	1105	....
940	L. Vuitton S.A ★	963	958	967	+ 0 41
845	Luchaire	834	803	803	– 3 71
1350	Lyonn. Eaux ★	1500	1480	1480	– 1 33
210	Mais. Phénix	205 50	207 10	208 50	+ 1 45
540	Majorette (Ly)	710	680	680	– 4 22
74	Manurhin	79 50	80	80	+ 0 62

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
410	Mar. Wendel	447	450 80	451	+ 0 89
1690	Martell	1765	1705	1712	– 3
2290	Matra	2540	2420	2425	– 4 52
2600	Merlin-Gerin ★	2975	2910	2920	– 1 84
2400	Michelin	2710	2689	2689	– 0 77
1580	Midi (Cie)	1686	1680	1679	– 0 41
465	Midland Bk S.A.	484 80	474	478	– 1 40
560	Min. Salsig. (Ma)	589	568	566	– 3 90
34	M.M. Penarroya	44 80	44	44 50	– 0 66
2390	Moët-Hennessy	2600	2535	2540	– 2 30
910	Mot. Leroy-S ★	970	971	971	+ 0 10
68	Moulinex	83	82	82 50	– 0 60
1040	Navig. Mixtes	1153	1160	1162	+ 0 78
178	Nord-Est	189 10	190	191	+ 1
440	Nordon (Ny)	490	495	495	+ 1 02
570	Nouvelles Gal.	620	625	625	+ 0 80
990	Occident. (Gén.)	1041	1071	1080	+ 3 74
1470	Omn.F.Paris	1476	1490	1490	+ 0 94
150	Olida-Caby	175	178	177 50	+ 1 42
475	Opfi-Paribas	515	510	515	....
3760	Oréal (L')	3880	3860	3880	....
760	Paris-Réescomp	800	820	825	+ 3 12
1160	Pechelbronn	1278	1279	1252	– 2 03
1320	Penhoet	1379	1378	1370	– 0 65
1020	Pernod-Ricard	1088	1099	1098	+ 0 91
140	Pétroles B.P.	134	138 20	138 30	+ 3 20
1110	Peugeot S.A.	1140	1140	1165	+ 2 19
33	Poclain	39 90	42 10	42 50	+ 6 51
1710	Poliet	1840	1845	1851	+ 0 59
820	P.M. Labinal	792	794	794	+ 0 25
....	Presses Cité	2620	2589	2569	– 1 94
1630	Prétabail Sic.	1628	1628	1627	– 0 06
585	Primagaz	575	576	589	+ 2 43
535	Printemps★	608	609	611	+ 0 49
1850	Promodès	2206	2150	2150	– 2 53
230	Prouvost S.A ★	259 80	258 50	257 20	– 1
880	Radiotechn.	1080	1068	1057	– 2 12
148	Raff. Dist. Total	148	154 50	153	+ 3 37
2270	Redoute (La) ★	2455	2430	2430	– 1 01
236	Robur financière	244	238	242	– 0 81
1480	Roussel-Uclaf	1446	1471	1489	+ 2 97
940	Roussel-C.N.I.	985	999	1000	+ 1 52
4500	R. Impériale (Ly)	5220	5300	5300	+ 1 53
285	Sade	302	300 10	300 10	– 0 62
3150	Sagem	3445	3440	3440	– 0 14
748	St-Louis B.	699	691	681	– 2 57
1620	Salomon	1975	1980	1985	+ 0 50
1060	Salvepar	1251	1249	1249	– 0 15
695	Sanofi	729	720	720	– 1 23
510	S.A.T.	545	550	557	+ 2 20
765	Saupiquet (Na)	790	794	794	+ 0 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
685	Schneider ★	689	689	686	– 0 43
75	S.C.O.A.	89 80	86 80	88	– 2
465	S.C.R.E.G.	530	540	539	+ 1 69
645	Seb ★	672	670	672	....
480	Sefimeg	519	518	512	– 1 34
1820	S.F.I.M.	1923	1905	1905	– 0 93
72	S.G.E.	93 50	94 20	94	+ 0 53
520	Signaux Ent. El.	655	650	645	– 1 52
885	Silic	936	935	935	– 0 10
615	Simco-U.P.H. ★	628	618	625	– 0 47
355	Simnor (Li)	361	361	361	....
1160	Skis Rossignol	1250	1250	1250	....
890	Sliminco	878	875	876	– 0 22
215	Sodero (Na)	240	242	242	+ 0 83
2030	Sodexho	2420	2430	2435	+ 0 61
405	Sogerap	415	406	406	– 2 16
1340	Sommer-Allib.	1475	1480	1480	+ 0 33
815	Source Perrier	802	810	803	+ 0 12
1310	Sovac	1331	1340	1341	+ 0 75
890	Spie-Batignol.	870	830	835	– 4 02
520	Strafor	580	586	586	+ 1 03
335	Synthelabo ★	393	381	385	– 2 03
540	Talcs Luzenac	545	543	543	– 0 36
3080	Tél. Elect.	3380	3370	3370	– 0 29
1530	Thomson-C.S.F.	1698	1699	1700	+ 0 11
420	Total (CFP)	404	426	424	+ 4 95
96	– (certific.)	96	98	98	+ 2 08
2160	T.R.T.	2323	2290	2290	– 1 42
700	U.F.B.	800	790	790	– 1 25
1290	U.I.C.	1300	1300	1320	+ 1 53
610	U.I.F.	638	633	633	– 0 78
1040	U.I.S.	1021	1040	1040	+ 1 86
510	U.C.B. ★	552	549	552	....
910	Unibail	911	910	910	– 0 10
500	Valéo	524	525	524	....
79	Vallourec	88 40	84 20	85	– 3 84
....	V. Clicquot-P.	4950	4995	4999	+ 0 98
715	Via Banque	740	744	745	+ 0 67
790	Elf-Gabon	790	777	780	– 1 26
78	Amax Inc.	84 50	83	83	– 1 77
365	Amer. Express	396	400	399	+ 0 76
168	Amer. Teleph.	177 50	177 90	177 90	+ 0 22
96	Anglo Amer. C.	98 70	98 40	98 40	– 0 30
470	Amgold	480	478 80	479	– 0 20
895	BASF (Akt)	908	915	915	+ 0 77
970	Bayer	1048	1048	1042	– 0 57
121	Buffelsfont.	125 80	122 70	122 70	– 2 46
230	Chase Manh.	248 50	249	249	+ 0 20
220	Cie Pétr. Imp.	223	226 40	226 40	+ 1 52
48	De Beers	50 20	49 60	49 60	– 1 19
2620	Deutsche Bank	2774	2774	2774	....
46	Dome Mines	50 30	49 80	49 80	– 0 99
1290	Dresdner Bank	1379	1378	1378	– 0 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
100	Driefontein Cst	102	99 70	99 70	– 2 25
560	Du Pont-Nem.	594	599	599	+ 0 84
430	Eastman Kodak	453	451	451	– 0 44
36	East Rand	39 90	38	38	– 4 76
316	Electrolux	311	304	304	– 2 25
215	Ericsson	211	211	211	....
445	Exxon Corp.	453	453	453	....
380	Ford Motors	389 90	388 80	388 80	– 0 28
74	Freegold	79 10	77 40	77 40	– 2 14
81	Gencor	84 10	83	83	– 1 30
600	Gén. Electr.	575	575	573	– 0 34
500	Gén. Belgique	524	533	533	+ 1 71
470	Gen. Motors	472	471	470	– 0 42
80	Goldfields	58 80	60 90	61	+ 3 74
41	GdMetropolitain	41 90	42 80	42 80	+ 2 14
83	Harmony	86 50	85 10	85 05	– 2 18
39	Hitachi	40 70	42 30	42 30	+ 3 93
840	Hoechst Akt.	884	878	878	– 0 67
99	Imp. Chemical	102	102 40	102 40	+ 0 39
80	Inco. Limited	79 96	80 50	80 60	+ 0 81
810	IBM	849	849	849	....
340	ITT	360 50	363 30	363 30	+ 0 77
183	Ito-Yokado	166 10	169 10	169 10	+ 1 80
70	Matsushita	81 10	82	82	+ 1 10
870	Merck	748	754	754	+ 0 80
710	Minnesota M.	743	750	750	+ 0 94
265	Mobil Corp.	254 50	256	256	+ 0 58
530	Morgan J.P.	570	570	570	....
38300	Nestlé	38100	38870	38870	+ 2 02
127	Norsk Hydro	124	123 80	123 80	– 0 16
197	[illegible]	207 40	201 50	201 50	– 2 84
1480	Petrofina	1530	1530	1530	....
450	Philip Morris	483	488	488 50	+ 1 13
130	Philips	135 80	135 50	135 50	– 0 22
505	Quilmès	523	516	518	– 0 95
570	Randfontein	585	572	575	– 1 70
590	Royal Dutch	603	598	598	– 0 82
62	Rio Tinto Zinc	61 10	62 80	62 80	+ 2 78
81	St Helena Co	82 90	83 90	83 90	+ 1 20
210	Schlumberger	218 50	221 50	221	+ 1 14
86	Shell transp.	86 50	86 80	86 80	+ 0 34
2300	Siemens A.G.	2460	2475	2450	– 0 40
136	Sony	141 50	144 50	144 50	+ 2 12
154	T.D.K.	158 50	157 80	157 90	– 0 37
23	Toshiba Corp.	26 80	27 20	27 30	+ 1 86
1440	Unilever	1500	1510	1510	+ 0 66
286	Unit. Techn.	293	298	298	+ 1 70
520	Vaal Reefs	533	529	537	+ 0 75
355	Volvo	340	338 50	338 50	– 0 44
280	West Deep	284	280	280	– 1 51
375	Xerox Corp.	403	406	406	+ 0 74
1 15	Zambia Corp.	1 17	1 16	1 16	– 0 85

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8648	..
Emp. 8,80 % 77	123	4 750
8,80 % 78/93	103 65	3 947
9,80 % 78/86	100 02	8 656
10,80 % 79/94	106 90	2 752
13,25 % 80/90	108 20	6 752
13,80 % 80/87	104 68	7 928
13,80 % 81/89	110 25	12 288
16,75 % 81/87	108 13	3 992
16,20 % 82/90	120 50	14 513
16 % juin 82	122 18	7 890
14,60 % fév. 83	120 85	11 520
13,40 % déc. 83	124 85	12 849
12,20 % oct. 84	118 40	1 972
11 % fév. 85	117 30	8 679
10,26 % mars 86	110	7 561
ORT 12,75 % 83	1706	..
OAT 10 % 2000	110 85	5 288
OAT 9,90 % 1997	109	9 710
OAT 9,80 % 1996	107 70	8 323
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 98	3 664
CNB Paribas	102 60	3 664
CNB Suez	103	3 684
CNI janv. 82	101 98	3 664
PTT 11,20% 85	109 10	0 304
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	110 60	5 274
CNT 9% 86	100	5 393
CRH 10,90% déc. 85	111	9 185

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	503	518
Agache (Sté. Fin.)	1330	1335
A.G.F. (St Cent.)	940	940
André Roudière	220	....
Applic. Hydraul.	665	655
Arbel	190	192
Astorg	265	275 60
Avenir Publicité	1880	1889
Bain C. Monaco	450	435
Banque Hypoth. Eur.	505	509
Béghin-Say (C.I.)	371	371
B.G.I.	382	400
Blanzy-Ouest	510	465 o
B.N.P. CI	485	485
B.N.P. Intercontin.	392 60	397
Bénédictine	4140	4035
Bon-Marché	738	792 d
Calf	800	800
Cambodge	445	427
C.A.M.E.	296	307
Campenon Bern.	494	514 d
Carbone-Lorraine	700	710
C.E.G.Frig.	476	476
Centen. Blanzy	3000	2960
Centrest (Ny)	228	....
Carabati	90 60	87
CERUS	797	809
Chambourcy (M.)	983	....
Champex (Ny)	150	148 o
C.I.C. (Financ. de)	265 50	287
C.I. Maritime	512	477
[illegible]	1046	....
Cezam (B)	278 50	371
Clause	993	995
Cofradel (Ly)	1540	....
Cogifi	519	516
Comiphos	507	496
Cie Industrielle	3950	3792
Comp. Lyon-Alem.	500	490
Concorde (La)	1180	1220
C.M.P.	20 40	19 60 o
Crédit (C.F.B.)	770	780
Créd. Gén. Ind.	995	995
Crédit Lyonnais C.I.	669	668
Cr. Universel (Cie)	777	808
Créditel	194	195 10
Darblay S.A.	460	460
Darty Act. d. p.	381	385
De Dietrich	1900	1835
Delalande S.A.	1180	1180
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1295	1290
Didot-Bottin	580	580
Dép. Trav. Pub.	32 75	32
Eaux Bass. Vichy	1524	1585
Eaux Vittel	1812	1802
Economats Centre	580	583
Electro-Banque	413	410
Eli-Antargaz	396	396
E.L.M. Leblanc	725	750
[illegible]-Bretagne	265	275
Entrepôts Paris	550	549
Epargne (B)	2650	2700 d
Europ. Accumul.	80	82 60
Eternit	2650	2650
Exor	3600	3670
Finalens	249	240
FIPP	341	372 30 d
Frac	942	942
Foncière (Cie)	522	522
Fonc. Lyonnaise	4200	4250
Foncina	590	613
Forinter	1080	1080
Fougerolle	263 70	274 30
France I.A.R.D.	399	383 o
France (La)	8000	....
From. Paul Renard	447 20	....
GAN	1361	1370
Gaumont	427	422
Gaz et Eaux	2350	2350
Gévelot	370 50	369
Gr. Fin. Constr.	555	556
Gds Moul. Paris	344 50	....
Groupe Victoire	3950	3885
G. Transp. Ind.	539	545
Hutchinson	1143	1189
Immindo S.A.	590	600 o
Immoinvest	320	332 80
Immobail	516	530
Immobanque	875	876
Immob. Marseille	8990	8900
Immofice	587	587
Invest. (Sté Cent.)	3550	3550
Jaeger	201	220 d
Lafitte-Bail	584	584
Lambert Frères	107 10	111 40 d
Lille-Bonnières	891	920
Loca-Expansion	370	....
Locafinancière	457	460
Locasol	396	400
Louvre (Sté)	1900	1950
Machines Bull	46	47 50
Magasins Uniprix	186	178 50 o
Magnant S.A.	149 80	144
Maritime Part.	342	342
Métal Déployé	436	439
Mors	190	182 40
Navel Worms	99 50	100
Navig. (Nat. de)	184	....
OPB Paribas	400	405
Optorg	195	195
Oréal (L') C.I.	3140	3140
Origny-Desvroise	702	708
Palais Nouveauté	937	....
Paribas-CIP	913	905
Paris France	308	310
Paris-Orléans	298	296 10
Part. Fin. Gest. Im.	1800	1765
Pathé-Cinéma	599	575 o
Pechiney (cert. inv.)	181 50	194 20 d
Piles Wonder	880	860
Piper-Heidsieck	1004	....
P.L.M.	185	208 70 d
Porcher	340	342
Providence S.A.	1601	1601
Publicis	2165	2250
Raff. Souf. R.	165	158 40 o
Rhône-Poul. (c. inv.)	391	391
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	180	187
Rochette-Cenpa	95	91 70
Rosario (Fin.)	250	255
Rougier et Fils	63	61
Sacer	400	384
Sacilor	21 50	....
SAFAA	750	750
Safic-Alcan	820	825
SAFT	1440	1455
Saga	325	312
St-Gobain C.I.	307	....
Salins du Midi	510	510
Santa-Fé	165 50	168
Satam	110 20	114 60
Saulnes	61	63 50
Saunier-Duval	57 80	62
Savoisienne (M)	162	....
SCAC	689	650
Senelle Maubeuge	490	510 d
S.E.P. (M)	250	242
Serv. Equip. Véh.	84	84 80
Sicli	219 70	235 40
Siconal	402	404
Sinvim	290	292
Siph (Plant. Hévéas)	350	349
SMAC Acieroïd	57 80	55 20
Sté Générale-CIP	1120	1100
Sofal financière	1757	1800
Soffo	336	345
Soficomi	825	923
S.O.F.I.P. (M)	201	201
Sofragi	1170	1178
Soudure Autog.	383 50	368 o
Souvbail	870	875
Speichim	38 20	45 10 d
S.P.I.	610	600
Suez (Fin. de)-CIP	1030	1157 d
Sterni	700	712
Taittinger	2340	2435 d
Testut-Aequitas	287	276 o
Tour Eiffel	520	520
Ufiner S.M.D.	568	545
U.A.P.	2720	2725
Usinor	6 10	....
U.T.A.	2152	2163
Vicat	665	682
Viniprix	1640	1640
Virax	191	190
Waterman S.A.	700	....
Brass. du Maroc	123	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1036	....
Akzo	442	....
Alcan Alum	198	190
Algemeine Bank	1555	1560
American Brands	310	314
Am. Petrofina	280	....
Arbed	336	....
Asturienne Mines	157	....
Bco Pop Espanol	331	347
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1080	1430 d
B. Régl. Internat.	34000	34000
Br. Lambert	600	608
Canadian-Pacific	81 70	82 05
CIR	39 80	39 50
Commerzbank	1065	1062
Dart. and Kraft	326	....
De Beers (port.)	47 10	....
Dow Chemical	390	394
Gén. Belgique	524	533
Gevaert	910	....
Glaxo	87 80	86
Goodyear	272	273
Grace and Co	350	348
Gulf Canada Corp.	62	64
Honeywell Inc.	451	....
I.C. Industries	168	170
Johannesburg	698	....
Kubota	15	15
Latonia	280	282
Mannesmann	610	....
Midland Bank Plc	49 50	52
Mineral-Ressourc.	52 90	53 60
Nixdorf	2400	2400
Noranda	98 65	98 80
Olivetti	35 90	....
Pakhoed Holding	210	212
Pfizer Inc.	420	421
Procter Gamble	500	501
Ricoh Cy Ltd	34	34
Rolinco	241 50	243 30
Robeco	274	279 80
Rodamco	405	405
Saipem	21 10	21 60
Shell fr. (port.)	85	....
S.K.F. Aktiebolag	302	324
Steel Cy of Can.	92	90 10
Tenneco	246	241 50
Thorn EMI	43	41
Thyssen c. 1 000	450	....
Toray indust. inc	24 30	....
Vieille Montagne	755	799
Wagons-Lits	840	890 d
West Rand	20 50	19 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	6 60	7
Calciphos	950	982
C.E.M.	....	....
Cochery	113	....
Coparex	351	351
Dubois Inv. (Castn.)	755	760
Hydro-Energie	349	....
Hoogovens	250	....
Matra Hori. (échan.)	....	....
Nicolas	1258	1162
Révillon	200 60	....
Rorento N.V.	143 60	144
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	230	....
Ufinex	363	....
Union Brasseries	115	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1450	....
Alain Manoukian	935	935
Asystel	517	530
BAFP	720	723
B.I.C.M.	524	522
B.I.P.	1100	1100
Bolloré Technologies	1104	1140
Buitoni	578	578
Cables de Lyon	1190	1142
Calberson	691	719
Cardif	3020	....
Cap Gemini Sogeti	2200	2240
C.D.M.E.	800	790
C. Equip. Elect.	240	235
C.E.G.I.D.	1950	1940
C.E.P.-Communication	1166	1171
C.G.I. Informatique	675	690
C. Occid. Forestière	110	111
Dafsa	204 10	208 70
Dauphin O.T.A.	2510	2550
Devanlay	2315	2325
Deville	961	973
Drouot-Assurances	550	550
Drouot-Obl. convert.	3870	3820
Editions Belfond	285	273 60
Elect. S. Dassault	845	820
Expand	551	546
Filipacchi	820	820
Guintoli	540	562 d
Guy Degrenne	970	980
I.C.C.	289	285
IN Informatique	310	323 d
Le gd livre du mois	288	298
Loca-Investissement	346	345
Manutan	587	595
Merlin Immobilier	470	467
Métallurg. Minière	135	139 90
M.M.B.	759	760
Molex	293	291
Navale-Delmas	790	787
Olivetti-Logabax	430	425
Om. Gest. Fin.	476	474
Patemelle-R.D.	3600	3500
Petit Bateau	210	218 40
Petrofigaz	520	500
Razel	1292	1344
St-Gobain Emballage	1375	1350
St-Honoré Matignon	244 10	250 50
S.C.G.P.M.	288 30	287 50 d
Sema-Metra	1359	1349
S.E.P.	1488	1469
S.E.P.R.	1630	1600
S.M.T. Goupil	255	255
Solibus	335	337
Supra	1220	1235
Valeurs de France	345	346

SICAV (sélection) 4/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	780 36	761 33
Actions France	471 07	454 04
Actions sélectives	614 87	592 85
Aedificandi	662 74	638 78
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1186 78	1138 32
A.G.F. 5000	573 18	559 20
A.G.F. ECU	1130 64	1119 45
A.G.F. Interfonds	458 42	447 24
A.G.F. OBLIG.	1164 80	1149 05
Agfimo	675 17	658 70
Altefi	220 66	212 68
A.L.T.O.	203 34	195 99
Ameri-Gan	5337 21	5095 19
America-Valor	749 78	715 78
Amérique Gestion	368 52	352 76
Amplitude	542 01	526 22
Arbitrages court terme	5185 90	5155 58
Argonautes	408 02	389 52
Associc	1238 84	1238 84
Aurecic	1310 63	1272 46
Bourse-Investiss.	482 04	460 18
Bred Associations	2646 60	2638 68
Bred International	95 36	93 49
Capital Plus	1649 67	1649 67
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	851 28	812 68
Convertimmo	397 44	392 15
Cortal court terme	12172 92	12172 92
Cortexa	936 47	894
Cadinter	467 59	444 28
Croiss. France	282 91	270 73
Croiss. Mercure	2694 74	2616 25
Croiss. Immobil.	672 86	642 35
Croiss. Prestige	369 40	352 65
Démeter	13074 78	13074 78
Drouot-France	670 91	640 49
Drouot-Investiss.	1065 50	1017 18
Drouot-Sécurité	251 88	240 47
Drouot-Sélection	144 13	137 59
Ecuric	1176 29	1158 91
Elicoop Sicav	11058 96	11058 96
Eli-Valeurs	9485 35	9254
Energie	252 16	240 73
Eparcic	2858 64	2802 91
Eparcourt (div. par 2)	4054 71	4044 60
Epargne Associations	25119	25081 38
Epargne-Capital	7850 15	7772 43
Epargne-Croiss.	1452 97	1414 08
Epargne-Industr.	771 99	736 98
Epargne-Inter	624 87	606 15
Epargne J	50023 47	50023 47
Epargne-Long-Terme	1765 34	1718 09
Epargne-Oblig.	200 38	195 02
Epargne-Unie	1221 78	1166 38
Epargne-Valeur	422 13	410 83
Eparoblig	1317 65	1316 02
Euracic	8790 56	8645 87
Euro-Croissance	554 57	538 42
Eurodyn	1079 37	1043 88
Francière Plus	27019 57	26762 05
Finord Placement	62984 09	62775 78
Finord Trimestriel	1130 52	1113 81
Finord Valorisation	13161 55	12903 48
Foncier Investiss.	1142 66	1114 79
Foncival	286 33	273 35
France Eco Plus	10234 82	10133 49
France-Gan	5460 27	5212 67
France-Garantie	313 75	313 12 ♦
France-Investiss.	531 27	507 18
France-Net	125 12	123 88
France-Obligations	489 04	464 40
Francic	407 28	395 40
Francic Régions	1040 33	1010 03
Fructi-Associations	1297 39	1297 39
Fructicapi	302 53	298 06
Fructidor	254 14	250 38
Fructifrance	815 41	795 52
Fructivar	80376 33	80175 89
Fructi ECU	563 64	555 21
Fructi-Première	12117 03	11937 96
Futuroblig	1098 73	1097 63
Gestilion	59847 79	59698 54
Gestion Associations	151 85	148 31
Gestion Mobilière	730 57	687 44
Gest. Rendement	501 54	478 80
Gest. Sél. France	779 51	744 16
Haussmann Associat.	1274 57	1274 57
Haussmann court terme	1143 38	1143 38
Haussmann Epargne	1374 97	1374 97
Haussmann Europe	1860 35	1878 86
Haussmann France	1057 92	1019 68
Haussmann Oblicroiss.	1308 49	1308 49
Haussmann Obligation	1544	1488 19
Horizon	1240 48	1204 35
I.M.S.I.	629 83	601 27
Indo-Suez Valeurs	788 94	753 16
Ind. françaises	14221 91	13943 05
Interoblig.	11739 47	11287 95
Intersélect France	492 01	480 15
Intervaleurs Indust.	666 15	635 94
Invest. net	14563 24	14524 19
Invest. Obligataire	17683 33	17648 03
Japacic	183 82	158 85
Jeune épargne	234 72	231 25
Laffitte-crt-terme	60404 40	60404 40
Laffitte-Expansion	823 43	786 08
Laffitte-France	349 74	333 88
Laffitte-Immobilier	282 53	250 63
Laffitte-Japon	309 86	295 80
Laffitte-Oblig.	147 47	140 78
Laffitte-Rend.	215 44	205 67
Laffitte-Tokyo	1186 27	1131 52
Lion-Associations	11959 79	11959 79
Lion-Institutionnels	26103 60	26040 90
Lionplus	73189 68	72474 91
Livret portefeuille	616 91	598 94
Méditerranée	160 99	153 69
Mondiale Investissem.	461 55	440 62
Monacic	5766 01	5766 01
Moné J.	51917 42	51917 42
Multi-Obligations	457 43	436 69
Mutuelle Unie Sél.	157 51	150 37
Natio.-Assoc.	6403 77	6390 99
Natio.-Epargne	13813 68	13676 91
Natio.-Inter.	1113 34	1083 54
Natio.-Obligations	547 18	532 54
Natio.-Patrimoine	1412 39	1374 69
Natio.-Placements	85348 26	85348 26
Natio.-Revenus	1091 81	1071 10
Natio.-Sécurité	53210 12	53210 12
Natio.-Valeurs	758 35	738 05
Nippon-Gan	5065 86	4836 14
Nord-Sud Dévelop.	1208 47	1206 06
Oblicic Régions	1014 25	998 26
Oblicoop Sicav	1464 61	1428 09
Oblilion	1140 60	1110 07
Optimavalor	846 40	817 08
Options et Rendement	51401 73	50642 10
Orient-Gestion	167 60	160
Paraméricque	533 65	509 45
Paneurope	828 04	790 49
Paribas Epargne	15367 11	15336 44
Paribas Gestion	608 57	583 76
Parnasse-Valor	1121 73	1120 61
Patrimoine-Retraite	1638 72	1607 57
Phenix Placements	268 22	267 68
Pierre Investiss.	755 09	720 85
Placement A	1009 16	1009 15
Placement crt-terme	70932 23	70932 23
Placement J	54251 90	54251 90
Placement Premier	49837 23	49837 23
Pal Association	22126 36	22126 36
Province Investiss.	557 06	531 80
Quartz	109 20	106 51
Rentacic	187 21	184 74
Revenus Trimestriels	5949 46	5888 55
Revenu Vert	1187 81	1186 62
Rivoli Plus	1036 12	989 14
St-Honoré Assoc.	14137 15	14066 82
St-Honoré Bio-aliment.	746 69	712 83
St-Honoré Pacifique	519 38	495 84
St-Honoré P.M.E.	447 18	426 90
St-Honoré Réel	11231 47	11186 72
St-Honoré Rendement	12148 07	12087 63
St-Honoré Technol.	726 85	693 89
St-Honoré Valor	12297 51	12199 91
Sécuricic	10934 30	10923 38 ♦
Sécur. Mobilière	438 77	418 87
Sécuri Taux	10122 92	10122 92
Sél.court terme	12341 47	12349 60
Sécurdan (Cerdan BP)	780 39	749 15
Sicav-Associations	1362 47	1360 43
S.F.I. fr. et étr.	595 87	578 51
Sicavimmo	798 20	762
Sicav 5000	364 03	354 29
Sivafrance	561 32	546 30
Sinam	420 12	408 88
Sivarente	221 51	215 58
Slivinter	411 77	400 75
S.I.-Est	1257 56	1200 53
S.I.G.	900 78	859 55
S.N.I.	1226 80	1189 90
Soléinvest	532 39	510 69
Sogepargne	380 03	366 29
Sogerac	52761 10	51224 37
Sogenter	1049 91	1002 30
Sogister	1265 88	1227 67
Soleil Investiss.	470 16	448 84
Technocic	1190 38	1116 87
Techno-Gan	6316 51	6075 43
U.A.P. Investiss.	399 56	385 12
Uni-Associations	113 69	113 69
Unifrance	480 73	468 93
Unifoncier	1332 22	1271 81
Uni-Garantie	1431 87	1403 77
Unigestion	898 06	857 94
Uni-Japon	1384 99	1331 72
Uni-Régions	2905 87	2774 10
Univerte	2282 35	2207 30
Univar	172 74	172 74
Univers-Obligations	1598 65	1544 15
Valorem	512 66	500 16
Valoblig	59855 34	59262 71
Valorg	1457 63	1458 07
Valrend	77420 78	77332 09

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
♦ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	68 10	....
Casino	251	....
Créd. Foncier France	265	257
Pernod Ricard	260	264
Total	7 10	....
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 480	6 541	6 250	6 750
ECU	6 809	6 817	....	....
Allemagne (100 DM)	327 590	327 600	317 500	337 500
Belgique (100 F)	15 752	15 750	15 200	16 100
Pays-Bas (100 fl.)	289 870	289 910	278	296
Danemark (100 krd)	86 860	86 790	82 500	90
Norvège (100 k)	86 530	86 650	83 500	89
Grande-Bretagne (£ 1)	9 266	9 343	9 050	9 750
Grèce (100 drachmes)	4 680	4 679	3 800	4 800
Italie (1 000 lires)	4 724	4 728	4 500	5
Suisse (100 fr.)	392 980	392 300	381	401
Suède (100 krs)	94 100	94 590	91 500	97
Autriche (100 sch)	46 540	46 560	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 838	4 842	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 385	4 386	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 685	4 733	4 500	4 930
Japon (100 yens)	3 890	4 021	3 870	4 050

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/12
Or fin (kilo en barre)	81500	81400
Or fin (en lingot)	81760	81800
Pièce française (20 fr)	516	516
Pièce française (10 fr)	389	.....
Pièce suisse (20 fr)	530	523
Pièce latine (20 fr)	475	472
Souverain	593	597
Pièce de 20 dollars	2820	2970
Pièce de 10 dollars	1455	1472 50
Pièce de 5 dollars	1000	.....
Pièce de 50 pesos	3085	3135
Pièce de 10 florins	491	489
Or Londres	381 20	386 60
Or Zurich	381 20	388 50
Or Hongkong	393 50	386 96
Argent Londres	5 31	5 35

Le Monde

Après la nomination de M. Claude Contamine

Inquiétude et prudence à la rédaction d'Antenne 2

« Chirac a perdu les prochaines élections... » Le journaliste hoche la tête, l'air songeur et sombre. *« En voulant verrouiller l'audiovisuel, il s'est laissé piéger à son tour. Comme Giscard en d'autres temps. Comme tous les politiques qui mythifient encore le pouvoir de la télévision. Comme ils vont déchanter ! »* Le ton est calme, triste. L'heure n'est plus à la surprise. Pas encore à la fronde. *« Qui dit d'ailleurs qu'il y en aura une ? »*, note un reporter qui veut garder espoir. La remarque lui attire les regards intrigués, presque courroucés d'une poignée de confrères. *« Quand le nouveau PDG aura pris la mesure de notre liberté, que diable pourra-t-il contre cette rédaction ? »* Voilà bien le sujet ; l'exercice pratique auquel se livrent depuis quarante-huit heures les journalistes d'Antenne 2. *« Comment procède-t-on pour reprendre en main une rédaction ? »* Car de cette volonté prêtée à M. Contamine, personne ici ne semble douter. On peut bien sûr changer le directeur de la rédaction. Certes. Mais comme le dit l'actuel titulaire, Pierre-Henri Arnstam : *« Un homme à lui seul ne peut pas garantir l'indépendance d'une chaîne ; un homme seul ne peut pas non plus la détruire. »* On peut lui donner un adjoint. Mais ce n'est guère suffisant.

Antenne 2 diffuse aujourd'hui cinq journaux quotidiens, de 7 heures à minuit ; cinq éditions avec des équipes autonomes. *« C'est donc sur l'ensemble de la structure qu'il faudrait intervenir*, commente un journaliste ; *et c'est plus de la moitié de la rédaction qu'il faudrait remplacer ! »* Car ils ont pris, disent-ils avec humour, de *« bien mauvaises habitudes »* de travail. *« Des hommes aussi différents que Desgraupes, Héberlé et Drücker nous ont appris à être libres, indépendants et responsables*, explique Paul Nahon, *il faut que cela continue. »*

Alors la défiance ? Non. Malgré ses inquiétudes sur d'éventuelles *« charrettes »*, la rédaction reste prudente. Pas de procès d'intention, recommande un communiqué de la société des rédacteurs, qui *« rappelle simplement sa détermination à défendre l'indépendance professionnelle de la rédaction »*. Indépendance ; toujours. *« C'est désormais un acquis. Matignon, la CNCL n'ont pas compris. Fini le temps des lignes directes entre le pouvoir et les rédactions. Que de surprises en perspective pour le président Contamine ! »*

Et pour la détente et le plaisir, quelques journalistes se sont passé une cassette datant des années 60. Un *« classique »*, paraît-il : celle où Alain Peyreffitte, ministre de l'information, présente aux Français... Raymond Marcillac, le nouvel animateur du journal télévisé !

ANNICK COJEAN.

● *M. Jean-Noël Jeanneney, PDG sortant de Radio-France*, souhaite, dans une lettre adressée au personnel de cette société, que *« la fragile conquête »* d'une information *« ouverte et libre »* soit préservée par ses successeurs. Il espère que ceux-ci sauront *« défendre becs et ongles l'acquis de la dernière période et qu'en particulier le responsable de l'information et ses adjoints soient désignés par eux seuls, ne tiennent leur légitimité que d'eux seuls, ne répondent que devant eux seuls »*.

● *La Fédération des travailleurs de l'information, du livre et de l'audiovisuel CFDT* estime que les nominations effectuées par la CNCL constituent *« une mise en cause grave de la notion d'indépendance et de pluralisme »*. La FTILAC-CFDT s'inquiète pour l'avenir de TF 1 privatisé et pour l'attribution de la cinquième et de la sixième chaîne ; elle juge qu'en désignant *« des présidents issus d'une mouvance politique, la CNCL se discrédite et conforte la FTILAC-CFDT dans sa volonté de lutter pour un service public de qualité, indépendant des pouvoirs politiques et financiers »*.

● *M. Gilbert Comte, ancien membre de la Haute Autorité*, rappelle que : *« A en croire une récente déclaration du premier ministre, les changements dans l'audiovisuel souhaités à Matignon n'incombent en théorie qu'à la CNCL. Cela s'appelle porter le chapeau. Après les décisions d'hier, il a déjà la taille d'un haut-de-forme. Espérons qu'il ne continuera pas de grandir comme le nez de Pinocchio s'allongeait après chaque mensonge. Ce cynisme a au moins la vertu de montrer comment agissent des hommes sous influence »*.

Dans son rapport sur l'avenir de FR 3

M. Lecat plaide pour un rapprochement avec la SEPT et une complémentarité avec A 2

« A cause du poids de ses structures – pour une part non allégeables, – FR 3 court le risque de mourir de médiocrité. Elle doit courir le risque de l'excellence qui a un public et un marché », écrit M. Jean-Philippe Lecat dans le rapport d'orientation, remis le 1er décembre 1986, au ministre de la culture et de la communication. M. François Léotard avait chargé, le 27 octobre dernier, l'ancien ministre, actuellement maître des requêtes au Conseil d'Etat, d'*« étudier la situation et les perspectives de FR 3 dans toutes ses composantes »* : programme, structures nationale et régionales, production, financement.

Courir le risque de l'excellence ? Une belle mission assurément. Mais le diagnostic posé par M. Lecat laisse entrevoir la difficulté de la tâche. Ne parle-t-il pas de la chaîne comme d'une *« société sinistrée »* ? Une société affectant 75 % de ses ressources – la totalité du montant de la redevance qu'elle perçoit – à la couverture de ses seuls frais fixes : personnel, matériel, diffusion. Antenne 2 n'y consacre, elle, que 25 %. La nature très particulière de la troisième chaîne l'oblige, il est vrai, à entretenir douze directions régionales et vingt-cinq bureaux d'information ; à verser 455 millions de francs par an à Télédiffusion de France pour gérer un réseau qui n'est *« même pas entièrement satisfaisant »*. Résultat, la chaîne est contrainte de financer ses programmes avec ses seules ressources publicitaires... que l'on prévoit, l'an prochain, en baisse de 100 millions de francs (compte tenu du renforcement de la concurrence). Un cercle vicieux dont il sera bien difficile de sortir : les réformes successives de la société (1974, 1981, 1984 et 1986) ont fait de celle-ci une chaîne *« sans identité, sans image et vieillie »*, constate encore le rapport, alors que les obligations qui lui sont faites tiennent d'un inventaire à la Prévert. FR 3 doit, par exemple, s'attacher à promouvoir des langues régionales et un dialogue entre les cultures, tout en diffusant des émissions de sports de faible audience (!) ou des œuvres de pays dont sont originaires les immigrés.

Comment s'en sortir ? Sans s'engager très avant, les propositions de Jean-Philippe Lecat reflètent assez fidèlement les réflexions des pouvoirs publics et des professionnels : allégement des contraintes ; complémentarité avec Antenne 2, l'autre grande chaîne du service public ; valorisation d'une information régionale plus localisée, *« de pays »* ; modernisation de l'outil de production ; satisfaction de *« besoins nouveaux »* en liaison avec les universités, les grands établissements scientifiques, les institutions culturelles décentralisées, les *« télévisions sœurs »*...

Toutes intentions louables. Mais qui ne pourront se réaliser qu'en veillant à donner à FR 3 les moyens de ses ambitions et en la mobilisant autour d'un véritable *« projet d'entreprise »*. Un rapprochement avec la SEPT, la Société d'édition de programmes de télévision dont la chaîne est le principal actionnaire, pourrait sans doute satisfaire la première exigence. *« Une simple coopération est insuffisante*, estime J.-Ph. Lecat. *Il faut imaginer une action conjointe »* qui, sans aller jusqu'à la fusion, ne saurait être une simple *« juxtaposition de volontés temporairement alliées (...). Il est au moins réaliste de se demander si une présidence commune de la SEPT et de FR 3 ne lierait pas plus sûrement les deux sociétés »*, s'interroge-t-il.

Quant au projet d'entreprise, il pourrait s'articuler autour d'une diffusion de tout ou partie des programmes de FR 3, par satellite. *« La présence immédiate et offensive sur le satellite léger* (NDLR : Télécom I ou ECS) *donnera à FR 3 une crédibilité décisive dans sa politique nouvelle de qualité. »* C'est alors que J.-Ph. Lecat esquisse un rapprochement entre l'actuelle chaîne francophone par satellite, TV 5, la SEPT, et FR 3. Une proposition qui pourrait faire l'objet d'un... nouveau rapport.

P.-A. G.

● **SKI ALPIN : coupe du monde.** – Le Suisse Pirmin Zurbriggen a remporté, vendredi 5 décembre, la descente de Val-d'Isère devant l'Allemand de l'Ouest Markus Wasmeir et l'Italien Michael Mair.

● **VOILE : Coupe Louis-Vuitton.** – Vainqueur de *America-II* avec 7 secondes d'avance, vendredi 5 décembre à Fremantle, *French-Kiss* a conforté sa deuxième place des régates éliminatoires de la Coupe de l'America.

Sur le vif

Le mot bête

Où on est ? Où on va ? C'est complètement dingue ce qui arrive là ! Parce que enfin, ces grenades lacrymogènes que les gosses ont reçues hier en pleine poire, des grenades carrément méchantes, à 11 heures du soir, on les reniflait en pleurant, en éternuant jusqu'aux Champs, j'y étais, qui a pris l'initiative de les lancer ? Cherchez pas. Les étudiants en colère de mai 1968. Vingt ans après, les forces du désordre sont devenues les forces de l'ordre. Elles attaquaient à coups de canettes et de pavés. Elles se défendent à coups de matraque.

Calculez ! Quel âge ils ont, les interlocuteurs de nos mômes ? Dans les quarante ans. Pas Monory, d'accord, il est beaucoup plus vieux et c'était sûrement pas son trip à l'époque. Mais Devaquet, paraît qu'il est très bien, très sympa, il y était, lui, au quartier Latin. C'est pas si loin. Il devrait savoir comment les prendre, les lycéens. Ils ne sont pas vraiment teigneux, pas vicelards et pas récupérés, pas encore.

Ils sont braqués, ça oui ! Sur un mot. Le mot « retirer ». On commence par leur avouer que, s'ils sont assez nombreux à l'exiger, ça va faire comme pour Savary, cette fichue loi, on la remettra dans sa poche avec son mouchoir par-dessus. Et puis en pleine manif, alors qu'ils ont l'impression d'être plus d'un million, on leur balance froidement que pas du tout, ils sont deux cent mille à tout casser, c'est le cas de le dire. Et enfin quand on les reçoit, c'est niet, allez vous faire voir, on cédera pas d'un pouce.

Moi, ce qui me choque dans cette histoire, c'est ce qui vient de se passer avec les chèques payants. C'était fait, c'était décidé, à partir du 1er janvier, fallait casquer. On a rouspété, on a protesté, mais sans plus, sans se remuer, sans descendre dans la rue. Pas la peine. Quarante-huit heures plus tard, l'affaire était réglée. Le pouvoir avait trouvé le mot juste, le mot bête, le maître mot en pareille occasion : ajourner. OK, bon, ça va, calmez-vous, on en reparlera plus tard.

Pourquoi ils ont pas fait pareil, hier, vous pouvez me dire ? Ça leur aurait écorché la gueule ? Il y a vraiment des moments où je me demande à quoi il pense mon Jacquot. J'espère pour lui que c'est pas à l'Élysée. Parce qu'au train où ça va, mon Mimi il est là pour rester.

CLAUDE SARRAUTE.

P.-S. : Je me suis gourée hier. C'est pas Robert qu'il s'appelle, l'auteur du *Dictionnaire du français branché*, c'est Pierre Merle.

Les socialistes et l'élection présidentielle

M. Jospin souhaite que M. Rocard « lève l'hypothèque »

ANGERS
de notre envoyé spécial

M. Lionel Jospin a fait salle comble, jeudi soir 4 décembre, à Angers, où il venait pour la première fois depuis qu'il exerce les fonctions de premier secrétaire du PS. Plusieurs centaines de militants et de sympathisants socialistes lui ont fait, au cours d'un banquet, un accueil chaleureux.

M. Jospin a évoqué les débats que provoque à l'intérieur du Parti socialiste la préparation de l'élection présidentielle. En conclusion de son allocution, il a déclaré, à propos de sa décision d'avancer au mois d'avril, à Lille, le prochain congrès du parti : *« Nous devons discuter ensemble de ce que nous serons capables de proposer au pays sur les grands plans qui le préoccupent*

« Il faut aussi, bien sûr, que le moment venu nous puissions avoir un candidat, a souligné M. Jospin, *mais ce moment n'est pas encore venu. Il peut y avoir des opinions différentes, mais ce dont je suis sûr, c'est que, si dans les mois qui précèdent l'élection présidentielle nous savons nous mobiliser, travailler, proposer, nous ouvrir à l'opinion, tenir compte de ses propositions, de ses attentes, critiquer la politique de la droite chaque fois que cela est nécessaire, alors nous aurons collectivement travaillé à préparer la campagne de celui, ou de celle, qui mènera en notre nom la bataille de l'élection présidentielle. »*

Par ce propos, M. Jospin a confirmé sa volonté de donner la priorité immédiate aux débats internes sur la préparation d'une nouvelle alternance au cas où la gauche redeviendrait majoritaire dans le pays. La question du choix du candidat du PS à l'élection présidentielle est renvoyée *sine die*. M. Jospin cherche ainsi à « verrouiller » la course à la succession éventuelle de M. François Mitterrand jusqu'à ce que celui-ci ait fait connaître ses intentions. Une chose paraît certaine, en tout cas, ainsi que le premier secrétaire du PS l'a laissé entendre au cours de ce déplacement : il ne saurait être question pour lui de signer, lors du prochain congrès, quelque texte commun que ce soit avec M. Michel Rocard tant que celui-ci n'aura pas *« levé l'hypothèque »*, c'est-à-dire le doute sur l'attitude qui serait la sienne dans l'hypothèse où M. Mitterrand solliciterait un nouveau mandat.

Tant que M. Rocard n'aura pas clairement déclaré que, dans ce cas de figure, il renoncerait à faire acte de candidature, le premier secrétaire du PS demeurera réservé sur la démarche actuelle de l'ancien ministre de l'agriculture.

A. R.

● **Ted Lapidus renfloué.** – Ted Lapidus Haute Couture a cédé 75 % de son capital à un groupe d'investisseurs parmi lesquels figure la société niçoise de prêt-à-porter Dans Côte d'Azur. Les nouveaux actionnaires devraient apporter des fonds propres à la société, mise en difficulté par les faillites successives du groupe Agache-Willot puis de l'Internationale cotonnière, qui travaillaient sous sa licence.

● **Attentat au Pays basque espagnol.** – Un homme a été grièvement blessé, ce vendredi 5 décembre, par une bombe, posée semble-t-il par des séparatistes basques, qui a explosé sous sa voiture près de Bilbao, au Pays basque espagnol, a annoncé un porte-parole du gouvernement. – (*Reuter*.)

● **Consternation au lycée Jean-Moulin à Châteaulin.** – C'est la consternation au lycée Jean-Moulin à Châteaulin (Finistère sud), où François Rigal, un des deux étudiants grièvement blessés à Paris par la projection d'une grenade lacrymogène, a fait ses études secondaires. Sa mère y est professeur de français. Son père enseigne l'anglais à la faculté de lettres de Brest. Tous les professeurs du lycée Jean-Moulin ont observé une heure de grève. Une trentaine d'entre eux se sont rendus à la sous-préfecture où ils ont déposé une motion dans laquelle ils déclarent *« être indignés par la violence de la répression à l'égard des étudiants et lycéens venus manifester pacifiquement leur rejet du projet de réforme Devaquet »*.

Les enseignants exigent qu'une enquête soit ouverte sur les *« circonstances de cette agression »*. – (*Corresp.*)

M. CHARLES MILLON invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Charles Millon, député UDF (barriste) de l'Ain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 7 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Millon, maire de Belley, fondateur de l'association Réalisme, efficacité, espérance, liberté, qui coordonne les mouvements et réseaux favorables à M. Raymond Barre, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Carton, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le numéro du « Monde » daté 5 décembre 1986 a été tiré à 501 929 exemplaires

